TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11739 — MARDI 26 OCTOBRE 1982

Le dollar à 7,20 F

Baisse des taux d'intérêt en France

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex MONDPAR 650572 F C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ingouvernable Irlande du Nord

L'Irlande du Nord serait-elle ingouvernable ? La question se repose avec acuité depuis l'élection d'une assemblée provinciale destinée à remettre prudemment l'Ulster sur le chemin d'une certaine autonomie régionale. Dans les deux camps en présence, ce sont en effet les éléments durs, voire nettement extrémistes, qui ont marqué le plus de points.

Le « plan Prior » pour l'Irlande du Nord constitue déjà la quatrième tentative globale depuis 1972 pour mettre fin à l'administration directe de la province par Londres. La désignation de cette assemblée était, dans l'esprit du secrétaire d'Etat à l'Ulster, un des dispositifs essentiels de ce plan. A peu près tout le monde estime aujourd'hui, à Londres comme à Belfast, que les résultats du scrutin du 21 octobre sont pour lui un échec sévère. Au point que, prévenant les conséquences que l'on pouvait en tirer, l'intéressé a cru devoir préciser qu'il n'avait pas l'intention de démissionner.

Ni *pendant* la *campagne* électorale ni depuis les violences n'ont vraiment cessé — le double enlèvement commis dimanche est encore venu le rappeler. Pourtant, globalement, le terrorisme a décru en Irlande du Nord ces dernières années. Mais on voit mal quelle chance accorder à cette nouvelle assemblée de faire avancer les choses. Ni le Sinn Fein, branche politique légale de l'IRA provisoire, ni même le parti social-démocrate et libéral-catholique mais nettement plus modéré, ne sont prêts à cautionner son existence. Cette assemblée a, à leur yeux, le tort immense de négliger la dimension panirlandaise du conflit qui oppose, depuis plus de treize ans déjà, la majorité protestante et loyaliste d'Ulster à la minorité catholique et nationaliste.

Quelle majorité, et quelle minorité, il est vrai ? Par rapport à quoi ? Les nationalistes font valoir que, dans l'ensemble de l'île, ils sont en très nette majorité. Et que, s'ils ne représentent qu'un tiers de la population des six comtés du Nord, c'est parce que les limites de l'Ulster ont été savamment tracées à cette fin. Londres et les protestants, ajoutent-ils, n'ont découvert les droits de la minorité catholique que lorsque la situation s'est brutalement tendue, après un demi-siècle de règne sans partage.

Le scrutin a en tout cas permis à l'IRA de trouver un début de légitimité démocratique puisque le Sinn Fein remporte cinq des soixante-dix-huit sièges à pourvoir. Sans doute ne s'agit-il pas, contrairement à ce qu'affirment ses dirigeants, d'un raz de marée, même en ne prenant en compte que la communauté catholique, *évidemment* la seule référence possible. Mais ce n'est plus le mouvement marginal, dépourvu de toute représentativité, que décrivaient hier encore ses adversaires. De ce point de vue aussi la démonstration que Londres voulait faire avec le « plan Prior » est un échec. Pire : elle tourne à la contre-preuve.

Fallait-il mettre fin à l'administration directe de la province par le gouvernement britannique ? Si insatisfaisant que ce système fût pour l'esprit, il n'avait, après tout, pas si mal réussi, empêchant au moins des confrontations trop brutales entre les deux communautés. Tous les secrétaires d'Etat *qui se sont succédé* à Belfast depuis dix ans ont tenté de lier leur nom à une *formule de dévolution des* pouvoirs, et aucun n'y est parvenu. L'échec de M. Prior n'est *donc* pas unique. Il pourrait bien cependant se révéler le plus lourd de conséquences.

(Lire nos informations page 4.)

FINANCES PUBLIQUES ET COMPTES SOCIAUX

Les prélèvements obligatoires devraient encore s'alourdir dans le budget de 1983

Le *projet de budget de l'Etat pour 1983, dont* la discussion commence mardi 26 octobre à l'Assemblée nationale est-il « scandeusement truqué », comme l'estime M. Bernard Pons, *secrétaire général du R.P.R.* ; comporte-t-il « de multiples artifices de présentation qui faussent la comparaison avec le budget de l'année précédente », comme l'assure un groupe d'experts travaillant pour M. Raymond Barre ?

Un fait est indéniable : sur plusieurs points, les comptes du projet de budget 1983 sont présentés différemment de ceux de 1982. *Dans une lettre qu'il avait fait parvenir au « Monde »* et que nous avions publiée dans nos éditions du 18 septembre, M. Jean Choussat, directeur du budget, le reconnaissait, *de même que M. Christian Pierret, rapporteur général de la* commission des finances qui, toutefois, en minimise les conséquences.

D'une stricte comparaison des budgets 1982 et 1983, il ressort que la progression de dépenses publiques (27,7 % en 1982) sera de l'ordre de 14 % ou 15 %, au lieu de 11,8 % annoncés *dans* les documents officiels. D'autre part, le poids des prélèvements obligatoires devrait atteindre 44,5 % contre 43,9 % en 1982.

Une présentation contestée

Une question se pose : les modifications apportées rendent-elles *toute comparaison* impossible avec les budgets précédents, et plus particulièrement avec celui de 1982 ? La question est essentielle, car plusieurs chiffres globaux avancés par le gouvernement (progression des dépenses et des *impôts*, importance du déficit, pression fiscale...) devaient dans l'esprit du gouvernement respecter, d'une part, des engagements pris par le président de la République, et fournir, d'autre part, la preuve *que* les pouvoirs *publics mènent* maintenant une politique de rigueur.

Il apparaît à l'examen que certaines *simplifications* de présentation ne sont pas mineures, notamment celles qui concernent les sommes que l'Etat verse aux collectivités locales afin de leur rembourser la T.V.A. payée sur travaux, ou celles qui concernent la taxe sur les salaires que l'Etat se verse à lui-même au titre des fonctionnaires qu'il emploie. Sur ce point, nous ne suivrons pas M. Pierret qui estime que « *les quelques changements qui interviennent dans la présentation du budget pour 1983 apparaissent tout à fait mineurs* ».

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 43.)

Le C.N.P.F. s'apprête à dénoncer la convention qui régit l'UNEDIC

Le C.N.P.F. *devait confirmer* le 25 octobre, lors de la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, son intention de dénoncer la convention du 31 décembre 1958 qui régit le système paritaire de l'assurance-chômage. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction tous les trois ans et arrivera donc à expiration le 31 décembre, le délai de dénonciation courant jusqu'au 31 octobre.

Le patronat estime que les modifications à apporter au régime d'indemnisation du chômage sont telles, du fait de *l'évolution du nombre de chômeurs et des difficultés croissantes* de trésorerie de l'UNEDIC, qu'une nouvelle convention est une « nécessité juridique ». Le C.N.P.F. accepterait cependant de *reporter au 31 mars* la date d'expiration de la convention, mais cela nécessiterait l'accord de tous les syndicats.

« *Nous ne voulons pas la mort de l'UNEDIC* », avait affirmé M. Yvon Gattaz, le 23 octobre à R.M.C., *nous voulons la réformer pour la sauver.* » Et tandis que M. Calvetti pour la C.G.T. affirmait de nouveau que le conseil d'administration du régime devait se prononcer sur un relèvement du taux de la cotisation, M. André Bergeron, en tant que vice-président de l'UNEDIC, s'est efforcé, le 24 octobre, de ne pas dramatiser les conséquences d'une dénonciation de la convention. Malgré « *une rupture grave de trésorerie en novembre*, a-t-il indiqué, *il n'y aura pas de dépôt de bilan de l'UNEDIC. Tout le monde sait qu'on ne pourra pas fermer les guichets des ASSEDIC. Cela veut dire qu'il ne faut pas affoler l'opinion publique.* »

En effet, si l'on se réfère à la loi du 16 janvier 1979, l'affollement n'est pas de mise. L'article L. 351-18 du code du travail est très clair : « *En cas de décision ou d'absence de décision des parties signataires ou des institutions (gérant l'assurance-chômage) mettant en cause le fonctionnement du régime, les mesures propres à assurer ce fonctionnement sont, à titre exceptionnel et provisoire, prises par décret en Conseil d'Etat.* »

La balle est donc très nettement, et avec encore plus d'acuité qu'après la rupture du 8 octobre, dans le camp de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Avant que les partenaires sociaux ne bâtissent un nouveau système d'assurance-chômage, le *ministre* devra prendre des mesures conservatoires permettant d'assurer le paiement des prestations.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 45.)

Médecine nucléaire

La France est la lanterne rouge des pays industrialisés

L'application des sciences de l'ingénieur à la biologie et à la médecine constitue aujourd'hui une discipline en plein développement. L'un de ses principaux chapitres comporte l'utilisation de produits radioactifs dans l'exploration du corps humain, ou « médecine nucléaire ». Quelle est, dans ce domaine, la situation française ? De l'avis général, peu brillante. Le retard accumulé au cours des ans en hommes et en matériels nous vaut aujourd'hui d'occuper la « lanterne rouge » des pays industrialisés.

Tel est, en effet, le sévère constat établi par les membres du groupe de travail sur la médecine nucléaire, qui ont remis au mois de juin un rapport à M. Jack Ralite, ministre de la santé. En août, M. Ralite indiquait que les conclusions et propositions de ce rapport seraient « *publiées et suivies d'effet* » (*le Monde* du 31 août). Aujourd'hui, alors même qu'est réuni, du 25 au 29 octobre, à Toulouse, un colloque national sur le génie biomédical, certains milieux médicaux s'inquiètent du silence des pouvoirs publics. Le ministre nous a indiqué, le 23 octobre, que ce rapport serait rendu public ultérieurement « *avec les autres rapports demandés aux différentes commissions du comité consultatif des équipements de santé* ».

« *Pénurie criante* », « *vétusté* », « *obsolescence* », « *retard considérable* », « *malthusianisme* », « *sous-développement* » : au fil des lignes et des chapitres, le décor est dressé. Les membres du groupe de travail (1) sur la médecine nucléaire n'ont pas cru bon de devoir maquiller ce qui constitue, selon eux, la triste réalité de la médecine nucléaire française : un sous-équipement grave, en matériel *et en personnel*, et *une profonde* inégalité en ce qui concerne l'accès des malades à cette catégories d'investigation diagnostique. « *Un sous-équipement*, commente un spécialiste, *qui place la France dans une situation comparable à celle du Portugal.* »

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 13.)

(1) Le groupe de travail était constitué par MM. Broues, secrétaire général du secteur des technologies bio-médicales; Bok (hôpital Beaujon, Paris) ; Ecoiffier (Hôtel-Dieu, Paris) ; Kahn (Inserm) ; Noual (Cente anti-cancéreux de Rouen ; Vinot (C.H.R. d'Avignon) ; Assan (hôpital Verdier) ; Askienazi (hôpital Sainte-Anne, Paris) ; Bertrand (C.H.U., Nancy) ; Bourdoiseau (C.E.A., Saclay) ; Kaphan (C.H.U., Marseille) ; Roux (Compagnie générale de radiologie) et Mme Vilchien (ministère de la santé).

Le différend sur les séquelles de la guerre d'Algérie

LE GOUVERNEMENT POURRAIT ENGAGER SA RESPONSABILITÉ DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Lire page 48.)

ESPAGNE : des élections sous la menace...

A l'approche des élections législatives du 28 octobre, le principal quotidien espagnol, « El Pais », a publié un éditorial de son directeur, M. Juan Luis Cebrian, affirmant qu'un complot d'extrême droite était en cours dans le pays. « Nous savons qu'un crime se prépare », écrit-il. « Nous savons presque qui sont les principaux personnages. Mais que fait-on ? » Et d'ajouter : « La droite réactionnaire est tellement paniquée par la possibilité d'une victoire socialiste qu'elle est prête à employer tous les moyens pour l'empêcher. »

Les rumeurs de putsch militaire continuent, en effet, de dominer la campagne électorale, et accentuent la bipolarisation de la vie politique, faisant renaître ainsi le spectre des « deux Espagne ».

I. — La conspiration permanente

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — Comment faire le partage entre la rumeur alarmiste, le canular, la manœuvre électorale, l'opération d'intoxication ? Comment apprécier l'ampleur et la gravité des menaces qui pèsent sur le régime démocratique ? Manifestement, les Espagnols ne le savent plus et paraissent persuadés qu'on ne leur dit pas toute la vérité.

Pourtant, leur presse ne rechigne pas à traquer les « complots », civils et militaires, à démêler les fils des conjurations passées, présentes et à venir. Elle reproduit les tracts qui circulent dans les casernes, les lettres adressées au roi par des officiers en colère, les « ordres du jour » des séditieux annonçant... l'abdication de Juan Carlos et la nomination d'un conseil de régence, des photocopies *de cartes d'identité spéciales* que les membres de commandos ultras devraient recevoir avant l'heure H. Des hebdomadaires font état de camps d'entraînement de groupes armés d'extrême droite dans les environs de la capitale, prêts, affirment-ils, à entrer en action pour une « *nuit des longs couteaux* ».

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Chaleur

« Il faut reconnaître que la police française est la plus chaleureuse et la plus humaine qui existe dans le monde. » *Ces propos de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, ont fait passer sur la France un vent de gentillesse.*

Et ce n'est pas fini. Si les réformes en cours visent, comme l'a dit le secrétaire d'Etat, à faire que « la population aime sa police », *c'est bien que l'amour que les policiers nous portent n'est pas encore suffisamment perçu.*

On envisage des pèlerines rose bonbon, des matraques en sucre d'orge et des P.-V. amoureusement rédigés. En attendant la création d'un secrétariat d'Etat à la bonté publique.

BRUNO FRAPPAT.

Lire page 10 :

UNE STRATÉGIE POUR L'U.D.F.
par JEAN-PIERRE SOISSON

«INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES», par Terayama

La question du maître

En 1967, Shuji Terayama fonde au Japon *son groupe théâtral. Dans la* foulée de 1968, l'Europe — en particulier aux festivals de Belgrade et de Nancy — accueille ses spectacles, cérémonies sulfureuses, rituels de violence qui se déroulent dans des vapeurs d'encens, dans un environnement musical grinçant très américanisé, parmi des figures grimaçantes tout à fait japonaises, peintes sur des panneaux de toile. Terayama se situe dans le mouvement de la révolte étudiante et du refus des traditions. On a vu son film *Jetons les livres et sortons dans la rue*. Dans les rues du parc olympique à Munich pendant les jeux, il présente des happenings, et dans les pavillons Baltard, au temps où ils auraient pu devenir un centre d'arts vivants, il improvise un spectacle surréaliste et vénéneux, arbitrairement intitulé *la Marie Vison*.

Terayama revient, pour la première fois depuis 1971, à Paris, salle Gémier, jusqu'au 31 octobre. La scène semble transportée dans les *combles d'un vieux château plein de* souvenirs : murs noirs, échafaudages et une machine compliquée à roues *et à poulies. Un homme nu*, complètement glabre, est assis sur une chaise, comme endormi. Ce n'est *pas le Prince* charmant qui vient l'éveiller d'un baiser, mais des serviteurs qui actionnent la machine. Elle fait descendre sur son crâne un casque noir en forme de perruque, sur son visage des moustaches, sur son corps une large robe. Ses pieds restent nus. Il se lève, est emporté dans les cintres.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 20.)

هكذا من الاجل

Le Monde

idées

Paix

C'était, dimanche 24 octobre, la Journée des Nations unies. Bonne occasion de parler de la paix, droit fondamental aux yeux d'Odette Thibault, qui voudrait substituer à l'équilibre de la terreur celui de la tendresse. L'équilibre des forces ne saurait, en effet, fonder la paix, rappelle M.-L. Dumas-Soula. Abordant les problèmes qui se posent pour l'établir et la rétablir dans deux régions au centre de la rivalité des superpuissances, Gérard Israël estime qu'il est nécessaire, si l'on veut avec M. Mitterrand « sortir de Yalta », de préserver les accords d'Helsinki, tandis que Charles Bloch pense que la voie d'un règlement au Proche-Orient passe par l'annulation de la charte de l'O.L.P. et la chute de M. Begin.

Aider l'opposition en Israël

par CHARLES BLOCH (*)

L'IMPOSANTE *manifestation* du 25 septembre a sauvé l'honneur de l'Etat d'Israël et prouvé la solidité de sa démocratie. Des centaines de milliers d'Israéliens *ont démontré* qu'ils se désolidarisaient de la guerre menée par Begin *et* des méfaits commis au nom de celle-ci.

L'histoire nous montre pourtant qu'une telle agitation risque de retomber rapidement si elle n'est pas constamment entretenue.

Il faut malheureusement reconnaître que Begin est encore soutenu par une grande partie des Israéliens. Pourquoi ? Non parce qu'ils sont belliqueux, mais parce qu'ils craignent, à terme, la destruction de leur État par *les forces nationalistes arabes*. On *ne cessera de le répéter* : les *Palestiniens doivent avoir le droit à l'autodétermination* et Israël *doit évacuer* les *territoires occupés*. Les *Israéliens ont* le droit absolu à la garantie de l'existence de leur Etat et à sa sécurité.

Il existe une organisation qui peut faire tomber Begin si elle le veut : c'est l'O.L.P. En annulant officiellement et d'une manière non équivoque sa charte de 1964-1968 qui appelle à la destruction d'Israël, elle provoquerait un choc qui ébranlerait le gouvernement de Begin. Jusqu'ici, l'O.L.P. a refusé de le faire. Certes, il faut reconnaître que le sommet de Fès et les dernières déclarations de Hawatmeh constituent un certain pas en avant. Mais il a fallu la tragédie du Liban pour que l'esprit de modération prédomine. *Si l'on voulait renforcer le vieux préjugé selon lequel les Arabes ne comprennent que le langage de la force, on ne s'y prendrait pas autrement.*

Arafat a aujourd'hui l'auréole d'un héros. On ne saurait nier son courage lors des combats de Beyrouth. Mais les Israéliens ne peuvent oublier qu'il est responsable du massacre de Ma'alot (comme l'est, au moins indirectement, Begin de celui de Deir-Yassine). N'avait-il pas salué l'accession de Begin au pouvoir en s'écriant : *« C'est très bien ; enfin le sionisme s'est démasqué. »* Ses déclarations, jadis, sur le projet de l'O.L.P. d'expulser les juifs immigrés en Palestine depuis 1948 (soit 86 % de la population actuelle d'Israël) n'ont pas été oubliées. Certes, il a adopté par la suite un langage plus modéré et tenu récemment à Beyrouth des propos très conciliants à des journalistes israéliens, mais il était assiégé et menacé d'anéantissement. *Pendant la deuxième guerre mondiale, lorsque les armées allemandes assiégeaient Moscou et Stalingrad, Staline jurait que, après la victoire, la démocratie régnerait partout.* On sait ce qu'il en est advenu.

Jusqu'à présent, Arafat et Begin *ont été des alliés objectifs*, l'intransigeance de l'un jouant en faveur de l'extrémisme de l'autre. Le seul moyen qu'a Arafat de convaincre une grande partie des Israéliens d'un changement d'attitude est de demander au parlement de l'O.L.P. de renoncer solennellement à la charte de 1964-1968. *Dans ce cas-là*, Begin perdrait probablement de nombreux partisans.

Le concours des puissances

Une véritable solution du problème palestinien ne saurait être trouvée sans le concours des puissances. Les Etats-Unis ne peuvent pas décider à eux seuls de l'avenir du Proche-Orient. N'en déplaise aux nationalistes israéliens, la Communauté européenne doit y être associée puisqu'elle a des intérêts vitaux dans la région. Même la participation de l'U.R.S.S. serait désirable. Elle paraît moins impossible aujourd'hui que dans le passé vu la modération dont ont fait preuve les Soviétiques — quelles qu'en soient les raisons — dans ce dernier conflit. La politique des puissances doit être équilibrée. Il ne saurait être question d'*une pression unilatérale sur Israël*, car elle rejetterait presque tous *ses citoyens* dans les bras de Begin. *Si elles demandent des sacrifices à Israël : l'évacuation des territoires occupés* et la *reconnaissance* du droit des *Palestiniens à l'autodétermination,* elles *doivent* exiger des États arabes *la reconnaissance* sans équivoque de l'existence d'Israël et de sa sécurité, et de l'O.L.P. l'annulation officielle de sa charte.

A ce propos, il faut souligner le *rôle éminemment* positif que la France a joué lors de cette crise. La propagande beginiste a accusé les médias français de parti pris. Elle veut occulter le fait que *le Monde*, par exemple, a donné la parole à des juifs et à des Israéliens de tous les bords. La télévision *française* a fait de même et nous a souvent *présenté* des soldats *israéliens sous un jour* sympathique. Si nous avons *vu sur* l'écran Beyrouth *sous les bombes*, nous avons pu regarder la *population* de Nabatieh manifester *sa joie d'être* libérée des Palestiniens. *D'ailleurs*, les radios anglaise et allemande ont rapporté les événements *sensiblement* sur le même ton. *Mais cela*, Begin préfère l'ignorer. *Ses partisans* sont allés jusqu'*à insulter grossièrement* le président Mitterrand, *lorsque* celui-ci, interrompant ses *vacances*, *s'est rendu à la synagogue* pour *manifester sa solidarité* avec les *victimes de l'odieuse* agression de la rue des Rosiers. Les partisans de Begin *ne cessent* de parler de l'antisémitisme en France. Sans nier ce phénomène, nous affirmons qu'ils souhaitent la renaissance de l'antisémitisme dans le monde pour justifier leur politique. *L'extrême droite* sioniste — nous ne disons pas les sionistes en général — a été souvent heureuse des manifestations d'antisémitisme parce qu'elles lui fournissaient une justification idéologique. Des dizaines d'années de séjour dans l'ancienne Palestine, puis en Israël nous l'ont appris.

Nous voulons lancer l'appel suivant aux juifs de France et aux *juifs* du monde entier : « Prenez vos distances envers Begin, combattez-le et contribuez à sa chute. Ne tombez pas dans le piège de la fausse union nationale nécessaire et *du* mot d'ordre de la patrie en danger. Israël, pour le moment au moins, n'est pas menacé dans son existence. *Ce qui* est en cause c'est sa *dignité* et sa position morale *parmi* les *peuples* démocratiques. *Souvenez-vous des dreyfusards, qui n'ont pas hésité à braver l'armée, « gloire de la nation »*, et *les forces nationalistes* en France. Aujourd'hui, Zola, Jaurès *et Clemenceau sont* célébrés comme les véritables patriotes qui ont sauvé *l'honneur* de leur pays. Aujourd'hui, les juifs du *monde* entier doivent *s'opposer* à un gouvernement qui *mène* Israël à la *ruine*, au mépris et à *une nouvelle* guerre. Aidez plutôt *l'opposition* en Israël, qui est loin d'être composée uniquement d'extrémistes, mais qui comprend des ouvriers, des intellectuels et des artistes des courants les plus divers, et même des soldats et des officiers qui ont combattu au Liban et qui ont perçu les desseins funestes de Begin ! »

(*) *Professeur à l'université de Tel-Aviv.*

Pour un non-alignement du pacifisme

par M.-L. DUMAS-SOULA (*)

L'ASSEMBLÉE extraordinaire des Nations unies sur le désarmement en juin et juillet derniers a été un échec manifeste sur le plan des modalités concrètes et immédiatement applicables de désarmement. Il était clair que Soviétiques et Américains ne voulaient pas entendre parler d'une quelconque avancée par rapport au texte final de 1978, qu'ils jugent largement suffisant, puisque... sans contraintes.

Mais les interventions des délégués, particulièrement ceux du tiers-monde, montrent une évolution importante de l'opinion mondiale qui interpelle les mouvements pour la paix en France et en Europe.

Equilibre des forces entre les deux super-puissances ou sécurité internationale dans l'indépendance et le respect des droits des peuples, tel est le fond du dilemme qui s'est exprimé sous deux sortes de langages.

Les Etats-Unis, quelques pays de l'OTAN, l'U.R.S.S. et le pacte de Varsovie, parlent la même langue : la paix mondiale repose sur l'« équilibre des forces » soviéto-américain. Toute dissymétrie entraîne automatiquement une menace pour la paix ; la solution est simple : il faut rétablir l'équilibre compromis, par les Américains pour l'U.R.S.S. et par les Soviétiques pour les Etats-Unis. La course aux armements, l'amélioration qualitative des armes découlent de cette logique. Pour ces grandes puissances, et pour leurs alliances, il n'est pas question de désarmer, mais de « contrôler » la course aux armements par le biais de discussions privées et secrètes entre les deux Grands. Aux autres pays de comprendre que si Américains et Soviétiques s'entendent, c'est la paix ; s'ils ne s'entendent pas, alors tout peut arriver. Ce comportement de grands seigneurs qui tiennent la paix mondiale entre leurs mains, leur cynisme, leur mépris des autres pays, ont été ressentis comme une insulte.

Ces pays, dans leur immense majorité, sont en train de rompre avec cette logique. La paix mondiale, disent-ils, ne repose pas sur l'équilibre des forces, mais sur le respect des principes de la charte des Nations unies : droit à l'indépendance, non-intervention dans les affaires intérieures, droit des peuples à disposer d'*eux-mêmes*, droit au *développement*, disparition des inégalités Nord-Sud. *Constatation* est faite que non seulement ces droits ne sont pas respectés par les grandes puissances, mais que tout s'est considérablement aggravé depuis dix ans. Si les grandes puissances ont évité une guerre mondiale, elles n'en ont pas moins pris une part active, encouragé et soutenu les guerres qui ensanglantent le tiers-monde, où elles essaient leurs matériels, « comme si le sang des peuples du tiers-monde avait moins de prix ». Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont particulièrement mis au banc des accusés pour l'Afghanistan et le Salvador, Israël pour le Liban et l'Afrique du Sud pour sa guerre raciale.

Ces pays du tiers-monde, qui éprouvent un désir de sécurité de plus en plus aigu, estiment injuste qu'on leur demande de désarmer, alors qu'ils sont contraints, pour une très grande partie d'entre eux, d'avoir une force armée pour préserver leur souveraineté face aux superpuissances, qui se réservent le droit d'intervenir où bon leur semble, et qui le disent.

Aux Grands de désarmer les premiers

Pour ces autres pays, la solution est simple et a été clairement exprimée par des pays aussi différents que la Suède, l'Iran, la Yougoslavie, le Panama et la Chine : c'est aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. de désarmer les premiers. Cela aurait pour conséquence immédiate de rétablir un climat de confiance internationale et permettrait à l'ONU de jouer son rôle, conformément à la charte, puisque toutes les tentatives de l'Organisation de résoudre les conflits par le non-recours à la force se sont soldées par un échec total du fait du veto des super-puissances.

La guerre, tout le monde est contre. On ne peut plus dorénavant s'en tenir à la menace apocalyptique d'un monde vitrifié par on ne sait quel fou, qui, en ressuscitant les vieilles peurs paniques de l'an mil, oblitère toute réflexion sur les causes et les reponsables de l'insécurité mondiale. Ni rouge ni mort, la voie des mouvements pour la paix n'est plus la protestation bruyante contre la guerre nucléaire, mais le combat positif pour la sécurité internationale.

Cette optique doit renoncer au sophisme de « l'équilibre des forces garant de la paix » qui n'est que la perpétuation de la division du monde en blocs (que ce soit « monde libre contre totalitarisme » ou « socialisme contre capitalisme » que l'on mette sous ces mots), et la justification de la domination soviéto-américaine sur les destinées du monde. Il faut donc soutenir sans équivoque et sans exclusive des pays en butte à une agression ou à une ingérence de la part de l'une ou de l'autre des deux super-puissances.

Il faut aussi, bien sûr, dans cette optique, renoncer à l'européanocentrisme viscéral qui nous entraîne à penser et à agir uniquement en fonction des intérêts de notre petit continent. Ce qui implique pour les mouvements de la paix en France et en Europe de s'engager sur les revendications fondamentales de l'égalité et du développement exprimées par l'immense majorité des pays à cette dernière session de l'ONU.

Ou « cheval de Troie » d'une super-puissance, ou conjugaison des volontés d'indépendance européennes avec celles des autres peuples du monde, les mouvements pour la paix devront choisir, sous peine de discrédit, et d'inefficacité.

(*) Directrice de la publication *Paix et désarmement*, B.P. 54 93120 La Courneuve.

Maintenir Helsinki pour « sortir de Yalta »

par GÉRARD ISRAËL (*)

LA rage impuissante qui affecte les pays occidentaux face aux événements de Pologne risque de provoquer bien des erreurs d'interprétation sur la véritable nature de l'enjeu. *Irrésolues* quant aux sanctions économiques possibles, *indécises* quant aux conséquences d'une politique de force tendant à isoler l'U.R.S.S., inquiètes quant aux répercussions à l'intérieur même de la Pologne de toutes pressions verbales exagérées, les chancelleries errent, tandis que certains s'interrogent sur la possibilité de maintenir avec l'U.R.S.S. un dialogue quelconque concernant les droits de l'homme et n'hésitent pas à demander que soient dénoncés purement et simplement les « accords » d'Helsinki. Ceux-ci, on s'en souvient, avaient été signés par les chefs d'État et de gouvernement du continent européen, des Etats-Unis et du Canada, le 1er août 1975 dans la capitale finlandaise.

Certains observateurs avaient alors estimé que l'on avait échangé la reconnaissance des frontières issues de la deuxième guerre mondiale contre des déclarations de principe concernant les droits de l'homme, et en particulier la libre circulation des personnes et des idées.

La dénonciation des « accords » de 1975 n'est pas juridiquement concevable. En effet, on ne saurait oublier que l'Acte final d'Helsinki n'est pas un traité, mais simplement une série de dispositions adoptées en conclusion d'une conférence internationale. Les déclarer caduques n'aurait pas l'impact psychologique de la dénonciation d'un instrument juridique formel.

Il y a beaucoup plus grave : les frontières de 1945 *ont* été reconnues à Helsinki comme *inviolables*. Ce qui signifie que l'Occident s'interdit de recourir à la force pour en modifier le tracé. Mais ces mêmes frontières n'ont pas été reconnues comme *intangibles*, ce qui signifie qu'une négociation sur la carte géographique de l'Europe n'est pas exclue à tout jamais.

C'est en écartant Helsinki que l'Occident semblerait accepter pour toujours le *statu quo* territorial. On ne saurait donc considérer la renonciation à Helsinki comme une sanction prise contre l'U.R.S.S.

En revanche, en abandonnant le créneau ouvert par la C.S.C.E., les partenaires occidentaux des pays de l'Est se priveraient d'un avantage obtenu non sans mal à Helsinki, celui d'entretenir une négociation spécifique et permanente avec l'U.R.S.S. pour ce qui concerne les droits de l'homme.

Certains objecteront, avec l'apparence d'avoir raison, que ce dialogue avec l'U.R.S.S. n'a aucun sens alors que les libertés fondamentales sont ouvertement violées en Pologne, pays signataire de l'Acte d'Helsinki. Mais il faut avoir garde d'oublier que, plus que n'importe quel autre texte concernant les droits de l'homme, l'Acte final de la C.S.C.E. a créé un certain espoir parmi les peuples du monde communiste. Des groupes pour l'application des accords en question ont fleuri dans nombre de pays de l'Est européen. Cela ne s'était jamais vu. On ne saurait priver ces groupes d'un texte de référence désormais connu de tous.

D'autres diront que, indépendamment d'Helsinki, il existe les pactes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme auxquels on pourrait se référer et qu'il s'agit bien de pactes créant une obligation puisqu'ils ont été signés et ratifiés par l'U.R.R.S.

Sans entrer dans les détails de procédure, il faut savoir que les pactes sont fondés sur l'idée que les pays qui en sont parties doivent présenter des rapports périodiques sur l'état des droits de l'homme à l'intérieur de leurs propres frontières et que nul ne peut intervenir que sur la base des rapports périodiques. Autrement dit, un Etat ne peut être critiqué par ses partenaires que s'il s'accuse d'abord lui-même et reconnaît avoir violé les droits de l'homme !

Au contraire, les « accords » d'Helsinki prévoient des consultations régulières sur l'état des droits de l'homme dans les différents pays signataires. Cette procédure dite du passage en revue (*review*, en anglais) permet d'interroger directement et spontanément tout pays sur sa pratique intérieure des libertés fondamentales.

La situation difficile dans laquelle l'U.R.S.S. se trouve à la conférence de Madrid vient précisément de cette possibilité, prévue à Helsinki, d'interroger et, partant, de porter un jugement politique sur la pratique des droits de l'homme à l'intérieur du monde communiste.

Ainsi l'Acte d'Helsinki doit être considéré comme la base juridico-politique d'une action des pays occidentaux pour le rétablissement des droits de l'homme en Pologne.

Tout en maintenant Helsinki comme un brandon destiné à manifester contre la façon dont les pays totalitaires violent les droits de l'homme, l'Occident doit approfondir son organisation politique et de sécurité, sans renoncer, si nécessaire, à une politique de rétorsion.

Il faut maintenir Helsinki pour pouvoir peut-être un jour sortir de Yalta.

(*) Député à l'Assemblée parlementaire européenne, président du groupe de travail droits de l'homme.

Un droit fondamental

par ODETTE THIBAULT (*)

LA guerre est le fait masculin par excellence. Gaston Bouthoul la considérait comme la première *forme* de division du travail entre *hommes et femmes. Lorsqu'on ouvre un débat sur la guerre, ce sont les* hommes qui s'expriment, mesurent les risques, évaluent les forces en présence, soupèsent les armes. Le discours des hommes sur la guerre implique qu'ils la considèrent comme quelque chose d'*inévitable*, de *« naturel »*, alors que, en biologiste, *je la conçois comme une perversion* du cerveau humain, une déviation, *un* détournement de l'agressivité naturelle initialement au service de la vie en agressivité destructrice au service de la mort (1).

Mais qu'en pensent les femmes ? On les entend peu. Jusqu'à présent elles ont, pour la plupart, subi en silence les guerres imposées par les hommes ; elle se sont contentées de *pleurer (Aux armes citoyens ! Aux larmes citoyennes !). Mais en se taisant, elles se font complices des éternels jeux guerriers des hommes.* Elles commencent à prendre la parole, ce pouvoir des sans-pouvoir, pour proclamer leur refus radical de la guerre (2). Faisant éclater les stéréotypes sexuels, elles ne veulent plus de la fonction « repos du guerrier » attachée à la féminité, pas plus qu'elles ne veulent d'hommes qui se *croient* obligés *de guerroyer pour prouver leur « virilité »*.

Le pouvoir de la guerre est un des pouvoirs des hommes, avec celui du *sexe et celui de l'argent. Les femmes* ont conscience *que la* lutte contre la guerre fait partie de la lutte contre le pouvoir mâle. Mais, moins bien pourvues d'agressivité que les hommes (1), elles préfèrent la lutte non violente ; et les progrès de *l'action obstinée des féministes montrent que le chemin vers la libération* des opprimés et la justice sociale ne passe pas forcément par les armes.

Elles ont chèrement acquis *le droit* à la maîtrise de la fécondité, *à la libre disposition* de leur corps, au travail, mais le droit à la paix est aussi un droit fondamental. Elles ont *conscience des exploitations qu'elles ont subies, mais* la plus *grave* de *toutes consiste à leur demander* de fournir de la chair fraîche pour alimenter les machines de guerre des hommes.

La maternité, pouvoir de vie, est incompatible avec la guerre, pouvoir de mort. En tant que mères les femmes s'indignent, avec Simone de Beauvoir, que dans l'humanité la *supériorité soit accordée* au *sexe qui* tue et non au *sexe qui engendre.* Elles refusent de porter leurs enfants pendant les neuf mois de la gestation physique suivie d'une longue gestation psychique, pour qu'ils soient tués *en une minute*. Elles réclament *le droit de décider de l'avenir des enfants qu'elles choisissent désormais* de mettre au monde, *car la* maternité comporte aussi le droit et le devoir de fabriquer un monde vivable, donc un monde de paix.

Absurde et inutile

Seuls les enfants et les femmes ont un regard *assez neuf* pour voir et faire voir que la guerre est *absurde, irrationnelle* et *inutile* : puisqu'il faut bien finir un jour par s'asseoir autour d'une table pour résoudre les conflits (qui eux, sont naturels), on peut faire l'économie du bain de sang. Etant *résolument* du côté de la *vie* et de la *santé*, elles *considèrent la guerre comme une grande endémie inventée* par les hommes, qu'on aurait pu éradiquer depuis longtemps si on s'était appliqué à le faire avec autant d'énergie que la médecine en a mis à éradiquer les autres. A cet égard, on peut s'étonner du paradoxe qui *réside* dans la coexistence d'une *science* médicale qui défend la vie *avec acharnement* et d'une *science militaire qui met autant* d'acharnement à la *détruire.*

Mais les femmes ont aussi conscience qu'*il ne suffit pas de dire* « non » à la guerre. Il faut s'attaquer à ses causes : l'agressivité innée stimulée par l'environnement, la xénophobie, le racisme, les nationalismes *exacerbés* et surtout la soif de *conquête et, de domination* de ces *animaux malades du pouvoir* que sont les hommes. *Elle veulent* promouvoir une *éducation à la paix* qui commence dans la famille et à l'école (2). Pour que l'idée de paix *progresse dans* les mentalités, elles veulent susciter une vaste mobilisation de l'opinion publique, car *les* armes les plus puissantes échouent devant la résistance des peuples.

Si la libération des femmes passe par la paix, la paix passe peut-être par la libération des femmes. Est-ce à dire que lorsqu'elles auront accès au pouvoir de décision, on aura un monde plus pacifique ? On ne peut l'affirmer puisqu'on n'en a jamais fait l'expérience. On a seulement l'expérience de millénaires de pouvoir mâle ; *elle est concluante ! Pour ma part, je crois que les femmes sont le seul espoir qui reste*, la *dernière* carte, le dernier pari qu'on *peut faire* pour sauver *l'humanité*. On a beaucoup parlé des « spécificités » féminines. S'il en est une, au-dessus des luttes de classe, de race ou de nation, ce doit être la volonté farouche de substituer à l'équilibre de la terreur l'équilibre de la tendresse.

(1) « Non à la guerre, disent-elles », par Odette Thibault (Chronique sociale de France, Lyon. Distributeur parisien : Editions ouvrières).

(2) *Résistance internationale des femmes à la guerre* - RIF, B.P. 52, 94210 La Varenne.

(*) Docteur ès sciences biologiques, journaliste scientifique.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

SELON UN SONDAGE

Le chômage vient en tête des préoccupations aux États-Unis et dans sept pays européens

Si les sondages ont conquis droit de cité, l'on ne saurait faire dire aux opinions publiques plus qu'elles ne pensent, *a fortiori* lorsque les enquêteurs eux-mêmes ne savent pas très bien ce qu'ils cherchent. Le sondage réalisé par l'Institut atlantique aux Etats-Unis et dans sept pays européens et publiés ce lundi 25 octobre par plusieurs journaux (*le Matin* pour la France) est à son tour victime de l'adage *« qui trop embrasse mal étreint »*.

Ainsi, si l'on demande aux personnes sondées quels sont *« les facteurs les plus importants pour expliquer les tensions internationales actuelles »*, il est sans doute utile d'avancer parmi les réponses à choisir *« les taux d'intérêt américains et le rôle du dollar »*, peut-être même *« la montée du neutralisme et du pacifisme »*, mais fâcheux d'oublier la situation au Proche-Orient... En revanche, si l'on demande quelles sont *« les plus grandes préoccupations »* des personnes sondées, il n'est pas indispensable de faire figurer à part *« les menaces de guerre »* et *« les armes nucléaires »*. Les Français interrogés y ont perdu leur latin, puisque 42 % d'entre eux ont placé la première préoccupation en tête, et 18 % seulement la seconde... De même, 37 % des Français considèrent comme primordial des *« conversations sérieuses sur le désarmement »* et 15 % seulement *« le dialogue et les contacts avec l'U.R.S.S. »* Avec qui parlerait-on de désarmement sinon avec Moscou ?

Passons sur les difficultés qu'il y a à juger les Américains tour à tour *« arrogants »*, *« naïfs »*, *« incohérents »*, *« insuffisants »*, etc. Là encore les Français se sont montrés aussi incohérents que les questionneurs, puisqu'ils ne sont que 2 % à juger le rôle des Etats-Unis *« fondamental »* dans la défense des intérêts occidentaux, mais pas plus de 2 % non plus pour attribuer ce qualificatif à l'Europe de l'Ouest ! On comprend que la grande majorité, hésitant à choisir entre tous ces qualificatifs, se soient déclarés *« sans opinion »* (entre 30 et 40 % selon les cas).

Retenons, parmi quelques résultats plus sérieux, que le chômage est devenu la préoccupation dominante dans tous les pays considérés, loin devant l'inflation : il vient en tête pour 69 % des Français, 75 % des Allemands de l'Ouest et autant d'Américains ; que *« l'excès des dépenses de l'Etat »* est un souci pour 41 % des Allemands mais pour 18 % seulement des Français et pas plus d'Américains ; enfin, que l'accroissement du potentiel militaire soviétique est perçu comme une cause de tension par une proportion variable selon les pays (de 21 % en France à 57 % en Norvège) mais toujours supérieure, sauf en Espagne, à la cote attribuée au potentiel militaire américain.

Notons encore que ce sont les pays réputés gagnés par le pacifisme qui souhaitent le plus le maintien d' *« un équilibre des forces avec l'URSS »* : l'Allemagne (37 %), la Norvège et les Pays-Bas viennent même devant les Etats-Unis (21 %) à cet égard, alors que cet objectif ne serait partagé que par 18 % des Français. Une inconséquence de plus dans un sondage décidément *« éclaté et contradictoire »*, comme le note *le Matin* — M. T.

« L'HUMANITÉ » S'EN PREND VIVEMENT AU CHANCELIER KOHL ET AUX COMMENTAIRES SUSCITÉS PAR LE SOMMET DE BONN

L'Humanité revient, dans son édition du lundi 25 octobre, sous la signature d'Yves Moreau, sur les décisions du quarantième sommet franco-allemand tenu à Bonn les 21 et 22 octobre. Sans critiquer directement la décision de MM. Kohl et Mitterrand de renforcer et d'institutionnaliser les consultations entre Paris et Bonn en matière stratégique et militaire, l'éditorialiste du quotidien communiste juge *« inquiétants »* certains commentaires de presse publiés outre-Rhin à ce sujet.

Par le biais d'une critique du « bulletin de l'étranger » que *le Monde* avait consacré à ce sommet dans ses éditions datées dimanche 24-lundi 25 octobre, auquel il reproche de *« déborder allègrement du cadre fixé par François Mitterrand »* à cet accord, M. Moreau attaque très vivement le chancelier Kohl, et son ministre des finances, M. Lambsdorff.

« Encourager les penchants neutralistes »

Il écrit notamment : *« En fait, Bonn voudrait nous interdire de vouloir reconquérir notre marché intérieur, de vouloir ainsi résorber, chez nous, le chômage, et sauvegarder la valeur de notre monnaie. Par ses prétentions, le gouvernement de M. Helmut Kohl entend évidemment servir les intérêts des monopoles ouest-allemands, et nous obliger à supporter, autant que faire se peut, une part de la crise qui sévit aussi outre-Rhin. Peut-être espère-t-il, également, entraver l'action entreprise par un gouvernement français qui a le tort, à ses yeux, d'être un gouvernement d'union de la gauche. »*

M. Moreau reproche également au *Monde* d'avoir supposé que la décision de M. Mitterrand d'améliorer la concertation franco-allemande dans le domaine militaire et stratégique pouvait avoir été dictée, parmi d'autres facteurs, par le souci de combattre les *« penchants neutralistes »* d'une fraction de l'opinion en R.F.A. *« Ce mouvement doit être, au contraire, encouragé »*, estime *l'Humanité*.

[La réaction du quotidien du P.C.F. est significative de l'embarras dans lequel la décision prise lors de ce sommet — et, au-delà, la politique franco-allemande poursuivie, voire renforcée, par M. Mitterrand depuis l'arrivée au pouvoir de M. Kohl — peut placer les communistes français, solidaires de cette politique sur le plan gouvernemental mais d'une hostilité sans faille à la République fédérale. Les journalistes présents à Bonn ne paraissent pas avoir partagé l'impression que M. Mitterrand ait traité M. Kohl en serviteur des intérêts des monopoles ouest-allemands. Ni qu'il ait cherché, en renforçant la coopération militaire entre les deux pays, à « encourager », comme le dit « l'Humanité », le courant neutraliste en R.F.A. — B. B.]

Le général Kolingba, président du Centrafrique, est l'hôte de l'Élysée

Accueilli à Orly, dimanche 24 octobre en fin d'après-midi, par M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué au développement et à la coopération, le général Kolingba effectue une « visite officielle de travail » de quarante-huit heures en France. Ce lundi, il est l'hôte à déjeuner de l'Elysée. Au cours de son séjour, le chef de l'Etat centrafricain doit également rencontrer MM. Claude Cheysson et Charles Hernu, respectivement ministre des relations extérieures et ministre de la défense, ainsi que des représentants du C.N.P.F.

La relance d'une coopération

C'est à sa demande que le général Kolingba, au pouvoir depuis la démission, le 1er septembre 1981, de M. David Dacko, est reçu à Paris. Il souhaitait, en effet, qu'une telle visite consacre le resserrement des relations entre Bangui et Paris, qui ont connu des hauts et des bas, notamment depuis l' « affaire Patasse », en mars de cette année, et le séjour à Bangui, cinq mois plus tard, de M. Jean-Pierre Cot.

Le Centrafrique, où la France maintient mille deux cents hommes de troupe, avait été informé, en juin, du non-renouvellement de l' *« aide budgétaire »* française, autrement dit de la contribution de Paris, dont le montant était fixé, chaque fin de mois, en fonction des besoins, au paiement des salaires de la fonction publique centrafricaine. Dans une lettre en date du 12 juin, l'ambassadeur français à Bangui, M. Pierre Couturier, avait informé le président Kolingba — *« de la part »* de M. Jean-Pierre Cot — que cette enveloppe était supprimée.

Les 9 et 10 juillet 1982, la visite officielle de M. Cot à Bangui n'a pas contribué à rassurer les militaires centrafricains. Tout d'abord, ces derniers reprochaient déjà au ministre délégué au développement et à la coopération ses commentaires sur leur accession au pouvoir en 1981. *« Une prise de pouvoir par les militaires est toujours un échec pour la démocratie »*, avait déclaré, à l'époque, M. Cot. Or n'a-t-il pas réaffirmé, au cours de sa visite, que le problème du Centrafrique était avant tout *« politique »* ? Enfin, le colonel Gervil Yambala, ministre centrafricain des affaires étrangères, avait accueilli comme une *« provocation »* le souhait émis par M. Cot de rencontrer, lors de son séjour, M. Abel Goumba, alors recteur de l'université de Bangui.

A cette date, les autorités centrafricaines soupçonnaient déjà M. Goumba, qui devait être arrêté le 17 août (*le Monde* du 25 août), de comploter contre le régime. Ses activités étaient suivies de près, notamment ses contacts avec des officiels congolais. L'accueil chaleureux que devait lui réserver M. Cot lors d'une réception à l'ambassade de France ne pouvait qu'irriter davantage les officiels centrafricains.

Alerté par le président Kolingba, M. François Mitterrand a pris lui-même l'initiative d'assainir l'atmosphère en septembre en téléphonant au chef de l'Etat centrafricain. L'« aide budgétaire » a été alors rétablie sans attendre la visite à Bangui, fin septembre, de M. Jean-Christophe Mitterrand, fils du président et conseiller adjoint à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, qui aurait déclaré, selon l'un de ses interlocuteurs centrafricains, être venu *« réparer les erreurs de Cot »*. Entre-temps, le général Kolingba avait annoncé, à l'occasion du premier anniversaire de l'accession des militaires au pouvoir, son projet d'organiser en 1985 des élections locales, *« première pierre d'une Assemblée nationale »*.

Cependant, s'étant visiblement inquiété, au moins pendant plusieurs semaines, d'une réduction de l'aide française, le président Kolingba, en contact avec le colonel Kadhafi depuis plusieurs mois, a rétabli, le 5 septembre, ses relations diplomatiques avec la Libye et obtenu une aide substantielle — on parle de l'équivalent de 260 millions de francs — de Tripoli. Cette initiative devait irriter non seulement les alliés du Centrafrique (le Gabon, le Zaïre et surtout le Tchad, dont les nouvelles autorités dénoncent l'occupation militaire du nord de leur territoire par les Libyens), mais également Paris.

Après l'entretien, début octobre à Kinshasa, à l'occasion du sommet franco-africain, de MM. Mitterrand et Kolingba, la visite officielle en France du président centrafricain devrait définitivement assainir les relations entre Paris et Bangui. L'aide économique globale française s'était élevée, en 1981, à un peu plus de 440 millions de francs.

Les Centrafricains comptent, à l'occasion de la réception du général Kolingba, soumettre un projet d'aide s'élevant à plus d'un milliard de francs et dont les principaux chapitres sont : le développement économique du Nord savanier (252 millions de francs), les projets routiers (1983-1985, 240 millions de francs), le déficit budgétaire prévisible pour 1983 (160 millions de francs), l'assainissement des sociétés d'Etat et d'économie mixte (146 millions de francs) et la clôture de l'exercice budgétaire de 1982 (76 millions de francs). En outre, ils se félicitent de la création d'une commission mixte franco-centrafricaine, notamment parce qu'ils y voient le cadre d'une *« renégociation »* de *« tous les accords signés en 1960 »*, à la date de l'indépendance, qui *« ne sont plus adaptés aux réalités de l'heure »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Amnesty International* (1), s'inquiète, dans une note diffusée en septembre, de la détention *« au secret »* et *« sans jugement »*, au camp militaire Kassai, près de Bangui, de plus d'une centaine de personne arrêtées en mars 1982. L'organisation humanitaire exprime également sa préoccupation à la suite d'informations selon lesquelles MM Endjimoungou et Goumba, arrêtés respectivement le 14 août et le 17 août, *« auraient été soumis à de mauvais traitements »* dans les locaux de la gendarmerie nationale centrafricaine.

(1) 18, rue Théodore Deck, Paris 15e. Tél. : 557-65-65.

AMBASSADEUR A MADRID

M. Raoul Delaye se tue dans un accident de voiture

M. Raoul Delaye, ambassadeur de France à Madrid, a été tué dimanche après-midi dans un accident de la route à cinquante kilomètres au nord de Burgos. Mme Delaye, qui conduisait, a été hospitalisée, mais la gravité de ses blessures n'est pas précisée. Un domestique qui se trouvait à l'arrière de la voiture a été légèrement blessé.

L'ambassadeur, venant de Paris, rejoignait son poste. Pour des raisons indéterminées, la voiture a quitté la route et s'est retournée.

Chaleureux et non conformiste

Raoul Delaye avait déjà beaucoup d'amis parmi les journalistes — il avait été chargé des relations avec la presse à Rabat et Bonn — quand il fut nommé chef du service de presse du Quai d'Orsay en mars 1973, sur la suggestion de M. Michel Jobert, alors secrétaire général de l'Elysée. Il avait été son camarade au Maroc, où ils avaient été étudiants ensemble. Il fut son porte-parole pendant la période, brève mais remarquée, où l'actuel ministre du commerce extérieur fut à la tête de la diplomatie française.

Observateur perspicace, doué d'un sens politique aigu, esprit dénué de tout conformisme, Raoul Delaye avait un talent de conteur et un humour dont les journalistes furent pendant deux ans les heureux bénéficiaires. Il ne se contentait pas de rapporter avec précision et fidélité ce qu'il était chargé de dire ; il n'avait pas son pareil pour restituer une atmosphère, une intonation, une mimique, tout ce qui donne aux mots, derrière le formalisme diplomatique, leur authentique signification.

M. Cheysson, exprimant son émotion, dimanche soir, a rendu hommage à un « homme ouvert, chaleureux, très intéressé par les pays méditerranéens et le tiers-monde » *ainsi qu'à son* « optimisme très profond » *et son* « goût des contacts ». — *M.D.*

[M. Raoul Delaye, né en 1922, dans la Drôme, dans une famille de Français du Maroc, s'était engagé en 1943. Entré à l'Ecole nationale d'administration en 1948, il commença sa carrière au Maroc (1949) et fut chargé en 1956 du service de presse de l'ambassade. Il fut ensuite nommé à Bonn (1959) puis comme ambassadeur à Ouagadougou (1967). Chef du service de presse du Quai d'Orsay, de mars 1973 à mai 1975, il fut ensuite ambassadeur à Bucarest ; Téhéran (1977) et, depuis 1981, à Madrid.

Un de ses fils, M. Bruno, conseiller technique au cabinet de M. Cheysson, chargé du Proche-Orient, a fait plusieurs missions au Liban, pendant la bataille de Beyrouth.]

● *Le prochain sommet des sept plus grands pays industrialisés occidentaux*, qui se tiendra à Williamsburg, en Virginie (Etats-Unis), aura lieu du 28 au 30 mai 1983, a-t-on appris samedi 23 octobre à Washington. *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Congo

● UNE DELEGATION DU P.C. SOVIETIQUE, dirigée par M. Alexei Chkolnikov, membre du comité central et président du contrôle populaire d'U.R.S.S., a entamé samedi 23 octobre des entretiens, à Brazzaville, sur le rôle et le fonctionnement du parti, avec les responsables du parti congolais du travail (P.C.T.). — *(Reuter.)*

Laos

● LE GENERAL PHOUMI NOSAVAN, ancien premier ministre et l'un des dirigeants de la droite laotienne, a confirmé, le samedi 23 octobre, la formation d'un *« gouvernement démocratique du Royaume du Laos »*, dans lequel il cumule les postes de président du conseil, de ministre de la défense nationale et de commandant en chef des forces de libération (*le Monde* du 20 août). Il est assisté d'une équipe de trente-cinq membres, dont deux vice-présidents : MM. Sopsaysana Southakakoumane et Kham Ouane Ratanavong (*le Monde* daté 10 et 11 octobre). Dans une déclaration datée d'Oudomxay, dans l'extrême sud du Laos, le général Phoumi indique la volonté de son « gouvernement » de chasser du pouvoir les dirigeants communistes de Vientiane et de chasser les troupes de Hanoï hors du pays. Il entend joindre ses forces à celles qui, au Kampuchea et au Vietnam, conduisent le même combat. La plupart des observateurs jugent cependant son initiative sans grande signification puisque ne s'y est associée qu'une fraction très minoritaire de l'opposition laotienne. — *(Corresp.)*

Maurice

● M. PAUL BERENGER, qui avait donné sa démission il y a une semaine, a repris, lundi 25 octobre, son poste de ministre des finances et de l'économie au sein du gouvernement mauricien, a annoncé le bureau du premier ministre. MM. Berenger et Kader Bhayat, ministre du commerce et de l'industrie, mènent actuellement des négociations avec une délégation de la Banque mondiale, qui séjourne à Maurice depuis le 21 octobre. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● UN « GROUPE DES AMIS DE SRI-LANKA », a été récemment créé en France (1). Cette association a pour objet d'encourager et de développer les relations d'amitié et de coopération dans tous les domaines entre les deux pays. Elle est présidée par M. Pierre Anthonioz, ancien ambassadeur de France à Colombo.

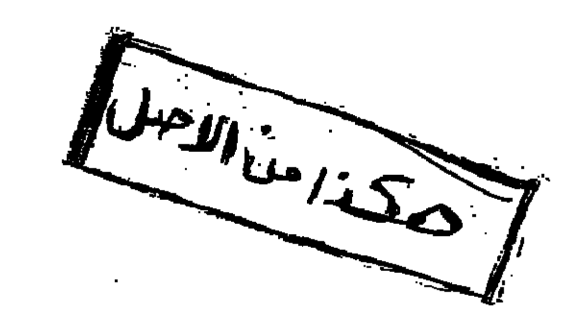
(1) 5, rue de Stockholm, 75008 Paris. Tél. : 266-35-01.

Suède

● PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ont participé dimanche 24 octobre, à Stockholm, à une manifestation en faveur de la paix et du désarmement à l'appel d'une cinquantaine d'organisations. Les manifestants ont formé un cortège reliant l'ambassade d'U.R.S.S. à celle des Etats-Unis. L'ambassadeur soviétique, M. Pankin, est venu saluer les manifestants, alors que le bâtiment américain est demeuré fermé. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● M. ANATOLI CHTCHARANSKI, le dissident soviétique qui observe depuis un mois une grève de la faim illimitée dans le camp de travail où il purge une peine de treize ans de détention pour *« espionnage et trahison »*, est *« aujourd'hui mourant »*, a annoncé dimanche 24 octobre à Paris le comité de solidarité avec les juifs d'U.R.S.S. (CSJU). Le CSJU a indiqué qu'il tenait ces informations d'un témoin de retour d'Union soviétique et de la femme de M. Chtcharanski, qui réside en Israël (*le Monde* daté 24-25 octobre).



هكذا من الأصل

EUROPE

Allemagne fédérale

Après le ralliement des « verts » à la motion du S.P.D.

De nouvelles élections auront lieu à Hambourg le 19 décembre

De notre correspondant

Bonn. — Réunie en séance extraordinaire dimanche 24 octobre, l'assemblée municipale de Hambourg a adopté la motion déposée par le S.P.D. portant dissolution du conseil élu le 6 juin et fixant au 19 décembre la date des nouvelles élections. Il aura donc fallu six mois et quelques jours pour faire la preuve qu'avec les rapports de force existants (C.D.U. 56 mandats, S.P.D. 55, GAL-Grün-Alternative Liste 9), Hambourg était ingouvernable. Le chef de l'opposition locale, M. Walther Leisler Kiep, avait offert au « maire régnant » de déterminer à l'avance que le leader du parti arrivé premier au scrutin formerait le gouvernement (Sénat) de la ville-Land. Cette tentative s'étant heurtée à une fin de non-recevoir de la part du S.P.D., les trois partis siégeant au conseil se trouvent maintenant combattre à leur propre compte et sous leur bannière d'origine.

Le quatrième parti, le F.D.P., qui avait perdu le 6 juin son droit à une représentation parlementaire, peut-il refaire surface et redevenir un partenaire possible pour une C.D.U. qui connaîtrait enfin les délices du pouvoir dans la ville hanséatique. Le 6 juin, le parti libéral, avec 4,9 % des voix, n'était qu'à une décimale près de la barrière fatidique des 5 %. Les élections régionales de Hesse et de Bavière font certes mal augurer de sa performance lors des élections du 19 décembre. Mais Hambourg a une tradition « bourgeoise » qui pourrait peut-être revivre à la faveur d'une nouvelle consultation.

Beaucoup dépendra du déroulement du congrès du F.D.P., qui s'ouvrira le 5 novembre à Berlin-Ouest. Jusqu'à présent, on en attend plutôt des règlements de comptes qu'une manifestation de cohésion attirant la confiance populaire. Le président du parti, M. Hans-Dietrich Genscher, qui est en même temps ministre des affaires étrangères, continue à faire l'objet de dissensions passionnées.

Les instances du parti libéral de Bavière qui viennent de siéger à Munich reflètent le déchirement qu'affrontent les libéraux depuis qu'ils ont « divorcé » d'avec le S.P.D. Une majorité s'est trouvée pour approuver l'actuelle coalition, mais une autre majorité a surgi aussitôt pour « punir » le principal responsable de ce revirement, M. Hans-Dietrich Genscher.

Ce dernier présentera à nouveau à Berlin-Ouest sa candidature à une présidence que voudraient lui voir abandonner les libéraux bavarois. Il obtiendra sans doute la confirmation qu'il demande, mais des débats très orageux viendront probablement assombrir ce succès. On parle même d'une possibilité de rupture, qui serait dans la logique de la situation... s'il y avait place en République fédérale pour deux partis libéraux. C'est bien loin d'être le cas.

Les élections du 19 décembre ont été rendues possibles par le ralliement de la GAL à la motion social-démocrate. Une assemblée générale des « verts » et « alternatifs » s'était tenue le 22 octobre au soir dans une école de la circonscription de M. Helmut Schmidt, près de Hambourg. Elle avait décidé de donner « mandat impératif » — notion qu'ignore le droit constitutionnel allemand — à ses neuf députés d'appuyer la démarche du maire social-démocrate Klaus Von Dohnanyi. Mais les sociaux-démocrates et les « verts » sont loin d'avoir trouvé un langage commun. Leurs récits respectifs des négociations manquées de la semaine précédente, tout en se gardant de dramatiser, ont mis en relief le fossé qui les sépare encore, sur le plan des principes autant que sur celui des questions particulières. Les sociaux-démocrates sont des partisans convaincus du régime parlementaire, avec tout ce que cela comporte de compromis et donc de tolérance, en dépit d'une rhétorique belliqueuse. Les « verts » sont au contraire des « maximalistes », qui posent des exigences incompatibles avec le statu quo et ne reculent pas devant les démonstrations de force pour soutenir leurs thèses. Il est vrai qu'ils traversent leur « maladie infantile », et qu'ils peuvent en guérir plus vite que les socialistes de jadis ne se remirent de la leur.

ALAIN CLÉMENT.

Irlande du Nord

Après les élections à l'assemblée provinciale

UN DOUBLE ENLÈVEMENT A EU LIEU A BELFAST

Belfast (A.F.P., Reuter). — Les résultats définitifs des élections à l'assemblée provinciale d'Irlande du Nord, en application du « plan Prior » prévoyant un retour progressif de l'Ulster à une certaine autonomie régionale, ont été publiés samedi 23 octobre, à Belfast. Les soixante-dix-huit sièges à pourvoir se répartissent de la façon suivante :

Parti unioniste officiel (protestant) : 26 ;

Parti unioniste démocrate (protestant extrémiste) : 21 ;

Parti travailliste et social-démocrate (catholique modéré) : 14 ;

Parti de l'alliance (intercommunautaire) : 10 ;

Sinn Fein (proche de l'IRA provisoire) : 5 ;

Divers protestants : 2.

D'autre part, à la suite de l'enlèvement par l'IRA, à Belfast, d'un membre de l'Ulster Defence Regiment (supplétifs de l'armée régulière en Irlande du Nord), M. Thomas Cochrane, des extrémistes protestants ont à leur tour enlevé un militant catholique, père de sept enfants, M. Joe Donagan, et menacent de l'assassiner si M. Cochrane n'est pas libéré par ses ravisseurs. Les deux familles ont lancé un appel en faveur de la libération des deux otages. Gerry Adams, dirigeant du Sinn Fein, a indiqué qu'il userait de toute son influence pour faire libérer Cochrane par ses amis de l'IRA. Une médiation pourrait être tentée par M. John Carson, ancien maire de Belfast et protestant modéré.

Turquie

Le général Evren invite ses concitoyens à ratifier la Constitution pour éviter le « chaos »

De notre correspondant

Ankara. — Le général Evren a invité ses concitoyens, dimanche 24 octobre, à approuver la nouvelle Constitution qui leur sera soumise par référendum le 7 novembre prochain « s'ils ne veulent plus retourner au chaos politique et économique d'il y a deux ans ». « Je me porte garant de la Constitution », a ajouté le chef de l'Etat, affirmant que « ceux qui ne souhaitent pas la répétition de l'histoire doivent tirer la leçon du passé pour mieux préparer l'avenir ».

S'adressant à la nation dans un discours radio-télévisé, le général Evren a reconnu l'existence de partisans du « non ». « Mais, pour nous, a-t-il dit, ce qui importe c'est le « oui » de la grande majorité. » « Le camp du refus », selon le chef de l'Etat englobe à la fois les « traîtres » rêvant de déstabiliser et de désintégrer le pays ; les « profiteurs sans scrupules » des périodes d'instabilité gouvernementale d'antan ; et enfin un « groupe de politiciens », qui, selon lui, ne sont pas en réalité hostiles à la Constitution mais plutôt au pouvoir actuel, c'est-à-dire à l'armée.

Le général a omis d'observer qu'il existe aussi, dans le pays, un nombre important de personnes qu'on ne saurait ranger dans une des catégories mentionnées et qui font d'importantes réserves à l'égard de la nouvelle Constitution, notamment dans les milieux intellectuels et ouvriers.

Rappelant que les militaires étaient intervenus à trois reprises au cours des trente dernières années pour rétablir l'ordre, le chef de l'Etat a affirmé que « l'armée regagnera ses casernes comme par le passé, après s'être assurée qu'il n'y aura plus besoin d'une quatrième intervention ». « Si vous adoptez la nouvelle Constitution, vous ne vivrez plus les jours sombres du passé », a-t-il promis.

Le général Evren estime qu'« une nouvelle ère de démocratie » commencera avec la nouvelle loi fondamentale, qui, selon lui, raffermira le régime et permettra de « concilier les intérêts de l'Etat, de la nation et des individus ». Il a toutefois dit que « le sort de chaque Constitution dépend aussi de ceux qui l'appliquent ».

Le chef de l'Etat a affirmé que le Conseil national de sécurité a tenu « toutes ses promesses l'une après l'autre ». Il a répété que les élections législatives se tiendront en octobre 1983 ou au printemps 1984 « au plus tard », après le vote d'une nouvelle législation réglant le régime des partis politiques et le système électoral.

ARTUN UNSAL.

Pays-Bas

● M. SNIJDERS, président néerlandais de l'Institut international de la presse (I.I.P.), a déclaré, vendredi 22 octobre, qu'il allait demander au gouvernement des Pays-Bas de déclarer *persona non grata* l'attaché de presse sud-africain à La Haye, en réponse à l'expulsion d'Afrique du Sud d'un journaliste néerlandais, M. Jacobs (*le Monde* du 21 octobre). — (*A.F.P.*)

Pologne

La direction clandestine de Solidarité fixe un calendrier de manifestations

Alors que, de sa résidence surveillée, M. Walesa faisait savoir que « toute forme de protestation » lui semble aujourd'hui « bonne », les dirigeants clandestins de Solidarité viennent de lancer un appel à l'organisation d'une grève générale pour le printemps prochain. Peu après la mise hors la loi du syndicat indépendant, le primat, Mgr Glemp, avait déjà constaté que « l'espoir d'une entente » s'était éteint avec la liquidation du syndicat, et exprimé ainsi son pessimisme sur les possibilités de trouver un compromis politique avec le pouvoir. Tandis que les autorités s'apprêtent, elles, à faire voter mardi 26 octobre par la Diète un projet de loi sur la lutte contre le « parasitisme social » qui permettra notamment d'imposer un travail forcé aux syndicalistes licenciés, le raidissement des positions tant du pouvoir que des représentants de la société s'accentue donc inexorablement.

Si la direction clandestine de Solidarité n'a pas fixé de date à la grève générale dans son appel rédigé le 20 octobre et diffusé samedi dernier, *« la nouvelle étape de la lutte »* à laquelle elle convie n'en marque pas moins un tournant profond. Alors que les mots d'ordre des syndicalistes étaient jusqu'à présent restés prudents et qu'ils avaient toujours voulu laisser place à l'ouverture de négociations, c'est en effet maintenant à une mobilisation générale de toute la Pologne qu'ils ont décidé de recourir. Premier signe de durcissement, la grève de quatre heures prévue de longue date pour le jour du second anniversaire de l'enregistrement de Solidarité, le 10 novembre, devra maintenant en durer huit, afin de *« répondre aux répressions, au sang versé et à la détérioration de la situation générale dont seul le pouvoir est responsable »*. Qui plus est, la population est appelée à conclure ce débrayage d'une journée en descendant dans la rue et à célébrer dès le lendemain, 11 novembre, le 64e anniversaire de l'indépendance de la Pologne, obtenue en 1918 et qui n'est pas fêtée par le régime.

Une deuxième vague de manifestations, de rue cela s'entend, est prévue entre le 13 et le 17 décembre, c'est-à-dire pour le premier anniversaire de l'instauration de l'état de guerre. Il s'agira de protester contre le coup d'Etat et la politique menée depuis un an par la junte militaire, mais aussi de rendre hommage aux victimes des grands combats de ces vingt-cinq dernières années tombées en 1956 à Poznan, en 1970 sur le littoral baltique et et à la mine Wujek en décembre dernier.

Toutes ces actions devront démontrer le *« total isolement du pouvoir »*. Ce ne sont pas seulement les ouvriers qui devront y prendre part mais aussi les étudiants et les agriculteurs, auxquels Solidarité fait ainsi appel pour la première fois depuis un an. Second signe notable de durcissement, la direction syndicale clandestine, voulant apparemment prévenir toute tentative de débauchage des anciens cadres intermédiaires de Solidarité, avertit que les éventuels cas de violation de mandats électoraux qui leur avaient été confiés seront *« examinés par un tribunal d'honneur (...) et publiquement condamnés »*.

L'ensemble de ces décisions, est-il dit en conclusion, est le fruit de l'attitude adoptée par le pouvoir qui reste *« sourd et se refuse à écouter la voix de la nation »*. *« Ni le programme d'entente nationale présenté par l'Eglise, ni nos propositions de pourparlers réitérées à maintes reprises, ni la résistance de la société manifestée de façon massive n'ont réussi à décider le pouvoir à un accord »*, écrivent les dirigeants syndicaux.

Revenant samedi d'une visite à Arlamowa où son mari est interné, Mme Walesa a révélé qu'il avait été proposé au président de Solidarité de prendre, en échange de sa libération, des responsabilités dans les nouveaux syndicats mis en place — sans grand succès — par le pouvoir. Interrogé sur la réponse de son mari, elle a rétorqué : *« La réponse est qu'il est toujours interné. »* Elle a ajouté que M. Walesa avait également décliné une offre de quitter la Pologne avec toute sa famille. Il n'a pas été surpris par la mise hors la loi de son organisation, demeure optimiste et *« croit en l'idéal de Solidarité »*, a-t-elle encore dit. Au cours de cette conversation, il a estimé, donnant son sentiment sur les grèves de Gdansk et de Cracovie, que *« toute forme de protestation est bonne »*.

Mgr Glemp était attendu ce lundi au Vatican où il devrait séjourner une dizaine de jours pour s'entretenir avec le pape de l'évolution de la situation. Il est probable qu'il reviendra à Varsovie porteur d'un appel à la modération, mais c'est sur le terrain, le 10 novembre, en fonction de l'écho qui sera donné ou non aux mots d'ordre syndicaux, que se jouera un avenir de plus en plus inquiétant.

ESPAGNE : des élections sous la menace...

(Suite de la première page.)

Des listes circulent avec les noms des personnalités à *« neutraliser »* dès la première heure d'un putsch. En clair, à tuer. Un quotidien a suscité une petite tempête, la semaine dernière, en publiant l'organigramme d'un complot et en affirmant qu'il s'agissait d'un document de travail de la brigade anticoup d'Etat, dépendant du ministère de l'intérieur. A côté de personnalités connues pour leurs sentiments ultras et de militaires ayant déjà trempé dans des conspirations, on trouve pêle-mêle des banquiers, des leaders politiques de droite, d'anciens « barons » franquistes, l'ambassade des Etats-Unis, la C.I.A., l'Opus Dei, la conférence épiscopale et même un député socialiste. Trop, c'est trop. L'affaire a suscité des démentis, des mises au point, une menace de poursuite de la part du ministère de l'intérieur. Puis l'émotion est retombée. C'est que les Espagnols semblent blasés et que chaque jour, ou presque, apporte un motif d'inquiétude, en tout cas de perplexité.

En une semaine, neuf officiers supérieurs, la plupart colonels, apparemment impliqués dans la tentative de coup d'Etat qui devait avoir lieu le 27 octobre, à la veille des élections, ont été transférés d'urgence dans de lointaines garnisons de province. De source officielle, on précise que les *« ramifications »* de ce putsch avorté étaient *« particulièrement importantes »* dans les régions militaires de Valence et de Saragosse et qu'une *« petite partie »* seulement du complot a été découverte. Pourtant, le ministre de la défense, M. Oliart, affirme que *« tout est sous contrôle »*, et le premier ministre, M. Calvo Sotelo, prétend que *« sa politique a permis de placer les militaires aux ordres du gouvernement »*. Il jurait déjà au lendemain du 23 février 1981, que la tentative du lieutenant-colonel Tejero *« n'était pas une menace grave »* et l'on ajoutait dans son entourage : *« Maintenant que les putschistes se sont dévoilés et qu'ils ont échoué, nous sommes tranquilles. C'est le dernier soubresaut... »*

M. Roson, ministre de l'intérieur, déclare de son côté que le coup du 27 octobre était une *« opération d'une bien plus grande envergure que celle de février 1981 »*. Une mise au point qui ranime l'inquiétude générale et latente.

Le général Saenz de Santa Maria, capitaine général de Barcelone, considéré comme un militaire très libéral (il dirigeait la police nationale en février 1981), déclare publiquement que *« l'armée respectera la démocratie et la Constitution »*, ce qui semble aller de soi. Mais la télévision officielle fait cependant le plus grand cas de ce point de vue « légaliste », mettant ainsi involontairement en évidence la « discrétion » des autres hiérarques de l'armée à un moment où toute l'Espagne cède à la psychose du coup d'Etat.

Jusqu'au bout, on aura redouté dans les états-majors politiques un attentat contre une personnalité de premier plan, et M. Felipe Gonzalez, l'homme le plus visé après le roi Juan Carlos, est déjà protégé comme un chef d'Etat. Mais chacun sait qu'il ne suffit pas de franchir sans encombre la date du 28 octobre. Les affres, sans aucun doute, vont continuer. Le dirigeant du parti socialiste ouvrier a confié qu'il s'attendait *« à plusieurs tentatives de coup d'Etat en 1983 »*. Le spectre du *golpe* hante et empoisonne toute la vie politique espagnole. Pas un chef de parti qui n'y fasse quotidiennement allusion pendant cette campagne électorale bizarre, sérieuse et feutrée, où l'armée est tout à la fois absente et omniprésente.

M. Adolfo Suarez est resté cinq ans à la tête du gouvernement. Il a justifié sa démission en disant : *« Je ne veux pas que la démocratie soit une parenthèse en Espagne. »* Formule ambiguë. Il déclare aujourd'hui dans ses meetings qu'*« un putsch réussi déboucherait immanquablement sur une guerre civile. »* M. Landelino Lavilla, qui s'efforce désespérément de sauver ce qui peut l'être de l'Union du centre démocratique, repousse de toutes ses forces le fantôme des *« deux Espagnes »*. Et c'est un Felipe Gonzalez épuisé par une campagne marathonienne qui supplie ses partisans de *« rester calmes »*. Mais c'est sans grande conviction qu'il qualifie les amateurs de putsch de *« quatre petits chats »*.

Près de cinquante ans après la tourmente de 1936-1939, les socialistes, si l'on en croit les sondages, sont sur le point de s'installer au gouvernement. Les héritiers des vaincus de la guerre civile sont au bord du triomphe. Ils sont déjà à la tête de nombreuses municipalités, à commencer par celles de Madrid et de Barcelone, mais le contrôle du gouvernement central est une autre affaire. L'Espagne, depuis la mort de Franco, a fait la preuve de sa tolérance. Elle n'a pas encore fait la preuve absolue que l'alternance démocratique était possible. Selon la formule d'un dirigeant centriste, elle est à l'heure de la vérité alors que la conspiration semble permanente.

Le roi inquiet

L'ambiance est malsaine. A la fin de la semaine dernière, des rumeurs de coups d'Etat ont été propagées dans certaines villes de province sans susciter l'incrédulité. Il a suffi d'un incident (la mise en état d'alerte des troupes affectées à la protection du palais royal de la Zarzuela) pour que la caravane de presse qui suivait M. Felipe Gonzales au Pays basque décide de rentrer d'urgence à Madrid.

Un industriel catalan soupire : *« Il faut nous faire à l'idée que les tentatives de putsch peuvent se reproduire pendant au moins deux ans. J'espère seulement qu'elles seront de moins en moins violentes... »* Un militaire, en poste à Madrid et qui tient à l'incognito, ajoute : *« Moi, je dirais : pendant encore dix ans. »* Signe des temps : la junte de défense, organe militaire suprême dont font partie tous les chefs d'état-major, a renoncé à se réunir, comme prévu, au début de cette semaine, afin, précise le communiqué officiel, *« de ne pas alarmer la population »*. Ce qui en dit long sur la confiance réciproque entre civils et militaires à la veille du 28 octobre. En revanche, tous les capitaines généraux ont été convoqués à Madrid par le général Ascanio, chef d'état-major de l'armée de terre, pour examiner les mesures de sécurité à prendre pour les élections.

On savait le roi Juan Carlos assez inquiet. *« Il y a davantage d'officiers loyalistes, mais il y a aussi beaucoup plus de militaires hostiles depuis un an »*, a-t-il récemment confié à plusieurs personnalités.

La *« fausse alerte »* de la Zarzuela, la semaine dernière, fait réfléchir les Espagnols, qui ont appris à cette occasion avec surprise que la résidence du roi, située dans un vaste parc à la limite sud-ouest de la capitale, était maintenant protégée par deux mille cinq cents soldats d'élite, équipés d'artillerie lourde. Ce n'est pas un quotidien à sensation mais le très conservateur *A.B.C.* qui a révélé que ces unités avaient été déployées d'urgence à la suite d'un coup de téléphone anonyme annonçant l'imminence d'un *« coup de main »*.

Le malaise de l'armée

La nouvelle junte des chefs d'état-major, mise en place le 15 janvier 1982 pour *« rénover »*, disait-on, le haut-commandement, est maintenant dirigée par le général Lacalle Leloup, ami de M. Calvo Sotelo et co-fondateur du mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva. Un homme énergique qui a déjà fait savoir que l'armée souhaitait davantage d'autonomie pour mettre elle-même *« de l'ordre dans ses rangs »*. Il a aussi mis en garde la presse qui se livre, dit-il, à de *« sales insinuations »*.

Malaise dans l'opinion, malaise aussi dans une armée dont la politisation s'est accentuée depuis février 1981. *« Les militaires sont exaspérés par les campagnes de presse »*, affirme le ministre de la défense. *« La hiérarchie militaire*, dit une personnalité catalane, *trouve qu'elle a déjà accepté beaucoup de choses : la légalisation du parti communiste, les attentats terroristes, de nombreux camarades assassinés. Et maintenant, on lui demande un nouvel effort... »*

Soixante-dix mille Espagnols, chargés de la défense nationale sont au premier plan d'une actualité qui ne leur convient guère. Le roi a mis les points sur les « i », la semaine dernière, à Cadix : *« Sans démocratie*, a-t-il dit, *la liberté est une chimère. »* Mais le courant passe moins depuis un an entre un monarque qui a fait obstacle au putsch du lieutenant-colonel Tejero et des centurions prompts à critiquer *« ce qui ne va pas dans l'Espagne nouvelle »*. On pensait, après la mort de Franco, que les réticences de l'armée s'effaceraient au fur et à mesure que les membres de la vieille garde se retireraient de la scène. Erreur : les plus virulents, les plus indignés sont les colonels, les commandants ou les capitaines nés après la guerre civile.

Dans les casernes — pas dans toutes — des portraits de Franco figurent à la meilleure place, avant celui du roi. Les cadets reçoivent, dans l'ensemble, un enseignement identique à celui de leurs aînés. De nombreux jeunes officiers, même s'ils n'approuvent pas le principe d'un coup d'Etat, « comprennent » les motifs des putschistes. Car ils font la même critique de la société démocratique, réprouvent la *« décadence des mœurs »*, le « libertinage » de la presse et rejettent une classe politique, tous partis confondus, qu'ils jugent *« parasitaire et corrompue »*.

Voici un colonel d'active qui nous reçoit simplement, mais avec une certaine circonspection, dans son appartement madrilène. Ni libéral ni de droite, *« Professionnel »*, dit-il. *« Les militaires vraiment démocrates*, affirme-t-il, *sont très minoritaires. Les optimistes vous diront : 10 %. Moi, je pense plutôt : 5 %. Ils sont d'ailleurs très discrets et surveillés. Les activistes d'extrême droite sont également minoritaires mais beaucoup plus présents et agissants. La grande masse, franquiste et honnête, n'entend pas se compromettre mais elle se rallierait sans doute à un coup qui réussirait. Voilà la vérité... »*

Le colonel estime que les militaires *« ont le sens du ridicule »* et que ces tentatives de putsch *« qui échouent les unes après les autres »* déconsidèrent les conspirateurs. Lui-même regrette que le *« sens de la cohésion nationale »* ait disparu en Espagne. *« C'est le système du chacun pour soi*, dit-il. *Si les socialistes réussissaient vraiment à moraliser la vie publique, beaucoup de militaires, j'en suis persuadé, seraient satisfaits. »*

Est-ce que l'adhésion à l'OTAN peut favoriser une « démocratisation » de l'armée ? Le colonel est catégorique : *« Sûrement pas. Ce sont les officiers les plus conservateurs qui seraient écartés des postes de prestige et leur rancune à l'égard du système en serait accrue. »* Il ajoute : *« Ce qui est dangereux, aujourd'hui, c'est que chacun sait qui est qui dans l'armée. Ce n'est plus une partie d'échecs qui pourrait se jouer à l'amiable... »*

MARCEL NIEDERGANG.

Prochain article :

UN PAYS COUPÉ EN DEUX !

Grèce

Le second tour des élections municipales

Les socialistes ont remporté un succès tactique ambigu

De notre correspondant

Athènes. — Le second tour des élections municipales, dimanche 24 octobre, n'a guère permis de lever les ambiguïtés du premier tour (*le Monde* du 19 octobre). Si le parti socialiste panhellénique (PASOK) a perdu la « bataille psychologique », il a remporté un succès tactique. Il se retrouve, en effet, en force dans les quatre cinquièmes des municipalités et pourra donc accentuer sa politique de décentralisation et de renforcement du pouvoir local. Mais ce parti ne peut plus se réclamer des 48 % des suffrages obtenus aux législatives de 1981 : pour l'instant, sa force est de l'ordre de 38 %.

Pour sa part, la Nouvelle Démocratie (opposition) a progressé de 4 à 5 % par rapport à 1981, mais elle a perdu la plus grande partie des municipalités qu'elle contrôlait. Elle a également perdu les batailles de prestige livrées à Athènes, au Pirée et à Thessalonique.

De son côté, bénéficiant du vote à 18 ans et de diverses conjonctures locales, le parti communiste a enregistré une progression d'environ 3 % par rapport à 1981. Ce parti se trouve également plus fort dans un plus grand nombre de municipalités. Il a en revanche perdu, au profit des socialistes alliés aux eurocommunistes du P.C. dit « de l'intérieur », un certain nombre de ses bastions dans la banlieue rouge d'Athènes-Le Pirée. Dans le contexte propre à ces élections municipales, on peut estimer que la force globale actuelle du mouvement communiste grec se situe autour de 22 % (parti communiste 17 %, parti « de l'intérieur » 4 %, divers marxistes-léninistes 1 %). Il reste à savoir si la progression du parti communiste n'est pas superficielle. Lors des élections municipales de 1978, ce parti avait dépassé 18 % à Athènes pour retomber à 14 % aux législatives de 1981.

Les élections municipales restent un phénomène politique et psychosociologique très particulier. Les problèmes purement locaux, la personnalité des édiles, les oppositions d'intérêts, la rivalité des associations locales, viennent en effet en corriger les données politiques.

MARC MARCEAU.



EUROPE

Yougoslavie

POUR TENTER UNE REMISE EN ORDRE DE L'ÉCONOMIE

Le pouvoir a lancé une grande campagne contre la corruption

Les héritiers de Tito tentent de remettre de l'ordre dans la situation économique du pays. Ils ont dévalué le dinar de 20 % le 22 octobre, rationné l'essence et les autres dépenses d'énergie et décrété diverses restrictions à l'utilisation des devises. Parallèlement, une campagne contre la corruption est en cours, et le président de la Cour constitutionnelle de Serbie a demandé une étude en vue d'une réforme du système politique pour le rendre plus efficace.

De notre correspondant

Belgrade. — « *Nous avons incarcéré ces derniers jours plusieurs hommes d'affaires connus pour détournement de deux millions de dollars* », a déclaré à la télévision M. Dolantz, ministre fédéral de l'intérieur. Il n'a pas révélé les noms de ces personnes, mais il a précisé que d'une façon générale les malversations avaient causé à l'économie depuis le début de l'année des dommages se montant à quatre milliards de dinars (570 millions de francs).

M. Dolantz s'est surtout indigné du comportement de certaines personnes dans les entreprises du commerce extérieur. Ces entreprises sont d'ailleurs considérées depuis longtemps comme des foyers de corruption, bien que les gens qui y sont employés soient parmi les mieux rémunérés ; leurs directeurs sont appelés les « *barons de la société socialistes* », et il a été établi que beaucoup d'entre eux disposaient d'importantes sommes en devises dans les banques étrangères. M. Dolantz a affirmé que le versement de provisions aux représentants des entreprises yougoslaves par les fournisseurs étrangers était devenu « *chose courante* ». Lorsque ces représentants sont invités à rentrer dans le pays, il leur arrive d'ouvrir des bureaux à l'étranger à leur nom et de continuer à faire des affaires avec leurs anciennes entreprises pour leur propre compte...

La lutte contre la corruption est l'un des principaux objectifs de l'État et du parti. la presse s'en fait largement l'écho. Des commissions d'enquête travaillent aussi bien dans les clubs sportifs, où des millions de dinars ont disparu sans laisser de trace, que dans les entreprises économiques, où le « contrôle ouvrier », institut autogestionnaire, s'est révélé inefficace.

On a eu ces jours-ci confirmation des rumeurs selon lesquelles l'un des dirigeants de la plus importante industrie nationale pétrochimique avait pris le large (il serait en Allemagne fédérale) après avoir détourné des « *sommes considérables* ». On a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les malversations d'un médecin réputé, spécialiste et patriote, et comme tel décoré, qui représentait l'Institut des assurances sociales dans un hôpital genevois. Il falsifiait les notes de frais, de malades yougoslaves soignés dans cet hôpital — qui se chiffraient par dizaines de milliers de francs suisses. Les assurances sociales réglaient ces notes par l'intermédiaire d'un fonctionnaire du consulat de Yougoslavie à Genève, son complice.

Une réforme du système politique

On a confirmé une affaire concernant une société d'édition qui, l'année dernière, avait fait grand bruit, mais que des forces occultes semblaient avoir réussi à étouffer. Sur une liste des gens qui touchaient des honoraires injustifiés se trouveraient des personnalités politiques. « *L'opinion publique,* a dit l'un des enquêteurs, *sera informée de tout, y compris des noms de ceux qui ont pris part aux malversations* ». A Zemun, l'un des faubourgs de la capitale, des dirigeants municipaux s'étaient aménagé de luxueux appartements dans un bâtiment qu'ils ont fait construire aux frais de la société. Ils ont dû les quitter sur-le-champ, et ils comparaîtront dans les plus brefs délais devant une commission spéciale qui a déjà limogé l'un des occupants de ces appartements, maire adjoint de Belgrade.

La presse signale quotidiennement de nombreux autres cas de corruption, de fraude ou de pots-de-vin, moins spectaculaires mais éloquents, tel celui d'une employée subalterne d'un service public à Uzitzé qui avait tenté de justifier les détournements dont elle s'était rendue coupable en disant : « *J'étais entourée de voleurs, alors je me suis mise à voler à mon tour...* »

La chasse à la corruption et à « *l'enrichissement injustifié* » n'est pas chose nouvelle en Yougoslavie. Plusieurs campagnes furent lancées du vivant de Tito, mais leur durée fut courte et les résultats médiocres. Cette fois, le régime assure qu'il s'agit d'une action à long terme et qu'il *est déterminé à* « *déraciner* » ce genre de « *manifestation négative* ». Les organes de justice ont été invités à sévir avec rigueur contre les coupables, quels qu'ils soient.

L'effort pour débarrasser l'économie des abus de tous ordres n'est pas la seule caractéristique de la politique intérieure actuelle. Les critiques entendues au douzième congrès de la Ligue des communistes fin juin et les récentes décisions du comité central (*le Monde* daté 16-17 septembre) destinées à mettre de l'ordre dans les activités sociales ont conduit, semble-t-il, M. Najdan Pachitch, président de la Cour constitutionnelle de Serbie, à demander la formation d'une commission de haut niveau pour étudier la réforme du fonctionnement du système politique. Dans ce document, qui suscite un vif intérêt et touche à un thème tabou, il expose les principales faiblesses de ce système en partant de l'« *évidence* » : l'évolution de la société suit un cours « *diamétralement opposé* » à celui qui est souhaité. La politique, l'économie et l'idéologie, explique-t-il, subissent un processus de « *désintégration* ». Les interventions administratives se multiplient, ce qui crée le danger de rétablissement du monopole de l'Etat, qui n'est pas conforme à l'autogestion.

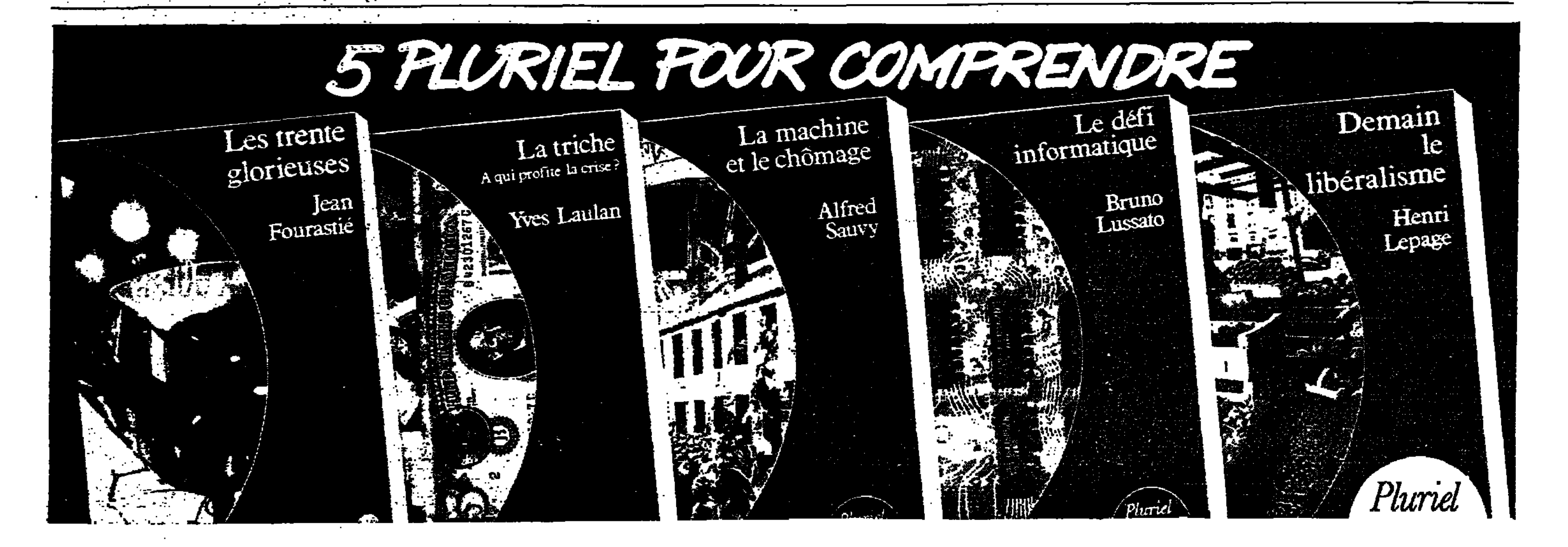
Avant toute décision, il faut des concertations longues et compliquées. Elles exigent souvent des arbitrages politiques et aboutissent quelquefois à la paralysie politique. Le principe de consensus prévu par la Constitution de 1974 dans les rapports entre les républiques fédérées a été étendu sans justification à tous les niveaux. Tous et en toute circonstance ont pratiquement le droit de veto. Il s'ensuit d'innombrables conflits qui menacent de « *destruction* » le système judiciaire appelé à se prononcer sur des millions de dossiers. A voir ce qui se passe, on dirait que la Yougoslavie est « *le pays qui a le plus grand nombre de conflits dans le monde* ». Dans une « *jungle* » de lois, le travailleur se sent « *perdu et impuissant* ». Pour comprendre, il est contraint de faire appel à l'aide des « spécialistes » qui accroissent l'appareil administratif. La commission proposée par M. Pachitch est indispensable « *si la Ligue des communistes désire exercer une influence déterminante sur l'évolution de la société* ».

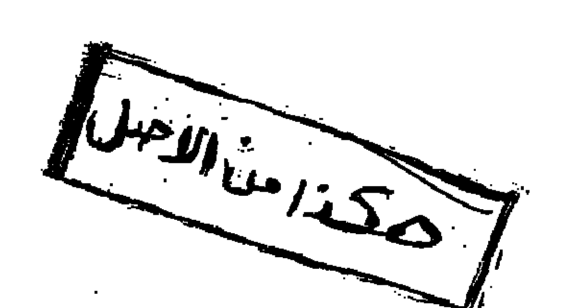
Revendiquée surtout par des intellectuels, la réforme du système politique fut toujours rejetée par les successeurs de Tito, qui voulaient préserver l'héritage. Il est impossible de savoir quelle sera leur réaction à la proposition de M. Pachitch, qui est également membre du comité central. Certains hommes politiques admettent que les arguments qu'il avance en faveur de la réforme « *méritent réflexion* ».

PAUL YANKOVITCH.



Vous trouverez les autoradios et haut-parleurs Blaupunkt partout où vous verrez cet emblème.





PROCHE-ORIENT

Israël

Le gouvernement entame le processus de mise en liquidation d'El Al

De notre correspondant

Jérusalem. — La compagnie El Al sera-t-elle finalement démantelée? La question reste posée. Car, si le processus de mise en liquidation est entamé, rien n'est encore définitif. En fait, au terme d'une journée riche en rebondissements, le conflit qui paralyse depuis six semaines la compagnie nationale israélienne apparaît de plus en plus comme un véritable imbroglio. Pourtant le gouvernement israélien était en principe appelé dimanche à trancher sur le sort d'El Al. Et de l'avis général, la recommandation du conseil d'administration de mettre en liquidation la compagnie devait être approuvée.

Or le cabinet de M. Begin a effectivement apporté son approbation mais pas de manière irrévocable. Parallèlement, il s'est ménagé une porte de sortie en acceptant encore l'ouverture de négociations avec les comités d'entreprise d'El Al sur la base du plan d'assainissement élaboré par la direction. Concrètement, cela signifie qu'un sursis de trois semaines — jusqu'à la réunion des actionnaires d'El Al — est accordé pour essayer de parvenir à élaborer une nouvelle convention collective qui permettrait de sauver El Al.

Déjà tout au long de la journée de dimanche, on a assisté à un véritable chassé-croisé entre le gouvernement, la Histadrout (la centrale syndicale) et les comités d'entreprise d'El Al. Le personnel s'est longtemps montré réticent à accepter une clause de ce plan : celle qui donne les pleins pouvoirs à la direction en matière d'embauche et de licenciement. Mais les comités d'entreprise ont fini par céder presque sur toute la ligne.

Dans cette affaire, le gouvernement de M. Begin a sans doute cherché non seulement à *« assainir »* El Al mais aussi à affaiblir la Histadrout.

Véritable bastion travailliste avec un million et demi d'adhérents, la centrale syndicale est, selon les propos prêtés au ministre des finances, M. Yoram Aridor, un *« tigre en papier »* qu'il faut *réduire à ses véritables dimensions »*. La crise d'El Al offrait à M. Aridor une occasion exceptionnelle. Car, pour la Histadrout, le personnel d'El Al ne constitue certainement pas un bon *« cheval de bataille »*. Il est parmi les mieux payés en Israël et s'est depuis des années discrédité aux yeux de l'opinion publique en déclenchant toute une série de grèves sauvages.

Il y a dix jours, la Histadrout a d'ailleurs eu toutes les peines à convaincre les syndicats d'autres entreprises à participer à une grève de solidarité de vingt-quatre heures avec le personnel d'El Al. Et la centrale syndicale a effectivement montré sa faiblesse en acceptant les conditions draconiennes du plan d'assainissement de la direction d'El Al. Pourtant, si le gouvernement de M. Begin s'est montré lui aussi prêt à composer, c'est qu'il redoutait sans doute une détérioration du climat social qui permettrait à la Histadrout de prendre la contre-offensive sur un autre terrain : celui de la hausse des prix. Le taux d'inflation en Israël risque en effet cette année encore d'être supérieur à 130 %. — *(Intérim.)*

Egypte

Le scandale Esmat El Sadate a déjà rejailli sur la personne du président défunt

Correspondance

Le Caire. — La décision du procureur général socialiste, M. Abdel Kader Ahmed Ali, de priver M. Esmat El Sadate, frère cadet du président assassiné, *« de la libre disposition de ses biens »* (*le Monde* du 22 octobre) a provoqué une très forte émotion en Egypte. Bien que cette affaire ne doive pas passer avant la première quinzaine de décembre devant le tribunal des valeurs, dont relève le procureur général socialiste, les *« révélations »* sur les *« activités illégales »* de M. Sadate s'accumulent dans la presse. Ainsi, il lui aurait fallu moins de dix ans pour se retrouver à la tête d'une fortune évaluée à 50 millions de dollars. Cet époux de quatre femmes, ce père de quinze enfants, possède, en effet, des biens immobiliers dans toute l'Egypte (villas, fermes, etc.) et une compagnie de transport.

Ce nouveau scandale a déjà rejailli sur la personne du président défunt, le président du tribunal des valeurs, M. Ahmed Ragai Dabbous, ayant déclaré qu'il était *« impossible d'innocenter le président de la République d'un point de vue légal dans le cadre d'une affaire de corruption touchant l'un de ses proches »*. L'idée selon laquelle l'ancien raïs avait pris certaines mesures contre son frère pour éviter d'être accusé de négligence est *« inacceptable légalement »*, a ajouté M. Dabbous.

Ce nouveau scandale, après celui de Rachad Osman, l'ex-député d'Alexandrie devenu précisément l'ennemi irréductible de Esmat El Sadate, a provoqué déjà une polémique dans la presse. Rappelant le comportement de Billy Carter, qui n'a jamais empêché les Américains de garder leur confiance à l'ancien président des Etats-Unis, l'hebdomadaire *Al Siyassi* (gouvernemental) estime qu'il ne faut pas donner une importance excessive à cette affaire, tout en sachant que certains vont l'utiliser comme prétexte pour attaquer Sadate et son régime.

Les plus inconditionnels des partisans de Sadate cachent mal leur embarras. M. Ibrahim Seeda, rédacteur en chef d'*Akhar El Yom*, par exemple, se demande dans quelle mesure le président était vraiment au courant et rappelle tous les efforts qu'il avait faits pour briser les activités de son frère. D'autres, comme la directrice d'un quotidien francophone, estiment scandaleux qu'on puisse salir la mémoire du *« héros de la paix »* sous prétexte qu'un de ses parents se serait mal conduit.

Cependant, pour Ahmed Bahaeddine, l'un des plus célèbres éditorialistes égyptiens, la décision du procureur général socialiste grandit le régime du président Moubarak et prouve *a posteriori*, que la justice ne pouvait pas œuvrer auparavant en toute liberté. Restent à savoir quelles seront les conséquences, pour l'image d'Anouar El Sadate, de la décision finale du « tribunal des valeurs ». Sa création, en avril 1980, avait suscité un tollé dans l'opposition et chez les libéraux qui, comme le raïs assassiné, ne se seraient probablement jamais doutés que le jeune Sadate en deviendrait un jour la vedette.

MOUNA EL BONNA.

Liban

Le président Gemayel va se rendre en Arabie Saoudite, en Syrie et en Jordanie

De notre correspondant

Beyrouth. — Après sa tournée dans les trois pays dont les troupes constituent la force multinationale — Etats-Unis, France, Italie — et au Vatican, le président libanais, M. Amine Gemayel, va entreprendre incessamment, sans doute début novembre, un voyage dans le monde arabe qui le mènera essentiellement en Arabie Saoudite, en Syrie et en Jordanie. Ce faisant, M. Gemayel souligne que, ayant inauguré son mandat sous le signe d'une étroite coopération avec l'Occident, il entend ne pas délier le Liban de ses attaches arabes.

Le choix des trois pays est caractéristique d'un souci d'équilibre et d'efficacité : l'Arabie Saoudite détient non seulement la clé des coffres des pays du Golfe mais exerce une influence politique déterminante dans la région ; la Syrie est encore plus que présente au Liban, avec trente mille soldats dans une bonne moitié du pays, auxquels sont mêlés les combattants palestiniens demeurés ou revenus dans la Bekaa et au nord ; la Jordanie, enfin, paraît de nouveau au centre du règlement du problème palestinien, qui intéresse tant le Liban, par le rôle qui lui est assigné, aussi bien dans le cadre du plan Fahd que dans le cadre du plan Reagan.

L'émissaire du président américain, M. Draper, est arrivé dimanche à Beyrouth, avec pour mission d'obtenir un retrait « provisoire » des Israéliens, de Khaldé à Damour, soit une dizaine de kilomètres vers le sud, et des Syriens, du mont Liban à la Bekaa, soit une dizaine de kilomètres vers l'est. Il est question que le retrait syrien, en tout cas, intervienne avant le 22 novembre, jour de la fête nationale libanaise.

Au fur et à mesure de l'extension du territoire revenu sous la souveraineté de l'Etat libanais, la force multinationale serait étoffée. On parle de 15 000 hommes — elle en compte 4 500 actuellement — et de contingents anglo-saxons (anglais, australiens et canadiens) et danois ou grecs.

Les milices phalangistes, au cours d'une cérémonie en mémoire de leur chef assassiné, Bechir Gemayel, ont fait savoir dimanche qu'elles ne désarmeront pas tant que subsistera au Liban *« un occupant ou un terroriste »*, confirmant publiquement ce que l'on savait déjà, à savoir qu'elles coopéreront à la restauration de l'autorité de l'Etat à Beyrouth, où elles ont fortement allégé leur présence militaire sans cependant la supprimer, mais qu'elles ne remettront éventuellement toutes leurs armes qu'après le départ complet des Syriens et surtout des Palestiniens.

LUCIEN GEORGE.

A L'ISSUE DE SES ENTRETIENS DE WASHINGTON

Le roi Hassan II estime que les conditions d'une reconnaissance d'Israël ne sont pas encore remplies

Washington *(A.F.P.)*. — Le roi Hassan II du Maroc a confirmé samedi 23 octobre l'impression d'optimisme qui s'était dégagée la veille à l'issue de la visite à la Maison Blanche de l'importante délégation de la Ligue arabe comprenant les ministres des affaires étrangères de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie, de la Syrie et de la Tunisie, ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi (*le Monde* daté 24-25 octobre).

« Le courant a passé. Le message a été bien reçu de part et d'autre. Nous repartons plein d'espoir », a notamment déclaré le souverain marocain au cours d'une conférence de presse donnée dans un grand hôtel de Washington.

« Les Etats-Unis nous ont donné l'impression de vouloir, avec sincérité, entamer le plus tôt possible le processus de paix », a-t-il affirmé, ajoutant : *« Nous aussi, nous voulons vivre en paix, et avec un Israël reconnu, sinon nous ne serions pas là. Mais, pour cela, il faut que certaines conditions soient remplies. Il y a une prise de conscience dans la région du Proche-Orient. L'ennemi à surmonter est la méfiance. »*

Le roi Hassan II a levé toute équivoque sur la mission de la Ligue arabe à Washington. *« Notre travail est d'essayer de jeter un maximum de ponts entre la récente initiative du président Reagan et les résolutions adoptées au récent sommet arabe de Fès »*, a-t-il souligné, précisant qu'Israël devait revenir à ses frontières d'avant la guerre de 1967. Evoquant l'entrée de la Jordanie dans le processus de paix, le roi Hassan II a qualifié d'*« absolument nécessaires »* les pourparlers entre le souverain hachémite et l'O.L.P. Un haut fonctionnaire américain a d'ailleurs indiqué que l'O.L.P. pourrait faire une déclaration importante dans les semaines à venir à ce sujet. Les Etats-Unis espèrent, en effet, que l'O.L.P. donnera mandat au roi Hussein pour la représenter dans des pourparlers directs avec Israël.

Interrogé sur le cadre dans lequel devraient se dérouler de futures négociations au Proche-Orient, le roi Hassan II a affirmé : *« Plus le cadre sera restreint, plus il sera efficace. »* Convaincu de l'échec de toute négociation qui se déroulerait dans le cadre des Nations unies, le roi Hassan II a ajouté : *« Le mieux serait des négociations bilatérales. »*

LE RETOUR DE M. ARAFAT A TUNIS

L'O.L.P. envisage de réunir un congrès populaire palestinien

De notre correspondant

Tunis. — Après s'être entretenu samedi 23 octobre à Tunis avec les membres du comité ministériel constitué par les pays non alignés pour suivre les développements de l'affaire palestinienne, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a annoncé qu'une délégation du mouvement se rendra prochainement à Beyrouth pour *« s'informer directement des crimes de guerre perpétrés contre les Palestiniens et les patriotes libanais »*.

Le président de l'O.L.P. a dit encore que le comité lui avait réaffirmé *« le soutien déterminé »* des pays non alignés à la lutte du peuple palestinien, à son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant sur le sol national. Les contacts entre l'O.L.P. et le mouvement des non-alignés vont se poursuivre dans les semaines et les mois à venir à différents niveaux afin de mettre au point une action politique, diplomatique et d'information destinée à soutenir la cause palestinienne.

M. Arafat —, qui rentrait d'une tournée d'une semaine dans les pays du Golfe, a d'autre part annoncé que la direction de l'O.L.P. envisageait de réunir un congrès populaire palestinien qui se tiendrait juste avant la session du Conseil national (Parlement) prévue pour le mois prochain en un lieu qui n'a pas encore été fixé. Ce congrès, destiné à faire le point de la situation, réunirait douze cents à treize cents personnes dont un grand nombre vivant dans les territoires occupés. *« Nous espérons*, a-t-il dit, *que les autorités israéliennes ne s'opposeront pas à la sortie des Palestiniens de territoires occupés comme elles l'avaient fait en 1971, empêchant ainsi la tenue d'un congrès identique »*. — M. D.

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT DE LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran refuse de négocier avec l'Irak « mis à genoux »

Le président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a rejeté de façon catégorique, dimanche 24 octobre, les nouvelles propositions du comité islamique des bons offices dans le conflit irano-irakien, qui s'était rendu la veille à Bagdad et à Téhéran. L'Irak, en revanche, a donné son accord de principe. Le comité, présidé par le président Sekou Touré de Guinée, groupe les chefs d'Etat, ou leurs représentants, du Bangladesh, de Gambie, de Malaisie, du Pakistan, du Sénégal et de la Turquie, ainsi que le président du comité exécutif de l'O.L.P. et le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique.

La délégation, que dirigeait M. Moustapha Niasse, ministre des affaires étrangères du Sénégal, s'est rendue samedi à Bagdad et à Téhéran. Elle a proposé, pour favoriser la fin du conflit qui est entré dans sa troisième année, la création d'une caisse financée par les pays membres de l'Organisation en vue de payer des dommages de guerre à l'Iran. Téhéran réclame, entre autres, une somme de 100 millions de dollars.

« Nous avons toujours dit que le cessez-le-feu ne sera accepté que lorsque toutes nos conditions seront satisfaites », a déclaré le chef de l'Etat iranien, qui a ajouté : *« Maintenant que l'Irak est mis à genoux par nos forces, nous n'allons pas lui laisser le temps de courir après des organisations internationales pour qu'elles viennent satisfaire nos conditions. »*

« Pour nous, a-t-il poursuivi, *tout est clair, c'est l'Irak l'agresseur. Pourquoi former un comité chargé d'identifier le responsable du conflit ? »*. Le Comité islamique avait, en effet, tenu compte des observations du président Saddam Hussein selon lequel Bagdad a attaqué en septembre 1980 pour se défendre contre les provocations de Téhéran.

« Cette guerre prendra fin quand les troupes irakiennes libéreront les 750 kilomètres carrés de notre sol toujours occupés, et une de nos villes, Nafte-Chahr (à l'ouest de l'Iran), *quand l'Irak paiera les indemnités et quand l'agresseur, c'est-à-dire Saddam* (Hussein) *sera jugé. Nous déterminerons la façon dont il doit être châtié, nous déterminerons la façon dont les indemnités doivent être payées. De toute façon, ces trois conditions doivent être satisfaites. »*

En conclusion, le président iranien a précisé : *« La fin de cette guerre évolue de telle façon que l'Irak ne tiendra pas... Les tentatives des diverses missions de paix* (1) *sont destinées à maintenir le régime irakien. »*

A la suite de ce camouflet, le journal saoudien *Okaz* écrit que le président Sekou Touré, qu'il cite, *« estime que les efforts de la mission de paix sont inutiles dans les circonstances actuelles et qu'elle renonce donc à les poursuivre »*. Toutefois, le Comité, de retour à Djeddah, a publié un communiqué faisant état de *« progrès »* et assurant qu'il poursuivra sa mission. — *(A.F.P., Reuter).*

(1) L'O.N.U. et l'Algérie ont également mis sur pied des missions de bons offices.

● *Un commandant de bord de la compagnie Iran Air*, M. Freydoun Aryan, fondateur de l'Association iranienne des pilotes de lignes, a demandé l'asile politique aux autorités de Suisse, où il s'est rendu après un vol Paris-Amsterdam. M. Freydoun Aryan, qui s'est présenté comme un sympathisant des Moudjahidin du peuple, est le deuxième pilote d'Iran Air à avoir pris une telle décision, un pilote de la même compagnie ayant demandé l'asile politique à l'Autriche (*le Monde* du 19 octobre). Qualifiant le régime politique iranien d'*« inhumain »*, il a précisé que le nombre des intellectuels et des techniciens qui quittent l'Iran ne cesse d'augmenter, notamment depuis l'exécution de l'ancien ministre des affaires étrangères, Sadegh Gotbzadeh. — *(Corresp.)*

● *L'Irak et la Chine populaire ont signé* un protocole de coopération économique et technique. Les Chinois ont exprimé le désir de contribuer aux projets de développement irakiens et d'entraîner des cadres techniques dans les centres de formation en Chine, a annoncé, dimanche 24 octobre, l'agence de presse irakienne. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Seychelles

PRETORIA DÉMENT ÊTRE IMPLIQUÉ DANS UN COMPLOT

« Ceux qui complotent pour terroriser la population et décourager les touristes, source essentielle de revenus aux Seychelles, doivent cesser leurs activités », a dit, vendredi 22 octobre, M. France-Albert René, chef de l'État seychellois. Ce dernier lançait ainsi une nouvelle mise en garde aux opposants accusés de déstabiliser le régime.

A Londres, le *Sunday Times* affirme qu'un complot organisé par des exilés seychellois, financés par les Sud-Africains, et visant à déstabiliser le gouvernement de Victoria, avait été découvert en Grande-Bretagne. Selon l'hebdomadaire, les conjurés prévoyaient une campagne d'actes terroristes, puis le débarquement aux Seychelles de trois cents mercenaires recrutés en Afrique du Sud.

A Pretoria, M. F.W. de Klerk, ministre sud-africain de l'intérieur, a déclaré au sujet de cette affaire : *« Si nous recevions des informations fiables sur un tel état de fait, nous ouvririons immédiatement une enquête, et s'il apparaissait que des étrangers étaient engagés dans de telles activités sur le territoire sud-africain, ils feraient certainement l'objet d'une procédure d'expulsion. »* — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Le président en campagne électorale

Quand il descendra du ciel...

Omaha (Nebraska). – Pour impressionner ses concitoyens, un président des Etats-Unis doit suivre une vieille recette : allier le maximum de solennité avec la familiarité la plus sympathique. Etre, en somme, très haut placé et parfaitement terre-à-terre.

Que fait donc M. Reagan, entouré de ses nombreux collaborateurs, escorté de tous ses « gorilles », lorsqu'il vole vers Omaha à bord d'Air Force One ? Il attend les résultats de la finale de base-ball à Saint-Louis. Sitôt le résultat communiqué par radio, il décroche son téléphone pour appeler successivement les deux entraîneurs, félicitant l'un, consolant l'autre. *« Thank you very much, Mister President. »* Et tous les téléscripteurs d'Amérique se mettent à crépiter.

Le téléphone est important, mais tout dépend d'où l'on appelle. Ce matin, avant de quitter la Maison Blanche, le président a pris soin de téléphoner à deux enfants de Jacksonville (Illinois), première étape de son voyage électoral dans le Middle West. *« J'ai voulu appeler du bureau ovale,* expliquera-t-il en arrivant à une assemblée de cultivateurs, *parce que je savais qu'ici on ne m'en laisserait pas le temps... »* Vifs applaudissements.

Les bottes dans la boue, le regard scrutant les nuages, deux mille personnes (moins de monde que prévu) attendaient depuis plus d'une heure que le président veuille bien descendre du ciel. Un petit vent glacé balayait la plaine et faisait trembler les casquettes multicolores. Finalement, après un ballet d'hélicoptères, la voiture blindée noire s'est engagée dans la petite route cabossée, au milieu d'innombrables lumières clignotantes. L'orchestre de Country Music a fait hurler ses guitares et ses violons.

M. Reagan est accompagné des candidats locaux du parti républicain. La mise en scène a été spécialement étudiée pour la télévision : près d'une moissonneuse (verte), un camion (rouge) semble déverser sur l'estrade un blé merveilleusement doré... Appareil photographique en bandoulière, le candidat à la Chambre des représentants n'arrêtera pas de mitrailler le président et ses chers électeurs pendant toute la cérémonie.

Le jeu de la vérité

M. Reagan apporte un petit cadeau : l'annonce de nouveaux crédits à l'exportation pour l'agriculture. *« Vous devez combattre le mauvais temps,* explique-t-il à ses interlocuteurs. *Vous devez combattre les insectes et toutes sortes de désastres naturels. Vous ne devriez pas avoir besoin de combattre votre gouvernement. »*

De notre envoyé spécial

Une grande aquarelle encadrée surgit au milieu de l'assistance. Avec quelque peine, le président se reconnaît dans ce visage rose, bouffi, caché par un chapeau de cow-boy. *« Qui donc a peint ce beau tableau ?* demande-t-il. *Voyons voir. »* L'œuvre est passée de bras en bras, au-dessus des têtes. Une jeune artiste rougit de plaisir.

Il y aura ensuite la scène de la casquette (dont M. Reagan va se coiffer) et celle du tracteur (qu'il va conduire, tandis que la limousine noire le suit au pas). Les lumières clignotent déjà de nouveau, l'hélicoptère présidentiel balaie l'air de ses deux hélices. Tout est calculé à la minute près dans ce voyage d'un jour et demi, grâce à une formidable – et très coûteuse – organisation.

Le soir, à Peoria, la mise en scène est complètement différente. Cinq mille personnes se pressent dans une salle de béton, luxueusement habillée de tricolore. *« J'ai payé 15 dollars pour entrer,* proteste une électrice républicaine. *Je réclame une place assise. »* (Car on est au spectacle. La lumière va s'éteindre, comme au cinéma.)

Le chanteur Pat Boone – ami du président et du candidat local – est accueilli sur scène par une sono assourdissante. Costume blanc à paillettes, denture éclatante, plein de santé (*« Je ne bois que du lait »*), il n'est pas de la même paroisse que Bob Dylan et Joan Baez. Il chante le plaisir de vivre et la bonne conscience. *« Ce soir, je sens de la victoire dans l'air. Pas vous ? »* : hurlements d'approbation.

Football et déficit budgétaire

Pour chauffer la salle, l'orchestre accélère le rythme. Debout, cinq mille personnes agitent en cadence de petits drapeaux américains. *« Quand le président entrera, je veux que le plafond tremble »,* crie l'animateur, qui organise une répétition : *« Rea-gan ! Rea-gan ! »* Le plafond tremblera. Il donnera même l'impression de s'effondrer lorsque des milliers de ballons, rouges, blancs et bleus, tomberont sur la tête du public qui les crèvera à coups de pied en signe d'allégresse.

M. Reagan réchauffe lui-même l'assistance en lançant un jeu de la vérité. *« Je vais vous lire un certain nombre d'affirmations. Si c'est vrai, vous dites vrai. Si c'est faux, vous dites faux. Première question : nous avons diminué l'inflation de moitié et allons la maintenir à ce niveau.* – *Vrai !* crie l'assistance. – *Deuxième question : nous avons réduit les taux d'intérêt et allons les réduire encore. »* Toujours vrai. *« Attention, une question difficile : nous avons diminué à la fois les impôts et les dépenses publiques. »* Mais oui, c'est vrai. *« Bon,* dit le président. *Vous avez un A+. Vous recevrez votre diplôme le 2 novembre, après les élections. »*

Le lendemain, à Omaha, on refait le jeu de la vérité. Et, comme à Peoria, le président commence son discours par une remarque sur le football américain. Rien de tel pour dérider les électeurs et permettre de bons enchaînements.

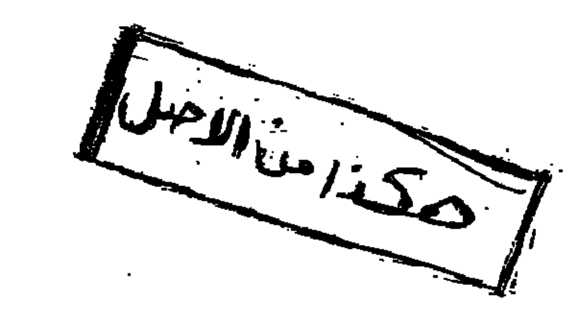
« Il y a une grande différence, explique-t-il, *entre Washington et le Nebraska. A Washington, trop de congressistes refusent d'inscrire l'équilibre budgétaire dans la Constitution pour pouvoir se permettre de gros déficits* (big red-ink deficits). *Ici, au Nebraska, l'équilibre budgétaire est un article de foi, et votre seul* big red *est une équipe de football... »* La salle explose de joie. Les majorettes lancent un ban, en faisant des mouvements de gymnastique. Ce public « western », armé de pop-corn, attend maintenant qu'on lui vante le chemin de fer (Omaha est le siège de l'Union Pacific). Il ne sera pas déçu...

Tous les discours électoraux de M. Reagan n'ont, en fait, qu'un seul thème : l'économie. Avec parfois des remarques audacieuses : *« Nos adversaires disent que l'économie est sur les genoux. Même si c'était vrai, ce serait mieux qu'avant, lorsqu'elle était couchée sur le dos. »*

Les *speech-writers* du président ont pour consigne d'introduire dans chaque discours un bon mot qu'on transformera au besoin en parabole. Aujourd'hui, en pleine démonstration sur l'emploi, M. Reagan lance : *« Vous connaissez l'histoire du type qui dit à son ami : « Désolé d'apprendre que ta femme est partie avec le jardinier. » Et le type lui répond : « Ce n'est pas grave, je comptais le licencier en tout cas. » Eh bien ! quand une telle logique s'applique à l'économie, on arrive au désordre dans lequel nous ont mis vingt années de gouvernement irresponsable. »*

Malgré ces discours sur mesure, ces mises en scène minutieusement étudiées, le président reste un bon acteur, capable de réagir à l'imprévu. Quand, tout à l'heure, en pleine allocution, une petite explosion fera se retourner l'assistance et que les « gorilles » se dresseront sur leurs pattes, M. Reagan (qui fut blessé dans un attentat en mars 1981) lancera aussitôt dans le micro : *« Manqué ! »* En un instant, le public reprendra son souffle et son sourire. Ce sont des petits détails de ce genre qui font saisir la popularité persistante du président parmi les républicains. *« Ronnie, nous t'aimons ! »,* proclamaient des banderoles dans l'arène d'Omaha.

ROBERT SOLÉ.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

DANS SES « MÉMOIRES »

M. Jimmy Carter raconte son calvaire iranien

Washington. — *« Ce fut la période la plus difficile de ma vie »*, écrit M. Jimmy Carter à propos de la détention des otages américains à Téhéran. Nul n'en doutera après avoir lu les mémoires de l'ex-président dont *Time* publie cette semaine de nouveaux extraits (*le Monde* du 7 octobre). Intitulé *Keeping Faith* (*Gardant confiance*), l'ouvrage doit paraître aux Etats-Unis le 2 novembre prochain, jour des élections.

Le chapitre sur l'Iran s'ouvre par les larmes versées sur la pelouse de la Maison Blanche, le 15 novembre 1977, par M. Carter et le chah, parce que la police essayait de disperser des manifestants et qu'un vent malencontreux avait entraîné les gaz lacrymogènes jusqu'à la tribune officielle. *« C'était un présage »*, constate le prédécesseur de M. Reagan.

A l'époque, il n'ignorait pas que *« deux mille cinq cents prisonniers politiques se trouvaient dans les geôles de Téhéran »*. Son hôte ne contestait que le chiffre, précisant : *« Moins de deux mille cinq cents. »* M. Carter lui dit entre quatre yeux : *« Vous avez entendu parler de mes déclarations en faveur des droits de l'homme... La réputation de l'Iran est en jeu. Est-ce que quelque chose peut être fait ? »* Réponse de Reza Pahlevi : *« Non, il n'y a rien à faire. Je dois appliquer les lois iraniennes qui ont pour but de combattre le communisme... »* Et, apparemment, on en resta là.

Des télégrammes parfois insultants

Dix mois plus tard, la loi martiale est proclamée à Téhéran. Mais ni Carter ni aucun de ses conseillers ne pensent qu'il faut abandonner le chah. A leurs yeux, il est le meilleur garant de la stabilité iranienne. *« Nous savions peu de chose sur les forces qui luttaient contre lui*, avoue l'ancien président, *mais leurs déclarations anti-américaines étaient suffisantes pour renforcer notre détermination à soutenir le chah. »*

Il sera soutenu pendant des mois encore, malgré la volte-face de l'ambassadeur américain à Téhéran,

De notre correspondant

M. William Sullivan, qui a brusquement d é c o u v e r t l'existence de l'imam Khomeiny. Le diplomate bombarde la Maison Blanche de télégrammes insistants, parfois insultants, avant de donner sa démission. *« Il avait apparemment perdu le contrôle de lui-même »*, écrit M. Carter.

Une bombe atomique sur Téhéran ?

Le 4 novembre 1979, des manifestants envahissent l'ambassade américaine et font prisonniers les personnes présentes, *« malgré les assurances que nous avaient données des o f f i c i e l s iraniens »*. Commence alors le long calvaire de M. Carter. Du matin au soir, et même en pleine nuit, il s'interroge sur ce qu'il *« pourrait faire pour obtenir leur libération sans sacrifier notre honneur et notre sécurité »*. Et de préciser : *« J'écoutais toute proposition, fût-elle absurde, depuis la remise du chah* (aux autorités iraniennes) *pour un procès, jusqu'à lancer une bombe atomique sur Téhéran. »*

Les Etats-Unis réussissent à faire sortir d'Iran six de leurs diplomates qui n'avaient pas été pris au piège avec l'aide de l'ambassade canadienne. Il faut envoyer sur place des agents secrets, munis de déguisements et de faux papiers. L'un d'eux, raconte M. Carter, se fait passer pour un citoyen allemand. Il est arrêté à la douane iranienne parce que ses prénoms sont séparés — à l'américaine — par une initiale. L'agent secret se tire d'affaire en déclarant : *« Mes parents m'avaient appelé Hitler. Après la guerre, on m'a autorisé à dissimuler ce nom. »*

L'ex-président raconte en détail l'opération de sauvetage manquée dans le désert iranien. On n'y apprend pas grand-chose de nouveau. C'est surtout l'auteur qui apparaît à travers ces pages douloureuses : un homme déchiré, angoissé par la mort de quelques soldats, craignant la peine de leurs familles, mais prenant sur lui toute la responsabilité de l'échec.

La guerre des nerfs recommence. M. Carter sait qu'il joue sa présidence dans cette affaire. Mais il n'y a pas, chez lui, que le tacticien. Les cinquante-deux otages finissent par l'obséder personnellement : *« Je connaissais leurs noms et leurs carrières. J'avais lu leurs lettres de prison... »*

La négociation aboutit le 20 janvier 1980, alors que M. Reagan s'apprête à entrer en fonctions. Cette dernière nuit, M. Carter la passe dans le bureau ovale. *« Ce furent les moments les plus dramatiques de ma présidence »*, écrit-il. L'homme le plus puissant du monde et tous ses collaborateurs retiennent leur souffle devant un téléscripteur, dans l'attente d'un message ultime de la banque Marzaki de Téhéran. La machine déverse des mots incohérents. De deux choses l'une : ou le télexiste iranien ne sait pas taper, ou quelqu'un se moque d'eux.

Des vivas éclatent dans le bureau ovale

A 5 heures du matin, après mille péripéties, l'accord semble être conclu. Les services de renseignements américains font savoir au président que la tour de contrôle de Téhéran a donné l'ordre au premier avion des otages de se mettre en piste. Des vivas éclatent dans le bureau ovale. Mais, au milieu de la matinée, l'avion n'aura toujours pas décollé.

Mme Rosalynn Carter fait irruption dans la pièce à 10 h 45 : *« Jimmy, les Reagan seront là dans quinze minutes. Tu devrais t'habiller... »* L'esprit ailleurs, le président assiste à la cérémonie d'investiture de son successeur. *« C'était comme dans un rêve »*, écrit-il. La réalité, il l'avait laissée dans le bureau ovale.

Quand le p r e m i e r avion des otages décollera enfin de Téhéran, M. Carter aura quitté la présidence depuis t r e n t e - t r o i s minutes. *« J'étais submergé de joie*, raconte-t-il. *Pour la liberté des otages, pas pour la mienne. »* Qui contestera une telle affirmation ?

ROBERT SOLÉ.

Cuba

ARMANDO VALLADARÈS A PARIS

« Il aurait suffi que je dise oui... »

Après vingt-deux ans de prison, le poète cubain Armando Valladares peut enfin dire publiquement sa vérité. Et ce qu'il déclare ruine tous les arguments présentés contre lui à La Havane ou ailleurs.

Simulateur, p a r c e qu'après s'être dit paralysé, il marche aujourd'hui ? Ancien policier de Batista manipulé par la C.I.A. ? Faux poète et faux catholique ? Ces accusations lancées par le régime castriste tombent à plat, au fur et à mesure qu'il répond aux questions inlassables des journalistes.

Deux jours après être arrivé à Orly, trois jours après être sorti de la *« solitaire »* où ses geôliers, depuis un an, s'employaient, littéralement, à le remettre sur pied, le voici dans un salon bourgeois du dix-septième arrondissement de Paris, interrogé sur ses vingt-deux ans de calvaire. Il ne dit rien, ou presque, de ce qu'il a enduré. Pudeur. Impossibilité de résumer, en quelques phrases, ce qu'a été la moitié de sa vie, entre les *cachots* et les bagnes. Mais au détour de la conversation, il a une explication, pourtant, pour l'hostilité implacable dont il a été victime : il n'a jamais dit *« oui »*.

« En 1974, affirme-t-il, *il aurait suffi que je dise oui, et j'aurais été libéré. »*

Oui à la *« réhabilitation »* que lui proposaient ses geôliers, ce qui signifiait admettre que toutes ses critiques antérieures — contre le castrisme, contre le communisme — étaient une *« erreur »*. Mais c'est un mot qu'il n'a *jamais* prononcé. Il savait en effet que c'est avec des acquiescements de ce genre que *« les communistes brisent la structure interne de ceux qui leur résistent »*.

Comment devient-on *« prisonnier de Castro »*, victime d'une révolution qui, au départ, se voulait libertaire ? Pendant plusieurs heures, le dimanche 24 octobre, M. Valladares a donné *« sa »* réponse. Parfois, un sourire éclairait son visage glabre, austère et amaigri. Il avait encore du mal à *reconnaître* tous ses amis, et l'un *des tout premiers* d'entre eux, l'écrivain Fernando Arrabal, qui s'est beaucoup *démené* pour lui et chez qui il *habite*.

Dès l'âge de dix-sept ans, M. Valladares avait une conception *« idéaliste, chrétienne de l'existence »*, c'est-à-dire, précise-t-il, *« antimarxiste »*. Sous la dictature de Batista, il travaillait dans un département du ministère de la *défense*, où il vérifiait les connaissance scolaires des candidats à la police, une *« tâche administrative »*, indique-t-il. La preuve : la commission d'épuration mise en place par le régime révolutionnaire n'a rien relevé contre lui. Il est même devenu, à vingt-trois ans, un fonctionnaire de la révolution, en occupant l'un des six principaux postes du ministère des communications.

Trente minutes d'interrogation

Mais le voici qui proteste contre la mainmise du parti communiste, lequel met partout ses hommes en place, notamment au ministère. Il est arrêté le 28 décembre 1960. On ne trouve, à son domicile, *« ni armes, ni explosifs, ni propagande adverse »*. Il subit seulement *« deux interrogatoires de quinze minutes »*. L'officier qui l'interroge reconnaît qu'il ne possède aucune preuve, mais *« se dit convaincu »* d'avoir en face de lui un *« ennemi de la révolution »*. Au cours d'un procès expéditif, il est condamné à trente ans de prison — peine dont on lui expliquera, plus tard, la sévérité, en disant que la révolution devait montrer, à ses débuts, toute sa rigueur.

En vingt-deux ans, il change sept fois d'établissement pénitentiaire. C'est un procédé des communistes, explique-t-il, que ces continuels transferts, pour empêcher les prisonniers de s'organiser, et les *« déstabiliser émotionnellement »*. Il n'est pas le seul à être devenu poète en prison. Il cite le nom de certains de ses camarades, toujours enfermés. Voici un an et demi, précise-t-il, il y avait encore deux cent quarante prisonniers politiques à Boniato, près de Santiago, environ quatre-vingt-dix au Combinat de l'Est, près de La Havane, et *« quelques groupes éparpillés un peu partout »*. Très peu, parmi eux, ont été jugés pour des faits remontant à l'époque de Batista. La plupart ont été condamnés comme *« contre-révolutionnaires »*, leur crime allant du simple délit d'opinion à l'activisme armé.

Polynévrite de la faim

Mais il s'agit là des prisonniers *« historiques »*, incarcérés depuis quinze ou vingt ans. *« Chaque jour, il entre dans les prisons cubaines, pour des raisons politiques, six ou sept personnes en moyenne, qui sont condamnées ensuite comme délinquants de droit commun »*. Cette affirmation est faite par un socialiste espagnol, M. Ramon Ramundo, qui a connu M. Valladares en 1981, dans une prison où il a passé huit mois, sous l'accusation — *« formulée sans preuves »*, dit-il, d'être un *« espion »*.

En 1974, M. Valladares et quelques dizaines de ses compagnons — tous ceux qui disent *« non »* — sont privés, pendant soixante-six jours, de nourriture. Il ne s'agit pas d'une *« grève de la faim »*, comme l'affirment les officiels cubains, m a i s d'une mesure de représailles. Quand il sort de l'épreuve, il ne peut plus marcher. Même ses geôliers, qui *font* de lui un *« simulateur »*, reconnaissent qu'il a souffert alors d'une *« polynévrite par carence »*. Quatre ans plus tard, il est soigné, *sérieusement*, dans un hôpital de La Havane. *Mais* comme son premier recueil de vers paraît alors à l'étranger, le le traitement est interrompu.

Il ne reprendra qu'en août 1980, lorsqu'une campagne internationale se développe en sa faveur. Trois cellules sont aménagées pour sa rééducation motrice. Les médecins lui donnent des appareils orthopédiques. Il reçoit une meilleure alimentation. En six mois, il réapprend à marcher. Mais il est isolé de ses compagnons, privé de courrier et de visites. Quant aux livres, ils lui ont été confisqués depuis longtemps.

« Et pourtant, je me sentais libre, dit-il. *La liberté est une attitude intérieure. »*

Il a écrit trois recueils de poèmes. Du premier, il avait fait vingt-cinq copies pour avoir des chances d'en passer une à l'extérieur (1). Mais il ne p e n s e plus écrire. Il n'a pas l'intention, non plus, de militer contre le régime castriste. Il souhaite seulement vivre cette vie qui lui a été refusée si longtemps en compagnie de la jeune *femme*, Marta, qu'il a connue en 1969, en prison, et qu'il n'a vue qu'une dizaine de fois avant sa libération. A son arrivée à Orly, M. Régis Debray lui a dit : *« Tu es dans un pays libre. Tu peux dire et écrire ce que tu veux. »*

Voilà ce qu'il a commencé à faire.

CHARLES VANHECKE.

(1) Un recueil de ses poèmes et de ses lettres, traduit et présenté par Pierre Golendorf, avec une préface de Leonid Pliouchtch, a paru chez Grasset, sous le titre : *Prisonnier de Castro*.



ASIE

Chine

La première visite officielle du colonel Kadhafi illustre l'évolution spectaculaire de Tripoli et de Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Le colonel Kadhafi est arrivé, ce lundi 25 o c t o b r e, à *Pékin pour une première visite officielle* en Chine. Ce voyage marque une évolution spectaculaire tant dans les relations entre les deux *pays* que dans leurs stratégies diplomatiques respectives. Les rapports entre Pékin et Tripoli, en effet, n'ont pas été caractérisés *ces dernières années, c*'est le moins qu'on puisse dire, *par une grande* cordialité. Après une reconnaissance tardive, en 1978, de la République populaire — M. Jalloud, numéro deux *libyen, s'était rendu* en Chine à cette occasion, — *le régime du* colonel Kadhafi avait annoncé, en janvier 1980, le gel de ses relations commerciales avec Pékin. Cette me*sure avait été prise en réaction à la décision du gouvernement* chinois de livrer du matériel militaire, en *particulier* des avions de combat, à *l'Egypte* d'Anouar El Sadate. Depuis lors, les échanges entre les deux pays ont stagné, Pékin jugeant en outre fort mal les liens de plus en plus étroits tissés par la Libye avec Moscou.

Vu sous l'angle chinois, le rapprochement entre Pékin et *Tripoli* paraît inspiré principalement par deux motifs. Il s'inscrit, en premier lieu, dans une stratégie consistant à *renforcer* les liens avec tous les pays *du* Proche-Orient, *dans* le but d'entamer l'influence dominante qu'exercent dans la région les *deux* superpuissances. C'est pour cette *raison* même que la Chine a jugé favorablement le rôle joué *par* la France *dans* la crise libanaise. Cette politique s'est accentuée depuis le début de l'année.

A la fin du mois de mars dernier, *une* délégation de la Fédération chinoise des *syndicats* se rendait à Tripoli pour assister à une conférence internationale de solidarité avec les peuples de Palestine, de *Namibie, d'Afrique* du Sud et de Libye. Recevant les représentants de Pékin, le colonel Kadhafi déclarait que *« la Libye attachait une grande importance à la Chine »*. Plus significative encore fut la visite faite au mois de mai — donc immédiatement après la restitution du Sinaï à l'Egypte par Israël, — *dans* plusieurs capitales arabes, dont Damas et Tripoli, de M. He Ying, ancien vice-ministre des affaires *étrangères et l'un des meilleurs* experts chinois du Proche-Orient. Une délégation économique chinoise devait renouer, en juin, les contacts sur le plan commercial. Enfin, en août, Pékin réservait un accueil chaleureux à l'un des principaux dirigeants *libyens*, M. Azouz Altalhi.

Par *ailleurs*, la cordialité désormais manifestée par la Chine envers la Libye doit être rapprochée du *changement* d'attitude observé par Pékin envers d'autres pays du tiers-monde jusque-là considérés comme trop liés à Moscou, tels que l'Angola, le *Yémen du* Sud ou l'Ethiopie. *Il s'agit pour* la Chine de *rompre* avec une attitude dogmatique qui lui avait coûté, ces dernières années, une certaine perte d'influence dans le tiers-monde en la faisant apparaître comme trop systématiquement associée aux Etats-Unis dans des positions antisoviétiques.

Il reste que, sur le fond du problème du Proche-Orient, Pékin et Tripoli sont loin de partager les mêmes conceptions. Après avoir approuvé, l'an dernier, le plan de paix saoudien, qui *contenait une reconnaissance implicite de l'Etat d'Israël*, la Chine a salué les résultats du récent sommet de Fès, d'où la Libye était absente.

Le *Quotidien du peuple* a qualifié *le projet adopté lors de cette réunion* de *« première formule constructive et plutôt réaliste mise en avant par les pays arabes pour un règlement au Proche-Orient depuis la guerre avec Israël en 1948 »*.

Alors que, d'autre part, le colonel Khadafi fait bande à part, les dirigeants chinois ne cessent d'encourager les pays arabes à réaliser leur unité. *Pour Pékin, les divisions entre* ces derniers comptent *au moins* autant que la politique d'Israël dans le retard apporté à la solution des problèmes de cette région. Tout en *soutenant vigoureusement*, tant sur le plan politique que matériel, la lutte du peuple palestinien, comme la visite à Pékin il y a un an de M. Arafat *l'avait encore montré*, Pékin *se sent m a l g r é tout proche de* l'Egypte, dont elle avait approuvé les efforts de paix du temps de Sadate, *en qui les dirigeants chinois voyaient un allié contre l'Union soviétique. Une* visite de M. Moubarak serait envisagée dans les mois prochains. C'est sans doute ce même *souci de faire place à Moscou* et d'aider à une meilleure cohésion du monde arabe, tout en se démarquant davantage des Etats-Unis, qui anime *aujourd'hui la direction chinoise* en recevant le colonel Kadhafi.

MANUEL LUCBERT.

LE STATUT DES GRANDES VILLES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réduction des pouvoirs du conseil d'arrondissement

Mieux vaut parler d'un « faisceau de présomptions », d'une « hypothèse »... D'ailleurs, M. Chirac, maire de Paris, venant au secours de M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, cela paraît, *a priori*, inconcevable. Et puis, comment imaginer qu'entre le président du R.P.R. et le maire de Marseille puisse effectivement exister une sorte de solidarité due à leur qualité commune de premier magistrat de deux des trois plus grandes villes de France ; alors même que, politiquement, tout les sépare... Cette hypothèse est vraiment abracadabrante ! Tant pis. Exposons-là :

Donc, ministre de l'intérieur et maire de Marseille. Le premier est le « père » de la loi de décentralisation du 2 mars 1982, celui des deux projets sur l'organisation administrative et le régime électoral de Paris, Lyon et Marseille. L'un des points essentiels de la réforme que l'Assemblée nationale a adoptée, samedi 23 octobre, est la création du conseil d'arrondissement. Le but recherché : la décentralisation et la démocratisation de la gestion des affaires de la cité. Les maires, *a fortiori* celui de Marseille, peuvent, légèrement peut-être, éprouver une certaine inquiétude devant cette nouveauté. Qui sait si le conseil d'arrondissement ne va pas se livrer à une sorte de surenchère, exiger des subventions supplémentaires, bref rogner les pouvoirs du maire ? Les intérêts communs de MM. Chirac et Defferre ? Il fallait, pour les mettre en lumière, un intermédiaire. Peut-être malgré lui, M. Noir (R.P.R.) a rempli ce rôle.

Vendredi 22 octobre, le député du Rhône a proposé au ministre de l'intérieur d'installer un « garde-fou » pour interdire aux conseils d'arrondissement d'obliger l'exécutif communal à inscrire une dépense supplémentaire. Le maire de Marseille a sauté sur l'occasion. Excellente idée, je vais déposer un amendement ! L'article ayant été supprimé vendredi — en raison de la supériorité numérique des députés de l'opposition sur ceux de la majorité, samedi — à la faveur d'une seconde délibération, l'affaire était conclue : un amendement du gouvernement déclare irrecevables toute proposition du conseil d'arrondissement « ayant pour objet ou pour effet d'augmenter les dépenses de la commune ».

Décidemment, M. Noir avait de bonnes idées : sur sa proposition, un autre article du projet — l'article 9 — avait été réservé. La rédaction définitive — comme par hasard — comporte une précision : « L'avis du conseil d'arrondissement ne peut avoir pour effet de majorer le montant global des crédits consacrés par le budget communal aux associations ». On le voit, la boucle est bouclée, les pouvoirs du conseil d'arrondissement sont verrouillés. Cette instance n'aura plus qu'un strict pouvoir de gestion des équipements ou services qui lui sont confiées, elle disposera d'une dotation de fonctionnement, mais en aucun cas, elle ne pourra émettre des propositions entraînant des charges nouvelles. Les maires de Paris, Lyon et Marseille peuvent être tranquilles...

Ce qui est surtout intéressant dans cette affaire, c'est que ces différentes modifications ont été effectuées dans l'indifférence la plus totale. Les députés socialistes parisiens n'ont, apparemment, rien vu. Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que ces changements au texte initial du gouvernement ne leur apportent pas d'armes supplémentaires pour mettre en cause la gestion du maire de Paris. M. Defferre a œuvré pour la tranquillité communale, dira-t-on. Sans doute, sans doute...

LAURENT ZECCHINI.

Samedi matin 23 octobre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, de Marseille, de Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale (voir notamment *le Monde* des 7 et 8 octobre).

A l'article 42 (règles applicables à Paris en matière d'aide sociale), l'Assemblée examine un amendement de M. Rouquette (P.S., Paris), qui a pour objet de préciser que le maire d'arrondissement qui préside à Paris le comité de gestion de chaque section d'arrondissement du bureau d'aide sociale est chargé, à ce titre, de notifier aux intéressés les décisions prévues en matière d'admission à l'aide sociale légale.

Commentant cet amendement, M. Toubon (R.P.R., Paris) déclare : *« C'est ce que MM. Sarre, Quilès, Jospin et les autres réclament à cor et à cri depuis des années et dont la presse s'est faite l'écho, la possibilité pour eux de notifier les décisions prises sur les sujets qui intéressent personnellement leurs électeurs. »* Il ajoute : *« C'est pour donner force de loi à ces dispositions que l'on va désorganiser la vie de trois millions et demi de Français ! »*

M. Estier (P.S., Paris) explique quelle est la procédure actuelle pour obtenir le bénéfice de l'aide sociale. *« Nous transmettons un dossier,* indique-t-il, *et, lorsque l'aide sociale est accordée, c'est, très rapidement, M. Jacques Chirac lui-même qui en avertit l'intéressé. Et celui-ci s'imagine devoir son admission au maire de Paris. Quant au député de l'opposition qui a fait les démarches, il n'est averti que deux ou trois mois plus tard... sauf si elles ont abouti à un refus, qu'on lui laisse alors le soin de communiquer au demandeur ! »*

Élu lui aussi à Paris, M. Marette (R.P.R.) indique qu'il n'est jamais informé du résultat d'une demande, sauf, précise-t-il, *« lorsque l'intéressé me remercie ! »*. L'amendement de M. Rouquette est ensuite adopté.

M. Tiberi (R.P.R., Paris) déclare que, *« pour des raisons historiques, certaines attributions qui relèvent manifestement du maire* (de Paris) *appartiennent au préfet de police »* : l'hygiène et, d'autre part, la circulation, les transports (stationnement, sens uniques, etc.). Il estime qu'il serait plus *« rationnel »* que ces pouvoirs soient donnés au maire.

La veille, M. Defferre avait indiqué qu'il n'était pas hostile à cette proposition en ce qui concerne l'hygiène, mais que, pour la circulation, le préfet de police doit garder des pouvoirs qui lui sont indispensables pour veiller au bon ordre des réceptions des chefs d'Etat étrangers.

M. Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, déclare que, pour les pouvoirs en matière d'hygiène, une concertation interministérielle est nécessaire. Présentant deux amendements de son groupe destinés à donner ces pouvoirs — hygiène et circulation — au maire de Paris, M. Toubon souligne qu'il n'y a pas de raison que le projet de police conserve des pouvoirs qui concernent une commune (Paris) comparable aux autres. Sinon, explique-t-il, *« il y aurait à Paris deux maires : l'un élu, l'autre nommé »*. *« Qui plus est,* ajoute-t-il, *le maire nommé aura plus de pouvoirs que l'autre, puisqu'il pourra convoquer et réunir le conseil d'arrondissement — dont le rôle en matière d'hygiène et de circulation n'est, du reste, pas précisé. »*

« La démonstration de M. Toubon, reconnaît M. Lemoine, *ne manque pas de rigueur. »* Un accord intervient ensuite pour que cette question soit réglée d'ici à la deuxième lecture du projet. Les deux amendements du groupe R.P.R. sont donc retirés.

A l'article 41 (précédemment réservé), les députés adoptent un amendement du gouvernement précisant que la dissolution du Conseil de Paris entraîne de plein droit la dissolution des conseils d'arrondissement. Un dispositif identique est adopté pour Lyon et Marseille.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que les conseils d'arrondissement peuvent être réunis à la demande du maire de la commune et que le maire ou son représentant est entendu à sa demande par les conseils.

La répartition des sièges dans les conseils de communautés urbaines

L'Assemblée examine ensuite un amendement du gouvernement, qui, sans modifier le texte initial de l'article 45 en ce qui concerne l'augmentation du nombre des délégués siégeant dans les conseils de communautés urbaines, prévoit qu'en cas d'échec de *« la recherche d'un accord amiable entre les conseils municipaux »* pour la répartition — proportionnelle — des sièges au conseil de communauté, le nombre des délégués sera le suivant : 1) dans les villes de deux cent mille habitants au plus : 50 délégués lorsqu'il y a 50 communes au plus ; 70 délégués lorsqu'il y a plus de 50 communes ; 2) dans les villes de plus de deux cent mille habitants : 80 délégués pour 50 communes au plus ; 100 délégués pour plus de 50 communes.

M. Noir (R.P.R., Rhône) dénonce l'objet de cet amendement qui, faute d'accord amiable, aura pour effet, selon lui, de réduire l'effectif du conseil de la communauté urbaine de Lyon de 140 (ce que prévoit l'article 45) à 100 délégués (conséquence de l'amendement du gouvernement). Sur ce total, proteste-t-il, la ville de Lyon n'aura plus que 21 délégués, alors que la ville-centre apporte 60 % des ressources de la communauté. M. Noir dénonce une *« opération politique »* destinée, selon lui, à aménager la loi électorale (votée en juillet par l'Assemblée) afin, en réduisant l'influence de la ville-centre de Lyon, de permettre à la gauche d'obtenir la majorité. M. Queyranne (P.S., Rhône) estime, de son côté, que Lyon n'apporte qu'un peu plus de 45 % des recettes. En outre, souligne-t-il, la ville s'attribue la part principale des investissements.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du groupe socialiste tendant à renforcer la majorité qualifiée devant décider de la répartition des sièges au sein de la communauté : celle-ci est fixée *« aux deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus des trois quarts de la population totale de celles-ci, ou des trois quarts des conseils municipaux intéressés représentant plus des deux tiers de la population totale, cette majorité devant nécessairement comprendre les conseils municipaux des communes dont la population totale est supérieure au quart de la population totale concernée »*. Commentaire de M. Noir : *« En augmentant la majorité qualifiée, on accroît les possibilités de blocage de la communauté urbaine par un petit nombre de communes. »*

L'Assemblée adopte ensuite — à l'article 47 (procédures subsidiaires de répartition des sièges) — un amendement du rapporteur tendant à préciser la procédure de répartition des sièges entre les communes. Ainsi, la représentation proportionnelle s'appliquera, non pas à la population totale de chaque commune, mais à sa population résiduelle, une fois déduit le nombre d'habitants (le quotient) qui, en tout état de cause, ouvre à la commune droit à un siège.

L'article 51 est supprimé, à la suite d'un amendement du groupe socialiste. Cet article, vivement critiqué par les représentants — lyonnais — de l'opposition, prévoyait que l'adoption du budget communautaire nécessitait l'approbation des deux tiers des délégués.

A l'article 59 (communes associées), l'Assemblée adopte un amendement du groupe socialiste qui tend à créer dans les communes issues d'une fusion et comportant la création d'une ou plusieurs communes associées un conseil consultatif composé d'élus du suffrage universel, à savoir, d'une part, de conseillers municipaux et, d'autre part, d'élus de la commune associée. (Il s'agit de transposer le dispositif prévu pour Paris, Marseille et Lyon, en tenant compte du fait que ces communes ne comportent pas de secteurs électoraux).

M. Toubon souligne à ce sujet : *« L'amendement va directement contre les intentions du gouvernement qui, par la voix de M. Defferre, a annoncé qu'il préparait un projet de statut pour les villes de plus de cent mille habitants ! »*

L'Assemblée adopte ensuite l'article 9, précédemment réservé, qui est ainsi rédigé : *« Le conseil municipal consulte (...) le conseil d'arrondissement sur le montant des subventions que le conseil municipal se propose d'attribuer aux associations dont l'activité s'exerce dans le seul arrondissement, ou au profit des seuls habitants de l'arrondissement, quel que soit le siège de ces associations. L'avis du conseil d'arrondissement ne peut avoir pour effet de majorer le montant global des crédits consacrés par le budget communal aux associations visées ci-dessus. A défaut d'avis émis dans les délais fixés, le conseil municipal délibère. »*

A la faveur d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, l'Assemblée adopte l'article 7, qui définit la procédure selon laquelle le conseil d'arrondissement peut demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal de toute proposition de délibération relative aux affaires de l'arrondissement.

Cet article stipule notamment : *« Est irrecevable toute demande d'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de délibération portant sur une affaire intéressant l'ensemble du territoire communal ou n'intéressant que des parties de ce territoire, extérieures à l'arrondissement ou ayant pour objet ou pour effet d'augmenter les dépenses de la commune. Il en est de même de toute proposition de délibération portant sur une affaire ayant fait l'objet d'une délibération du conseil municipal au cours des vingt-quatre mois précédant la demande* (1). »

Dans les explications de vote, M. Hamel (U.D.F., Rhône) déclare notamment : *« Le projet comporte des risques graves : risque de conflits entre le maire de la commune et celui de l'arrondissement, risque d'atteinte à l'unité de la gestion, risque de paralysie de l'action municipale ; quant à l'alourdissement de la pression fiscale, à l'iniquité du découpage électoral, à la manipulation du suffrage universel, ce ne sont plus des riques : ce sont des certitudes. »*

L'ensemble du projet est adopté par 322 voix contre 161 sur 483 votants et 483 suffrages exprimés.

L. Z.

(1) Cet amendement est important dans la mesure où il prévoit qu'une proposition de délibération est irrecevable dès lors qu'elle a *« pour objet ou pour effet d'augmenter les dépenses de la commune »*. Cette précision résulte d'une proposition de M. Noir (R.P.R.) qui, vendredi 22 octobre, s'adressant à M. Defferre, avait indiqué : *« Seriez-vous prêt à accepter qu'on installe un garde-fou, du même type que l'article 40* [de la Constitution] *et qu'on interdise aux conseils d'arrondissement d'obliger l'exécutif communal à inscrire une dépense supplémentaire ? »*

M. Defferre avait déclaré qu'il jugeait *« bonne »* cette proposition, ajoutant : *« Pour répondre à votre vœu, je vais déposer un amendement. »* Pour ce faire, l'article 7 avait été réservé jusqu'au lendemain.

L'article 40 de la Constitution dispose : *« Les propositions ou amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique. »*

● *M. François Mitterrand* s'est rendu dimanche 24 octobre après-midi en visite privée aux salines royales d'Arc-et-Senans (Doubs), près de Besançon.

Le président de la République est arrivé en hélicoptère. Après avoir visité les salines, ainsi que l'exposition sur l'espace qui y est actuellement présentée, M. Mitterrand a repris la route de Paris, une demi-heure plus tard.

RÉUNI EN COMITÉ NATIONAL

Le M.D.S. de M. Max Lejeune devient le parti social-démocrate

Le mouvement démocrate socialiste, que préside M. Max Lejeune, sénateur (Gauche dém.), maire d'Abbeville, a réuni, samedi 23 octobre à Meudon (Hauts-de-Seine), son comité national. Les quelque cent cinquante délégués présents ont décidé, par un vote à l'unanimité moins huit voix, de rayer le mot « socialiste » de leur sigle et de s'appeler désormais : parti social démocrate (P.S.D.).

Créé en 1973, par des socialistes hostiles au programme commun et à *« l'alliance exclusive »* du parti socialiste avec le parti communiste, le M.D.S. est devenu en 1978 l'une des composantes de l'U.D.F., représentée à part égale au bureau politique par MM. Max Lejeune et Georges Donnez, président délégué du M.D.S. Ce dernier a expliqué : *« Nous sommes des socialistes humanistes qui constatons que le mot socialiste est galvaudé et sera bientôt rejeté dans l'esprit du peuple. Nous ne voulons pas supporter les conséquences dommageables du pouvoir actuel, dont nous savions dès avant le 10 mai qu'il ne pouvait que conduire à l'échec... C'est la raison pour laquelle nous devenons le parti social démocrate. »*

M. Donnez a dénoncé *« après dix-huit mois de pouvoir socialo-communiste »*, la *« déliquescence économique et sociale du pays »*. *« Nous avions la grippe, aujourd'hui, nous sommes devenus hémiplégiques... »* Il s'est d'autre part demandé *« comment on pouvait à la fois blâmer le gouvernement militaro-communiste de Jaruzelski et gouverner en France avec les plus fidèles valets de l'impérialisme soviétique »*.

Il a précisé les grandes orientations de son parti : *« Nous sommes sans ambiguïté dans l'opposition, mais parce que nous sommes des réformateurs sociaux-démocrates, il ne saurait être question pour nous d'être des revanchards qui espèrent demain mettre à mal tout ce qui a été entrepris par le pouvoir actuel. Nous n'entendons pas revenir sur la cinquième semaine de congés payés, l'amélioration des retraites vieillesse ou sur certaines nationalisations. Nous voulons être les porteurs d'alternative et d'espérance, être ouverts à tous les Français déçus par le pouvoir actuel qui ne voudront pas abandonner leurs idéaux qui sont aussi les nôtres. »*

Il a poursuivi : *« J'entends bien que bon nombre de responsables politiques se présentent aujourd'hui comme sociaux-démocrates. Mais pour nous, il ne peut y avoir d'ambiguïté dans les termes : la sociale-démocratie doit être la fille de la démocratie socialiste et la petite fille de l'humanisme socialiste (...) Nous souhaitons le regroupement de tous les réformateurs dignes de ce nom. Ne nous trompons pas de combat. Sur l'échiquier national il existe trois grands courants : celui du marxisme-léninisme et des crypto-communistes, celui de la social-démocratie et enfin le courant libéral. Ces deux dernières sensibilités ne doivent pas être opposées mais complémentaires... C'est dans cet esprit que nous devons continuer à participer aux travaux de l'U.D.F. »*

Le M.D.S. a présenté sa contribution au congrès de l'U.D.F. sous la forme d'un très court projet de manifeste municipal. Il a plaidé pour la *« loyauté des partenaires de l'opposition »* dans les négociations qui s'engagent pour les élections municipales. Le M.D.S. regrette qu'à Mulhouse (Haut-Rhin) le maire (M.D.S.) sortant, M. Klifa, se voit opposer un candidat investi par l'union départementale de l'U.D.F. et que, à La Ciotat, M. Bonan, adjoint au maire — récemment exclu du P.S. et adhérent du M.D.S. — qui se présente à la tête d'une liste comportant des centristes et des radicaux soit en présence d'une liste R.P.R.-P.R.

Le parti socialiste démocrate, dont une délégation conduite par son sécrétaire général, M. Cance, assistait aux travaux du comité national du M.D.S., pourrait s'unir à ce qui est devenu samedi le P.S.D.

C. F.-M.

L'effectif du Conseil de Paris est porté à 163 membres

L'Assemblée examine ensuite le projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille. Ce texte a pour objet de fixer les modalités d'élection des conseils municipaux et des conseils d'arrondissement.

Les effectifs des conseils municipaux sont sensiblement accrus : de 109 à 159 pour Paris, de 61 à 73 pour Lyon, de 63 à 101 pour Marseille. Cette augmentation globale entraîne, en conséquence, des modifications, secteur par secteur, du nombre des sièges. Le projet crée, à Paris, autant de secteurs électoraux que d'arrondissements, alors que, dans le système antérieur, les quatre premiers arrondissements, faiblement peuplés, étaient regroupés deux par deux.

A Marseille, il est procédé à plusieurs regroupements. Les arrondissements lyonnais correspondront à une circonscription électorale. Chaque secteur électoral correspond au ressort territorial d'un conseil d'arrondissement. Les électeurs choisiront sur les mêmes listes les conseillers municipaux et les conseillers d'arrondissement.

M. Gantier (U.D.F., Paris) déclare : *« Agissant comme membre du gouvernement, le maire d'une grande ville française a procédé à un découpage à sa convenance, et ce dans le prolongement d'une loi électorale qui permet toutes les magouilles entre le premier tour, où les élections se déroulent au scrutin majoritaire, et le second, où elles ont lieu à la proportionnelle. Afin de parachever les choses, les socialistes ont fait adopter, pour Paris, la proportionnelle au plus fort reste, qui les avantage plus que la plus forte moyenne. Quant à Marseille, le système y est ubuesque : dans les secteurs favorables à l'opposition nationale, on a retenu un nombre de sièges impair et un nombre pair dans les secteurs favorables à la gauche. »*

A l'article 3 (qui concerne notamment les inéligibilités), M. Marette (R.P.R., Paris) souligne : *« Les officiers municipaux de l'ancien statut seront inéligibles non seulement au Conseil de Paris — ce qui est déjà le cas, — mais aussi aux conseils d'arrondissement. Par cette disposition de vengeance, vous allez faire d'une catégorie d'hommes et de femmes, de militants politiques qui se consacrent au bien public depuis de longues années, une catégorie de réprouvés ! »*

« Vous avez confirmé cette évidence, insiste M. Charzat (P.S., Paris), *que les officiers municipaux sont des militants du R.P.R... »*

M. Billon (P.S., Paris) présente (à l'article 5) un amendement tendant à élever de 159 à 163 le nombre des membres du Conseil de Paris. Celui-ci, indique-t-il, *« permet à la fois d'approcher de très près une répartition rigoureusement proportionnelle et d'assurer une représentation décente aux arrondissements les moins peuplés. »* Il précise ensuite : *« Nous avons procédé en deux temps. Tout d'abord, nous avons attribué un minimum de 3 sièges à chaque arrondissement, soit 60 sièges en tout. Puis, chaque conseiller représentant 13 271 habitants, nous avons réparti les 103 sièges restants entre les arrondissements dont la population dépasse trois fois ce total — soit 39 813 habitants, — proportionnellement au nombre d'habitants de chacun, diminué de 39 813. »* [Voir notre tableau.] Après que M. Toubon eut souligné que ce système n'est pas la proportionnelle intégrale, l'amendement est adopté.

Evoquant la situation de Marseille, M. Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône) parle de *« découpage corrigé des variations saisonnières électorales... »* Il ajoute : *« Prenez garde : d'exagération en exagération, le jour où nous reviendrons au pouvoir dans ce pays, nous aurons le droit de tout faire ! »* La majorité proteste alors vivement contre ces derniers propos.

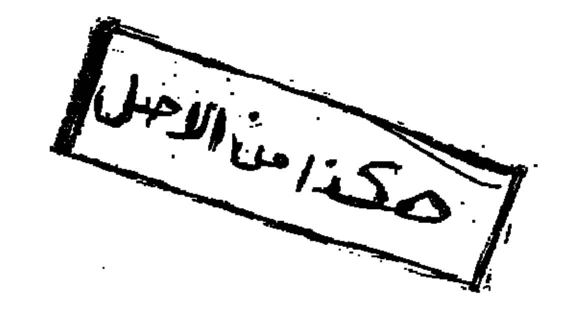
L'Assemblée adopte ensuite un amendement du groupe socialiste à propos des inégibilités, qui est ainsi rédigé : *« Les officiers municipaux sont inéligibles au Conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement de Paris pour une durée d'un an après la cessation de leurs fonctions. »*

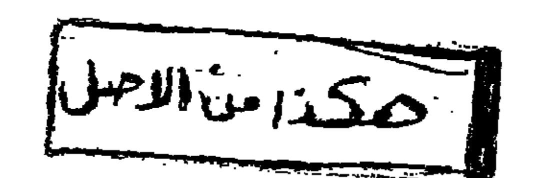
L'ensemble du projet de loi est adopté par 327 voix contre 161 sur 488 votants et 488 suffrages exprimés.

Le tableau des secteurs

Voici le tableau des secteurs pour l'élection des membres du Conseil de Paris tel qu'il résulte de l'adoption d'un amendement du groupe socialiste :

Désignation des secteurs	Arrondissement constituant les secteurs	Nombre de sièges
1er secteur	1er	3
2e secteur	2e	3
3e secteur	3e	3
4e secteur	4e	3
5e secteur	5e	4
6e secteur	6e	3
7e secteur	7e	5
8e secteur	8e	3
9e secteur	9e	4
10e secteur	10e	6
11e secteur	11e	11
12e secteur	12e	10
13e secteur	13e	13
14e secteur	14e	10
15e secteur	15e	17
16e secteur	16e	13
17e secteur	17e	13
18e secteur	18e	14
19e secteur	19e	12
20e secteur	20e	13
	TOTAL	163





POLITIQUE

DANS LA PERSPECTIVE DU CONGRÈS DE PONTOISE

Une stratégie pour l'U.D.F.

par J.-P. SOISSON (*)

SONDAGE après sondage, élection partielle après élection locale, *le diagnostic se précise :* le pouvoir ne se désagrège pas encore, mais, déjà, il s'effrite.

Longtemps *abusée*, l'opinion commence à se méfier d'instinct de tout ce qu'on lui dit. Sentant que le *terrain se dérobe*, le *gouvernement* s'agite ; il multiplie les erreurs ; il alterne marches et contre-marches, hésitations et remises en cause. Il *ressemble à un homme pris dans* des sables mouvants que chaque geste pour se dégager enfoncerait davantage.

Dans ces conditions, nombreux sont, dans l'opposition, ceux qui *croient* venu le temps à *nouveau* d'espérer.

Ont-ils raison ? Seule, une ana*lyse sans complaisance des forces* et des faiblesses du pouvoir et, en négatif, de celles de l'opposition peut *permettre* de l'établir.

Mon sentiment est que cette analyse doit être conduite sur le plan *sociologique avant d'être traduite en* termes politiques et qu'elle doit porter sur les *mouvements* de l'opinion depuis 1978.

Pourquoi cette date ? Parce que le succès que remporta alors l'*ancienne majorité apparaît* riche d'enseignements pour *aujourd'hui*. La victoire y fut acquise au « centre gauche », en donnant à ce terme *un sens sensiblement* différent de *celui qu'il a pu revêtir depuis* la Troisième République. Au début de celle-ci, Gambetta décrivait l'avènement de « couches nouvelles », *« petits propriétaires, petits industriels, petits boutiquiers »*, qui constituaient l'assise du nouveau ré*gime. Aujourd'hui*, le centre gauche politique repose *aussi sur l'apparition* de couches nouvelles, mais celles-ci, cadres moyens et supé*rieurs, universitaires et chercheurs*, créateurs et hommes de communication, sont d'abord l'émanation d'une économie où le tertiaire pré*domine, tout comme les couches* nouvelles du dix-neuvième siècle étaient nées de la révolution indus*trielle et marchande*.

Une mutation en trois temps

Le centre gauche, par son attitude et son mode de vie, imprime sans cesse davantage sa marque *culturelle* autant qu'économique à *notre société. C'est de lui que* procède l'émergence du « groupe central » mis en évidence par Valéry *Giscard d'Estaing dans Démocratie française*. Dans toutes les nations occidentales, c'est lui qui, désor*mais, représente* la marge décisive chaque fois que deux *blocs* s'affrontent.

En 1978, il préféra l'U.D.F. nais*sante au parti socialiste*. J'écrivais alors dans *le Monde* que l'U.D.F. avait *« gagné au centre, au centre gauche et parmi les jeunes électeurs les quelques centaines de milliers de voix qui s'apprêtaient à se porter sur le parti socialiste et qui ont fait la différence* (1) ».

L'attitude *du* centre gauche *explique aussi* le processus de changement politique de 1981, encore *qu'elle ne l'explique pas seule*.

La *mutation s'est opérée en* trois temps qu'il convient de distinguer dans l'analyse.

Au premier tour de l'élection présidentielle, Valéry Giscard d'Estaing *conserva, malgré l'usure du pouvoir*, les voix déterminantes du centre. C'est pour cette raison que les candidats de la majorité *purent*, ensemble, devancer ceux de la gauche.

Au *second tour*, les animosités inévitables d'une *campagne* électorale s'ajoutaient aux rancœurs plus *anciennes* pour empêcher le prési*dent sortant de faire* le plein de ses voix potentielles. En *outre*, François Mitterrand bénéficiait d'une certaine dynamique, analogue à *celle de son prédécesseur* entre les deux tours de 1974.

Le 10 mai, Valéry Giscard d'Estaing ne perdit pas, *pour* l'essentiel, les voix du centre gauche, *qu'il était* le seul sans doute à pouvoir conserver à l'*ancienne majorité*. La *défection* vint de ce que j'appellerai la « droite profession*nelle », cet ensemble de catégories* non salariées, commerçants et *artisans*, petits entrepreneurs, professions indépendantes, dont beaucoup *avaient* soutenu *au premier tour* le candidat du R.P.R. Certains des membres de ce groupe choisirent l'*abstention*, d'autres préférant même apporter *leur* voix au *candidat* socialiste.

L'élection législative de juin, troisième étape de la mutation, fut *marquée par un autre phénomène*. *Ainsi* que l'ont *montré* les analyses de François Goguel et de René Rémond, la majorité sortante comme *la gauche reculaient en nombre* de voix par rapport à l'élection présidentielle. Mais, dans le premier cas, *le reflux était massif et*, dans le second, limité. Beaucoup plus qu'à l'élection présidentielle se des*sinait* une modification du comportement du centre *gauche. Il s'abstenait* fortement, assurant ainsi la victoire du parti socialiste, quand il ne volait pas au *secours de* celle-ci.

∴

1981-1982. Le paysage électoral *a apparemment changé*. *Une série* de consultations, législatives partielles en métropole et outre-mer, cantonales, élections locales diverses, *vote des Français de l'étranger*, montrent que l'opposition *réalise* des scores inattendus, qu'elle n'avait souvent pas connus depuis 1973.

Est-elle pour autant redevenue potentiellement majoritaire ?

La question mérite attention, car le type de consultations en cause *me paraît justifier une méthode* d'analyse électorale particulière. Il ne s'agis pas d'affrontements de type *bloc contre bloc* comme en 1974, 1978 ou 1981. Il s'agit *d'élections* locales ou partielles, pour lesquelles la participation, encore qu'en progression, est *traditionnellement* plus faible. Ce qui compte dans ce type *de consultations* est le degré de mobilisation *et la* cohérence des électorats plus que le choix des catégories *marginales* qui, d'ailleurs, *s'y abstiennent souvent. La droite* professionnelle y pèse dès lors plus lourd que le centre gauche.

Ainsi s'expliquent les succès réels, mais de signification limitée, de l'opposition. L'électorat de *celle-ci se montre désormais profondément unitaire. Il se sent* blessé *dans ses aspirations profondes* et *ses intérêts légitimes*. Rien d'éton*nant à ce qu'il se mobilise plus* fortement que *celui* de la gauche, moins homogène, et où la politique gouvernementale ne suscite évidem*ment que peu d'enthousiasme*.

Deux familles complémentaires

Les diverses élections qu'a connues notre pays depuis un an se sont ainsi déroulées sur le meilleur *terrain possible pour l'opposition*. Elle les a gagnées en *quelque* sorte par défaut, comme elle avait perdu *par défaut* les législatives de 1981.

De l'analyse ainsi conduite me *paraît devoir découler* la stratégie de l'opposition. Je *formulerai* à cet égard trois observations.

La première est que le R.P.R. et l'U.D.F. sont désormais partiellement concurrents, mais surtout largement *complémentaires*.

Ils *doivent développer* cette *complémentarité, exprimer leur* sensibilité propre, couvrir chacun le terrain qui lui revient. Ils ont un *intérêt commun à leur affirmation* et à leur progrès mutuels.

Si l'une des deux familles de l'opposition s'effondrait, l'autre en tirerait sans doute un avantage temporaire mais, *à terme*, serait condamnée à rester *minoritaire dans* le pays.

Ma deuxième considération est que, dans cette recherche de l'union dans la complémentarité, le R.P.R. *assure* déjà *très* bien le rôle qui correspond à sa *tradition intellectuelle* et à sa base sociologique. Une part des « déçus du socialisme » y *retrouve les thèmes qui lui sont* chers : le refus de l'excès d'Etat, de la pression fiscale exagérée, de la violence dans la rue. Le R.P.R. séduit en outre par sa capacité d'organisation et sa force de mobilisation.

L'U.D.F. au contraire — ce sera ma troisième observation — doit *trouver*, comme en 1978, le souffle qui *arrimera* le centre gauche à l'opposition. Car *les couches nouvelles*, les jeunes, *les électeurs* du centre gauche, hésitent encore. Les *sondages* les *montrent* déçus, mais non détachés du parti socialiste. La priorité donnée — au moins dans les discours — à la *correction* des *inégalités*, certaines *mesures* d'inspiration libérale, un sentiment diffus de l'évolution *nécessaire* qu'ils assi*milent à la vocation* de la gauche, les attirent toujours.

En sens inverse, l'appropriation de l'Etat par les partis et les *syndicats*, la confusion récemment dénoncée du *« volontarisme » et de la « volonté »*, *le goût immodéré pour le discours* aussi abondant qu'archaïque, heurtent leur sensibilité. De même, ils n'acceptent pas que la pire *gestion* monétaire et financière qu'ait connue la France depuis le Cartel des gau*ches mette en péril l'économie de* leur pays et leur propre niveau de vie.

Cependant, la tentation est grande *pour eux* non pas de changer à *nouveau d'engagement* politique, mais de se replier sur eux-mêmes, sur leur vie propre, sur leur envi*ronnement* familial. Dès *lors* que l'effort et la création ne sont plus récompensés, pourquoi ne pense*raient-ils pas d'abord* à *eux-mêmes* et au temps *libre* qui *leur* est donné ? Certains, comme Michel Rocard, les y invitent.

La reconquête

La vocation de l'opposition, et spécialement de l'U.D.F., est *ainsi* toute tracée. Elle doit exprimer les choix de la démocratie et du libéra*lisme modernes. Qu'il s'agisse* de la correction des *inégalités*, de la gestion des entreprises, de la vie locale, de l'*information*, des *droits de l'homme*, de l'ouverture au monde, elle doit présenter les options de progrès que certaines démo*craties, en Europe et en Amérique* du Nord, ont déjà commencé d'explorer. Face à un parti socialiste *enfermé dans l'alliance communiste* et englué dans des thèmes intellectuels désuets, l'U.D.F. doit être le vecteur d'un nouveau langage et *d'une nouvelle sensibilité politiques*, que la gauche ne sait ou ne peut exprimer. En raison même de la diversité *des familles qui la compo*sent et des traditions *intellectuelles* qu'elle porte, sans doute est-elle la seule à pouvoir réaliser *ce melting-pot qui, dans un contexte* diffé*rent*, fait la force du parti démocrate américain depuis Roosevelt. Car les couches nouvelles de la société française *n'ont pas coupé leurs* racines. Tel *jeune ingénieur* informaticien de la région parisienne a l'un de ses grands-pères agriculteur catholique en Bretagne et l'autre *instituteur radical en Auvergne. C'est* à lui que l'U.D.F. doit savoir s'adresser.

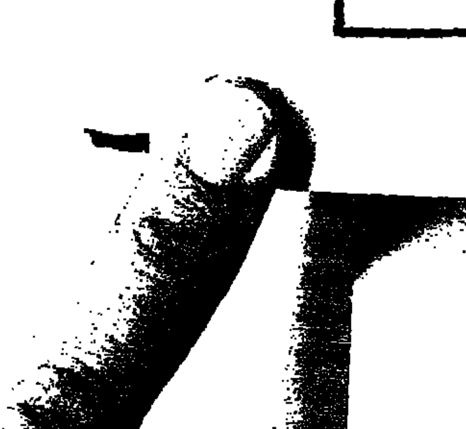
Cette diversité dans les *origines* fait malheureusement aussi la faiblesse de l'Union. C'est pourquoi *elle doit se doter d'une organisation* capable à la *fois* d'exprimer la richesse de son patrimoine idéologique et d'assurer la cohésion qui *a fait tristement défaut dans un passé* récent.

Si l'U.D.F. sait jouer ce rôle, l'op*position couvrira à nouveau* tout le terrain *politique* qu'elle *avait* abandonné. Alors, l'alternance sera possible.

Cette reconquête ne sera pas chose aisée, car les deux groupes-cibles dont elle doit s'assurer, le centre gauche et la droite professionnelle, *expriment des aspirations* fortement contradictoires, que la politique menée depuis un an a *rendues* plus *difficilement* compatibles encore. *L'opposition* ne fera pas l'économie d'une *telle démarche*. Les socialistes sont en train de montrer que l'on n'exclut *pas impunément de la nation certains* groupes *sociaux* ou *certaines écoles* de pensée.

(1) « *La victoire sur l'hiver* » (*le Monde* du 18 mars 1978).

(*) Ancien ministre, député, maire d'Auxerre (P.R.).



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.C.F. cherche à s'appuyer sur la direction du P.S. contre certaines de ses fédérations

M. Lionel Jospin, qui participait, dimanche 24 octobre, à la « fête de la rose », organisée par la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, a lancé un appel aux dirigeants communistes pour que les négociations entre le P.S. et le P.C.F., en vue de la constitution de listes d'union pour les élections municipales, soient accélérées. Le premier secrétaire du P.S. a laissé la porte ouverte à des compromis en fonction des situations locales. M. Gaston Defferre, maire de Marseille, a invité les communistes à accepter, dans cette ville, la constitution de listes d'union à majorité socialiste dès le premier tour de scrutin.

Les premiers secrétaires fédéraux du P.S., réunis à Paris samedi 23 octobre, avaient fait le point, avec M. Jospin, de la préparation du scrutin, en soulignant que les négociations devront se terminer avant la réunion du comité directeur du parti, le 20 novembre prochain. Les responsables fédéraux ont jugé excessives certaines demandes du P.C.F., mais M. Jospin a rappelé que le P.S. ne doit revendiquer la tête de liste que là où il était arrivé clairement en tête aux élections de 1981 (présidentielle et législatives) et de 1982 (cantonales).

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., insiste, pour sa part, sur le fait que la référence principale, pour la formation des listes, doit être les élections municipales de 1977. Elle reproche aux fédérations socialistes qui revendiquent la tête de liste, dans certaines villes dirigées par le P.C.F., de *« retarder les véritables discussions »*. De Pékin, où il achève sa visite en Chine, M. Georges Marchais s'est déclaré confiant dans l'issue des négociations, en faisant valoir que le point de vue des communistes sur la nécessité de reconduire les maires sortants est partagé par certains dirigeants du P.S.

Une des principales difficultés réside, en effet, dans les contradictions qui peuvent apparaître entre la démarche conciliante de la direction socialiste et la volonté des organisations locales de tirer les bénéfices des batailles menées entre 1977 et 1981. Cette volonté peut s'exercer au détriment du P.C.F., mais aussi des radicaux de gauche, qui répliquent en menaçant de constituer leurs propres listes. Il ne semble pas, cependant, que le M.R.G. soit en position de récupérer une part notable d'un électorat socialiste qui répugnerait à voter pour des listes à direction communiste.

P. J.

M. JOSPIN : Accélérons le rythme des négociations

Marseille. — *« Si nous voulons avancer ensemble aux municipales,* a notamment déclaré M. Jospin en s'adressant aux dirigeants communistes mais aussi, à titre personnel, à M. Georges Marchais, *il faut que nous accélérions le rythme. Il est normal que lorsqu'on aborde une négociation, même entre camarades, on parte de positions aussi rapprochées que possible de l'idée que l'on se fait de ses intérêts. Les dirigeants communistes ont émis l'idée, que je crois quand même exorbitante au regard du suffrage universel de mai et juin 1981, de conserver systématiquement toutes leurs têtes de liste, même lorsque les candidats du P.C. sont passés à dix points, quinze points, parfois vingt points derrière le candidat socialiste. Nous avons dit, nous, que nous sommes prêts à discuter. C'est vrai que dans telle ou telle ville le maire communiste peut avoir une influence, une capacité, une notoriété qui font que, même si le socialiste l'a devancé aux dernières élections législatives, présidentielles, parfois cantonales, une discussion peut s'engager. Mais le rapport de force entre le mouvement socialiste et le mouvement communiste en France s'est modifié. Il faut donc en tenir compte. Nous ne voulons pas faire fonctionner strictement la règle à calcul. Nous ne disons pas que nous revendiquons toutes les villes de gauche où les communistes étaient en tête. Ce ne serait pas sage.*

» Mais je crois que nous ne pouvons pas non plus accepter que l'on reste sur ses positions, de geler la situation de 1977 comme si le paysage politique à gauche n'avait pas changé, comme si le peuple de gauche ne s'était pas exprimé et n'avait pas indiqué son intention politique. (...) Si nous voulons éviter, car le risque existe, qu'à force de rester dans un face-à-face, certes amical, mais où chacun ne bouge pas de ses positions, les uns et les autres n'aient la tentation de partir tout seuls, il serait raisonnable que les discussions s'engagent et que l'on commence à examiner sérieusement au niveau des villes, au niveau des fédérations et au niveau national les possibilités d'accord. J'emploierai volontiers cette image en disant à Georges Marchais : « Si nos camarades socialistes sortent de leurs starting-blocks, je ne suis pas sûr qu'il me suffira du pistolet du starter pour les rattraper. Je pense qu'attendre davantage pour avancer serait dommageable pour ce que nous voulons faire ensemble. »

Pour sa part, M. Gaston Defferre a indiqué que, à Marseille, les communistes ont d'ores et déjà accepté le principe d'une liste d'union de la gauche dont il prendra la tête. *« Nous sommes maintenant avec eux au gouvernement,* a déclaré le maire de Marseille, *il est logique que nous soyons ensemble sur la liste dès le premier tour. Mais il est logique aussi que, dans cette ville que les socialistes administrent presque sans interruption depuis la fin de la guerre, nous ayons la majorité au conseil municipal. J'espère*

De notre correspondant régional

que nos camarades communistes comprendront cette demande qui est honnête et normale. »

« Voyez la Pologne... »

Auparavant, M. Jospin s'était longuement employé à justifier, devant un auditoire apparemment sensible à sa force de conviction, la politique de rigueur économique du gouvernement. Le premier secrétaire du P.S. avait, d'autre part, insisté sur la nécessité de conduire le changement de manière progressive et modérée, en tenant compte des résistances opposées par les forces conservatrices, mais aussi par toutes les pesanteurs sociologiques.

« Dans le débat entre les deux grands courants de la gauche, socialiste et communiste, a-t-il affirmé, *l'histoire a permis de trancher dans un certain nombre de domaines. Tous ceux qui ont voulu à gauche précipiter les rythmes, nier la viscosité, la lourdeur, la plasticité d'une société, et les millions d'intérêts individuels qui la composent, tous ceux-là, il faut bien le dire, ont abouti à une impasse. Voyez la Pologne où un peuple courageux a tenté de soulever la chape de plomb du bureaucratisme, de l'oppression, du parti unique, du totalitarisme (...). Ce peuple de Pologne, il atteste sous nos yeux, comme l'atteste d'ailleurs l'aspiration aux libertés dans d'autres pays de l'Est, que lorsqu'on veut nier la complexité et les contradictions d'une société, lorsqu'on veut pour aller plus vite éliminer l'adversaire, la société se retourne contre ceux qui veulent la changer ».*

GUY PORTE.

M. JACQUES DELORS CANDIDAT A CLICHY

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, interrogé lors de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 24 octobre, sur son éventuelle candidature à Clichy (Hauts-de-Seine) lors des prochaines élections municipales, a répondu : *« On m'a fait une offre (...), j'ai dit oui, une procédure est engagée. J'ai dit « oui », je ne dirai pas « non » dans quinze jours. C'est un « oui » définitif et j'irai jusqu'au bout.)*

[*N.D.L.R.* — La section socialiste de Clichy a désigné M. Gilles Catoire, conseiller technique au cabinet de M. Mexandeau, pour conduire une liste dont le P.S. voulait qu'elle soit une liste d'union. De son côté, la fédération des Hauts-de-Seine a sollicité M. Delors. Pour être candidat à Clichy, comme il le souhaite, le ministre de l'économie devra obtenir de la section socialiste concernée qu'elle revienne sur sa décision.]

Mme VINCENT : des organisations du P.S. retardent les discussions

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., observe, dans une interview publiée lundi 25 octobre, par *l'Humanité*, que les partis de gauche ont *« plusieurs mois avant les élections pour parvenir à de bons accords »*. Elle ajoute : *« Naturellement, plus tôt ils seront conclus dans l'ensemble du pays et mieux cela vaudra. »* Selon Mme Vincent, *« l'examen des conditions dans lesquelles ces élections vont se dérouler ne peut se limiter à une question de chiffres, encore moins à une partie d'entre eux seulement ».*

Elle poursuit : *« Les équipes sont en place depuis 1977. C'est donc de là qu'il faut partir, et non de 1981. Et, surtout, tenir compte de l'enjeu national et des particularités locales. »* Mme Vincent estime que *« les déclarations de quelques organisations du P.S., à propos des têtes de liste dans certaines villes* [*N.D.L.R.*, revendiquées par le P.S. à Saint-Etienne, Amiens, Le Mans et Reims, notamment], *retardent, en fait, les véritables discussions entre partenaires de la gauche sur les dispositions à prendre dès maintenant pour battre la droite ».*

M. Marchais : les maires disposent d'une certaine autorité personnelle

M. Georges Marchais, interrogé, lundi 25 octobre sur France-Inter en direct de Pékin, sur les déclarations de M. Lionel Jospin, a souligné que *« la droite veut faire des prochaines élections municipales les élections de la revanche »* et que la gauche doit *« aller à la bataille dans l'union ».*

Evoquant la situation du P.S. et du P.C.F., selon les résultats des élections législatives de juin 1981, M. Marchais a déclaré : *« Je ne chicanerai pas pour quelques pourcentages, mais il ne faut pas oublier que les élections législatives ont eu lieu dans un contexte particulier, après la victoire de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle. Ne pas tenir compte qu'un événement de cette nature se produit rarement dans l'histoire française; ce serait ne pas faire preuve de réalisme. »*

Selon le secrétaire général du P.C.F., *« ce raisonnement responsable est partagé par des membres du parti socialiste qui ont de très hautes responsabilités au sein du parti ».* M. Marchais a souligné que *« les maires disposent d'une certaine autorité personnelle ».*

LE M.R.G. MENACE DE CONSTITUER SES PROPRES LISTES

Le Mouvement des radicaux de gauche a réuni, samedi 23 octobre à Paris, son conseil national. Dans la résolution adoptée au terme de cette réunion, le M.R.G. précise : *« Pour les prochaines élections municipales, la volonté du M.R.G. est que la majorité recherche le plus possible la constitution dans les communes importantes de listes d'union de la gauche, reposant fondamentalement sur les trois partis déjà cosignataires de l'accord national conclu pour les dernières élections municipales et aujourd'hui associés au gouvernement.*

» Mais l'union n'est pas un simple mot ou slogan. Pour se former et pour l'emporter, les listes d'union supposent comme condition indispensable la juste représentation de chacun des trois partis, afin d'être pleinement attractives pour l'ensemble des électeurs de gauche, y compris ceux du centre gauche. Si tel n'était pas le cas dans telle ou telle commune, il appartiendrait alors au M.R.G. de former ses propres listes. »

Le M.R.G. s'est inquiété de l'aggravation du déficit budgétaire et de la dégradation du commerce extérieur. Son président, M. Schwartzenberg, a estimé : [Pour sortir de la crise], *« il faut favoriser à tous les niveaux l'esprit d'initiative en stabilisant la presion fiscale globale, qui représente actuellement 44 % du produit intérieur brut mais aussi alléger les charges des entreprises. On ne peut gagner le steeple-chase de la concurrence internationale en étant chargé comme un baudet ».*

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, dimanche 24 octobre au Puy (Haute-Loire), que l'opposition pouvait prendre soixante villes de plus de trente mille habitants sur les cent soixante-trois que détient actuellement la majorité (pour un total de deux cent trente et une villes de cette catégorie).

UNE ELECTION CANTONALE

PUY-DE-DOME : canton de Cournon-d'Auvergne (2e tour).

Inscr., 9 095 ; vot., 4 649 ; suffr. expr., 4524. MM. Jean Chaleteix (soutien R.P.R.-U.D.F.), maire de Cournon, 2 413 voix, ELU ; Gilles Jossier, P.S., 2 111.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Joseph Gardet décédé en juillet dernier et exclu du P.S. en 1977. Joseph Garder, avait, à l'occasion d'une partition du canton de Pont-de-Château, — qu'il représentait depuis 1949 — opté pour celui de Cournon-d'Auvergne.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 9 097 ; vot., 4 106 ; suffr. expr., 4 041. MM. Jean Chaleteix, 1 618 voix ; Gilles Jossier, 905 ; Pierre Gauthier, P.S.D., 657 ; André Tarty, sans étiquette, 467 ; Jean-Jacques Geoffroy, P.C., 394.

M. Jean-Jacques Geoffroy, s'était désisté pour le candidat socialiste et M. Pierre Gauthier avait appelé à voter contre *« le candidat de la droite ».*

En dépit d'une plus forte participation et d'un bon report des voix de gauche, le candidat de la majorité ne recueille que 46,44 % des suffrages exprimés.]

مكذا من الاجل

Le Monde

société

LES MANIFESTATIONS POUR LE REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT

Entre la revendication et la fête

L'annonce, par les bureaux du premier ministre, de la rédaction rapide d'un projet de loi pour le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la sécurité sociale et le financement de ce remboursement par un budget spécial, avait provoqué quelques hésitations. Mais, finalement, les organisations qui avaient appelé à manifester à Paris, samedi 23 octobre, du boulevard du Montparnasse à la place de la Concorde, avaient maintenu leur rendez-vous. Cela tenait un peu du pari, pourtant plusieurs milliers de personnes (dix mille selon les organisateurs), des femmes surtout, mais aussi beaucoup d'hommes accompagnés d'enfants, s'étaient déplacées. Une des chansonnettes qui ont rythmé la marche donnait une des raisons du maintien de la manifestation : *« Assez de promesses et de revirements, les femmes veulent immédiatement le droit total à l'avortement. »* Elle faisait référence à la promesse du premier ministre, le 8 mars, et à une déclaration de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, cet été, lorsqu'il remit en cause l'idée du remboursement de l'I.V.G. M. Bérégovoy a d'ailleurs eu droit à plusieurs chansons dont celle-ci : *« Bérégovoy nous avait dit le remboursement non merci, alors les femmes s'en sont mêlées, et la décision a changé. »* La création d'un budget spécial a été critiquée dans un slogan : *« Sécurité sociale, oui ; un budget spécial, non. »* Les banderoles, en revanche, élargissaient les revendications en reprenant des thèmes anciens en faveur d'un avortement libre pour les mineures (qui doivent actuellement demander l'autorisation parentale) et les immigrées arrivées récemment en France, tandis que des affiches manuscrites s'en prenaient aux médecins : *« Depuis le 10 mai, le pouvoir médical n'a pas changé »*, pouvait-on lire sur l'une d'elles.

Mais c'est sûrement ce camion du planning familial, où l'on pouvait lire une affiche disant *« un enfant si je veux, quand je veux »*, avec en dessous une banderole fraîchement peinte : *« Ouf, nous y arrivons »*, qui résumait l'état d'esprit de cette manifestation : entre la fête et la revendication. C'est que, il y a quelques jours encore, les manifestants s'apprêtaient à montrer au gouvernement leur mauvaise humeur. L'annonce officielle d'un projet de loi était un premier pas, mais insuffisant, pour que la « fête » éclate. Malgré certaines d'entre elles, qui avaient refusé de manifester avec des hommes, les féministes des coordinations des groupes « femmes » étaient nombreuses. Beaucoup étaient venues de province, de même les centres du planning familial de plusieurs villes de province étaient bien représentées. Juste derrière les militants de la C.F.D.T. arrivait le petit groupe du mouvement Choisir, affecté par de récents problèmes internes.

Plusieurs autres organisations participaient à cette manifestation, du Syndicat de la magistrature à différents groupes d'homosexuels... En fin de cortège s'étaient rassemblés des anarchistes et différents mouvements d'extrême gauche, dont la Ligue socialiste des travailleurs qui faisait alterner des slogans sur le remboursement de l'I.V.G. et un slogan *« contre la politique d'austérité »*.

Les manifestants craignaient des provocations : elles ont été mineures. Une banderole contre l'avortement a bien vite été décrochée de la façade d'un immeuble, et c'est incrédules que les manifestants ont assisté à une curieuse exhibition des militantes du « M.L.F. » (déposé) qui ne s'étaient pas jointes à la manifestation, mais qui n'ont pas pu résister au désir de s'y montrer quelques instants à la hauteur de la rue de Rennes, tout de rouge vêtues et au nombre d'environ cent cinquante.

Place de la Concorde, de nombreux C.R.S. interdisaient le passage vers l'Assemblée nationale et celui vers les Champs-Elysées, alors lanceuses de flammes, orchestres, sono, ont investi l'esplanade devant les Tuileries, et les manifestants ont dansé ou discuté jusqu'à ce que le froid et la fatigue les dispersent.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Les « contre » à l'Elysée

Ceux qui sont farouchement opposés à l'avortement et, *a fortiori*, à son remboursement, ont quand même eu, dans leur désarroi ou leur colère, le même jour, une divine surprise. Subrepticement transportée en métro au moment même où les « pour » défilaient de leur côté, leur manifestation, commencée devant le cabinet du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est retrouvée, ce fut presque le cas de le dire, à l'Elysée : quelques dizaines des deux cents personnes qui avaient répondu jusqu'au centre du pouvoir à l'appel de l'association Laissez-les vivre-S.O.S. futures mères, et d'autres groupes du « cartel des associations pour le respect de la vie » parvenaient en effet à organiser un *sit-in* devant la porte du palais présidentiel.

Excédés par ce petit exploit et l'agressivité de trois ou quatre protestataires, les C.R.S. ne ménageaient pas leurs efforts pour évacuer hors d'un périmètre interdit bientôt recréé les partisans de la vie. Les cantiques esquissés et les « Je vous salue, Marie » psalmodiés ici ou là ne purent empêcher des bousculades un peu vives et des échanges d'horions. Un C.R.S. saignant du nez était emmené par police-secours ; les défenseurs de la vie affirmaient avoir trois blessés.

Mais qui pouvait, derrière les portes du palais, un samedi après-midi, entendre les *« Tu ne tueras point »* et les *« Non au remboursement de l'avortement »* ? Qui pouvait s'émouvoir de la menace de « détournement » d'une part symbolique de l'impôt vers des œuvres de secours à l'enfance ? Il n'y avait en tout cas qu'un lieutenant de la garde pour recevoir pétitions et manifestes. Même les plus républicains ne pouvaient manquer de rappeler qu' *« à Versailles, quand on voulait voir le roi, on y allait et il vous recevait »*.

Il ne restait plus qu'à réaffirmer que *« l'avenir, vous le savez, c'est à la vie qu'il appartient »* et à se disperser lentement pendant que les C.R.S. procédaient, en s'en retournant, à deux interpellations (1)... moins subrepticement qu'ils ne l'auraient voulu.

M. K.

(1) Il s'agit de M. Jean-Pierre Caporgno, cinquante-cinq ans, employé, et de M. Jean-Claude Picard, trente-huit ans, employé. Ils ont été remis en liberté après deux heures de garde à vue.

M. DEFFERRE ÉVOQUE L'AFFAIRE DU CORAL

Le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, qui participait à R.M.-C.-Midi, dimanche 24 octobre, a évoqué l'affaire du Coral. Interrogé sur une éventuelle « tentative d'exploitation politique par l'opposition », M. Defferre a répondu : « On le dit, on dit qu'il y a un document faux qui circule. Dans cette affaire du Coral, sur le fond, il y a une chose très déplaisante et absolument inadmissible, c'est de mêler des enfants à des histoires de mœurs, que l'on soit homosexuel ou pas, les enfants n'ont rien à voir là-dedans et ceux qui les font participer, à mes yeux, sont très coupables. Hélas, je crois que ce n'est pas un cas isolé et que cette affaire du Coral n'est pas la seule. On a déjà entendu parler de choses comme celles-là et vraiment c'est une sorte de perversité sexuelle que je n'arrive pas à comprendre. Par ailleurs, l'exploitation qui en est faite est incontestablement une exploitation politique ; c'est évident ; ils ne sont pas très dégoûtés les gens qui font ça.

» Je crois que quand toute la lumière sera faite, et il faut surtout qu'elle soit faite complètement, conclu le ministre, *alors mon Dieu, quand on saura exactement à quoi s'en tenir, ça deviendra un dossier judiciaire. »*

DANS LE LOIRET

« Nadia » présidente

La mobilisation des habitants de Chailly-en-Gatinais (Loiret) l'an dernier autour de « Nadia », une ancienne prostituée parisienne installée au village depuis 1972, n'était pas de pure circonstance. Chailly vient de prouver à nouveau sa confiance à Mme Michèle Guyader, quarante ans – « Nadia » – en la portant samedi 23 octobre à la tête du comité des parents d'élèves.

Mme Guyader, qui est mère d'une fillette âgée de six ans, a été élue par 11 voix contre 7 (partagées entre les deux autres candidats) et un bulletin nul.

Le 16 septembre 1981, Mme Guyader, propriétaire d'un bar à Chailly, était condamnée pour proxénétisme hôtelier à quatre ans d'emprisonnement, dont quatre mois ferme qui couvraient sa détention provisoire, 5 000 francs d'amende, confiscation de son bar et interdiction de séjour de cinq ans dans le Loiret et les départements limitrophes. Immédiatement se constituait un comité de soutien (*le Monde* du 17 décembre). En appel, Mme Guyader n'était plus condamnée que pour proxénétisme simple. L'arrêt était cassé et elle sera rejugée au début de 1983 par la cour d'appel d'Angers.

L'élection de samedi n'a toutefois pas fait l'unanimité à Chailly. L'un au moins des trois cent cinquante habitants, l'instituteur, affirme que Mme Guyaderne peut légalement remplir ses nouvelles fonctions. Tout en se défendant d'une hostilité à son égard, il explique que *« sont inéligibles toutes les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour délit contraire à la probité et aux bonnes mœurs. »*

« La dernière condamnation de ma cliente a été cassée en juin, répond Me Maurice Lantourne. *Elle doit être rejugée. Comme sa dernière condamnation relève de l'article 334 du code pénal, qui est amnistiable, j'espère la faire bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981, les faits qui lui sont reprochés étant antérieurs à cette date. »*

DÉFENSE

POUR GÉRER LEURS 27 MILLIONS D'ADMINISTRÉS

Les bureaux du service national recevront des moyens de téléinformatique en 1983

La direction centrale du service national, qui administre les appelés du contingent et leur désigne une affectation pour leurs obligations militaires, a commencé d'informatiser les treize bureaux dits du service national qui dépendent d'elle et qu'on appelait, autrefois, bureaux de recrutement. Le premier centre, qui est pratiquement opérationnel à ce jour, est celui de Versailles, et l'ensemble du réseau devrait l'être à la fin de l'année prochaine après une dépense de 30 millions de francs pour l'achat de matériels CII-Honeywell-Bull.

Cette opération, connue sous le nom de système Brise (pour « base répartie des informations du service national »), est destinée, grâce à l'utilisation de la téléinformatique et à la généralisation de l'emploi de terminaux dans les postes de travail des différents bureaux du service national, à connaître à tout moment la situation détaillée de chaque administré. La direction centrale du service national, qui est implantée depuis peu à Compiègne, doit, en effet, gérer près de 11 500 000 futurs appelés, appelés et réservistes, sans oublier les 15 millions de Français dégagés des obligations.

« *Tous les deux mois,* croit pouvoir dire le général de division Pierre Morisot, directeur central du service national, *nous avons un véritable casse-tête à résoudre* » : dénombrer les recensés, les sélectionner en fonction de leurs aptitudes et des besoins des armées et les appeler sous l'uniforme.

A l'occasion d'une rencontre avec la presse, la semaine dernière, le général Morisot a donné quelques précisions sur le travail des sept mille cinq cents militaires et civils qui relèvent de la direction centrale du service national.

Environ 12 % des jeunes Français oublient, surtout dans les grandes villes de se faire recenser à leur mairie ; ils sont donc recensés d'office à partir des registres de l'état civil. On compte, ensuite, 18 % d'exemptions pour motif médical et 7 % de dispenses pour raisons sociales. Le général Morisot a indiqué que ces deux proportions étaient assez constantes d'une classe à l'autre et qu'on enregistrait même, depuis quelques années, une diminution tant des exemptions (16,5 % en 1982) que des dispenses (de l'ordre de 4,5 à 5 % en 1982).

0,7 % d'analphabètes

Le reste, c'est-à-dire le contingent ou l'ensemble des jeunes appelés au service actif à l'exception des décédés, des engagés ou des naturalisés de plus de vingt-neuf ans, représentait en 1981 un total de 291 000 hommes, ainsi répartis : 75,4 % dans l'armée de terre ; 14,3 % dans l'armée de l'air ; 6,5 % dans la marine ; 1,9 % dans la gendarmerie ; 1,2 % dans la coopération ; 0,4 % dans l'aide technique, et 0,3 % selon des modalités particulières. « *Concernant les exemptions,* a expliqué le général Morisot, *l'armée n'a pas intérêt à incorporer des garçons trop faibles physiquement et psychiquement, qui feraient de mauvais soldats* ».

En 1981, encore, 73 % des jeunes appelés ont été incorporés entre dix-huit et vingt ans ; 18 % à vingt et un ou vingt-deux ans, et, seulement, 9 % avaient plus de vingt-deux ans. Au total, 73 % d'entre eux ont choisi leur date d'appel sous les drapeaux, soit qu'ils aient été volontaires pour un appel avancé, soit qu'ils aient bénéficié d'un report d'incorporation jusqu'à vingt-sept ans, qu'ils ont résilié.

« *Dans ces conditions,* a précisé le général Morisot, *les contingents appelés chaque année sont hétérogènes et s'étalent sur dix ans d'âge. Actuellement, la recrue qui préfère attendre son tour est appelée vers dix-neuf ans et sept mois et cet âge moyen a tendance à s'élever puisqu'il était de dix-neuf ans et cinq mois en 1981. En effet, la façon d'adapter une ressource, fatalement déséquilibrée quantitativement et qualitativement, à des besoins, qui sont réguliers au contraire, est de jouer sur cet âge moyen de l'appel. On le retarde quand la ressource dépasse les besoins et ce pourrait être le cas jusqu'en 1994, année pour laquelle on prévoit un commencement de baisse de la ressource. Mais faire son service plus tard n'est pas forcément bon, ni pour l'appelé, ni pour l'armée.* »

En réponse à des questions, le général Morisot a estimé qu'il fallait compter une proportion, incompressible, de 0,7 % à 0,8 % d'analphabètes (ou illettrés complets) et de 12 % à 13 % de jeunes qui ânonnent ou qui ont une écriture phonétique.

POLICE

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

Le futur fichier antiterroriste comprendra soixante mille noms

indique M. Joseph Franceschi

Invité au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Joseph Franceschi a évoqué, dimanche 24 octobre, les moyens mis à sa disposition, depuis l'été, pour combattre le terrorisme. Il a apporté certaines précisions, notamment sur le futur fichier central du terrorisme qui devrait contenir « *environ soixante mille noms* », tout en offrant toutes garanties à la commission « Informatique et libertés ». Il a, en revanche, donné peu d'informations sur les enquêtes en cours, après les attentats commis en France ces derniers mois, et n'a pas éclairé ses récents propos faisant allusion aux liens existant entre le groupe français Action directe et le terrorisme d'origine palestinienne.

M. Franceschi a surtout tenu, au cours de l'émission, à rassurer les policiers et à souhaiter une amélioration des relations entre la police et la nation. Il a annoncé le déblocage budgétaire de crédits destinés à permettre le logement à Paris d'un plus grand nombre de policiers et indiqué que la France souhaitait l'extension du régime des visas de court séjour.

Après avoir déclaré que l'une de « *ses premières intentions* » est de redonner aux policiers leur « *place dans la cité* » et s'être félicité que la France possède « *la police la plus chaleureuse et la plus humaine qui existe dans le monde* », M. Joseph Franschini a évoqué la lutte contre le terrorisme. Il est d'abord revenu sur certains de ses propos, tenus récemment au cours des obsèques d'un policier, par lesquels il avait expliqué avoir « *la preuve formelle* » d'un lien entre le terrorisme national et les Palestiniens. « *(...) Il existe des liens entre le terrorisme national et le terrorisme international, soit que le terrorisme national serve de support logistique, soit au contraire qu'il se rattache lui-même à des théories externes. Mais quel que soit la qualité de ces terrorismes, qu'ils soient de droite ou de gauche, il y a des alliances objectives entre le terrorisme interne et le terrorisme externe.* » « *Des informations précises* » montrent, selon M. Franceschi « *qu'il y a des passerelles entre ces différents terrorismes (...), des alliances objectives fortuites et quelquefois organisées (...)* ».

Le secrétaire d'État à la sécurité publique a ensuite évoqué, sans autres précisions, la lutte « *à la racine* » contre le terrorisme et l'hypothèse selon laquelle le gouvernement français aurait envisagé, depuis quelques mois, des actions en territoire étranger. « *Il n'est pas question d'envoyer des commandos à l'étranger, enlever ou détruire des personnages qui seraient les chefs du terrorisme international en direction de la France.* »

Mais M. Franceschi estime « *qu'il y a des moyens diplomatiques (...), une pression que nous pouvons faire auprès des chefs d'État et des pays dans lesquels ils se trouvent pour leur dire : dans le cadre des relations multinationales internationales, nous ne pouvons pas accepter que des réseaux, que les centres de terrorisme dirigés vers notre pays continuent à exister. Par conséquent, comme ils sont sensibles à la contrepartie de ce que nous pouvons leur donner, soit dans le domaine diplomatique, soit dans le domaine économique, nous avons sur eux des pressions importantes.* »

Répondant à une question sur les risques, pour les libertés individuelles, de la création d'un fichier central du terrorisme, le secrétaire d'État à la sécurité publique a expliqué que ce fichier comprendrait « *environ soixante mille noms* ». « *Mais il sera loin de représenter le fichier allemand, par exemple, qui, lui, en contient plus de deux millions. Le nôtre sera, vous le voyez, modeste et toute personne qui n'aura aucun rapport ni de près ni de loin avec les terroristes n'y figurera pas.* »

M. Franceschi estime aussi que « *la surveillance des points sensibles* » est très importante « *dans le domaine de la lutte contre le terrorisme* ». A ce sujet, il a annoncé le renforcement du dispositif de protection des endroits « *où peuvent se produire des attentats, en particulier certains lieux de cultes israélites, certaines synagogues* ». Il a évoqué, ensuite, « *un problème qui va se poser à nous, celui des visas* ». « *Actuellement, des négociations sont menées par M. le ministre des affaires étrangères avec un certain nombre de pays, de façon que le régime des visas soit étendu le plus largement possible.* »

Des négociations sont notamment en cours, selon M. Franceschi, avec la Tunisie, pays par lequel des membres de l'O.L.P. pourraient gagner la France.

M. Chirac et les R.G.

Interrogé par M. Pierre Charpy sur les « *sections spéciales* » (l'expression est de M. Jacques Chirac) qui, au sein des R.G. seraient chargées de surveiller le R.P.R., M. Franceschi a d'abord rappelé qu'il existe un service, intitulé « *groupe des enquêtes réservées* », créé en 1971 par M. Raymond Marcellin, qui était, en effet, chargé d'informer le pouvoir d'alors sur la gauche et ses leaders. A l'appui de ses dires, le secrétaire d'État a produit plusieurs photographies des dossiers réunis avant le 10 mai 1981 par ce service, qui contiennent selon lui des « *informations* » sur la vie privée des personnalités de la gauche.

Sur ces photos, qui ont été à leur tour abondamment photographiées par les journalistes présents, avant de circuler parmi les invités du Club de la presse, on pouvait voir les dossiers constitués par exemple au nom de MM. Mitterrand (n° 27 52 51/0), Mauroy (n° 500 620), Defferre (n° 359 348), Jospin (n° 770 965), etc., ainsi que les dossiers relatifs aux réunions des instances dirigeantes du P.S. « *Que M. Chirac se rassure,* a conclu M. Franceschi. *Ce service a bien été renforcé, mais pour suivre cette fois l'extrême droite et l'extrême gauche. Comme je ne pense pas que M. Chirac se range dans l'un de ces deux camps, il n'a rien à craindre.* »

JUSTICE

« Les vendanges de Marseille »

Une lettre de M. Philippe Sanmarco (P.S.)

M. Philippe Sanmarco, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône, nous a adressé la lettre suivante :

Dans votre édition des 10 et 11 octobre, un article de M. Pierre Georges intitulé « *Les vendanges de Marseille* » a présenté une analyse de la situation politique actuelle dans notre ville. Il n'est naturellement pas dans mes intentions de porter un jugement de valeur quelconque sur cette analyse. Mais un point particulier me paraît devoir être corrigé.

En effet, M. Pierre Georges a repris dans son développement, et y a donc conféré tout le sérieux de votre journal, la thèse de la guerre des « dauphins » qui m'opposerait à M. Pezet. C'est là une idée qui apparaît régulièrement, ici et là, mais le plus souvent dans la presse de droite. Présenter cette idée comme une réalité dans un article du *Monde* donne du crédit à cette rumeur que rien ne peut étayer, ni un geste ni une parole. Michel Pezet est le premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du parti socialiste. Il est donc normal que ce soit lui qui, en première ligne, anime et conduise cette fédération, et tout d'abord à l'occasion de la préparation des élections municipales et de la stratégie politique qu'il convient d'élaborer.

Quant au fond du problème soulevé par M. P. Georges, je voudrais vous faire trois remarques :

– Tout d'abord, il n'y a pas d'hésitations sur le choix de celui qui conduira le parti socialiste en mars 1983 : Gaston Defferre sera notre candidat au poste de maire ;

– En ce qui concerne les autres candidats, la procédure de désignation n'est pas encore commencée, et il est évident que la composition de la liste sera fonction, entre autres, de la ligne politique qui sera arrêtée et des forces sociales dont elle se voudra l'expression ;

– Pour l'avenir, comment penser qu'il en irait différemment à Marseille qu'à Paris pour choisir celui ou celle à qui notre parti souhaitera confier les responsabilités de maire : c'est aux militants socialistes, dans leurs sections, qu'il appartiendra de se prononcer.

Tout le reste n'est que fable. Ne pas le comprendre c'est soit se tromper de parti, soit vouloir occulter le vrai débat qui est politique.

● *L'explosion du silo de Metz.* – Le bilan définitif de la catastrophe qui s'est produite, lundi 18 octobre, à la malterie de Metz s'élève à douze morts et un blessé grave. Le procureur de la République du tribunal de Metz a ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes de l'explosion, ainsi que les responsabilités, après les déclarations d'un employé de l'entreprise, selon lesquelles des aérateurs situés au sommet des tours avaient été récemment supprimés. Le directeur général de la malterie de la Moselle, M. Benoît Arnould, avait précisé que ce système de ventilation « *n'était pas nécessaire* ». Il semble bien qu'un « coup de poussière » soit à l'origine de la catastrophe. L'étincelle a peut être été provoquée par des ouvriers qui travaillaient dans la salle de contrôle avec un chalumeau.

MÉDECINE

LE PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le pari de la croissance

Comment sera orienté, en 1983, le budget du ministère de la santé ? Suivant deux axes, répond M. Jack Ralite : croissance et décentralisation.

Croissance parce que, sans atteindre l'effort de 1982 (qui avait marqué une hausse de 29 % sur l'année précédente), les crédits du ministère de la santé seront majorés en 1983 de 14 % sur 1982, ce qui représentera au total 5 milliards 847 millions de francs.

Décentralisation parce que, à l'intérieur de l'enveloppe totale, les crédits affectés aux actions de santé assurées par les collectivités locales augmenteront de 23 % en 1983, pour atteindre 3,7 milliards de francs.

Dans ce schéma général, M. Ralite a évoqué les principales actions qui seront entreprises ou développées par son administration en 1983 : l'effort consenti à la protection maternelle et infantile sera poursuivi (883 millions de francs lui seront consacrés), de même que l'impulsion donnée à la prévention de la maladie mentale, dont les crédits seront majorés de 34 %; ce qui permettra de constituer de nouvelles équipes « de secteur » psychiatrique. Ce poste de dépenses recevra une dotation de plus de 1 milliard et demi.

D'autre part, la politique de prise en charge des urgences sera amplifiée : grâce à la création de treize nouveaux SAMU (services d'aide médicale urgente), la couverture du territoire devait être achevée avant la fin de 1983.

Le ministère développera le secteur de la santé scolaire. Il poursuivra la rationalisation de la politique de lutte contre la cancer, engagée en 1983.

Dans le domaine de la prévention, le ministère de la santé a l'intention de développer une régionalisation déjà amorcée et de créer de nouveaux « comités consultatifs régionaux de promotion de la santé », afin d'en doter chaque région avant la fin de 1983. Les régions disposeront chacune, au même moment, d'un « observatoire de la santé » qui devrait permettre le développement de l'épidémiologie en France.

Le ministre entend aussi continuer l'action de rénovation des équipements sanitaires : les subventions d'équipement dans ce domaine seront portées en 1983 à près de 1 milliard et demi de francs, soit 10,6 % de plus qu'en 1983. Cette politique comportera en particulier la rénovation d'un certain nombre de centres hospitalo-universitaires et d'autres établissements d'« intérêt national »; la transformation des hospices ; le développement des établissements de formation des personnels sanitaires.

Enfin, dans le domaine de la pharmacie et du médicament, le ministre se déclare désireux de développer davantage la pharmacologie clinique, d'améliorer l'information sur « le bon usage du médicament » et de continuer l'effort entrepris pour la reconquête du marché intérieur dans le domaine du matériel biomédical.

M. Jack Ralite a annoncé qu'il avait confié au professeur Roland Lantner une mission de réflexion « pour une nouvelle économie de la santé ». Il a rappelé que les réformes hospitalières en préparation qui seront prochainement soumises au Parlement comporteraient en particulier :« *La réforme de la tarification, la planification pluriannuelle des équipements, la revitalisation des syndicats inter-hospitaliers, la départementalisation, le renforcement du rôle des conseils d'administration et l'intervention de toutes les catégories de personnel.* »

CLAIRE BRISSET.

[La croissance dont parle M. Ralite ne représentera une augmentation en termes réels que si le taux d'inflation est effectivement considérablement réduit l'année prochaine. En effet, l'augmentation de 14 % des crédits prévue pour 1983 pourrait être entièrement absorbée par l'érosion monétaire, ce qui représenterait un maintien strict du budget sanitaire et non sa progression. A cette objection, M. Ralite répond que le gouvernement vise, pour l'an prochain, un taux d'inflation qui n'excédera pas 8 %. A cette condition, effectivement, il sera possible de parler de « croissance ». C'est un pari.

D'autre part, M. Ralite n'a pas pu indiquer, à propos du budget de son ministère, quelle sera la croissance des effectifs du personnel hospitalier, décision qui relève, a-t-il dit, du premier ministre et n'est pas encore définitivement arrêtée. Or, c'est très exactement là que se situe le problème le plus crucial auquel se heurte en ce moment le monde hospitalier. Les frais de personnel représentent à eux seuls quelque 70 % des dépenses hospitalières qui absorbent elles-mêmes plus de la moitié de celles de l'assurance-maladie. L'effectif des personnels engagés dans les hôpitaux représente ainsi un point névralgique de la politique sanitaire du gouvernement : parce que les conditions de vie des malades comme l'adhésion des personnels hospitaliers, et du ministre, en dépendent de manière décisive.]

La France, « lanterne rouge » de la médecine nucléaire

(Suite de la première page.)

Les possibilités offertes par l'utilisation chez l'homme de produits radioactifs ont progressivement été étudiées, expérimentées puis, depuis une dizaine d'années, de plus en plus utilisées dans certains services hospitaliers. La médecine nucléaire possède en effet un atout majeur : si ses méthodes ne sont pas à proprement parler « non agressives », — elles impliquent une certaine irradiation interne de l'organisme, — elles permettent néanmoins d'obtenir des renseignements précieux d'ordre fonctionnel. En d'autres termes, la médecine nucléaire permet le recueil de données sur le fonctionnement des organes et non, comme le fait la radiologie conventionnelle, sur leur seule morphologie.

L'un des outils indispensables du spécialiste,en plus des matériaux radioactifs est la gamma-caméra. Cet appareil permet de filmer les radiations de type gamma, qui lors de l'examen, émanent de certaines régions particulières de l'organisme. C'est le nombre de ces gamma-caméras — d'une valeur unitaire d'environ 1,5 million de francs — que les auteurs du rapport retiennent pour situer le degré du sous-équipement national.

La France métropolitaine compte 180 gamma-caméras (144 « officielles » et 36 « clandestines ») (2), soit 3,24 par million d'habitants. Ce même rapport est de 34 aux Etats-Unis, de 13 en République fédérale d'Allemagne, de 12 en Hollande ou en Belgique. Pour 60 %, ces caméras ont plus de cinq ans et l'équipement informatique de ces appareils *« souffre d'un retard considérable »*.

A l'inverse de nombreux autres pays européens, en France,la quasi-totalité du parc des appareils de médecine nucléaire se trouve dans des hôptaux publics. *« Il est plus facile,* notent les auteurs, *à un malade habitant les Alpes ou le Jura de se faire explorer en Italie ou en Suisse. »*

» Au total, expliquent-ils, *le défaut d'implantation est dû à un malthusianisme administratif, médical et politique et ne répond à aucune justification médicale »*.Ainsi, l'absence totale de médecine nucléaire dans les structures de soins externes (mutuelles et centres de santé) est selon eux *« un non-sens médical et économique »*.

Les auteurs estiment encore que cette situation revient, compte tenu notamment des transports en ambulances, des hospitalisations inutiles et des actes médicaux supplémentaires qu'elle implique, à 120 millions de francs par an à la charge de la Sécurité sociale. Ils formulent aussi une accusation : l'existence dans certaines régions de *« listes noires »* de malades. La pénurie d'appareils serait à l'origine d'une aggravation de *« la dépendance de type féodal »* entre les différents échelons de la hiérarchie médicale. Une dépendance qui, en définitive, pénaliserait les patients des médecins exclus du circuit qui donne accès à ces investigations diagnostiques.

Quelles priorités ?

Diverses méthodes de calcul aboutissent au même résultat : les besoins français sont aujourd'hui de l'ordre du million d'examens par an (500 000 seront réalisés cette année). Le rapport propose de rattraper progressivement le retard pour aboutir, en 1987, à 1,3 million d'examens, *« soit un peu moins de la moitié du chiffre prévu par habitant à la même date en R.D.A. et au Benelux, et le tiers de celui des États-Unis »*.

Il faudrait pour cela passer, au sein des structures publiques, de 180 à 430 gamma-caméras, soit un coût de 314 millions de francs en cinq ans (3). Parallèlement, 2 300 emplois devraient être créés, soit une charge salariale annuelle de 340 millions de francs. On devrait aussi procéder à une totale restructuration des services (2 200 emplois supplémentaires, charge salariale annuelle de 327 millions de francs).

Sans contester le bilan actuel, certains ne manqueront pas de qualifier d'« inflationnistes » les propositions de ce plan d'équipement. Pour les pouvoirs publics, la principale question posée est celle de l'ordre des priorités. Compte tenu du foisonnement actuel des recherches, de l'apparition de nouveaux moyens d'investigation du corps humain (comme la résonance magnétique nucléaire et les ultrasons) et des restrictions budgétaires actuelles et à venir, le choix et l'arbitrage en matière d'équipement sera de plus en plus délicat. Ainsi, la médecine nucléaire apparaît déjà comme moins performante dans certains domaines comme l'exploration du foie et du système nerveux central, à cause notamment des progrès dans l'utilisation des ultrasons et du scanographe.

M. Ralite déclarait récemment, lors de l'inauguration du troisième congrès mondial de médecine nucléaire, que *« la France accusait un retard préoccupant »* dans ce domaine. Il restait, en revanche, plus discret sur les mesures précises et chiffrées qu'il entendait prendre.

Les difficultés actuelles de la Compagnie générale de radiologie et d'Informatek, deux des principales firmes françaises concernées (la première pour les gamma-caméras, la seconde pour les systèmes informatiques qui y sont associés), sont en grande partie liées au manque de soutien qu'a pu offrir ces dernières années le marché national. La volonté gouvernementale de reconquérir ce dernier sera-t-elle ici suffisante pour gommer les conséquences de plusieurs années de « malthusianisme » ?

JEAN-YVES NAU.

(2) Les gamma-caméras « clandestines » sont des appareils qui, officiellement, ont été remplacés mais qui continuent d'être utilisés par les équipes médicales. Selon d'autres sources, leur nombre serait plus élevé, atteignant en fait le nombre des caméras « officielles ».

(3) Les coûts sont exprimés en francs constants 1982.

● *Fin de la grève à l'hôpital psychiatrique Esquirol.* — Les membres du personnel de l'hôpital psychiatrique Esquirol de Saint-Maurice (Val-de-Marne) ont cessé le 22 octobre le mouvement de grève commencé le 13 octobre (*le Monde* du 22 octobre). Ils ont obtenu la création de cinquante-huit postes dans l'immédiat, le maintien de leur semaine de congés d'hiver ainsi que l'assurance — d'ici à la fin 1984 — que deux cent trente-cinq postes seraient créés, et que tous les auxiliaires seraient titularisés.

● *Un squelette humain,* vieux de quelque cent mille ans, a été découvert à Palombara Sabina (à une trentaine de kilomètres au nord-est de Rome) à l'occasion des travaux de construction d'un gazoduc. Fait curieux, les restes de cet homme se trouvaient à cent cinquante centimètres au-dessous des restes d'un mammouth. — (*A.F.P.*)

RELIGION

L'ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE DE LOURDES

L'expérience missionnaire a « fécondé l'apostolat de l'Église en France »

En ouvrant, *dimanche soir 24 octobre, l'assemblée plénière de l'épiscopat français, qui réunit* quelque cent vingt évêques à Lourdes jusqu'au 30 octobre, *Mgr Jean Vilnet, évêque* de Saint-Dié et président de la conférence, a porté un regard sans complaisance, dans son discours d'ouverture, sur *« les réalités de notre société »*, et notamment : *« Un paganisme post-chrétien, celui qui enferme des régions ou des générations entières dans une vision de l'existence sécularisée, fermée à la transcendance et, par voie de conséquence, résignée à la fatalité » ; « la volonté de puissance, la fuite en avant dans la consommation des biens et des hommes et jusqu'à la perte du goût de vivre » ; une idée qui se répand, celle du « droit à disposer de son corps » d'où découleraient le droit à l'avortement, le droit à l'euthanasie et jusqu'au droit au suicide »*. Mais, en cette journée mondiale des missions, la conférence a consacré la première partie de ses travaux aux *« perspectives missionnaires »*.

De notre envoyé spécial

Lourdes — la première journée de l'assemblée plénière est restée dans le flou malgré un certain nombre de témoignages intéressants. Il ne pouvait guère en être autrement. Le thème de la mission comporte trop de composantes politiques, économiques, religieuses et opérationnelles pour qu'il soit possible de présenter d'emblée une synthèse cohérente. Vouloir convertir au christianisme les populations d'outre-mer dont la civilisation est fort lointaine de celle de l'Occident est une intention généreuse mais utopique.

Il ne suffit pas de dépêcher quelques centaines de missionnaires empêtrés dans leur propre culture pour y réussir. Leurs échecs portent la marque de leurs ambitions démesurées ; leurs réussites sont modestes et attestent leur désintéressement ainsi que la qualité de leur message.

Il est vain de prétendre peser dans une balance objective l'actif et le passif de cet apostolat occidental. Le fait est que le christianisme a essaimé, mais que, aujourd'hui, le nombre des missionnaires blancs décroît nettement (1), tandis que le clergé indigène prend tant bien que mal le relais. L'Eglise de France mesure la valeur de cette coopération sans méconnaître que le tiers-monde ne saurait encore se passer de missionnaires étrangers pour affermir le message de l'Evangile.

Il est de bon ton aujourd'hui — et ce n'est que justice — de dire que si les missionnaires apportent beaucoup ils reçoivent aussi beaucoup des pays d'outre-mer, de leurs intuitions religieuses et de leur comportement en général. Le mot-clé est celui d' « échange », qui contraste singulièrement avec la naïveté orgueilleuse de la colonisation qui prétendait tout donner sans presque rien recevoir.

« Inculturation »

A l'heure actuelle, le catholicisme a pris conscience qu'il était illusoire de plaquer dans le tiers-monde une religion venue de l'étranger et on se gargarise du néologisme d'« inculturation » qui donne au christianisme sa véritable dimension : se dégager d'un particularisme historique et géographique pour atteindre son universalisme originel.

Mgr Vilnet, président de la Conférence épiscopale, l'a dit dans son introduction : *« Les historiens de la mission nous disent combien l'expérience séculaire du service de l'Evangile en terre de mission a fécondé l'apostolat de l'Eglise en France même. Les prêtres des missions ont enrichi nos diocèses de leur expérience acquise au service des autres Eglises. »*

Quant à Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, invité à prononcer l'homélie de la messe célébrée pour les missions, il a rappelé, contrairement à certaines opinions extrémistes, que *« l'action missionnaire ne se terminait pas avec la colonisation. Car,* a-t-il ajouté, *la mission est essentiellement communion et coopération entre les Eglises solidaires qui se sentent coresponsables. La mission devient échange de vie et d'énergie ».*

C'est beaucoup dire si l'on considère le présent, mais c'est peut-être préfigurer l'avenir.

HENRI FESQUET.

(1) Cinq cent soixante-quatre en 1971, trois cent vingt-deux en 1982.

ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET ÉCHANGES CULTURELS

Le français et l'italien sont-ils condamnés à la régression ?

Le constat est simple : on assiste, en Italie, à un « recul massif » du français dans l'enseignement et, en France, à une stabilisation de l'italien à son niveau de « langue rare », c'est-à-dire environ 0,5 % des effectifs. Si donc la cote d'alerte est depuis longtemps dépassée en France pour l'italien, elle vient seulement d'être atteinte en Italie pour le français.

Réuni à Paris les 19 et 20 octobre, le premier colloque franco-italien organisé pour la promotion des langues et l'approfondissement des échanges culturels – et qui a rassemblé quelque trois cents participants – a pu prendre la mesure des dégâts : un fossé culturel qui se creuse alors même que l'Italie reste le deuxième partenaire commercial de la France.

Du côté français, le ministère de l'éducation nationale a mis en avant des chiffres presque rassurants : les élèves étudiant l'italien au collège ou au lycée sont passés de 126 860 il y a deux ans à 133 252 l'an dernier. Le lent dépérissement des études italiennes semble donc arrêté. Le nombre de professeurs reste stable (environ 2 300 italianistes dans l'enseignement secondaire français).

Du côté italien, en revanche, on peut légitimement s'inquiéter de la baisse des effectifs, tant des élèves (proportionnellement) que des professeurs. C'est ainsi que, dans la *scuola media* (premier cycle secondaire correspondant au collège), où une seule langue est au programme, la proportion d'élèves apprenant le français est passée de 44,8 % en 1976 à 44 % en 1980, alors que le taux d'élèves apprenant l'anglais a gagné un point (de 52,5 % à 53,5 %).

Parallèlement, le nombre de professeurs italiens enseignant le français est tombé de 11 551 (1979-1980) à 9 703 (1981-1982). En outre, on constate que l'enseignement du français résiste mieux dans les régions sous-développées du sud de la péninsule que dans le Nord industriel, ce qui, dans une perspective prévisible de développement, semble condamner le français à la régression.

Pour renverser cette tendance, une « table ronde », présidée par M. Fernand Braudel, historien, a proposé une nouvelle politique d'échanges culturels transalpins capable, dans un premier temps, de rééquilibrer les flux et, à terme, de les développer. M. Franco Ferrarotti, sociologue de l'université de Rome, a souligné notamment *l'« asymétrie des traductions »* : tout ce qui s'écrit en français est immédiatement traduit en italien, alors que la France se contente *« d'un peu de folklore »*. Le gros de la production culturelle italienne est approprié par l'anglais, qui le redistribue au monde.

Le rétablissement de relations bilatérales, toutefois, ne suffit pas. Encore faut-il qu'elles soient équilibrées, et dénuées d'expansionnisme. *« Nous ne voulons pas passer de l'hégémonie américaine à l'hégémonie française »*, a prévenu M. Ferrarotti. Pour son collègue français, M. Alain Touraine, *« le problème n'est pas que les Français apprennent l'italien mais qu'ils aillent travailler en Italie »*, et vice versa. La langue viendra de surcroît.

Des deux côtés, on a réclamé la création d'un office franco-italien, voire méditerranéen, chargé de promouvoir les échanges transalpins.

ROGER CANS.

CORRESPONDANCE

Les obligations de résidence et de service des enseignants du supérieur

Est-il possible à un ministre de l'éducation nationale de rappeler aux enseignants du supérieur leurs obligations de service sans provoquer de vives réactions ? A la suite du courrier que nous avons reçu après la publication dans *le Monde* du 25 septembre d'un article commentant deux circulaires du ministre sur ce sujet, il est possible d'en douter. Les universitaires n'ont pas apprécié la méthode utilisée par M. Alain Savary pour leur signifier que, comme tous les fonctionnaires, ils étaient soumis à la loi. Qu'eux aussi, comme les autres, devaient résider près de leur lieu d'affectation et étaient « astreints » à un certain nombre d'heures de travail. Tous ces rappels ont « indisposé » des enseignants. Nous publions quelques extraits des lettres déjà reçues.

Face à l'obligation de résidence, M. René Martin, de l'université de Lille-III, avoue ne pas comprendre :

Il est vrai que j'habite Paris, et que je prends le train pour aller à Lille, où j'enseigne. Si j'habitais Lille, je prendrais le train pour me rendre à Paris, où je passe, par nécessité professionnelle, deux jours par semaine à la Bibliothèque nationale. Du moins passerais-je à l'université plus de temps qu'actuellement ? Je ne le pense pas, et je ne vois pas que mes collègues lillois y restent plus longtemps que moi. C'est donc qu'il faut nous contraindre tous à travailler sur place ! Mais réfléchissons une seconde : j'ai chez moi un bureau, et une bibliothèque ; j'y travaille sans être dérangé, souvent jusqu'à minuit, toujours le samedi, très souvent le dimanche. A l'université, je partage un bureau avec quatre collègues, et la bibliothèque est à cinquante mètres, au lieu d'être à portée de ma main.

Manque de bureaux dont se plaint M. Marc Martin, de l'université de Paris-X :

Si le ministre souhaite que nous accomplissions toutes ces tâches à l'intérieur des murs de notre université, qu'il mette donc à notre disposition des bureaux où nous puissions travailler. Pour l'instant, je partage le mien, à Paris-X-Nanterre, avec une cinquantaine d'autres assistants et maîtres-assistants ou chargés de cours, soit environ un mètre carré pour deux ou trois personnes, très sensiblement moins que les employés de la station voisine du R.E.R. qui ne sont pourtant pas au large. Une densité d'occupation semblable à celle des bureaux du ministère nous satisferait.

« L'université frappée de stérilité »

Enseignant à l'université de Pau, M. J.-M. Thomas se demande si les services du ministère ont bien pris au sérieux les textes publiés. Et à l'appui de son interrogation il raconte :

Nommé professeur d'université en province, mon conjoint, professeur certifié, recevait, en juillet 1981, la réponse suivante : « *La seule situation de votre mari ne permet pas de vous donner une mutation prioritaire. Il n'est pas, en effet, astreint à une résidence sur place.* »

La proposition faite par les services du ministère d'étendre, pour le calcul des heures complémentaires, l'année universitaire sur trente-deux semaines, au lieu de vingt-cinq, provoque de vives réactions. M. Olivier Dupeyroux, de l'université de Toulouse, écrit :

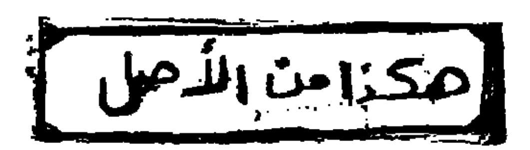
La plupart des universitaires consacrent habituellement la plus grande partie du « temps plein de liberté » de leurs vacances, dont la longueur semble insupportable au ministère, à des travaux de recherche nécessités par leurs publications scientifiques ou leurs enseignements, et qu'il leur serait pratiquement impossible de faire progresser sérieusement pendant l'année universitaire. Si cette année devait être fortement allongée, si leurs congés étaient effectivement réduits à trente-deux jours ouvrables et si, enfin, pendant l'année, ils devaient être présents à l'université trente-neuf heures par semaine, il est clair que ces travaux seraient inévitablement abandonnés pour l'essentiel. *Le ministre n'en est-il pas conscient ?* Accepte-il que l'Université française soit frappée de stérilité ? Le fait que cette Université souffre déjà de maux très graves n'autorise pas à l'achever.

Mme Jacqueline Duthell de La Rochère, de l'université de Paris-V, précise que :

L'étude du calendrier universitaire à laquelle les chefs d'établissement sont bien obligés de se livrer conduit très vite à découvrir qu'en octroyant au personnel administratif quatre semaines de vacances en août – ce à quoi ils ont droit, – et si l'on veut assurer la session d'examen de juin, les inscriptions en juillet, la session de septembre, les examens de doctorat en octobre, il n'est pas humainement possible de prévoir plus de vingt-cinq semaines d'enseignement magistral entre le 15 octobre et le 25 mai. Il faut, en effet, compter avec les examens partiels de février, leur préparation et leur correction, et les habituelles vacances de Pâques et de Noël dont les dates sont fixées par le ministère.

Enfin, M. Pierre-Paul Sagave, de l'université de Paris-X, propose :

Au moment où le ministre déclare vouloir faire un effort particulier portant sur la recherche, il faut absolument compenser l'allongement de l'année universitaire par l'octroi de congés de recherche (une année sabbatique tous les sept ans, comme aux États-Unis, ou un semestre de congé tous les trois ans, comme en R.F.A.)



CARNET

Réceptions

– Le nonce apostolique a donné une réception, vendredi, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement du pape Jean-Paul II.

– M. Metternich, directeur du centre d'information des Nations unies à Paris, a donné une réception, vendredi, à l'occasion de la journée des Nations unies et de sa prise de fonctions.

Naissances

– Françoise Hodac et Michel Guillemot sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne-Sophie

le 15 octobre.
5 *bis*, rue Dosne, 75116 Paris.

– Brigitte et Dominique Mandouze,
Thomas, Marion, Baptiste et Damien,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,

le 3 octobre.
6, rue des Quatre-Sergents,
17000 La Rochelle.

– Frédérique Royer et Claude Loiseau ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie,

le 19 octobre, à 4 heures.
Belleraze,
Saint-Jean-de-Minervois (Hérault).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri BEAUCHET,
née Lucie Dexemple,

survenu le 21 octobre 1982 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

De la part de:
M. Henri Beauchet, son époux,
Docteur et Mme Yves Robinne et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants.

Selon la volonté de la défunte, un service religieux a été célébré dans l'intimité le 22 octobre en l'église Saint-Michel de Dijon.

L'inhumation a eu lieu à Jarville-la-Malgrange (Meurthe-et-Moselle).

Cet avis tient lieu de faire-part.
32, rue de la Préfecture,
21000 Dijon.

– M. et Mme Jean BELIARD,
Leurs enfants Diana, Patrice et Thierry,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de leur fils et frère,

Michel,

le 21 octobre 1982, à l'âge de vingt-six ans.
Chicago – Ottawa.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Roger CARET,
née Yvette Prigent,

survenu le 21 octobre 1982 à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 27 courant, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Salles, 6, rue Brémontier, Paris-17e, sa paroisse, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.
164, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Nous apprenons la mort de

M. Léon-Jean GRÉGORY,
sénateur (non inscrit)
des Pyrénées-Orientales,

décédé le 23 octobre au Centre hospitalier de Perpignan, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-treize ans. Ses obsèques ont eu lieu le 25 octobre à Thuir (Pyrénées-Orientales), commune dont il était maire depuis 1945.

[Léon-Jean Grégory était né le 1er novembre 1909 à Thuir. Elu en 1946 conseiller général de Thuir, il avait présidé l'assemblée départementale de mars 1973 à mars 1982. Il siégeait au Sénat depuis novembre 1948 ayant été cinq fois réélu sénateur.

Avocat au barreau de Perpignan et membre du parti socialiste S.F.I.O. depuis la libération, il avait été écarté du P.S. en 1974 par sa fédération, mais ne participait plus aux activités de ce parti depuis le congrès d'Epinay en 1971. En 1974, Léon-Jean Grégory avait été réélu au Sénat contre un candidat socialiste. Au palais du Luxembourg, il figurait sur la liste des sénateurs n'appartenant à aucun groupe. Il sera remplacé au Sénat par sa suppléante, Mme Jacqueline Alduy, maire et conseiller général d'Amélie-les-Bains.]

– M. et Mme Pierre Schneider,
M. et Mme Pierre Grumbach,
M. et Mme Philippe Grumbach,
Et
M. et Mme Maxime Préaud,
M. et Mme Laurent Grumbach,
M. et Mme Jean-Marc Roberts,
M. et Mme François de Labouchère,
Mlle Maria Grumbach,
M. Thomas Grumbach,
Et
Nicolas, Quentin, David, Cedric, Gabriel, Martin et Benjamin,
ont le chagrin de faire part de la mort de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Jacqueline GRUMBACH,
née Dalsheimer,

décédée le 23 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, selon le désir de la défunte.

10, rue Alasseur,
75015 Paris.

– M. Edouard Hajage,
Déborah et Zacharie, ses enfants,
M. et Mme Max Giami et enfants,
M. et Mme Henri Hajage et enfants,
Docteur Atlan et Mme,
M. et Mme Victor Nataf,
M. et Mme Robert Hajage et enfant,
Mlle Paulette Hajage,
M. et Mme Charles Hajage et enfant,
Les familles Giami, Guelbart, Castro, Saporta, Vannier, Nataf (Los Angeles),
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise HAJAGE,
professeur de mathématiques,

survenu le 16 octobre 1982, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes le 18 octobre.

13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes.

– M. et Mme Pierre Moisnard,
M. et Mme Franck Moisnard,
M. et Mme Jacques Chavier et leurs enfants,
Mme Germaine Perrotin,
Des familles Caspescha et Pfister,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc MOISNARD,
reporter-photographe,

survenu accidentellement, à l'âge de vingt-huit ans, lors d'une expédition au Québec.

Le service religieux, à sa mémoire, aura lieu le samedi 30 octobre 1982, à 11 heures, au temple protestant, 2, rue Saint-Michel, La Rochelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12 *bis*, rue Réaumur,
17000 La Rochelle.

– Mme Robert Offrey,
M. et Mme Jean-Jacques Legrand,
M. et Mme Yves Monestier,
Christophe, Rodolphe, Alexandra Legrand,
Aurélie, Céline, Jacques Monestier,
Mme Lucien Offrey,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et sa mère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert OFFREY,
docteur en droit,
diplômé
de l'Ecole des sciences politiques,
commissaire aux comptes,

survenu subitement à son domicile, le 19 octobre 1982, dans sa soixante-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 octobre, à Bourg-la-Reine.

137, rue Pelleport, 75020 Paris.

– Mme Michel Poirion,
M. et Mme Daniel Poirion,
M. et Mme Raymond Mollard,
M. et Mme Jean-Marie Gardon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel POIRION,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale de la Seine,
ancien directeur d'école normale
d'instituteurs
de la Loire et du Nord,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
commandeur de l'ordre
des palmes académiques,

survenu, le 19 octobre, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Saint-Amour (Jura).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, selon la volonté du défunt, sous le ministère de M. le pasteur de l'église réformée de Bourg-en-Bresse.

– Le conseil d'administration de l'association CEGOS,
La direction et les collaborateurs du groupe CEGOS,
ont le profond regret d'annoncer le décès, le 21 octobre 1982, de leur président d'honneur,

M. Noël POUDROUX.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Tour Chenonceaux,
204, rond-point du Pont-de-Sèvres,
92516 Boulogne.

– Mme Louis Rougier
Et toute la famille
ont la grande douleur de faire part du décès du

professeur Louis ROUGIER,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,

survenu le jeudi 14 octobre 1982 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Avec lui un homme noble de cœur et d'esprit disparaît.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

354, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

– Mme Maurice Roux,
M. Jean-François Roux, avocat,
Mme Geneviève Roux,
Laurent Manil,
Les familles de Laguillaumie, Henning, Mainguet,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice ROUX,
ancien chef de clinique
à la faculté de Paris,
chef de service honoraire
du centre hospitalier
de Montfermeil,

survenu le 12 octobre 1982, à l'âge de soixante-quinze ans.

Selon son désir, les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le 19 octobre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
62 Le Touquet.
06 Roquebrune-Cap-Martin.

Anniversaires

– Il y a dix ans

Isabelle de FONT-RÉAULX

quittait les siens.

Ceux qui l'ont connue et tant aimée penseront à elle.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Mme Jean STOETZEL,
née Anne-Marie Sabatier,

et en souvenir de son fils,

Antoine STOETZEL,

une messe sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, chapelle de la Vierge, le mercredi 27 octobre 1982, à 9 heures.

Pieux amis, pensez à eux.

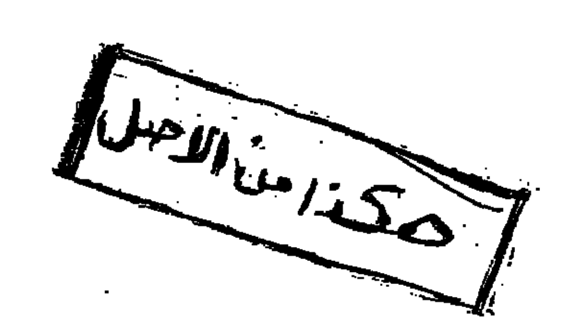
Communications diverses

– L'Association des écrivains de langue française (mer et outre-mer) organise sa vente annuelle de livres dédicacés, le mercredi 27 octobre 1982 de 17 à 20 heures, à l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris.

Soutenance de thèse

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, mardi 26 octobre à 15 h 30, salle des commissions, M. Jérôme Mailhe : « L'Etat et les offices ministériels du dix-septième au dix-neuvième siècle ou l'apprentissage de la responsabilité. »



مكرر من الأصل

Le Monde

régions

Ile-de-France

BRUITS ET ENCOMBREMENTS

Les méfaits de la circulation ignorent les frontières

Vingt-quatre associations de l'Ouest parisien viennent d'adresser au président de la *République* et au gouvernement une motion pour leur demander de repousser « l'itinéraire de la A 86 au-delà de la *ceinture* verte de Paris » (le Monde du 16 octobre). La A 86, *super-périphérique*, dont les travaux sont achevés au nord, à l'est et au *sud*, doit ceinturer la capitale pour écarter de l'agglomération parisienne le trafic qui n'a aucune raison de passer par *Paris*. La demande des associations relance la querelle sur le projet. Elle pose aussi la question de la *circulation dans* la capitale et de ses nuisances ; notamment celles qui sont dues au boulevard périphérique. Comment, en *effet*, *mieux protéger* les riverains contre le bruit ; comment financer les travaux de protection phonique ? Vieille affaire qui pourrait, enfin, sortir des cartons au mois de novembre prochain — les négociation sont en cours — à la *suite* d'*un accord* entre l'Etat, la région Ile-de-France et la Ville de Paris.

Un million d'automobilistes circulent quotidiennement dans la capitale. Aux heures de pointe, cent mille véhicules se déplacent en *même temps* sur les mille cinq cents hectares que couvre la chaussée parisienne. Résultat : une voirie saturée et une circulation difficile. Ainsi, le temps *perdu* par les automobilistes dans Paris est estimé à près de trente millions d'heures par an, auquel il faut ajouter le temps perdu par les *usagers* des *autobus* (près de 18 *millions* d'heures chaque année) ; soit au total 48 millions d'heures...

Plusieurs tentatives ont été faites par les élus de la capitale pour tenter d'améliorer la circulation dans Paris *intra muros*. Au cours des années 60, à côté de la construction du boulevard périphérique et de la voie sur berge rive droite, d'autres grands projets pour la capitale avaient été envisagés : axes nord-sud, radiale Denfert-Rochereau, radiale Bagnolet, voie sur berge rive gauche et radiale Vercingétorix notamment. Si les deux premiers ouvrages ont permis d'augmenter considérablement la capacité du réseau parisien (ils supportent 40 % du trafic *intra muros* sur 4 % du réseau), la voirie ordinaire n'a pas suffi pour absorber cet afflux de véhicules. Les autres grands ouvrages sont restés dans les cartons, condamnés par une population qui supportait de plus en plus mal les agressions trop brutales de l'automobile.

D'abord améliorer le réseau existant

Alors se dessine une autre politique qui se traduit par la mise au point, au cours des années 1975-1977, du plan de circulation de la capitale. Ce document, c'est sa grande nouveauté, ne s'adresse pas uniquement aux automobilistes mais prend en compte l'ensemble des déplacements des usagers (piétons, deux-roues et transport en commun). Il s'agit, en fait, d'améliorer le réseau existant ; supprimer ici ou là tel ou tel goulet d'étranglement, creuser passages souterrains sous ees bouune portion de rue... Ainsi, des travaux ont déjà été réalisés dans le secteur de la gare de Lyon (12e arrondissement). La construction d'un nouveau pont d'Austerlitz venant doubler le pont actuel est à l'étude. Dans le quartier des Halles un réseau de voies souterraines a été créé. Au cours des prochaines années, la Ville devrait aménager des quais le long du Front de Seine, creuser des passages souterrains sous le boulevards des maréchaux. Enfin, les services de la mairie continueront de moderniser et d'améliorer la signalisation aux carrefours des grandes artères pour permettre une plus grande fluidité du trafic.

Prononçant, le 19 octobre à Bruxelles, une conférence sur « L'urbanisme à Paris », M. Chirac a évoqué les questions des transports. Il a notamment déclaré : *« La Ville s'efforce d'améliorer le fonctionnement du réseau de voirie existant grâce à des plans de circulation et à une évolution de la réglementation du stationnement plus favorable à celui des résidents, afin d'éviter que ceux-ci ne soient « captifs » de l'utilisation quotidienne de leur véhicule. »* Il a ajouté : *« Mais j'ai décidé de renoncer à de grandes opérations de voirie automobile nouvelles et, en particulier, aux radiales qui dirigeaient vers le cœur de Paris des flux sans cesse accrus de circulation que le centre de notre cité, sauf à le mutiler, ne pouvait accepter. Ce choix signifie bien évidemment que le recours aux transports collectifs sera de plus en plus indispensable pour les déplacements dans Paris, quelle qu'en soit la nature, ainsi que l'on peut le constater dans toutes les grandes métropoles mondiales. »*

Mais la grande affaire à propos de la circulation en région Ile-de-France reste la lutte contre le bruit occasionné par le boulevard périphérique. M. Chirac vient d'adresser à M. Lucien Vochel, préfet, commissaire de la République de la région Ile-de-France et du département de Paris, une lettre dans laquelle il rappelle sa position sur « l'organisation des travaux de protection phonique » de cette rocade.

La banlieue ou le centre

Les statistiques plaident en faveur du maire de Paris et montrent que c'est l'ensemble de la région Ile-de-France qui est concerné par les nuisances occasionnées par le boulevard périphérique. Chaque jour, en effet, 230 000 véhicules empruntent le périphérique pour des déplacements de banlieue à banlieue, 180 000 de Paris vers la banlieue, 180 000 de la banlieue vers Paris et, enfin, 45 000 de Paris à Paris.

Si cette voie rapide a été construite par l'Etat et la région (le district à l'époque), elle est aujourd'hui exploitée conjointement par la Ville de Paris et la préfecture de police. La difficulté de sa gestion résulte aussi des très nombreux échangeurs qui s'y trouvent avec les autoroutes ou avec la voirie locale (9 échangeurs au total, 74 bretelles d'accès et 73 bretelles de sortie). Le trafic est donc particulièrement important sur le périphérique. Si on avait su mener à bien — et rapidement — la réalisation de l'A 86, ce périphérique de banlieue, pour permettre aux automobilistes de contourner la capitale, la circulation et ses conséquences auraient été moins importantes, et donc moins graves, aux portes de Paris. Même si, comme l'ont rappelé récemment les associations de l'Ouest parisien, M. François Mitterrand a émis le vœu d'abandonner ce projet lors de ses deux dernières campagnes présidentielles il faut terminer la réalisation de l'A 86. Quitte à en revoir le tracé dans les Yvelines... sur 15 kilomètres. Il y a là une décision politique et courageuse à prendre.

JEAN PERRIN.

La lettre du maire de Paris au préfet de région

Voici les principaux passages de la lettre que le maire de Paris a adressée au préfet de région à propos de l'insonorisation du périphérique :

« Je constate que la clé de répartition des participations financières proposée par la Ville de Paris, à savoir 40 % pour la ou les communes concernées, 25 % pour l'Etat et 35 % pour la région, semble maintenant être admise. Afin de réduire au plus vite une nuisance qui affecte gravement le cadre de vie de nombreux Parisiens, j'ai l'intention de mettre, dès à présent, en œuvre un premier programme de 25 millions de francs. (...)

» Ce programme, auquel l'Etat participerait pour 25 %, a pour objectif d'assurer l'isolation phonique de plusieurs établissements scolaires, de l'hôpital Claude-Bernard et d'immeubles d'habitation.

» La participation de la Ville étant, d'ores et déjà, disponible, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir l'arrêté de subvention de l'Etat correspondant à ce programme. Au-delà de ces premiers travaux, je reste à votre disposition pour étudier les modalités suivant lesquelles une indispensable coordination entre les parties intéressées par l'ensemble de l'opération pourra intervenir.

» Je pense cependant que ces questions administratives ne pourront être abordées qu'à la suite d'un accord définitif sur l'ensemble du financement des travaux. Je ne peux donc qu'attendre vos indications relatives au montant et à l'échéancier des participations de l'Etat pour 1983 et les années suivantes. (...)

» En tout état de cause, j'estime que le classement du boulevard périphérique en voie nationale, qui est de longue date demandé par la municipalité, faciliterait la maîtrise et l'exécution des travaux. Une telle mesure ne ferait que sanctionner un état de fait, d'ailleurs reconnu par le ministre de l'environnement, c'est-à-dire la vocation non seulement parisienne mais également régionale et nationale de la voie urbaine la plus fréquentée au monde. »

DANS LES DÉPARTEMENTS

VAL-D'OISE : porcherie indésirable

Quand les petits villages de campagne deviennent gros bourgs de banlieue, le rapprochement de deux modes de vie ne va pas sans heurts. C'est ce qui est en train de se passer à Mériel, petite commune de 3 000 habitants du Val-d'Oise. Les « nouveaux Parisiens » qui sont venus goûter là, aux portes de la forêt de L'Isle-Adam, la tranquillité n'apprécient guère les odeurs — désagréables, il est vrai — émanant de la porcherie de M. Pierre Vinchon.

Deux cents cochons à 20 mètres du marché, à 30 mètres de l'école, une porcherie et son lisier au milieu de cent quarante-six pavillons ! Depuis dix-huit mois, pétitions, plaintes, lettres à l'administration, se multiplient. Seul résultat, la découverte que M. Vinchon ne détenait pas toutes les autorisations nécessaires à ce genre d'exploitation.

Cet enfant du pays ne comprend pas que les « nouveaux » lui fassent tant d'ennuis. Pensez donc, cela fait plus de cinquante ans que sa famille exploite une ferme à Mériel ! A cette époque, pour élever des cochons, il n'était pas utile de posséder des tas de papiers revêtus de tampons et de signatures officielles. Mais aujourd'hui, quand la ferme devient une usine, il ne faut pas « oublier » les règlements sanitaires. Il ne leur veut pas de mal à ces « Parisiens » qui n'aiment la verdure que si elle est bien peignée et désodorisée... La preuve, c'est lui qui leur a vendu une partie des terres où ils ont posé maisons, gazons et massifs de fleurs... Mais, puisque son village ne veut plus de lui, il va arrêter les bonnes manières qu'il faisait à sa commune : la cour de la ferme pour la traditionnelle brocante, le cochon pour la fête des écoles... — *(Corresp.)*

HAUTS-DE-SEINE : guerre de bureaux

La loi de décentralisation a eu de grandes mais aussi de petites conséquences. En transférant aux présidents des conseils généraux une partie des anciennes prérogatives du préfet, la loi transférait du même coup une partie du personnel administratif, ce qui pose aujourd'hui, dans de nombreux départements français, un banal problème... de bureaux.

Ainsi à la préfecture des Hauts-de-Seine — qui avec ses vingt-quatre étages et un hall d'accès sur pilotis ne pèche pas par la modestie — l'architecte n'avait réservé au conseil général que quelques rares bureaux autour de la salle de délibération. Plusieurs centaines de personnes (près de la moitié du personnel de la préfecture), désormais placées sous l'autorité du conseil général, sont donc encore éparpillées dans les étages de la préfecture. « *Cela pose de délicats problèmes de coordination* », déplore M. Paul Graziani, président R.P.R. du conseil général. « *Dans certains bureaux, on trouve côte à côte un fonctionnaire relevant de mon autorité et une autre relevant de celle du préfet. Une réorganisation des locaux est indispensable à une bonne traduction sur le terrain des nouvelles données.* »

Est-ce à dire que, par habitude ou par inertie calculée, certains seraient tentés de penser qu'ils ont « changé de patron » ? « *Cela ne saurait être,* précise immédiatement M. Jean Terrade, commissaire de la République des Hauts-de-Seine. *Il s'agit seulement d'un problème de rodage de la décentralisation. En outre, cette préfecture fait partie d'une cité administrative appartenant à l'Etat. Et il n'est pas toujours simple d'évacuer d'un bâtiment de l'Etat des services de l'Etat.* » La question est aujourd'hui en passe de règlement. Le quatrième étage a été entièrement libéré au profit du conseil général, et le préfet est prêt à « *consentir encore quelques efforts s'ils se révèlent nécessaires* ». La guerre des bureaux n'aura pas lieu... — *(Corresp.)*

YVELINES : les P.M.E. en ville nouvelle

Saint-Quentin-en-Yvelines se satisfaisait jusqu'ici d'attirer les bureaux et les laboratoires de grandes sociétés. Aujourd'hui, elle voudrait bien diversifier ses emplois en abritant aussi des petites unités de fabrication. Elle a donc décidé de proposer aux petites entreprises de la région qui se sentiraient trop à l'étroit dans leurs locaux traditionnels un « contrat d'implantation » pour faciliter leurs installations dans la ville nouvelle.

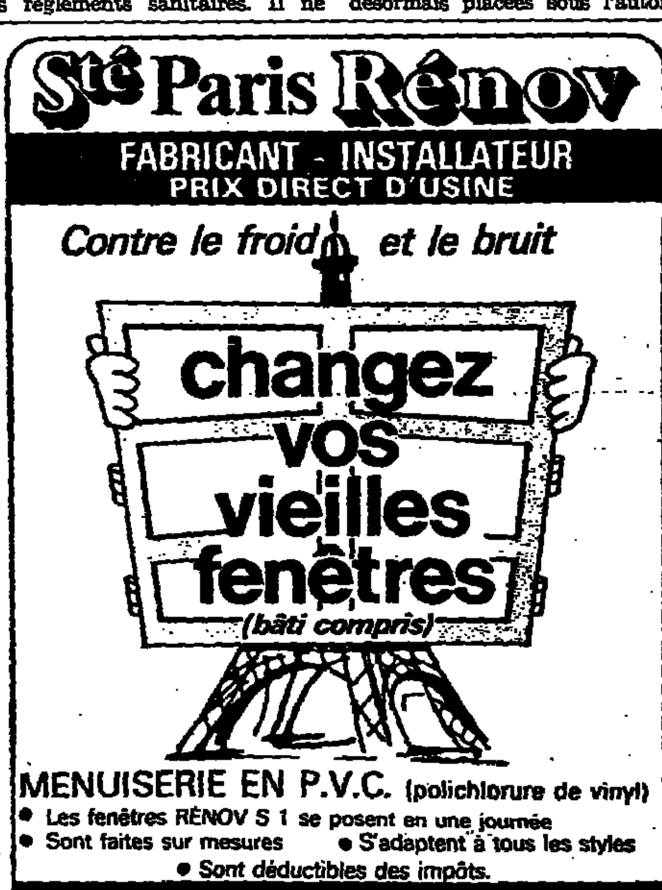
Préparé par l'établissement public, en accord avec les élus, les sociétés de promotion et de construction concernées, les banques de la place et la chambre de commerce et d'industrie des Yvelines, ce contrat offre aux entreprises intéressées une assistance technique, juridique et financière gratuite, la gratuité du premier mois de loyer en cas de location, le remboursement d'une partie des frais d'études et de la totalité des horaires de notaire en cas d'achat de terrain ou de bâtiment. Seules conditions : le projet ne doit pas excéder 5 000 m2 de surface de plancher et se concrétiser dans l'année suivant la signature du contrat.

PARIS : quel musée à la Villette ?

Après l'article paru dans le Monde du 24 septembre sur le futur musée de la Villette, M. G. Kaltenbach, ingénieur parisien, nous fait part de son point de vue :

La vocation première, dit-il, du Musée national des sciences et des techniques du parc de la Villette est de donner aux non-scientifiques la possibilité d'appréhender le monde qui nous entoure et les outils qui découlent de la compréhension des phénomènes naturels. Allant de la chimie au laser, en passant par l'élaboration du verre, l'interconnexion de la plupart des techniques prouve qu'une première approche scientifique de la plupart des techniques se doit d'être globale et claire, car tout est simple quand on sait l'expliquer.

L'expression « à mettre au musée » évoquait la poussière et l'oubli, le défi consistera à démontrer le contraire en permettant au visiteur de participer lui-même au suivi d'une expérience, d'apporter sa contribution (...). Je ne nie pas l'utilité des lieux protégés nécessaires à une meilleure approche de soi-même, loin de la tourmente, mais nous parlons ici d'un lieu de rencontre entre deux entités qui se connaissent peu et qui, pourtant, vivent ensemble : l'homme et la science. Nous avons déjà perdu le goût et le sens de la fête, je ne vois pas pourquoi une des « béances » de la culture ne serait pas d'ouvrir toutes les portes de la connaissance sous forme d'un loisir (...).





ÉQUIPEMENT

FAITS ET PROJETS

Un opéra à la Bastille

Les architectes français et étrangers ont jusqu'au 20 décembre pour s'inscrire en vue de participer au concours international, organisé par le ministère de la culture pour réaliser un nouvel opéra sur le site de la place de la Bastille à Paris.

Ce projet avait été annoncé en mars par Jack Lang, ministre de la culture. Le jury sera international et jugera les projets sans connaître les auteurs. Le programme détaillé sera publié après la clôture des inscriptions, mais il est d'ores et déjà souligné dans un communiqué du ministère de la culture que « *le plus grand prix sera attaché à la qualité architecturale du futur équipement et à son insertion dans le site de la place de la Bastille. Une attention particulière sera accordée aux abords immédiats de l'ouvrage notamment en liaison avec le bassin de l'Arsenal et avec la promenade sur le viaduc de l'ancienne gare de la Bastille* ».

Les inscriptions doivent être adressées, avant le 20 décembre 1982, à la mission Opéra-Bastille, 38, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 294-28-06.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 23 octobre, la date limite d'inscription pour le concours d'architecture du centre de la communication, qui doit être construit au sommet du quartier de La Défense, a été reporté au 31 octobre et non pas au 23 octobre ; d'autre part, le jury a décidé de ne pas limiter à cinq cents le nombre des candidats comme il avait été primitivement prévu.

M. Chirac et le tourisme en montagne

M. Jacques Chirac a préconisé « *une véritable stratégie de développement du tourisme dans les régions de montagne* », le 23 octobre, à l'occasion de l'inauguration du Salon « Neige et Montagn. ».

Il conviendrait, sel..n lui, que les villages existants puissent servir de pôle de développement touristique sans que soient bouleversées leur architecture et leurs relations humaines. Les services, équipements et espaces créés pour les loisirs devraient être conçus et implantés de manière à bénéficier également aux populations locales.

Il faut que l'expansion du tourisme s'insère dans l'économie locale, « *sans affaiblir ou ruiner les activités préexistantes et sans que se crée une monostructure économique* ».

Palombes et écologistes

La neige qui tombait sur les cols pyrénéens, durant le week-end, a réussi mieux que tout piquet de gendarmerie à calmer les ardeurs belliqueuses des écologites et des chasseurs de palombes face à face dans la haute vallée de la Soule. Les ornithologues arrivés en car de Nancy et de Paris ont dû se contenter de rester à l'abri tandis que les tireurs jouaient aux cartes dans leurs voitures.

En outre, les décisions prises vendredi 22 octobre par M. Franz Duboscq, président du syndicat de la vallée de la Soule (et président R.P.R. du conseil général des Pyrénées-Atlantiques) vont dans le sens de l'apaisement, après les violences de la semaine dernière. Le col d'Orgambideska, lieu principal de friction, a été interdit de chasse pour le reste de la saison. Au cours d'une conférence de presse M. Duboscq a indiqué que si les écologistes voulaient un point d'observation il pouvait leur en procurer un « bien meilleur que celui d'Orgambideska ». — *(Corres.)*

La lutte contre le bruit

Contre le bruit les règlements existent, mais ils ne sont pas appliqués. Les « victimes du bruit » qui ont tenu samedi 23 octobre, à Paris, leurs quatrième congrès ont ainsi dénoncé la « lourdeur des blocages » qui freinent, à tous les niveaux, la lutte entreprise officiellement contre le bruit par les pouvoirs publics.

Les délégués d'associations contre le bruit, venus de plusieurs régions de France, ont demandé à Mme Véronique Neiertz, député socialiste de Seine-Saint-Denis, président du Conseil national du bruit, et aux représentants du ministère de l'environnement, de prendre des « *décisions concrètes et précises* ». « *Notre expérience est grande et douloureuse, des milliers de plaignants souffrent depuis des années* », a déclaré une participante, en affirmant que la loi n'est pas respectée et que des dossiers exemplaires attendent une solution depuis longtemps.

Pour expliquer leur mécontentement, les « victimes du bruit » ont présenté des cas « scandaleux », en contradiction avec la réglementation. Celui, notamment, de la construction d'une crèche à Mandelieu (Alpes-Maritimes), à quelques mètres de l'autoroute où circulent chaque jour quatre mille sept cents poids lourds. Celui des riverains de l'aéroport de Mérignac, près de Bordeaux, survolés, nuit et jour, à basse altitude, par des escadrilles de Mirage et de Jaguar.

Les congressistes ont mis en cause l'efficacité des responsables de la lutte contre le bruit nommés récemment dans les départements. Ils se sont également plaints des nuisances sonores provoquées par l'utilisation touristique croissante des hélicoptères au-dessus des zones urbanisées et de celle « inquiétante » des « ultra légers motorisés » (U.L.M.) qu'ils ont déjà surnommés « *les tronçonneuses du ciel* ».

Pas de grève à Air Inter

Un accord a été trouvé, le samedi 23 octobre, à Air Inter, après une journée de négociations entre la direction et les syndicats du personnel navigant technique, écartant tout risque de reprise de la grève suspendue samedi à minuit.

L'accord prévoit notamment l'embauche de vingt-trois pilotes et officiers mécaniciens navigants, s'ajoutant aux trente-sept déjà prévus pour 1983 dans le plan d'embauche de la compagnie. Ces embauches permettront la résorption des jours de congés qui n'ont pas été pris par le personnel (sept mille selon les syndicats, quatre mille deux cents selon la direction) et favoriseront la réduction de la durée du travail, dont les modalités seront discutées lors d'une réunion ultérieure.

ANCIENS COMBATTANTS

Au congrès de la FNACA

Les anciens combattants ne feront pas les frais de l'austérité *déclare M. Laurain*

De notre correspondant

Brest. — Le quinzième congrès de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA), qui s'est tenu à Brest (Finistère nord) du 22 au 24 octobre, a réuni quelque sept cents délégués de quatre-vingt-douze délégations départementales. M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a assisté à la séance inaugurale et prononcé un discours en présence de M. Pierre Maille (P.S.), maire de Brest.

Etre considérés comme des anciens combattants à part entière au même titre que leurs aînés des guerre 1914-1918 et 1939-1945 est la revendication fondamentale des anciens d'Algérie. Un grand pas a été fait dans ce sens depuis la loi du 23 septembre 1982 qui a nettement assoupli les conditions d'attribution de la carte du combattant. Mais les membres de la FNACA réclament le bénéfice de l'égalité des droits entre toutes les générations du feu, comme par exemple le droit à la campagne double.

Autre revendication importante : la reconnaissance par les pouvoirs publics de la date du 19 mars comme journée du souvenir et du recueillement.

Au sujet du rattrapage des pensions militaires d'invalidité par rapport aux pensions civiles, le ministre a assuré « *qu'en aucun cas les anciens combattants ne feraient les frais de l'austérité* ». Il a annoncé qu'une réduction de l'écart « *n'était pas à exclure en 1983* ».

A son arrivée parmi les congressistes qui devaient accueillir le dimanche matin des représentants des quatre grandes familles politiques (P.C., P.R., P.S., U.D.F.), M. Laurain eut à répondre à une question d'actualité. M. Jean-Yves Castrec, vice-président national, délégué de l'Ile-de-France, l'avait interrogé sur le projet gouvernemental — rejeté la veille par l'Assemblée nationale — de rétablir dans leurs droits à la retraite les généraux de l'OAS. « *Pourquoi irait-on accorder à ceux qui combattirent la République ce que l'on refuse à ceux qui en furent dignes ?* a demandé M. Castrec. A cette remarque le ministre des anciens combattants répondit : « *C'est exact, le P.S. a amendé le texte gouvernemental. Je ne vois là que la démonstration d'un débat permanent entre le gouvernement et le Parlement.* »

A l'issue du congrès, M. Ladyslas Marek a été réélu président de la FNACA. M. de Jaeger a été désigné vice-président ; M. Sicart, secrétaire-général et M. Peronnet, trésorier.

JEAN DE ROSIÈRE.

FAITS DIVERS

A Marseille

LA FEMME D'UN INCULPÉ DANS L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES SE DONNE LA MORT

L'épouse d'un des inculpés de l'affaire des fausses factures de Marseille, Mme Janine Truc, quarante-neuf ans, s'est suicidée dimanche soir 24 octobre, à son domicile, dans le quartier de Malmousque, à Marseille. Mme Truc, qui selon les policiers était dépressive depuis longtemps, s'est donnée la mort en absorbant des barbituriques.

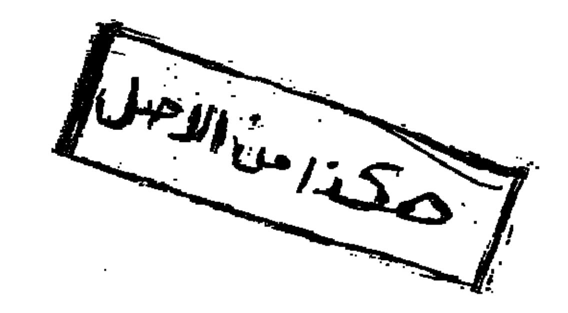
Son mari, M. Pierre Truc, cinquante-trois ans, est l'un des soixante-cinq inculpés à ce jour de l'affaire des fausses factures. Il a été inculpé d'abus de confiance, faux et usage de faux et il est détenu. Il était le cofondateur et gérant de société de travaux publics avec deux autres des inculpés, MM. Jacques Girardin et Roger Sallel.

UN ARCHITECTE AMIÉNOIS CESSE LA GRÈVE DE LA FAIM QU'IL OBSERVAIT DEPUIS LE 8 SEPTEMBRE

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. Marcel Bouchon, l'architecte amiénois qui faisait la grève de la faim depuis le 8 septembre (*le Monde* du 15-9-1982) car il s'estimait ruiné par le fisc, a accepté de s'alimenter à nouveau. Il a pris cette décision après que le directeur du cabinet du préfet de la région Picardie lui eut remis vendredi 22 octobre une lettre de M. Laurent Fabius, ministre du budget, dans laquelle on peut lire : « *Aucune plainte pour fraude fiscale n'a été déposée à votre encontre, ce qui n'aurait pas été le cas si des manœuvres frauduleuses avaient été en définitive retenues (...) De ce fait, aucune condamnation pénale mettant en cause votre honorabilité personnelle n'a été prononcée* ».

Le ministre précise ensuite que des dispositions fiscales vont être prises pour que M. Bouchon puisse exercer à nouveau son métier. Rappelons que le cabinet de l'architecte avait été fermé en décembre 1978 parce qu'il ne pouvait plus payer ses dettes. Vendredi un accord est intervenu entre M. Bouchon et son principal créancier : deuxième raison pour que l'architecte cesse sa grève de la faim.



Le Monde

sports

ATHLÉTISME

TROISIÈME VICTOIRE DE SALAZAR AU MARATHON DE NEW-YORK

Le défi de huit journalistes français

Le championnat de France de marathon, gagné, le 24 octobre, à Hyères, par le Bordelais Bernard Faure en 2 h. 16 min. 28 sec. et par l'Amiénoise Chantal Langlacé, pour les dames, en 2 h. 42 min. 10 sec. a été éclipsé par le marathon populaire de New-Yord remporté, pour la troisième année consécutive, par l'Américain d'origine cubaine Alberto Salazar en 2 h. 9 min. 33 sec. Le premier Français, Rhadouane Bouster a terminé vingt-huitième en 2 h. 17 min. 40 sec., tandis que la Norvégienne Grete Waitz l'emportait pour la quatrième fois chez les dames en 2 h. 27 min. 14 sec. Parmi les seize mille concurrents s'étaient glissés huit journalistes français, dont notre envoyé spécial Alain Giraudo.

De notre envoyé spécial

New-York.

Cher Jacques,

Tu n'as sans doute pas oublié notre pari. Lorsque nous faisions notre jogging matinal dans les allées de Hyde Park, pendant le tournoi de Wimbledon, tu m'avais regardé comme un extra-terrestre quand je t'avais annoncé mon intention de courir le Marathon de New-York. Puis tu avais été péremptoire : « *Tu ne finiras pas.* » Deux mois plus tard, tu avais confirmé ce verdict après une brève séance sur le tourniquet installé au sommet de l'hôtel où nous logions pendant le tournoi de Flushing-Meadow : « *26,2 miles, ce sera trop long pour toi.* »

Et bien, j'ai fini. Bien sûr, du départ à l'arrivée j'ai été dans la fin de l'immense chenille humaine qui a traversé les cinq quartiers de la « *grosse pomme* ». Mais je suis arrivé au bout, en cinq heures, comme je te l'avais annoncé.

Remarque, tes doutes étaient parfaitement compréhensibles. Tu avais connu un « bon gros » et tu te retrouvais devant un candidat à la course de fond, qui a dans l'inconscient populaire une mauvaise réputation. Le soldat grec Philipidès n'était-il pas mort en apportant aux Athéniens la nouvelle de la victoire sur les Perses après une course de 40 kilomètres ? Les mythes ont la peau dure. Le marathon, aujourd'hui, ce n'est vraiment plus cela. Mon expérience en est le meilleur exemple.

Tout a commencé par une boutade, il y a douze mois, entre deux camarades qui s'étaient lancés un défi dans les Vingt Kilomètres de Paris : « *Si on faisait maintenant un marathon ?* », proposèrent deux compères sur la ligne d'arrivée. Un marathon, mais alors le plus célèbre, celui de New-York, avec ses seize mille concurrents et son départ fastueux sur le plus long pont suspendu du monde. Sept autres confrères (1) s'intéressèrent au défi. J'en faisais partie. Commença alors une double aventure collective et individuelle.

Chacun avait six mois pour se préparer sérieusement. *A priori*, mon cas paraissait désespéré. En m'embarquant pour les championnats d'Europe de judo, une balance de l'aéroport de Roissy m'attribua plus d'un quintal. Dans cet état, il était exclu que je terminasse un marathon. Des mesures sévères s'imposaient : plus de boissons alcoolisées, un morceau de sucre en moins dans le thé et le café, ne plus se resservir de plat pendant les repas, manger poisson et riz de préférence à la viande et aux frites, et boire, boire beaucoup d'eau. Sans oublier les séances de jogging de plus en plus longues. Les résultats furant immédiats : une perte régulière de poids sans affaiblissement. Courir restait pourtant la difficulté majeure.

Je terminai le première séance, faite à une allure d'escargot, dans un état voisin de l'épuisement. Quand ma condition physique s'améliora, il fut souvent très difficile de concilier travail, entraînement et récupération. Il fallut aussi surmonter deux obstacles non négligeables pour persévérer. D'abord l'incrédulité, voire l'incompréhension, de mon entourage au commencement. Combien de fois ne m'a-t-on pas dit que je perdais ma jovialité avec mes kilos ? Ensuite, l'agressivité des chiens, qui se précipitent toutes dents dehors vers les mollets du coureur comme s'il était un voleur.

Au fil des semaines, une partie des incrédules se trouva néanmoins en net repli devant le clan des supporters, tandis que j'apprenais à calmer d'un regard la fureur des molosses. Après six mois d'entraînement presque quotidien, j'avais perdu quelque 20 kilos, aligné un millier de kilomètres à l'entraînement, acquis la certitude de courir 25 kilomètres sans m'arrêter.

Tout cela n'avait pas été sans quelques souffrances. Les articulations et les tendons, peu habitués aux chocs des milliers de foulées journalières, ont parfois crié grâce, et il a été nécessaire de prendre quelques jours de repos. Mais je n'avais pas renoncé, notant scrupuleusement les étapes de ma progression. J'avais été contaminé par le virus de la course de fond. J'ai accepté sans rechigner les privations et les courbatures pour pouvoir m'aligner au départ de mon premier marathon avec quelque chance de terminer. L'ultime précaution prise — un électrocardiogramme d'effort — je m'envolais donc avec le groupe, pour New-York.

Dire que je posai le pied sur le sol américain en toute confiance serait exagéré. Le dimanche précédent, j'avais un peu souffert dans les Vingt Kilomètres de Paris, qui constituait le dernier entraînement. Le parcours de New-York n'était pas l'un des plus faciles qui soit, bien que les meilleures performances mondiales de la distance y aient été établies, en 1980, par l'Américain Alberto Salazar et par la Néo-Zélandaise Alison Roe. Et j'étais assez pessimiste à la veille du départ, après avoir reconnu ce parcours en voiture : vent debout et faux plats incessants. Mais les dés étaient jetés.

Dimanche matin, il fallut me réveiller à 5 h 30 pour prendre un substantiel petit déjeuner. Puis ce fut, vers 7 heures, l'embarquement dans les cars qui conduisaient les concurrents du centre de Manhattan dans Staten Island, au pied du pont de Verrazano. Là commença, dans l'enceinte d'un fort militaire, une attente de trois heures, pendant que le soleil sortait lentement de l'océan. Faune ubuesque, les coureurs de fond, chaudement emmitouflés, se livrèrent pendant tout ce temps à une série de rites codés — onction de baume, boisson abondante, absorption de cachets de sel, protection de la poitrine, concentration, miction dans le plus long urinoir du monde, destinés essentiellement à atténuer l'appréhension. Puis est venu le moment de gagner les lignes de départ, bleues pour les champions, rouges pour les autres.

La ligne bleue

Les hardes dans lesquelles les coureurs se protégaient du froid volèrent dans l'air (elles devaient être récupérées ensuite pour les organisations charitables de la ville). Puis un coup de canon libéra les concurrents. Je t'épargnerai les détails de ma course. Toutefois, il est certain que, outre mon entraînement, j'ai pu arriver au bout des 42,195 kilomètres pour deux raisons : les encouragements du public tout le long du parcours, qui applaudit le « ringard » aussi fort que le champion, et qui, à ce titre, sont un formidable stimulant psychologique ; les conseils d'un ami, qui m'avait recommandé de faire le vide dans ma tête pour concentrer mon attention sur le « *blue line* » (la ligne bleue), qui va du départ à l'arrivée, et de courir à mon rythme. Grâce à quoi, j'ai pu surmonter l'inévitable défaillance, véritable coup de bâton derrière les oreilles qui s'abat sur le marathonien dans les 7 derniers kilomètres.

Bref, contrairement à ce que tu m'avais affirmé, j'ai terminé. Si tu veux engager d'autres paris, je suis à ta disposition.

Amicalement.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Alain Luzenfichter (*l'Equipe*) ; Michel Fradet (*Sud-Ouest*) ; Christian Bidner et Jean-François Rhein (France-Inter) ; Jacques Chaneac (A.C.P.) ; Jacques Viron (*le Républicain lorrain*) ; Jean Perez (*France-Soir*).

AUTOMOBILISME

Conflit ouvert entre la FISA et les constructeurs

Réunis, samedi 23 octobre, à Modene (Italie), les constructeurs de formule 1 — toutes tendances confondues — ont décidé de présenter, le 3 novembre, à Paris, lors de la réunion de la commission de formule 1, une série de propositions tendant à modifier les nouveaux règlements — notamment la suppression des jupes qui produisent l'effet de sol, la réduction de 580 à 540 kilos du poids minimum des voitures — adoptées récemment par la Fédération internationale du sport automobile (FISA).

Ces propositions que les constructeurs refusent de dévoiler porteraient, selon la presse italienne, sur le report des premiers Grands prix de la saison 1983 et sur l'extension des accords de la concorde jusqu'à la fin de l'année 1985.

C'est à ces deux conditions que les constructeurs accepteraient les règles décidées apar la FISA. Faute de quoi, ils entameraient une procédure judiciaire contre la fédération internationale devant les tribunaux civils pour rupture de contrat.

Si l'ensemble des constructeurs et la FISA sont d'accord pour améliorer les conditions de sécurité dans les épreuves de formule 1, les deux camps, en revanche, s'opposent sur la date d'application de nouvelles mesures. Compte tenu des accidents mortels dont ont été victimes cette année, le Québecquois Gilles Villeneuve et l'Italien Riccardo Paletti, compte tenu de l'accident grave du Français Didier Pironi, M. Jean-Marie Balestre, président de la FISA, estime qu'elles doivent être prises à partir du 1er janvier 1983. De leur côté, les constructeurs souhaitent qu'elles soient seulement applicable à partir du 1er janvier 1984, prenant argument du fait que d'ici au Grand Prix d'Afrique du Sud, prévu pour le 12 février, ils n'ont pas le temps matériel de modifier de voitures qui aujourd'hui soin déjà prêts.

Le conflit est désormais ouvert entre les constructeurs et la FISA.

CYCLISME

Bernard Hinault, l'as des as

Le Critérium des As n'est pas un critérium comme les autres. Il restitue d'ailleurs à ce mot, galvaudé par le vocabulaire du cyclisme, son véritable sens et réunit les vedettes de la saison dans une compétition qui permet de juger l'élite : 100 kilomètres derrière vélomoteur. Seul un coureur de grande qualité peut remporter cette épreuve, qui n'est pas considérée comme une classique, mais qui est toujours un événement. Leducq, Charles Pélissier, Bobet, Van Steenbergen, Koblet, Anquetil, Merckx, Gimondi, Poulidor, Zoetemelk en furent les principaux vainqueurs, depuis sa création en 1920.

Paradoxalement, Bernard Hinault n'avait jamais gagné le Critérium des As. Il a comblé cette lacune en battant Kelly et le champion du monde de poursuite, Alain Bondue, samedi 23 octobre, sur le circuit de Longchamp. Sa moyenne : 54,827 kilomètres-heure.

Pendant ce temps, en Italie, Gisiger-Visentini ont enlevé le trophée Baracchi, dernière course sur route de l'année disputée contre la montre par équipe. Le Français Jacques Bossis, associé à l'Irlandais Roche, s'est classé troisième. — J. A.

GYMNASTIQUE

La Chine en marche vers Los Angeles

Zagreb (A.F.P.). — *Un an avant les championnats du monde de Budapest, et deux avant les Jeux olympiques de Los Angeles, la République populaire de Chine et sa nouvelle étoile masculine de dix-neuf ans, Li Ning, ont affirmé leurs prétentions à l'occasion de la Coupe du monde de gymnastique, seule épreuve d'envergure mondiale organisée en 1982, qui s'est déroulée du 22 au 24 octobre, à Zagreb.*

Li Ning, un Pékinois de 1,70 mètre, aux biceps épais comme des cuisses, qui avait fait son apparition, il y a un an, lors des championnats du monde de Moscou, où il se classe sixième, sans attirer particulièrement l'attention, a survolé les compétitions masculines du rendez-vous yougouslave, compétition par invitations, où étaient présents tous les meilleurs gymnastes des six meilleurs nations mondiales.

Li Ning a en effet réalisé une étonnante moisson. Après avoir enlevé le concours général avec une moyenne de 9.90 points aux six agrès, il s'est adjugé le dernier jour la barre fixe, à égalité avec son compatriote Tong Fei, qui paracheva le triomphe de Li Ning en terminant deuxième du concours général ; le sol, le saut de cheval, le cheval d'arçons et les anneaux, ex-aequo avec le Soviétique Youri Korolev, soit six victoires sur un maximum possible de sept, du jamais vu...

Il s'en est fallu de 10 centimètres, aux barres parallèles, enlevées par ce même Korolev, champion du monde en titre du concours général, pour que Li Ning ne fasse le « grand chelem », plusieurs fois réalisé chez les femmes, mais jamais réussi par un homme.

Dans les épreuves féminines, un peu éclipsées, la minuscule (1,37 mètre — 29,700 kilos) championne du monde en titre, la Soviétique Olga Bitcherova (quinze ans), a confirmé son succès de Moscou 1981.

GOLF

LE TROPHÉE DE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Le doublé de Graham le Grippé

Le golf aurait-il des vertus thérapeutiques encore insoupçonnées ? Les longues marches qu'il impose, dans des cadres toujours bucoliques, constituaient déjà, pour bon nombre de ses pratiquants, le plus efficace des antidotes contre le stress des villes. Comment ne pas penser qu'il pouvait être aussi un excellent remède contre les refroidissements après le succès de l'impénétrable Australien David Graham devant le fantasque Espagnol Severiano Ballesteros, dans le treizième Trophée de Saint-Nom-la-Bretèche que les deux hommes avaient abordé grippés, avec près de 39° de fièvre !

Le soleil d'Austerlitz qui les attendait, dimanche 24 octobre, pour leur dernier parcours, dorant les ocres et les bruns de la forêt voisine, n'avait pas toujours été de cette partie de campagne. « Nous n'avons vraiment pas de chance, ma chère. Ce temps..., c'est fou ! », entendait-on le vendredi, où le « Tout-Saint-Nom » en était réduit à picorer les petits fours sous les tentes vertes et blanches — écologie oblige — louées à prix d'or par quelques parfumeurs, des couturiers ou des vendeurs de revues sur papier glacé.

A deux pas de là, stoïques sous un déluge crépusculaire, trois hommes n'en pensaient pas moins. Ballesteros, Graham et Jean Garaïalde, le vétéran français de quarante-huit ans qui entendait mettre un terme à sa carrière professionnelle en beauté, terminaient leur parcours si consciencieusement que le juge arbitre allait leur infliger une amende de cinquante livres pour avoir pris trop de retard sur le trio précédent.

Même si David Graham s'est succédé à lui-même, les organisateurs du Trophée de Saint-Nom-la-Bretèche ont, en effet, franchi cette année un grand pas pour la crédibilité de leur épreuve. De leur exhibition traditionnelle avec douze invités, ils sont passés à un tournoi sur qualification, réunissant tous les vainqueurs du circuit professionnel européen, des dix premiers de l'ordre du mérite européen, les deux meilleurs Français et quelques invités de réputation mondiale. Au total, vingt-sept professionnels appelés à se disputer 800 000 francs de prix, dont 161 000 francs au vainqueur.

Paradoxalement, c'est dans cette prison dorée de Saint-Nom-la-Bretèche que Graham, le descendant de bagnard exilé en Australie au siècle dernier, se sent décidément le plus à son aise. Son solide *drive* (1) et son extrême méticulosité dans le *putt*, (2) lui avaient valu de prendre le meilleur départ. Avec six coups d'avance sur le *par* (3) le premier jour, il précédait déjà de deux coups Ballesteros et de trois coups l'Ecossais Sandy Lyle, deuxième du Trophée en 1979 et en 1981, et l'Américain Craig Stadler, numéro un mondial 1982, dont le talent résiste mal à l'exportation.

GÉRARD ALBOUY.

MÉTRONOME

Si les jeux n'étaient pas encore faits, les positions étaient pratiquement acquises. Graham le métronome n'avait en fait plus que deux adversaires : Lyle, dont le jeu tout en puissance s'accommodait fort bien des intempéries du deuxième et du troisième jour, et Ballesteros, le virtuose imprévisible qui dans grand jour peut remonter n'importe quel handicap. Le premier, dans un baroud impressionnant, reviendra à égalité avec l'Australien grâce à un *EAGLE* (4) réussi dans le dix-septième et avant-dernier trou de samedi. Mais, avec le beau temps revenu le dimanche, seul l'Espagnol, parti avec trois coups de handicap, pouvait encore aller chercher Graham.

L'espoir sera de courte durée. Confiant dans son *swing*, Ballesteros prendra tous les risques pour couper au plus court au quatrième trou. Sa balle se perdra dans un bosquet. Avec sept coups pour ce *par 4*, il ne lui restait plus qu'à assurer le spectacle pour ce public de Saint-Nom-la-Bretèche qui en raffole. Et il le fit si bien (trente coups au retour contre trente-neuf à l'aller) qu'il termina à dix coups sous le *par*, soit à deux longueurs à peine de Graham le grippé.

(1) Coup de départ.
(2) Coup terminal où la balle roule sur le green.
(3) Score jugé normal pour un très bon joueur. A Saint-Nom-la-Bretèche, le *par* est de 72 pour les dix-huit trous.
(4) Trou réussi en deux coups de moins que le *par*.

RÉSULTATS

Basket-ball

Championnat de France (sixième journée)

Le Mans b. *Mulhouse	77-76
*Reims b. Antibes	76-74
*Limoges b. Tours	104-91
*Orthez b. Stade français	124-104
*Caen b. Villeurbanne	80-78
*Monaco b. Avignon	94-76
*Vichy b. Nice	86-71

Classement. — 1. Le Mans, 18 points ; 2. Orthez, Antibes, 16 ; 4. Stade français, Limoges, Villeurbanne, Tours, 14 ; 8. Avignon, Caen, 12 ; 10. Vichy, 10 ; 11. Monaco, Reims, 8 ; 13. Mulhouse, Nice, 6.

Football

Championnat de France Deuxième division (treizième journée)

GROUPE A

*Racing Paris 1 et Rennes	0-0
*Guingamp et Nîmes	1-1
*Valenciennes et Angoulême	1-1
*Libourne et Le Havre	1-1
*Angers b. Béziers	4-2
*Montpellier b. Limoges	3-0
*Abbeville b. Châteauroux	2-1
*Alès b. Corbeil	1-0
Noeux b. *Viry	3-1

Classement. — 1. Rennes, 21 points ; 2. Nîmes, Valenciennes, 18 ; 4. Racing Paris 1, 16 ; 5. Le Havre, 15 ; 6. Montpellier, Guingamp, Angers, 14 ; 9. Béziers, Angoulême, Abbeville, 13.

GROUPE B

*Nice b. Toulon	1-0
Reims b. *Orléans	[illegible]
*Marseille b. Stade lavallois	[illegible]
*Gueugnon et Martigues	2-2
*Dunkerque b. Cuiseaux-Louhans	[illegible]
Cannes b. *Fontainebleau	[illegible]
*Blénod et Grenoble	[illegible]
Besançon b. *Red Star	4-0
*Thonon et Montceau-les-Mines	[illegible]

Classement. — 1. Nice, 22 points ; 2. Reims, 20 ; 3. Toulon, 19 ; 4. Marseille, 18 ; [illegible] 16 ; 7. Cannes, Stade lavallois, 15 ; 9. Gueugnon, Orléans, 14.

Golf

Trophée de Saint-Nom-la-Bretèche

1. Graham (Austr.), 276 (66+70+70+70) ; 2. Ballesteros (Esp.), 278 (68+71+69+70) ; 3. Stadler (E.-U.), 280 ([illegible]) ; 4. Palmer (E.-U.), 281 (73+72+68+68) ; 5. ex aequo, avec 283, Watine (Fr.) (72+72+71+68), Smyth (Irl.), Brand (G.-B.) et McNulty (Zimb.) ; 19. Garaïalde (Fr.), 292.

Rugby

Championnat de France (sixième journée)

POULE A

Agen b. *Nîmes	16-6
*Angoulême b. Carcassonne	24-16
*Narbonne b. Racing	34-10
*Boucau b. Nice	12-9
*Tulle b. Oloron	26-13

Classement. — 1. Narbonne, 18 points ; 2. Nice, 15 ; 3. Angoulême, Agen, 14 ; 5. Boucau, 12.

POULE B

*Biarritz b. Montauban	15-4
*Toulon b. Mont-de-Marsan	42-10
Bayonne b. *Auch	23-18
*La Voulte b. Toulouse	10-9
Béziers b. *Lourdes	12-9

Classement. — 1. Béziers, Toulon, Biarritz, 14 ; 4. Montauban, 13 ; 5. Lourdes, La Voulte, Bayonne, 12.

POULE C

*Grenoble b. Aurillac	16-6
*Montferrand b. Bègles	20-6
Tarbes b. *Tyrosse	15-6
Bourgoin b. *La Rochelle	24-15
*Albi b. *Castres	13-6

Classement. — 1. Tarbes, Grenoble, 16 ; 3. Aurillac, 14 ; 4. Montferrand, Tyrosse, 12.

POULE D

*Perpignan et Valence	10-10
*Graulhet b. Bagnères	15-13
*Pau b. Bourg	[illegible]
*Romans b. Brive	[illegible]
*Auch b. Dax	[illegible]

Classement. — 1. Dax, Graulhet, Pau, 14 ; 4. Perpignan, 13 ; 5. Romans, Bagnères, Bourg, 12.

Tennis

Tournoi de Tokyo (125 000 dollars) FINALE

Arias (E.-U.) b. Bedel (F.), 6-2, 2-6, 6-2, 6-7, 6-4.

Tournoi de Vienne (100 000 dollars) DEMI-FINALES

Gottfried (E.-U.) b. Leconte (F.), 6-2, 6-7, 6-4.
Scanlon (E.-U.) b. Depalmer (E.-U.), 2-6, 7-6, 6-1.

FINALE

Gottfried b. Scanlon, 6-1, 6-4, 6-0.



INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Des recherches sur la gérontologie

Le 19 novembre 1981, M. Franceschi, alors secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, annonçait au cours d'un colloque sur la recherche en gérontologie l'attribution de 1 million de francs attribué à des équipes de chercheurs pour en savoir plus sur le vieillissement.

Le soin de désigner les bénéficiaires de cette subvention fut confié à la Fondation nationale de gérontologie et à sa commission scientifique. Sur une soixantaine de projets reçus, quinze furent retenus, portant sur six thèmes prioritaires.

Dans la répartition des fonds, les deux thèmes « La vie en institution » et le « Le vieillissement différentiel » sont prépondérants.

« La vie en institution », ce sont tout d'abord les personnes âgées elles-mêmes. Le professeur Kuntzmann, de Strasbourg, se propose de *« mettre au point une échelle d'évaluation des besoins »* de ces personnes âgées pour apprécier les conditions d'entrée en établissement et le genre de soins qu'elles réclament afin d'établir, autant que *faire se* peut, un plan d'avenir en équipement et personnel. Mais la vie en établissement, c'est aussi — ô combien ! — les relations entre la personne hébergée et le personnel soignant. Mme Nelly Aretos, psychologue clinicienne, va donc, à partir des *« difficultés rencontrées par les équipes travaillant avec les personnes âgées »*, repérer les caractéristiques propres de cette relation pour élaborer un plan de formation destiné au personnel soignant et aux travailleurs sociaux en contact avec les personnes âgées.

Enfin, les attentes des uns et des autres — professionnels, gestionnaires, organismes de financement, usagers et usagers potentiels — sont-elles satisfaites par les réponses fournies par les institutions, qu'il s'agisse d'un établissement ou d'un service à domicile ? M. J.-C. Henrard, médecin, va se livrer à une analyse « institutionnelle » et vérifier l'adéquation des services à ce qu'on attend d'eux.

Quant au thème du « Maintien à domicile », il sera étudié de façon peu conventionnelle par une équipe d'urbanistes et d'architectes (sous la conduite de M. Georges Edery) avec une enquête : « L'espace des personnes âgées au quotidien », qui doit aboutir à des propositions concrètes.

Cette interrogation sur l'*« espace »* de la personne âgée se retrouve dans le projet de travail de Mme Françoise Cribier, géographe, qui souhaite cerner la *« mobilité résidentielle »* — qui, dit-elle, vise l'immobilité, car on change de résidence pour être mieux, vivre autrement, avec l'espoir d'y finir ses jours — et l'*« immobilité résidentielle »*, conséquence d'une *« stabilité de satisfaction, de résignation ou de contrainte »*.

Avec ce projet, on aborde le thème du « Vieillissement différentiel », auquel appartient, aussi, la recherche de Mme Barès-Michel, psychologue clinicienne, qui souhaite étudier les *« retraités et l'expérience du temps »*.

Ces études seront complétées par celle de M. Pierre Aïach, sociologue, qui se consacre au *« Bilan de la bibliographie française et étrangère »* sur ce sujet.

Autre thème cher aux gérontologues : « La dépendance ». Une « enquête prospective sur la perte d'autonomie », dirigée par le professeur Bernard Forette, a été acceptée. Son objectif : étudier sur une période de cinq ans l'importance relative des facteurs de risques (état de santé, logement, adaptation à la vieillesse, passé professionnel et social) intervenant lors de trois genres d'événements : la *mort*, la perte d'autonomie et l'*entrée* en institution.

L'importance du milieu familial

C'est, plus précisément, cette donnée du *« passé professionnel »* que M. Cassou, médecin, va confronter avec l'état de santé des retraités en fonction de leur âge, car, dit-il, *« parmi les composantes du milieu, les conditions de travail paraissent faire partie des facteurs les plus importants susceptibles d'influencer le vieillissement »*. Opinion certainement partagée par M. Jean-Claude Sailly, économiste, qui veut analyser *« les facteurs de risque d'entrée en incapacité et de perte d'autonomie en lien avec l'histoire socio-professionnelle »*.

Un sujet préoccupant est aussi celui de « La démence sénile », pour lequel trois projets ont été retenus. Tout d'abord, M. Didier Chabault, de Bordeaux, s'attachera à la *« sociogénèse de la démence sénile »*, qu'il qualifie de *« pathologie de l'avenir »*. M. Claude Vigue, médecin, comparera deux groupes de vieillards hébergés en établissement, les uns présentant une démence et les autres en étant indemnes.

Mais on ne peut traiter de la personne âgée sans *s'intéresser* au groupe familial dans lequel elle vit. Mme Liliane Israël, psychologue, *s'attachera à déterminer* « Les « mécanismes d'adaptation des familles de malades atteints de démence sénile ». Quant à M. Christian Barron, sociologue, il a retenu le thème de « La transformation des relations au sein des familles agricoles en zone de vieillissement ». Si, dit-il, on constate une *« réactivation des relations familiales »* entre générations en milieu urbain, il semble que, au contraire, en milieu rural, on assiste à une détérioration des solidarités qui se vivraient *« en termes de rapports de classes d'âge »*.

Enfin, il reviendra à un historien, M. Patrice Boudelais, de préciser « les conditions historiques et les bases explicites et implicites de la constitution d'un nouveau savoir médical concernant les personnes âgées ».

Les résultats de tous ces travaux devraient être connus à la fin de l'année 1983 ou au début de 1984.

CHRISTIANE GROLIER.

★ **Fondation nationale de gérontologie** — 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 525-92-80.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 24 octobre 1982 :

UN DÉCRET

● Relatif au régime de sécurité sociale des agents permanents des collectivités locales qui accomplissent un service à temps partiel.

DES LISTES

● D'admission à l'École navale en 1982.

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres pour trois postes de médecin à temps complet au service de protection maternelle et infantile est ouvert au département du Pas-de-Calais. Les candidatures sont à adresser, avant, le 29 octobre, au président du Conseil général, bureau du recrutement et de la formation, préfecture du Pas-de-Calais 62020 Arras Cedex.

ÉDUCATION

DESIGN A METZ. — L'école des beaux-arts de Metz vient de créer un enseignement, concernant le « design industriel ». Le concours d'entrée aura lieu les 9 et 10 novembre et est réservé aux candidats titulaires du baccalauréat. La date limite d'inscription au concours est portée au 3 novembre.

★ Secrétariat pédagogique de l'école des beaux-arts de Metz, 1, rue de la Citadelle, 57000 Metz, tél. : (87) 75-57-78.

ENTRAIDE

LES GAGNANTS DU LOTO. — La Fondation des gagnants du Loto, créée en février 1981, est un fonds particulier institué au sein de la Fondation de France et géré par elle. Elle est alimentée par les versements que lui font librement les gagnants du Loto. L'objet de la Fondation est de *« soutenir, par des dons et des prêts d'honneur, tout projet novateur, visant un but d'intérêt général, en matière d'action culturelle, scientifique, éducative, sociale ou humanitaire »*.

★ 5, rue Christophe-Colomb, 75008 Paris, tél. : 723-71-30.

FORMATION PERMANENTE

SECRETARIAT BILINGUE. — Le centre de formation continue du lycée Maximilien-Sorre, de Cachan (Val-de-Marne), organise un stage de secrétariat bilingue anglais de six cents heures.

★ Centre de formation continue. Tél. : 664-95-99, Mme Hong.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 305

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III					■		■		
IV			■					■	
V		■			■				
VI							■		
VII		■				■			
VIII		■					■		
IX			■					■	
X			■						
XI	■							■	

HORIZONTALEMENT

I. Ouvrages de fil et de soie. — II. Facteur de guide et guide des facteurs. — III. Frère jumeau ayant besoin parfois de jumelles. Note de berceuse. — IV. Instruments protocolaires. Evoquent autant la barbe que les cheveux. — V. Préposition. Esclave, selon le Législateur du Parnasse. — VI. Prend, aux enterrements, un air de circonstance. Personnel. — VII. C'est quand elle est mal faite qu'elle est le mieux tournée. Une fable veut qu'il soit responsable de la propagation du bacille de Yersin. — VIII. Il faut prendre garde avant de la sortir. Copulative. — IX. Note. Peut-être faut-il aller jusqu'à leurs îles pour en trouver de véritables. — X. Démonstratif. On peut vous y faire bénéficier d'une remise mais rarement d'un rabais. — XI. Il a des trous dans ses souvenirs.

VERTICALEMENT

1. Son invention donna lieu à de nombreux rebondissements. — 2. Triomphales pour l'élève de Corinne. Eminence dépourvue de noblesse. — 3. Petit Suisse d'où partit la grandeur helvétique. Jadis invoqué. — 4. Se voit davantage par temps de brouillard. — 5. Préposition. Qui ne vit que pendant la saison morte. — 6. Ce qu'est le caractère premier du Hollandais. Partie désunie du Royaume-Uni. — 7. La fin d'une époque. Certitude ou hypothèse. Brésilien bienheureux. — 8. Des exploiteurs de fonds la mettent à sec. — 9. Se mettent à table après avoir été données par un mouton.

Solution du problème n° 3 304

Horizontalement

I. Cardiologue. Vol. — II. Amoureuse. Stère. — III. Rouerie. Assise. — IV. Tue. Olten. Ecole. — V. Orner. Tutu. Tu. — VI. Tâter. Ma. Di. — VII. Arrête. Opticien. — VIII. Uri. Epois. Ove. — IX. Ce. Noblesse. Las. — X. Ingénue. Israël. — XI. Etal. Tortue. Il. — XII. Nille. Nui. Anse. — XIII. Ne. Entomologie. — XIV. Ere. René. Ecru. — XV. Etésien. Suée.

Verticalement

1. Cartomancienne. — 2. Amour. Entière. — 3. Rouen. Ru. Gal. Et. — 4. Due. Eternelle. — 5. Irroration. Enns. — 6. Œil. Te. But. — 7. Luette. Eléonore. — 8. Os. Europe. Rumen. — 9. Géant. Position. — 10. Tissu. Les. — 11. Esse. Misère. — 12. Tic-tac. Agée. — 13. Vesou. Iole. Nice. — 14. Orel. Dévaliser. — 15. Le. Epines. Lé. Ut.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 OCTOBRE

« Notre-Dame », 12 h 30, portail central, M. Guillier.

« Hôtel Guénégaud », 14 h 30, 60, rue des Archives, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Village Saint-Paul », 15 h, métro Saint-Paul, Mlle Oswald.

« Centre Georges-Pompidou », 18 h 30, métro Rambuteau, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Etrusques », 15 h, musée du Louvre (Approche de l'art).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, entrée principale (M. de La Roche).

« Bourg Saint-Victor », métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Les passages de Paris », 15 h, métro Palais-Royal (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 16, rue de l'Abbaye (Mme Romann).

« L'Opéra », 13 h 30, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

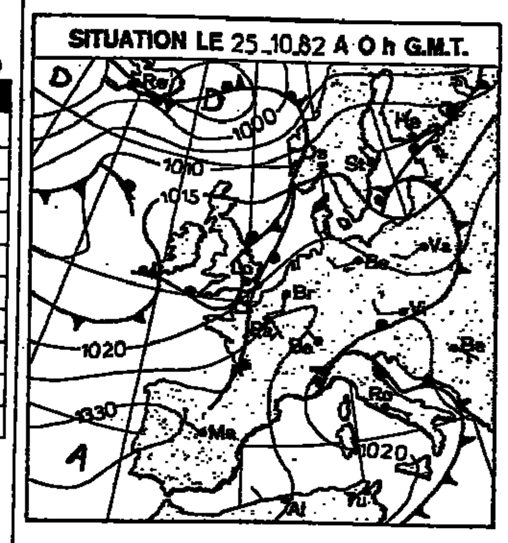
CONFÉRENCES

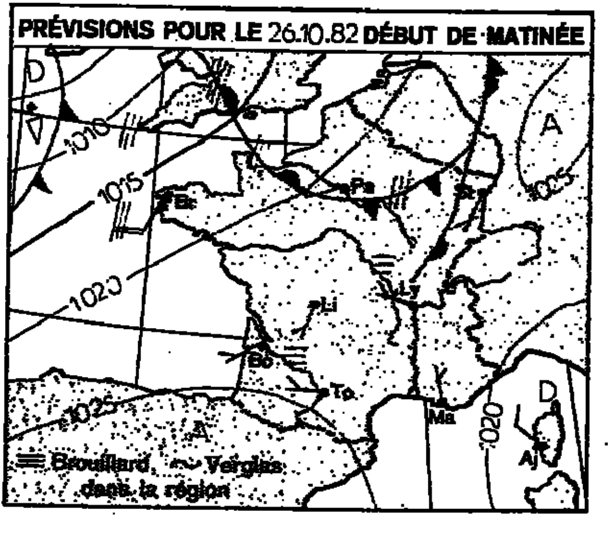
14 h 30 et 20 h 30 : 26, rue Bergère, M. M. Louis : « Le destin et la liberté » (L'Homme et la connaissance).

18 h : Collège de France, salle VI, M.A. Miquel « Historiens et géographes arabes » (Société des études renaniennes).

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. F. Horvat : « L'arbre de vie » (Nouvelle Acropole).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 octobre à 0 heure et le mardi 26 octobre à minuit :

Au nord d'un axe de hautes pressions allant du Portugal à la Suisse, circulation rapide de perturbations. Dans un flux général de sud-ouest la France aura un temps doux souvent humide.

La dépression du golfe de Gènes s'éliminera progressivement vers la Yougoslavie.

Mardi matin de belles éclaircies de la Corse et du littoral de la Méditerranée aux Alpes. Partout ailleurs temps doux et couvert. Il pleuvra de la Normandie, et de la Picardie à Paris au Morvan à la Champagne et aux Ardennes.

Températures 8 °C à 10 °C dans le centre, 12° ailleurs au lever du jour.

Au cours de la journée la zone de pluie se décalera vers l'Est, elle passera à l'est de la Seine. Mais à nouveau du mauvais temps sur la Bretagne avec renforcement des vents. Des Pyrénées au bord de la Méditerranée et aux Alpes prédominances d'éclaircies 18 °C à 20 °C. Sur le reste du pays beaucoup de nuages et 13 °C à 15 °C.

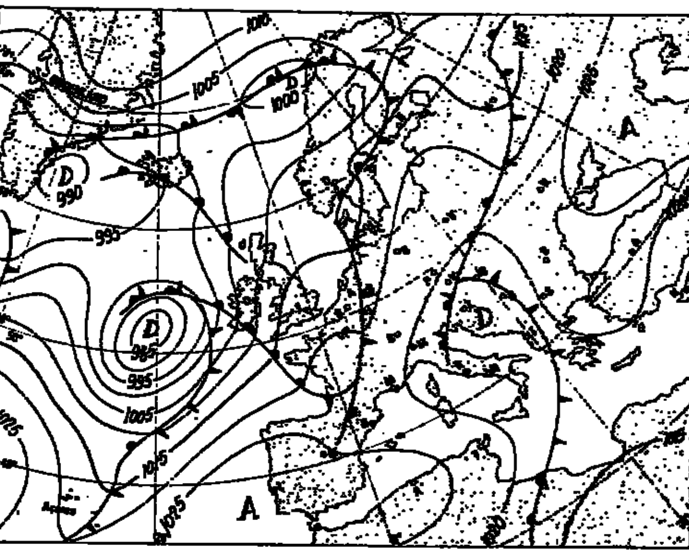
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 octobre, à 7 heures, de 1 021,3 millibars, soit 766,0 millimètres de mercure.

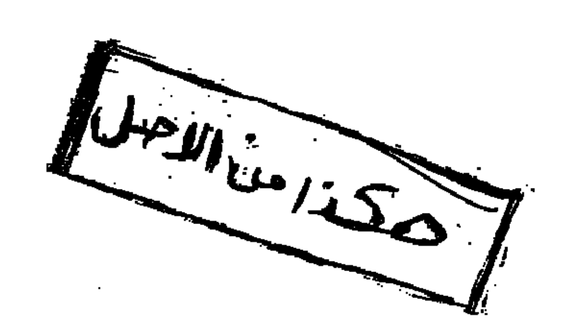
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 octobre) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 13 et 0 ; Dijon, 13 et 0 ; Grenoble, 11 et 8 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 8 ; Nancy, 13 et 0 ; Nantes, 16 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 6 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 17 et 12 ; Rennes, 14 et 12 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 23 et 15 ; Berlin, 13 et 4 ; Bonn, 13 et 1 ; Bruxelles, 13 et 6 ; Le Caire, 28 et 17 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 11 et 2 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 25 et 19 ; Genève, 10 et 8 ; Jérusalem, 23 et 16 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 14 et 11 ; Luxembourg, 12 et 2 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 5 et 5 ; Nairobi, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 11 et 3 ; Tozeur, 26 et 17 ; Tunis, 24 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)





هكذا من الاصل

Le Monde

culture

THÉATRE

« le Misanthrope », par Jacques Mauclair

Un critique chez les maréchaux

C'est le printemps, fin mai début juin. Molière n'est pas frais, une bronchite, un peu de tachycardie, la fièvre : incapable d'aller répéter au théâtre *le Misanthrope*, qui commence dans six jours, il a convoqué les acteurs chez lui.

Armande est en retard, pour ne pas changer. Molière la guette, par la fenêtre, et comme elle n'arrive pas, il bavarde de choses et d'autres, plutôt pour tromper son angoisse, sa jalousie.

Il a le trac, il y a des vers qu'il trouve pas fameux, dans son *Misanthrope*, il demande une fois de plus aux acteurs de dire les choses naturellement...

Tout ce petit impromptu d'ouverture, que Jacques Mauclair a écrit, est vivant, intéressant, seul tort, si l'on veut, d'Alceste, a été jusqu'ici de ne pas aimer le sonnet d'Oronte.

Ces « Messieurs les Maréchaux » bien connu du public de 1666, étaient une sorte de tribunal, chargé des affaires d'honneur entre gentilshommes : ils s'employaient à éviter les duels.

Revenons chez Mauclair : Armande étant revenue, les acteurs attaquent *Le Misanthrope*, et tout de suite c'est un autre théâtre, un ton emprunté, forcé (Mauclair « gueule » son rôle d'Alceste), et c'est un peu dommage.

Mais André Thorent va interprêter un Oronte extraordinaire, gardant, par des pointes fines de jeu, l'ambiguité de cette scène sonnet, – sonnet vraiment pas plus mauvais que bien d'autres. Il est amusant que bien qu'Alceste est incapable d'avancer des arguments convaincants très bien joué par la troupe et si les metteurs en scène, d'habitude, avaient ce talent sans prétention d'écrivain de Mauclair, ce serait une bonne pratique, à l'usage notamment des « scolaires », que d'amorcer comme cela la représentation des classiques par de petites comédies qui donneraient en douce les informations essentielles, le *backgrund*.

Par exemple Mauclair, dans cet impromptu, aurait pu effleurer le seul point de la pièce qui risque de paraître obscur aux collégiens et au public non averti : à la dernière scène de l'acte deux, un exempt, presque un agent de la force publique, vient intimer à Alceste l'ordre de le suivre chez « Messieurs les Maréchaux », et Alceste s'exécute.

Scène un peu sinistre, à couleur d'arrestation, alors que le contre une œuvre qu'il condamne. – Avouons d'ailleurs que c'est là le point noir de toute critique, à toute époque. Y compris de la critique dramatique, aujourd'hui. Molière l'avait très bien vu. La scène du sonnet est aussi riche, contradictoire, inusable, que celle du philosophe dans *Le Bourgeois gentilhomme*, et encore une fois André Thorent (avec Mauclair) garde à ce sommet du théâtre toutes ses lignes de fuite, tous ses horizons.

Puis la pièce file à fond de train, jusquà ce qu'Alceste, de nouveau recherché parce qu'il a perdu un procès, annonce qu'il va s'enfuir, chercher « un endroit écarté ».

Agnès Garreau (Célimène) est d'une obstination charmante. Monique Mauclair (Arsinoé) porte sur son visage une bien trop bonne nature pour figurer une fausse dévôte. Le rôle si particulier, si mystérieux, d'Elliante, est tenu avec une rare maîtrise, sous une apparence de désarroi, par Anne Marbeau.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h. 30.

La question du maître

(Suite de la première page.)

La scène est envahie de personnages agités. L'un deux porte des chaussures rouges bizarres, multisemmelles, chargées d'une fonction symbolique. Elles seront cachées, reprises, chaussées, oubliées, au long des quelque vingt tableaux inspirés – librement – de Jonathan Swift : *Instructions aux domestiques*.

D'abord, Terayama pensait à un spectacle traitant d'un monde sans maître. Au cours des répétitions, il s'est souvenu de ce texte, l'a fait lire aux acteurs, en a traduit l'humour cynique en images simples, sombrement belles et quelque fois cruelles qui montrent les serviteurs tenir l'un après l'autre le rôle du maître ; se conduire à la manière des chiens qui courent après un os et le rapportent, sur un tapis rouge déployé par un nain ; tourmenter un homme ligoté ; changer de comportement en même temps que d'habits ; prendre des attitudes arrogantes, sadiques, soumises, sarcastiques...

Les acteurs parlent peu, ils chantent. Ils se dépersonnalisent, dessinent sur leurs visages des mimiques grimacières. Ils sont comme des boules de chair, de nerfs, d'énergie. Leur jeu est une sorte de danse très proche de ce que l'on connait du Butoh, à travers les Ariadone, les Sankaï Juku, Kasuo Ohno : précision brutale, outrance des gestes minimes ; dépassement du réalisme qui va vers l'évocation d'un monde autre, aux portes de la mort. Car ce maître dérisoire et inquiétant qui se saisit de chacun et lui échappe, ce maître oppressif et dont l'absence creuse un vide est aussi la mort. « *L'être humain*, dit Terayama, *est à moitié cadavre. Il met un certain nombre d'années à le devenir à part entière, voilà ma philosophie* ».

Terayama a travaillé avec les maîtres du Butoh. Avec Hijikita, il a monté, en 1960, un spectacle à partir de Rimbaud. « *Hijikita*, raconte-t-il, *en position de poirier, la tête en bas, devait dire un poème. Un soir, la mémoire lui manque. Longtemps, il reste ainsi, la tête en bas, et personne n'intervient. Il finit par supplier : donnez moi les paroles... pour moi, cette angoisse de donner la parole, c'est l'esprit du Butoh.* »

Depuis les années 70, le théâtre de Terayama a évolué. Il n'est plus question de s'attarder à un mouvement étudiant qui ne correspondrait pas à la réalité : « *Aujourd'hui*, dit-il, *le problème du Japon est l'absence d'angoisse, la stabilité sociale, le bonheur superficiel, le désintérêt, une léthargie de la conscience. Le théâtre doit être provocation et, par la provocation, lutter contre cet état d'esprit. J'ai toujours lutté contre l'ordre établi. Enfant, j'étais l'élève indiscipliné, je ne veux jamais cesser de poser des questions.*

« *Quand je tourne, je me pose la question de l'image à travers la lumière, de l'utilisation obligatoire de l'écran. Au théâtre, je me pose la question de l'égalité entre l'acteur et le spectateur. Cela ne veut pas dire que les acteurs doivent ressembler aux spectateurs, mais qu'ils doivent établir une communication directe. C'est pourquoi, ils ne viennent pas saluer à la fin de la représentation, pour qu'il n'y ait pas de rupture. Je ne cherche pas à casser le cadre de scène, mais à l'ouvrir. L'important n'est pas le lieu où l'on joue, mais la possibilité d'éveiller le public. Je n'entends pas seulement les gens qui vont au théâtre une fois par semaine ou par mois, mais les gens... les citoyens. J'y crois.*

« *Le groupe existe depuis quize ans, sans subventions. Si au début, je tenais à des non-professionnels, ce n'est plus le cas. Mais la plupart sont obligés de trouver des jobs pour gagner leur vie... J'y crois, sinon je n'aurais pas fait ça, depuis quinze ans, dans ces conditions.* »

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, à 20 h 30, jusqu'au 31 octobre.

MUSIQUE

NUIT CHINOISE

La richesse du Nan-Kouan

Pour saluer la première venue en France de la troupe du Conservatoire Nan-Sheng-Che, *le 22 octobre*, France-Musique a laissé son antenne ouverte toute la nuit afin de diffuser en direct le concert organisé à la Maison des cultures du monde. La musique Nan-Kouan est une des très rares formes de musique chinoise clasique à s'être maintenue dans toute son authenticité depuis le quatorzième siècle. Le style Nan-Kouan, ou style du sud, s'apparente par bien des aspects à la musique courtoise occidentale, celle des troubadours, célébrant, en textes poétiques, l'amour, ses joies et ses douleurs.

La Nan-Kouan plonge ses racines dans la musique du cour, poèmes chantés et dansés de l'époque Song (960- 1278). Les petits ensembles qui l'interprètent sont constitués de quatre à dix musiciens, instrumentistes seuls ou avec un chanteur. Très riche en modes et en mélodies, avec une structure rythmique extrêmement complexe, cette musique utilise principalement le pi-pa, luth à quatre cordes, accompagné de flûtes droites et traversières, violes, samisen et petite percussion. Enfin, les programmes, toujours en harmonie avec le cycle du temps, sont élaborés en fonction du jour et de la période de l'année.

Il serait sans doute intéressant d'insister sur un certain nombre de particularités qu'une écoute attentive de cette musique révèle dès la première audition mais cela dépasserait nécessairement le cadre habituel d'un compte rendu. Il n'est pas indifférent de savoir que la troupe du Conservatoire Nan-Sheng est actuellement la dernière à maintenir vivant le style Nan-Kouan, sur la dizaine d'ensembles qui existaient avec la révolution culturelle. Le Conservatoire est patronné, selon la coutume, par une association religieuse locale et installé dans le temple de celle-ci : le temple de la Protection de la Paix à Tainan. Il perpétue une tradition du Nan-Kouan parfaitement authentique, tant du point de vue artistique que du point de vue – non moins important à certains égards – religieux et social.

Outre l'intérêt de son programme, ce concert, comme les autres que donnera la troupe au cours d'un voyage de trois semaines en France, en Belgique et en Allemagne, contribuera peut-être à la sauver d'une disparition imminente dans son propre pays. C'est du moins ce qu'espère le sinologue Kristofer Schipper, passionné par le Nan-Kouan et instigateur de ces concerts. De leur côté, les risques Ocora-Radio-France puplieront prochainement des enregistrements réalisés à cette occasion. – G. C.

• Le 27 octobre à Anvers, le 30 à Cologne, le 31 à Bruxelles le 3 novembre à Genève, le 5 au FEStival de Lille, le 7 à Créteil et le 8 à Lyon.

« Specimen Days », de Meredith Monk, à Bobigny

Saugrenu et charmant

Présenté le 20 octobre, à Bobigny, par le Festival d'automne et la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, Specimen Days *(titre emprunté à Walt Whitman) a été conçu par Meredith Monk avec des « métaphores » empruntées à la guerre de Sécession. Mais c'est* « une méditation sur la violence contemporaine (...), et il n'est pas nécessaire de connaître l'Histoire américaine. Comme toutes mes autres pièces de théâtre, c'est une création composite d'images visuelles et auditives qu'on doit voir, écouter et ressentir directement, immédiatement et viscéralement. »

Nous voilà bien embarrassé pour en donner une idée claire... D'autant que la violence n'en est pas très apparente. En relève-t-elle, cette présentation drolatique des personnages numérotés que l'on fait avancer, reculer, lever le bras, tourner la tête, etc. – un dressage qui paraîtrait bien doux aux marines – et auxquels on donne un col dur ou des gants (pour indiquer qu'il s'agit d'un père ou d'une mère), un brassard noir ou blanc (pour signaler au spectateur la couleur de leur peau ?).

Il y a bien cet homme qui, sans mot dire, casse sa chaise en mille morceaux, le photographe dont l'appareil fusille d'un seul coup tous les clients, l'organiste qui se lave les mains dans le sang, et surtout deux scènes qui évoquent clairement des batailles : un soldat passe avec un camarade mort sur le dos, puis l'on plante sur la scène huit tentes minuscules que des joueurs de pétanque, d'ailleurs fort maladroits, essayent d'écraser de leurs gros boulets.

Mais, pour le reste, les allusions nous échappent (1). Les différences sont-elles grandes (mises à part les esclaves noires) entre la famille sudiste, à gauche, et la famille nordiste, à droite, qui prennent symétriquement leur repas, disent le bénédicité, brandissent verres, couverts et serviettes, ou entre la mort (dans leur lit) du père sudiste et de la mère nordiste ?

Et lorsque les familles se mélangent dans les ravissantes arabesques d'une sorte de marche dansée, nulle agressivité ne se révèle, non plus que dans l'amusante chorégraphie fleurie qui entoure la double incarnation (masculine et féminine) d'Abraham Lincoln. Et tout s'achève par un bal en crinolines blanches, aux sons d'une danse de Gottschalk, oblitérée, il est vrai, par les cris et les gesticulations d'étranges chanteurs dans l'ombre dont la tête est éclairée par un tube de néon sur la poitrine.

Peu concerné, donc, « viscéralement », a-t-on le droit d'avouer qu'on a été enchanté, sans bien comprendre, par cette succession de tableaux savoureux où, au delà du sens lisible, la grâce et la perfection (et le pittoresque et l'humour) des gestes et des ensembles se renouvellent sans cesse ? Mais aussi par le côté saugrenu et charmant de cette « minimale » musique, de ces chants et de ces danses répétitives qui jaillissent comme spontanément du piano, des talons et de la voix de Meredith Monk, relayés par deux orgues électriques.

Formules toutes simples, comme des exercices de débutants, des chansons d'enfants, ritournelles carillonnantes, rythmes de danse élémentaires, mais qui tourbillonnent et se transforment avec une habileté extraordinaire, pour éviter toute lassitude. Et puis cette voix libre, cocasse, parfois captivante, comme celle d'une jeune fille qui mélangerait tout ce qu'elle a pu glaner à l'écoute de toutes les civilisations du monde en un cocktail un peu fou. On n'oubliera pas pour autant la troupe nombreuse qui l'entoure et scintille au gré de mille images pleines de fantaisie.

Parler ainsi, est-ce « minimaliser » l'œuvre de Meredith Monk ? Peut-être, mais Recent Ruins, *il y a deux ans et demi, à Nanterre, était sans doute un spectacle plus mystérieux et fort.*

J. L.

(1) Sans doute le contrepoint cinématographique prévu était-il plus explicite, mais, à la première, l'appareil de projection avait rendu l'âme.

LE NOUVEAU « LAROUSSE »

Un coup de jeunesse

Un nouveau dictionnaire de musique ne rend jamais les autres caducs, et nous continuerons longtemps à consulter les quatre excellents volumes des Editions Bordas, réalisés par Marc Honegger (1), voire l'*Encyclopédie Fasquelle*, nettement plus ancienne (2), pour ne parler que des ouvrages français. Mais un dictionnaire nouveau est indispensable au moins tous les dix ans, non seulement parce qu'il engrange des données nouvelles, mais aussi par l'air du temps qui passe à travers ces pages jugées *a priori* objectives, historiques, et donc froides.

Le nouveau *Larousse de la musique* répond pleinement à ces attentes. Commencé en 1976 par Antoine Goléa, qui lui a donné son ton, poursuivi magistralement par Marc Vignal, aidé de quatre-vingt collaborateurs, il a un caractère délibérément moderne, sans nullement délaisser les époques anciennes. Une comparaison rapide avec ses prédécesseurs montre qu'il a seulement laissé tomber des noms de modestes serviteurs de la musique qui peuplent les dictionnaires dans le même anonymat que les cimetières.

En revanche, il fait entrer une grande quantité de compositeurs (même des moins de trente ans) et d'interprètes contemporains, dont beaucoup sans doute disparaîtront plus tard, mais qui aujourd'hui intéressent les mélomanes et sur lesquels ceux-ci ne trouvent de renseignements nulle part. Cette actualité presque journalistique est un des charmes du *Larousse*, comme les appréciations, parfois très subjectives, qui ne sont pas toujours de mise dans ce genre de livres.

Comme l'*Encyclopédie Fasquelle*, ce dictionnaire est « complet », c'est-à-dire qu'il regroupe alphabétiquement les noms, les termes techniques, les formes, les instruments, les articles sur les pays, les groupes, etc. Mais il y ajoute, et c'est la grande nouveauté de l'ouvrage, deux mille œuvres de toutes les époques qui ont droit à des analyses souvent développées : huit cents opéras, en particulier, avec, en général, un résumé développé du livret, et de très nombreuses œuvres de notre temps, même les plus récentes, comme la plupart des partitions de Boulez, Pierre Henry, Stockhausen, Nono, Kagel, pour ne parler que des plus célèbres. Cette richesse rend indulgent pour le principe de choix qui s'est attaché aux œuvres ayant un « titre »...

Des faiblesses, quel dictionnaire n'en a pas ? La plus grande, à laquelle il est urgent de remédier, est de ne pas donner les dates complètes ; qu'un compositeur *soit né* le 2 janvier ou le 29 décembre n'est pas indifférent. Quelques collaborateurs semblent faibles (cf. l'article sur Fauré) et ce n'est pas toujours à des spécialistes qu'ont *été confiées* les notices, mais, de Jacques Chailley à Ivanka Stoianova, le niveau des auteurs (tous Français) est en général excellent.

On notera enfin, pour s'en réjouir, que ce *Larousse* est souvent, pour les articles importants, plus proche de l'encyclopédie que du dictionnaire (ainsi l'excellent article « Concerto » occupe vingt et une colonnes, la « Musique française » trente-six, le « Clavecin » quatorze, etc.).

On ne peut que saluer ici un instrument indispensable au mélomane d'aujourd'hui, qui lui permettra d'entrer de plain-pied dans la vie musicale des siècles passés comme dans les salles de concerts. L'air qui circule à travers ces articles est apéritif et donne tout de suite envie de lire. La musicologie a pris un coup de jeunesse.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Les Hommes et les Œuvres*, 2 volumes, 1970, rééd. 1979 ; *Sciences de la musique*, 2 volumes, 1976.

(2) 3 volumes, 1958-1961.

★ *Larousse de la musique*, 2 volumes, 16 × 23,5 ; le premier sort le 25 octobre dans toutes les librairies (480 F en souscription), le second paraîtra en décembre. 7 500 articles ; 1 924 pages, dont 96 hors-texte en couleurs.

CINÉMA

« LA COTE D'AMOUR », de Charlotte Dubreuil

Lumière d'automne

Helle est son prénom. C'est une femme de cinquante ans, divorcée. Elle vit à Nantes, elle a un *métier* qui la rend indépendante, un grand fils affectueux, une fille mariée, un amant plus jeune. Tout cela ne fait pas un bonheur, surtout lorsqu'en se regardant dans la glace de la salle de bains on est confronté à un visage marqué par les rides du temps. Un homme se présente, pas beau, mais solide apparemment, et amoureux, c'est sûr, lui aussi divorcé. Il a des enfants, une jeune maîtresse et la cinquantaine bien marquée. Alors ?

Charlotte Dubreuil raconte les hésitations d'une histoire d'amour encombrée par les souvenirs du passé et les obligations, les habitudes du présent. Comme dans *Ma chérie*, elle n'a pas filmé les « scènes à faire » mais les moments de creux, d'intimité, les détails banals du quotidien, les conversations et les confidences qui font avancer ou reculer les situations réelles. Histoire d'amour, histoire d'un couple vieillissant qui va, peut-être, s'unir, pour refaire une vie commune. Mais si Mario Adorf, excellent comédien, incarne avec beaucoup de vérité un homme marqué par ses origines italiennes, sa mère, l'esprit de famille et un « machisme » latent, c'est surtout à Danièle Delorme (Helle) qu'on s'identifie, parce qu'elle porte à la fois une sorte de liberté qui lui permet de vivre, bien ou mal, comme un homme, le poids de la solitude et le besoin d'affection qui peuvent être propres aux deux sexes.

Lorsqu'elle s'ennuie ou se sent mal dans sa peau, Helle s'habille mal et ne se maquille pas. A son âge, elle craint une nouvelle expérience. Danièle Delorme, qu'on n'avait pas vue au cinéma depuis un certain temps, y revient dans un rôle complexe, tiraillée entre la résignation et des sentiments, une exigence, exprimés par de brusques éclats. Charlotte Dubreuil glisse, parfois, vers un romanesque optimiste, mais le film garde des arrière-plans mélancoliques, les inhibitions d'un être soumis à trop de soucis et replié sur un désir de tranquillité. L'atmosphère provinciale, bien restituée, y est pour beaucoup. Au cours d'une scène de rupture, dans la rue, Jean-Pierre Moulin a quelques mots, quelques gestes très forts, pour faire apparaître la souffrance d'un amour rejeté.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

Henri Tachan à Bobino

Bien qu'il se produise sur scène depuis près de dix-sept ans, Henri Tachan paraît inclassable. Somme toute, il est l'un des rares héritiers heureux et libres d'une tradition rive gauche adaptée, modernisée. Auteur-compositeur, Tachan chante avec vigueur des chansons de facture classique, où il dit ses passions, ses révoltes et ses fureurs, et développe aussi une tendresse vraie et un esprit facétieux.

Tachan éprouve à l'évidence du plaisir à être sur scène. Il a aussi le talent de rire de lui-même. C'est sans doute pourquoi il a un public fidèle. – C.F.

★ Bobino. 20 h 45.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARRABAL. — Interclub 17 (227-68-81), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : Les corbeaux.
BEAUBOURG (277-12-33), 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films, B.P.I. ; 20 h 30 : concert IRCAM, dir. J. Mercier, avec C. Petrescu, M.-C. Jamet (Depraz, De Falla, Stravinski).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : orchestre philharmonique de La Nouvelle-Orléans.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Jazz, 20 h 30 : H. Texier et A. Mangelsdorff.

Les autres salles

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60), 20 h 30 : Dom Juan.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Vinaver's.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kédoch.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissements d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II, 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : la Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. Peltre (Bach, Liszt, Beethoven).
ATHÉNÉE, 21 h : G. Souzay, Ch. Ivaldi (Schumann, Gounod, Chausson).
THÉATRE DU RANELAGH, 20 h 30 : O. Bruckert, S. Vatin (Reinecke, Schubert, Roussel) ; Cl. Faucomprez, A. Raes (Finzi, Martinu, Arnold).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : G. Poulet, Cl.-E. Naudrup (Beethoven, Poulenc, Stravinsky).
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h 30 : R. Narayan, Z. Hussein (musique de l'Inde du Nord).
THÉATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble contemporain, dir. : J. Mercier (Foison, de Falla, Bancquart, Stravinsky).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), II, 22 h 30 : les Diplomates.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 et 23 h : S. Getz.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : V.S.O.P.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Stecker Tuba Pack.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 21 h : Merce Cunningham.

IIIe FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Théâtre de Paris (274-22-77), 18 h 30 : Slickaphonics, à 20 h 30 : Jazz Patchwork Franco-Allemand, Ch. Lloyd, M. Petrucciani.

En région parisienne

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : I. Liptay ; THÉATRE (782-42-70), Douzième rencontre de danse ; 20 h 30 : sol. Ingeborg Liptay et Morton Potash.
IVRY, Studio (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Mur du son, de D. Lean ; 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Y. Beauvais, 76/78 ; P. Bressan, 78 ; St. Delnermoz, 78 ; Ch. Lebrat, 78 : R. Lowder, 78 : J. de Missolz, 78 ; M. Lemaître, 78 ; 19 h : M. Duras ; M. Caro et J.-P. Jeunet, 81 ; R. Lalanne, 81 ; D. Sugoeta, 81 : J. Xavier, 81 ; P. Bokanowski, 77-82.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

Lundi 25 octobre

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention (828-42-27).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR, film américain d'Arthur Hiller. V.o. : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (559-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COTE D'AMOUR, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DRAGON DU LAC DE FEU, film américain de Mattew Robbins. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage (en mat.), 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 18e (336-23-44) ; Miramar, 14e (328-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES, film allemand de Wim Wenders. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LETTRE A FREDY BUACHE, Court métrage suisse de Jean-Luc Godard. Studio 43, 9e (770-63-40).
MAYA L'ABEILLE, film autrichien de Marty Murphy. V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES MISÉRABLES, film français de Robert Hossein. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-51-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 8e (636-10-96).
LA NUIT DE SAN LORENZO, film italien de Paolo et Vittorio Taviani. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 8e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (**), film américain de Tobe Hopper. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-84) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN, film américain de Nicolas Meyer. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

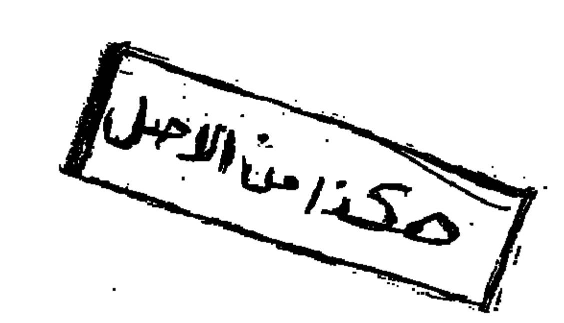
Les festivals

SEMAINE DU CINÉMA PUBLICITAIRE : Forum, 1er (297-53-74).
BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Ma vache et moi.
LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), en alternance : Chantons sous la pluie, Movie Movie, Que le spectacle commence.
ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Cinq cartes à abattre.
FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.
LA CINEMATHEQUE IDEALE Studio 43, 9e (770-63-40) : le Baron fantôme.
LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Tristana : 20 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : 17 h ; Cet obscur objet du désir : 22 h.
FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., la Féline ; 16 h., les Hommes-léopards ; 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.
PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : Fahrenheit 451.

Les séances spéciales

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), 19 h 30.
AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55.
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.
LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.
MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) 15 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.
RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.
RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 15 h 40.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 05.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.





RADIO-TÉLÉVISION

« DIX ANS DE CINÉMA ET DE TÉLÉVISION PUBLICITAIRES »

De l'humour à l'attendrissement

La publicité peut aussi être intelligente. C'est du moins l'impression que laisse le film *Dix ans de cinéma et de télévision publicitaires* (en fait, 1973-1981), réalisé par Jean-Pierre de Wulf. Il faut dire que ce long métrage, d'une durée un peu inférieure à une heure et demie, réservé aux professionnels, est un morceau choisi des spots français primés dans les divers festivals de publicité. Une sélection des sélections.

Jean-Pierre de Wulf a retenu les cent trente-cinq messages, variant de quinze secondes à deux minutes, qui lui ont paru les meilleurs, et certains sont des petits chefs-d'œuvre d'humour ou de tendresse. A quelques rares exceptions près, tout ce qui a trait à la promotion d'une lessive, d'un yaourt ou d'un aliment pour chiens ou chats — c'est-à-dire toute cette production bêtifiante qui envahit le petit écran — a été écarté.

Avant que la crise économique ne produise ses profonds effets, l'annonce publicitaire est surtout fondée sur le gag (1973-1976), et l'on rit franchement, par exemple, de voir des mandarins chinois s'empêtrer avec leurs baguettes et les remplacer par des couverts de grande marque. Après cette période, le rire se mue le plus souvent en sourire, et le message se fait plus sérieux, fondé sur l'économie à réaliser (S.N.C.F., automobiles), la santé ou l'écologie (eaux minérales). Mais, dans tous les cas, l'enfant fait recette : qu'il soit gastronome en culotte courte, qu'il réclame qu'un biscuit au chocolat soit un peu plus long ou qu'il montre *« les petits élastiques, là »* de sa couche-culotte, c'est l'attendrissement assuré.

Un certain nombre d'annonceurs retenus dans ce film ont aussi misé sur le pastiche ou la parodie de grands comédiens (les Marx Brothers, Humphrey Bogart, Fred Astaire) ou de grands films *(la Fureur de vivre, West Side Story)*. Beaucoup ont aussi fait appel, pour lancer leur produit, à des acteurs comiques, de bons seconds plans, dont on ne retient pas toujours le nom, mais dont le visage distrayant et rassurant est connu.

Même Serge Gainsbourg...

La plupart des spots présentés ont une réelle valeur esthétique, qu'elle soit teintée d'érotisme (slips, collants), d'américanisme (boissons, cigarettes), de parisianisme (parfums), ou qu'elle vise à provoquer un rêve de puissance (automobile, Loterie nationale), avec souvent, cependant, un zeste de misogynie. C'est que les réalisateurs qui ont été primés sont des spécialistes reconnus, comme Jean-Jacques Annaud (dix-neuf spots), Jacques Monnet ou Alain Franchet, ou des cinéastes connus, comme Edouard Molinaro, Claude Chabrol, Georges Lautner, Bertrand Tavernier, Sergio Leone, etc. Même Serge Gainsbourg ne crache pas dans la soupe publicitaire : le lave-vaisselle *« silencieux »*, c'est lui...

Parmi les cent trente-cinq messages choisis, une dizaine émanent d'entreprises nationalisées (S.N.C.F., P.T.T., E.D.F., etc.) ou des pouvoirs publics : campagne du ministère de l'intérieur (*« Ne soyez pas cambriolable »*), du Comité français d'éducation pour la santé (*« Une cigarette écrasée, c'est un peu de liberté gagnée »*) ou de l'Agence pour les économies d'énergie. Ils ne sont pas moins réussis que les spots privés : la technique a singulièrement évolué depuis dix ans et, avec l'utilisation quasisystématique, aujourd'hui, du trucage électronique, les effets recherchés sont généralement obtenus.

Coproduit par les régies de publicité de la télévision (R.F.P., TF 1 et A 2), présenté du 20 au 30 octobre au Forum des Halles (1) — mais non programmé dans les salles, — *Dix ans de cinéma et de télévision publicitaires*, qui deviendra la propriété du Musée de l'affiche et de la publicité, a entamé une tournée internationale. Après le Québec, il sera notamment visionné au Japon, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens, pour promouvoir la création publicitaire nationale. En France, il pourrait servir, espère son réalisateur, à l'introduction d'un débat des « *Dossiers de l'écran* » consacré à ce thème.

Le marché du film publicitaire constitue, en effet, une part non négligeable de l'activité cinématographique française : il fournit quarante-cinq mille journées de travail par an, et sa production totale annuelle équivaut à la durée de quarante longs métrages. *« C'est un vecteur culturel comme un autre »*, assure Jean-Pierre Wulf.

MICHEL CASTAING.

(1) Dans le cadre d'une manifestation : « La pub recto-verso », organisée par le groupement des commerçants et la FNAC, avec des projections, des débats et des expositions...

Si les exigences financières américaines sont maintenues

LES RADIOS FRANÇAISES DÉCIDENT DE BOYCOTTER LES JEUX OLYMPIQUES DE 1984

Radio-France, Europe 1, R.T.L. et R.M.C. ont décidé, d'un commun accord, de ne pas assurer la couverture des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 si aucun accord n'intervient d'ici là avec les Etats-Unis. Les quatre grandes stations de radio d'expression française entendent ainsi protester ainsi contre les *« exigences financières des organisateurs qui ne respectent pas la gratuité du droit à l'information »*. *« Selon les accords proposés à l'Union européenne de radiodiffusion par le Comité des Jeux*, a expliqué, vendredi 22 octobre, M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D. G. de Radio-France, sur les ondes de France-Inter, *il aurait fallu payer, non seulement une somme importante pour l'accès au signal (possibilité de diffuser des sons), mais aussi pour ce qu'on appelle les moyens et services (emplacements, accréditations). En tout cas, de bien petites choses sans aucun rapport avec l'importance de la somme. »* *« En réalité*, a-t-il souligné, *il s'agit, c'est très clair, de nous faire payer le droit à l'information. Cela nous paraît tout à fait intolérable, contraire à toutes les traditions, non seulement olympiques, mais aussi du journalisme. »*

Les organisateurs américains ont en effet prévu de faire supporter aux télévisions et radios européennes une charge financière supplémentaire de 7,8 millions de dollars - dont un dixième serait couvert par les radios - pour l'« accès », et plusieurs dizaines de milliers de dollars par radio pour les « moyens », comme la location des studios et des cabines de commentateurs. Ces dispositions ne correspondent pas aux conclusions des négociations menées en 1981, qui avaient prévu l'accès gratuit à l'information pour les radios et des droits de retransmission de 12 millions de dollars pour l'ensemble des chaînes de télévision européennes.

Toutefois, dans un communiqué publié dans la soirée du 22 octobre à Lausanne, le Comité international olympique (C.I.O.) déclare que *« la gratuité du droit à l'information pour les radio diffuseurs est et sera respectée, conformément à la Charte olympique »*.

PRESSE

L'aide aux journaux à faibles ressources sera reconduite
déclare M. Pierre Mauroy

De notre correspondant

Lille. — M. Pierre Mauroy, premier ministre, a présidé, samedi 23 octobre, l'ouverture de locaux communs à l'école supérieure de journalisme (E.S.J.) et au centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.). Qui aurait pu imaginer, il y a quinze ans encore, dans la capitale des Flandres, que l'école de journalisme créée aux facultés *catholiques en 1924 (aujourd'hui* encore école privée, en difficulté, malgré la taxe d'apprentissage) viendrait se joindre à un organisme municipal aussi spécialisé et — sur le plan local tout au moins — d'une autre... couleur ! A l'époque, les catholiques étaient plutôt classés à droite, sans autre forme de jugement. Le temps passe, les générations aussi.

Participaient aussi à l'inauguration deux autres ministres, MM. Anicet Le Pors (fonction publique) et Jean-Pierre Cot (coopération), ainsi que la présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, Mme Michèle Cotta, accompagnée de tous les présidents des sociétés de télévision et de radio, et de nombreux représentants des médias et des organisations professionnelles. Représentation africaine aussi remarquée, avec M. Dano Falogo, ancien élève de Lille, aujourd'hui ministre du gouvernement de la Côte-d'Ivoire.

M. Hervé Bourges, président du conseil d'administration de l'E.S.J., a, d'ailleurs, souligné le rôle des cinquante-six promotions de l'école, mille six cents anciens répartis à travers le monde : 25 % d'entre eux exercent hors de France, dans cinquante pays différents.

Dans l'ancien institut de physique de Lille, rue Gantier-de-Châtillon, les deux organismes disposeront de 3 800 mètres carrés : trois amphithéâtres, deux studios radio et vidéo, salle de rédaction, labo photo, imprimerie, etc. *Des locaux séparés* pour l'E.S.J. et pour la C.F.P.C., mais aussi certains services communs comme les studios. Il en a coûté 9 millions de francs couverts par les centres, mais aussi par la région et la DATAR.

A l'occasion de cette manifestation, M. Pierre Mauroy a précisé l'action du gouvernement à l'endroit de la presse. *« Bien des titres demeurent fragiles*, a-t-il dit. *Le gouvernement est préoccupé par cette situation. Il a décidé de maintenir la T.V.A. sur la presse à 4 %, alors qu'il était prévu qu'elle soit portée à 7 %. Avec les professionnels, il a pu dresser un bilan financier précis des entreprises de presse et va pouvoir passer à une phase suivante. Il conviendrait que les systèmes d'aide à la presse permettent aux organes à faibles ressources publicitaires de vivre et de se développer. Nous avons mis en place cette année une aide spécifique pour les quotidiens les plus menacés. Elle sera reconduite l'an prochain. Mais nous souhaitons aller plus loin, en concertation avec toutes les parties intéressées. Le nouveau régime des aides à la presse devrait être mis au point à l'été 1983, et passer dans les faits à l'occasion de la loi de finances de 1984. »*

Puis le premier ministre, qui a souligné le *« rôle conservateur »* que joue *« tout système d'information »* dans une société donnée en renvoyant à celle-ci *« sa propre image »*, ce qui, a-t-il dit, représente *« incontestablement une difficulté »* pour les hommes qui aspirent au changement, a défini ains le rôle du journaliste : *« La vraie garantie de la liberté de l'information n'est pas à rechercher dans je ne sais quelle bienveillance du pouvoir exécutif. La liberté, les journalistes la trouveront en conscience et dans la vérité par rapport à eux-même, dans leur propre honneur professionnel et dans leur propre force de caractère. »*

GEORGES SUEUR.

● *Perspectives*, tel est le titre du nouveau mensuel édité par la Compagnie française de journaux que dirige M. Raymond Bourgine, qui publie déjà *Valeurs actuelles et le Spectacle du monde.* Tiré à 86 000 exemplaires, vendu 35 F, *Perspectives* se présente comme *« une revue destinée à l'honnête homme »* selon la définition de Pascal, le contraire du spécialiste.

Lundi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Santé : L'acupuncture et la vertébrothérapie.
Emission d'I. Barrère et E. Lalou.
Le principe de l'acupuncture et son application thérapeutique. Avec les docteurs Leprestre, Ysov Vennay Sven, Maigne, le point sur cette méthode qui commence seulement à avoir droit de cité dans la médecine classique contemporaine.

21 h 35 Cinéma : L'homme orchestre.
Film français de S. Korber (1970), avec L. de Funès, O. de Funès, N. Adam, P. Adams, P. Préboist, F. Fabrizzi (redif.).
Un maître de ballet, entrepreneur de spectacles, veille sur la vertu de sa troupe de danseuses. Au cours d'une tournée à Rome, deux bébés, dont son neveu est accusé d'être le père, lui tombent du ciel.
Louis de Funès dans une manière de comédie musicale où il va jusqu'à danser et pousser la chansonnette. Ce film, à la mise en scène soignée mais un peu lente, cherchait à renouveler l'image de l'acteur.

23 h Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Apprends-moi Céline.
De M. Pacome, réal. A. Boudet. Avec M. Pacome, D. Auteuil, F. Bergé.
Un émule d'Arsène Lupin est pris la main dans le sac par deux jeunes filles, souris d'hôtel, qui vivent seules dans une maison à la campagne. Ce cambrioleur est un fabricant de tableaux...

22 h 20 Document : Des villes (Vienne).
Réal. N. Lilienstein.
Le portrait d'une ville paisible sans conflit apparent où se pratique la collaboration de classe.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Les vieux de la vieille (le rire du lundi).
Film français de G. Grangier (1960), avec J. Gabin, P. Fresnay, Noël-Noël, M. Goya, Y. Etievant, A. Dallibert (N. redif.).
Un cheminot en retraite, revenu dans son village de Vendée, persuade deux vieillards, ses anciens amis, buveurs et farceurs comme lui, de l'accompagner dans un hospice où ils couleront des jours heureux.
D'après un roman de René Fallet, une lourde farce où Gabin, Fresnay et Noël-Noël cabotinent à qui mieux mieux. Triste à voir.

22 h Journal.

22 h 30 Magazine : Thalassa.

23 h Musiclub.
Passion pour Verdi.

FRANCE-CULTURE

20 h, La double mort de Frédéric Belot (2e partie), de C. Aveline et M. Manoll, avec J. Rochefort, J.-N. Sissia, D. Ivernel, J.-F. Rémi...

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Jacob Boehme, l'engendrement des mondes, par C. Mettra.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 5 mars 1982 en l'église Saint-Médard) : Fêtes Baroques Oratorio : « Un peccator pentito », « Mi son fatto nemico », de Rossi ; « Lagrime d'amanta », de Monteverdi ; « O Cecita », de Rossi, par l'ensemble Les Arts florissants, dir. W. Christie.

21 h 50, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Levinas, Magnard, Ohana ; 0 h 5, Musiques du Nord ; œuvres de Larsson, Rotman, Olsson.

Mardi 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.

12 h 10 Juge Box.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; Feuilleton : l'Ile fantastique ; 15 h, Dossier ; 17 h, Variétés.

17 h 20 Croque-vacances.
Dessins animés ; 17 h 35, Cirque et initiation à l'élevage.

18 h C'est à vous.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Le prix du crédit gratuit.

20 h 35 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.
Du sang chaud dans la mer.
L'équipe de la Calypso *retrace l'histoire des mammifères marins, des premières vies uni-cellulaires il y a trois milliards d'années à la baleine ou au dauphin. L'histoire de la mer en belles images.*

21 h 35 Documentaire : Jean-Michel Jarre, les concerts en Chine.

22 h 50 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis, de H. Duthu et F. Janin.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Journal.

12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.

15 h 50 Reprise : Bourvil, un éclat de rire.
(Diffusée le 24 octobre à 20 h 35.)

16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Pères profonds, terres inhabitées, de Jean Vidal.
L'évolution de l'humanité à travers les fouilles archéologiques du Languedoc.

17 h 50 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Cinéma : Mon amie Flicka.
Film américain de H. Schuster (1943), avec R. Mc Dowall, P. Foster, R. Johnson, J. Bell, D. Hale, J. Corey.
Le fils d'un fermier reçoit en cadeau une jeune pouliche dont la mère était indomptable. A force de soins et d'amitié, il arrive à la dresser.
Un film pour enfants, conçu sur le modèle illustré par la « fidèle Lassie ». Le fait qu'une pouliche remplace la chienne n'y change rien. C'est gentil et désuet.

22 h 15 Mardi cinéma.
Avec J. Poiret et G. Jugnot.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Le P.S.D. (Parti social-démocrate)

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace..

20 h Les jeux.

20 h 35 Parole donnée : Les écorchés du point du jour.
Emission de C. Otzenberger, réal. M. Fresnel.
Neuf garçons et filles d'une résidence H.L.M. près de Nice, des marginaux à la limite de la délinquance, ont réalisé eux-mêmes cette séquence sur leur vie.

21 h 30 Cinéma : L'Empreinte des géants.
Film français de R. Enrico (1980), avec Z. Chauveau, S. Reggiani, M. Adorf, A. Ferreol, D. Laffin, R. Hammstorf, P. Chesnais.
Une adolescente, fille d'un contremaître, fait l'apprentissage de la vie, sur le chantier d'une autoroute, en Bourgogne, dans les années 60.
Une étude de mœurs piétinant dans les anecdotes et les situations outrées (violence ou agressivité des hommes, désillusions et aventures sexuelles des femmes). Personnages réduits à des stéréotypes, sauf Zoé Chauveau et Mario Adorf.

23 h 45 Journal.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Alain Kremski, pianiste, interprète *Mégalithes. Dans le temple Gaur'Inia.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'avenir du Liban ; la violence extra-familiale.

8 h, Les chemins de la connaissance : Le jeu des portraits ; à 8 h 32, Loup y es-tu ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.

9 h 7, La matinée des autres : les Iles Salomon.

10 h 45, Etranger mon ami : H. Bianciotti, « l'Amour n'est pas aimé ».

11 h 2, *En marge du Congrès international de musicologie de Strasbourg* (et à 17 h 32).

12 h 5, Nous tous chacun.

12 h 45, Panorama, avec J.-J. Brochier.

13 h 30, Libre parcours variétés.

14 h, Sons : Marseille.

14 h 5, Un livre, des voix : « La grande roue », de Lorris Murail.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 30, Points cardinaux ; 16 h 30, Micromag ; 17 h, Roue libre.

18 h 30, Feuilleton : Cerisette.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.

20 h, Dialogues franco-allemands : Goethe et la littérature du vingtième siècle, avec H. Mayer et P. Grappin.

21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet : Xenakis, Herma, Isang Yun, Loyang, Zimmermann.

22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Tartini, Franck, Telemann, Albeniz, R. Strauss.

8 h 7, Quotidien-Musique.

9 h 5, Le matin des musiciens : œuvres de K.P.E. Bach, Haydn, Mozart.

12 h, La musique populaire d'aujourd'hui

12 h 35, Le jazz en France.

13 h, Opérette : « les Cloches de Corneville », de Planquette.

14 h 4, Boîte à musique.

15 h, Emission d'auteur : Un disque pour la semaine ; œuvres de S.H. Harty.

15 h 30, Il y a 200 ans naissait Paganini : œuvres de Paganini, Liszt, Schumann.

17 h 2, Repères contemporains : Hommage à... Kandinsky : œuvres de Kremsky.

17 h 30, Les intégrales : des œuvres de L. Janacek — sans les opéras.

18 h 30, Concert : Jazz ; Festival de Paris.

19 h 38, Jazz.

20 h , Premières loges : œuvres de Wagner.

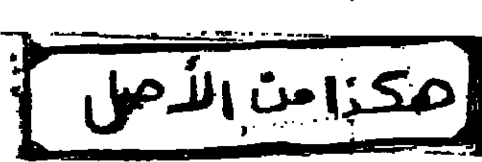
20 h 30, Concert 70e anniversaire de Markevitch ; (donné Salle Pleyel le 8 octobre 1982) « Symphonie nº *6* », de Beethoven ; « Laurent le Magnifique », de Markevitch ; « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy ; « Bacchus et Ariane », de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. : I. Markevitch, sol. : L. Strow, soprano ; P. Gallois, flûte.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 26 OCTOBRE

— *M. Jacques Pommateau*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » de R.M.C., à 8 h 30.



Le Monde

ÉCONOMIE

LE DÉROULEMENT DE LA CRISE FINANCIÈRE

Pour retrouver un crédit intact l'Italie doit régler l'affaire Ambrosiano

QUATRE mois après la mort de M. Roberto Calvi, retrouvé pendu le 18 juin dernier à Londres, près de deux cent cinquante banques représentant l'ensemble de la place financière internationale attendent encore de connaître le sort que le gouvernement italien entend réserver aux 450 millions de dollars de créances qu'elles détiennent sur la filiale luxembourgeoise de l'ancien Banco Ambrosiano.

Accaparée ces derniers temps par les problèmes d'endettement d'une tout autre envergure que connaissent de nombreux pays — Mexique, Argentine, Pologne, Roumanie, etc., — la communauté financière avait un peu oublié la faillite du premier groupe bancaire privé d'Italie et le scandale qui en est résulté. Depuis, l'« affaire de Calvi » a encore fait de nouvelles victimes. Vendredi 1er octobre, le directeur général adjoint de l'ex-Banco Ambrosiano, M. Giuseppe Della Cha, se donnait la mort en se jetant du quatrième étage de la banque milanaise, utilisant le même moyen que la propre secrétaire de M. Calvi, Mme Graziella Corocher, s'était également précipitée dans le vide à la fin du mois de juin.

Les négociations se poursuivent entre l'État italien et le Vatican, à tort ou à raison impliqué dans le scandale. Il semble que les deux parties se soient récemment acheminées vers un compromis, au moment où l'Italie a besoin d'un crédit intact sur la scène internationale.

En découvrant le 18 juin 1982 le corps du banquier italien Roberto Calvi, pendu à un échafaudage sous le pont des « Blackfriars », qui surplombe la Tamise, les inspecteurs de Scotland Yard ne pressentaient sans doute pas l'importance du scandale que la fin tragique du président du Banco Ambrosiano allait déclencher tant en Italie que dans la communauté financière internationale.

Déjà condamné, dans le passé, à quatre ans de prison pour fraude fiscale sans que cette mesure judiciaire nuise d'ailleurs à sa carrière, M. Calvi avait disparu de son domicile romain dans la nuit du 9 au 10 juin alors qu'il faisait l'objet d'une inculpation dans l'« affaire de la loge P2 », autre scandale qui secoue la péninsule depuis mai 1980. Abasourdis, les milieux d'affaires prenaient alors connaissance de l'état critique du premier groupe bancaire privé italien, et la Bourse de Milan s'effondrerait aussitôt, les cours des actions plongeant de quelque 50 % en l'espace de trois séances.

Contraintes de suspendre pendant quarante-huit heures les cotations du Banco Ambrosiano et des principales filiales du groupe, notamment la Società Centrale, les autorités boursières italiennes s'efforçaient alors de déterminer au mieux la profondeur du « trou » laissé derrière lui par le président du Banco Ambrosiano, une tâche particulièrement ardue compte tenu de la toile patiemment tissée par M. Calvi depuis 1947, date de son entrée dans la banque milanaise, dont il devait rapidement gravir tous les échelons.

Placée au centre de la nébuleuse, la société mère, le Banco Ambrosiano Spa, affichait un bilan confortable avec un total de 341 millions de dollars de fonds propres au 6 juin 1982 et près de 22 milliards de dollars d'actifs. Mais les ambitions de M. Calvi dépassaient largement les frontières italiennes ; aussi avait-il créé une filiale luxembourgeoise détenue à 70 % environ par la banque milanaise, le Banco Ambrosiano Holding S.A., qui lui permettait d'accéder à un marché très convoité en raison de son expansion : celui de l'euro-dollar.

Un « paradis » fiscal

D'autres ramifications reliaient le Banco Ambrosiano à la Banca del Gottardo S.A., un établissement suisse de Lugano détenu à 45 % par la banque milanaise et à une société-holding établie dans un « paradis fiscal », le Banco Ambrosiano Overseas Ltd. Installée à Nassau (avec une participation voisine de 45 %), cette société avait pour mission de « coiffer » plusieurs institutions bancaires créées dans divers pays d'Amérique latine (Nicaragua, Panama, Pérou...), particulièrement généreuses avec les formations politiques de droite dans ces mêmes pays si l'on en croit les déclarations faites en septembre dernier à la chaîne de télévision américaine A.B.C. par un autre banquier italien, M. Michele Sindona, qui purge actuellement une peine de prison aux États-Unis.

De cet organigramme très simplifié, il faut surtout retenir l'importance de la filiale luxembourgeoise qui permettait d'accéder au marché international des capitaux sans faire intervenir directement la maison mère, et le rôle occulte joué par l'I.O.R., l'Institut pour les œuvres de religion, qui n'est ni plus ni moins que la banque du Vatican. Dirigée de main de maître par Mgr Paul Marcinkus, cet organisme du Saint-Siège ne détenait officiellement qu'un intérêt minime dans le groupe Ambrosiano, mais des liens très étroits existaient entre M. Roberto Calvi et l'I.O.R. Ainsi, Mgr Marcinkus était notamment l'un des administrateurs de la filiale du Banco Ambrosiano aux Bahamas. L'instruction ouverte à la fin juillet à Milan contre le « banquier » du Vatican a clairement établi l'existence de « lettres de patronage » signées par le responsable de cet institut ou par deux de ses collaborateurs et qui étaient utilisées en garantie par M. Calvi pour monter certaines de ses opérations.

Celles-ci n'étaient d'ailleurs pas florissantes pour tout le monde, si l'on en croit le lourd passif laissé à la charge du Banco Ambrosiano et de ses filiales après le décès de leur président. A elle seule, la société mère était en « rouge » de 1,1 milliard de dollars (en capital et intérêts), selon les commissaires du gouvernement dépêchés au siège milanais du Banco Ambrosiano pour établir un premier bilan du sinistre. D'après leurs constatations, la majeure partie de cet endettement provenait des prêts consentis « *à des sociétés appartenant à l'I.O.R.* », notamment une somme de 324 millions de dollars accordée au Banco Andino, à Lima, et une autre de 200 millions de dollars environ prêtés directement à la banque du Vatican.

Sanction judiciaire

Devant cette situation, les autorités italiennes n'avaient d'autre recours que de prononcer, dans un premier temps, la liquidation administrative de la banque, puis sa mise en faillite officielle à la fin août 1982. Trois banques nationalisées (Banca Nazionale del Lavoro, Instituto Mobiliare Italiano et Instituto bancario di Torino) ainsi que trois établissements privés (Banca Popularo de Milano, Banca San Carlo di Brescia et Credito Bergamasco) étaient chargés d'éponger un passif qui atteignait finalement plus de 1,5 milliard de dollars et d'honorer les dettes arrivant à échéance afin de garantir les intérêts des nombreux déposants. Dans le même temps était constituée une nouvelle banque de dépôts, le Nuovo Banco Ambrosiano, dotée d'un capital de 600 milliards de lires, outre un fonds de garantie du même montant.

Cette sanction judiciaire marquait la fin de l'ex-Banco Ambrosiano, consacrant la rupture entre les activités italiennes et les opérations à l'étranger de l'ancien groupe bancaire, sans résoudre pour autant le grave problème posé par ces dernières en raison de la situation particulière de la filiale luxembourgeoise.

Au bas mot, les dettes du Banco Ambrosiano Holding S.A. (Luxembourg) envers la communauté financière internationale sont chiffrées à 450 millions de dollars, puisque environ 250 banques créancières sont engagées dans cette affaire à des degrés divers (voir tableau). Or la seule décision des autorités à l'égard de cette société de droit luxembourgeois a consisté à nommer, au début du mois d'août, un nouveau conseil d'administration sans prendre le moindre engagement de rembourser les dettes contractées par M. Calvi au nom de l'ex-groupe Ambrosiano.

Aucun progrès

Ce refus du « pool » bancaire italien appelé au chevet du Banco Ambrosiano d'endosser la responsabilité de l'endettement extérieur de ce qui était la première banque privée de la Péninsule suscitait une émotion considérable dans les milieux financiers internationaux, où l'on se faisait fort d'invoquer le concordat de Bâle, selon lequel les banques centrales des maisons mères doivent se porter garantes des engagements de leurs filiales à l'étranger.

Décidées à obtenir réparation, les représentants des banques engagées tenaient une réunion d'urgence à la mi-août, à Londres, au cours de laquelle ils décidaient de constituer une commission de coordination chargée de mener les négociations avec les pouvoirs publics italiens, sans préjudice des moyens individuels que pourraient utiliser l'un ou l'autre établissement pour défendre ses intérêts propres.

Deux mois après cette réunion au sommet, aucun progrès n'a été enregistré, même si on ne cache pas, de part et d'autre, la volonté de régler cette situation qui porte incontestablement atteinte au crédit de l'Italie sur la scène internationale, alors que ce pays doit emprunter au minimum 6 à 7 milliards de dollars cette année sur le marché international des capitaux pour satisfaire, notamment, les besoins de son secteur public.

Si la signature de l'Italie n'est pas, à proprement parler, remise en cause pour l'instant, il existe d'autres moyens de pénaliser un emprunteur en réservant un mauvais accueil à ses émissions. Prudemment, l'Italie a préféré différer dans un premier temps un certain nombre d'opérations prévues sur le marché international, tel un emprunt de 100 millions de francs suisses que devait lancer à la mi-août les Ferrovie dello Stato, la société nationale des chemins de fer italiens. De même, pratiquement à la même époque, l'entreprise publique Enel, qui a d'ailleurs passé par pertes et profits les 250 milliards de lires (environ 175 millions de dollars) accordés à des filiales étrangères du Banco Ambrosiano, a dû remettre dans ses tiroirs un projet d'emprunt qui portait sur une centaine de millions de deutschemarks.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 25.)

Au Mexique, les structures du pouvoir ne semblent pas sérieusement menacées

LA nationalisation des banques privées a permis à l'État mexicain, par l'intermédiaire des participations qu'elles détenaient, de prendre le contrôle de 60 % — voire 80 %, selon certaines sources privées — de l'industrie et du commerce du pays. En outre, le contrôle des changes lui donne la possibilité de freiner les importations et d'empêcher la fuite des capitaux. Toutefois, ces deux instruments ne sauraient, à eux seuls, suffire à résoudre les problèmes structurels du Mexique, en attendant la définition d'une politique économique par le nouveau président, M. de la Madrid, qui doit prendre ses fonctions en décembre.

Les difficultés financières du pays (manque de devises, crise de liquidités), survenues dans une période de transition entre deux présidents — donc de relative faiblesse du système politique, — sont liées au modèle de croissance adopté depuis plusieurs années. Les points positifs ont été l'accroissement de 8 % par an du produit national brut (P.N.B.) pendant quatre ans, la création de près d'un million d'emplois chaque année pendant la même période et le développement des infrastructures. Mais cette performance dans un monde en crise n'a pu être obtenue que grâce à la vente massive de pétrole, à l'accroissement de la dette extérieure, tant privée que publique, et à un déficit peu raisonnable du budget (environ 15 % du P.N.B.). En outre, elle a été accompagnée du recours massif aux importations et d'un début d'inflation galopante.

Ce choix de la croissance à tout prix a été rendu possible par l'existence de gigantesques réserves de pétrole, source de devises immédiates et garantie de solvabilité. Il était, dans l'esprit des dirigeants mexicains, indispensable pour des raisons sociales et politiques. Estimant que les événements de 1968, qui firent plusieurs centaines de morts, provenaient notamment de la difficulté qu'avaient alors les jeunes à trouver du travail, le président et ses collaborateurs ont décidé de tout faire pour multiplier les créations d'emplois.

Compte tenu des conditions peu saines de cette croissance, la crise actuelle est-elle susceptible de tout remettre en question ? Plus les difficultés persistent, plus l'ensemble du système risque à l'évidence d'en souffrir gravement du point de vue économique, aussi bien que du point de vue social et politique. Ainsi l'économie familiale permet de faire face sans trop de problèmes aux premiers mois de chômage, alors que joue l'éventualité d'un retour à la campagne pour ceux qui l'ont quittée depuis peu. Mais les marges sont restreintes : l'État ne peut subventionner plus qu'il ne le fait la production agricole, et il lui est presque impossible de se lancer dans une nouvelle révolution agraire. Le Mexique va aussi devoir faire face à un problème nouveau : le chômage de ceux qui ont déjà eu un travail vient s'ajouter aux difficultés classiques des jeunes à trouver un premier emploi.

Un cercle vicieux

La crise financière touche l'appareil de production, les réserves de l'État en devises étant extrêmement basses. La vente du pétrole suffit peut-être à honorer la dette, mais rien ne prouve que le pays trouvera assez de dollars pour importer les biens sans lesquels son industrie ne peut pas fonctionner. Cercle vicieux dans la mesure où la relance d'exportations très faibles ne saurait être assurée sans que soit fait appel d'abord aux importations. Enfin, l'agriculture elle-même pourrait poser des problèmes à court terme, dans la mesure où le nord du pays est actuellement victime de la sécheresse, alors que le sud souffre d'inondations.

Tout cela devrait conduire à un débat de fond sur le modèle de développement et la stabilité du système. Toutefois, le gouvernement a déjà fait savoir que les participations acquises dans l'industrie et le commerce seraient restituées aux entreprises privées, tandis que le contrôle des changes ne devrait pas durer éternellement. Rien n'indique surtout qu'un changement substantiel de politique économique soit à l'étude, sauf dans la plus grande discrétion. Les banques nationalisées peuvent avoir un comportement économique identique à celui des banques privées. Enfin, même si le secteur privé a été frappé au cœur, rien n'indique pour autant qu'un changement des alliances sur lesquelles repose le système depuis plusieurs années soit en cours.

Cependant, prise par surprise comme le reste du pays par la nationalisation des banques, la gauche partage maintenant une sorte d'accélération. De l'intérieur comme de l'extérieur du Parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.), elle relance la mise en place d'un nouveau modèle de développement plus nationaliste, plus social et plus « démocratique ». Elle demande tous les jours, dans les journaux, que l'État garde les entreprises dont il a acquis le contrôle, surtout dans certains secteurs stratégiques comme l'agro-alimentaire. Elle propose aussi le retrait du quasi-monopole de fait dont jouit la compagnie Televisa dans le domaine de la télévision, ou l'entrée du pays à l'OPEP.

Personne ne croit sérieusement que le pays s'achemine vers le socialisme, que la gauche a la moindre chance de conquérir le pouvoir, même au sein du PRI. Elle peut, tout au plus, espérer gagner momentanément une petite marge supplémentaire dans le jeu d'équilibre savant et fluctuant qui caractérise le régime. Les vieux habitués de la politique mexicaine sont même inquiets ; affirmant savoir par expérience que ce genre d'avancée se paye toujours vite et cher.

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 24.)

Commerce extérieur : l'illusion statistique

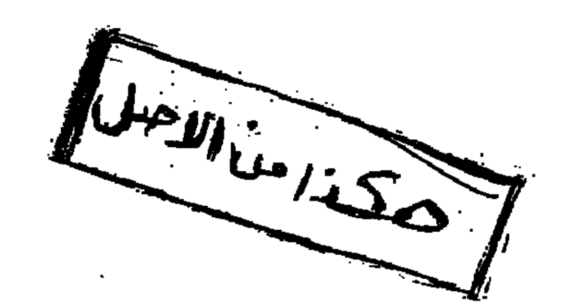
Nul doute que la question du déficit du commerce extérieur et les mesures qui seront proposées pour y porter remède ne soient, au cours des mois à venir, au centre du débat politique. Il est d'autant plus inquiétant de constater que ceux qui s'apprêtent courageusement, au sein du gouvernement et de la majorité, à résister aux solutions doublement irresponsables du protectionnisme (irresponsables quant aux devoirs de la France vis-à-vis de la communauté internationale et vis-à-vis des nécessités de son propre développement) abordent ce vaste sujet de la façon la plus contestable possible.

Partout et toujours, les méthodes dans lesquelles on risque de s'engager, et dont les dispositions adoptées par le conseil des ministres du 20 octobre (*le Monde* du 22 octobre) donnent un avant-goût, ont échoué. Les dirigeants français, de gauche comme de droite, devraient le savoir mieux que quiconque, car la IVe République les a appliquées sans succès des années durant. Elles consistent à céder à ce qu'on pourrait appeler l'illusion statistique.

De cette illusion, que les premiers économistes des temps modernes dénonçaient déjà (on trouve chez Jean-Baptiste Say des développements fort pertinents sur les rôles respectifs du raisonnement économique et des enseignements à tirer des statistiques) et qui, à notre époque, sévit avec une virulence toute particulière, la politique du commerce extérieur n'est pas le seul exemple. On peut sans exagération lui attribuer pareillement les erreurs du monétarisme. Sous prétexte de contenir l'expansion de la masse monétaire (ce qu'on peut tenir en soi comme un objectif raisonnable), les autorités monétaires converties à cette doctrine cherchent à agir directement sur cette masse. C'est ainsi qu'on a vu d'octobre 1979 à juillet 1982 le système de réserve fédéral américain renchérir le crédit chaque fois que les statistiques hebdomadaires indiquaient qu'elle croissait plus rapidement qu'il n'était souhaité sans s'aviser que la désorganisation des marchés financier et boursier résultant d'une hausse brutale des taux d'intérêt à court terme avait pour conséquence d'exacerber la demande de crédits bancaires de la part des entreprises. Jusqu'au jour où celles-ci, pour mettre fin à l'aggravation de leurs charges, se décideraient à réduire non moins férocement le volume de leur activité.

De même, le déficit de la balance des paiements courants (dont la balance commerciale est en France la principale composante) n'est pas une donnée sur laquelle il convient d'agir *directement*. Son évolution est la résultante de la politique économique et monétaire d'ensemble. Si cette dernière n'est pas de nature à créer les conditions de l'équilibre, le gouvernement peut être tenté d'intervenir à la fois pour freiner l'augmentation des importations et pour stimuler les exportations. Les mesures annoncées ne s'engagent que timidement encore dans cette voie. Viendraient-elles à être renforcées, ce qui est à craindre, qu'elles n'auraient aucune chance par elles-mêmes de venir à bout du déficit. Si l'on peut, par des mesures administratives, réduire certains achats à l'étranger, il est beaucoup plus difficile d'augmenter les ventes, lesquelles dépendent de la demande étrangère pour les produits français, demande qui est à son tour fonction de la compétitivité de l'appareil productif et commercial de la France.

PAUL FABRA.



Un théoricien rigoureux de l'économie de marché

George Stigler prix Nobel 1982

On doit à George J. Stigler, professeur d'économie à l'université de Chicago, une importante contribution à l'histoire de la pensée économique, aux théories de la production et des coûts, à la théorie des oligopoles et à la théorie de l'information, et des structures industrielles. Les économistes le connaissent surtout pour son humour cinglant, et la défense des marchés concurrentiels. Ses travaux sont uniquement basés sur l'analyse micro-économique.

Il estime qu'« *un modeste programme pour combattre les monopoles est suffisant pour éviter un déclin notable de la concurrence* ». Il a montré que, au-delà d'une certaine dimension, les économies d'échelles étaient nulles (« principe du survivant » selon lequel, au-delà d'une certaine taille, les entreprises ayant des coûts fixes de production trop élevés seraient normalement éliminées par la concurrence si celle-ci n'était pas entravée par des pratiques monopolistiques).

Dès le début des années 60, il a critiqué les réglementations étatiques. Par exemple, il a montré que, aux Etats-Unis, les grosses entreprises bénéficiaient beaucoup de la réglementation de l'électricité, tandis que les consommateurs particuliers en faisaient les frais.

Sans jamais prendre de position politique, tout son programme de recherche a été tourné vers l'application de la science économique aux comportements politiques. Il a travaillé en étroite coopération avec deux autres économistes (plus jeunes que lui), de grand renom : Gary Becker (application de l'économie à la sociologie) et Richard Posner (application de l'économie aux problèmes juridiques).

Un livre, ou plutôt un manuel, du professeur Stigler a été traduit en français en 1972 : *Théorie des prix* (Dunod). Signalons, parmi les articles de l'auteur, « The économics of information » (juin 1961), publié par le *Journal of Political Economy*, dont Stigler est aujourd'hui le directeur. On lira avec intérêt l'article de Melvin W. Reder, « Chicago Economics : permanence and change », dans le *Journal of Economic Literature* (mars 1982), où l'œuvre de Stigler est analysée.

JEAN-LOUIS MICHAU,
Docteur en économie de l'université de Chicago.

L'industrie automobile mexicaine : le miroir

LES avatars de l'industrie automobile permettent d'illustrer certains aspects fondamentaux de l'économie mexicaine et de la crise qu'elle traverse. Quelle que soit la puissance que lui confère le pétrole, le Mexique est encore un pays en *voie de développement*, « *inégalement développé* » pour être plus exact. Ainsi, son industrie automobile repose avant tout sur l'assemblage et dépend fondamentalement de la technologie importée de l'extérieur : Etats-Unis, *Europe, Japon. Les principaux* constructeurs étrangers sont, par ordre d'importance, Volkswagen, Ford, Chrysler, Nissan, General Motors et Renault. Il existe plusieurs entreprises nationales, mais qui occupent encore le bas du tableau, *surtout* pour les voitures.

Le taux d'intégration, qui mesure la proportion de pièces d'origine nationale dans le produit fini, est d'environ 60 % pour les autos, de 75 % pour les *camions* pesant *moins* de 13.5 tonnes, et de plus de 85 % pour les tracteurs de camions et autobus.

Production plus que doublée

Ces derniers chiffres indiquent également que le pays fait un effort pour devenir de plus en plus autonome. Ainsi, le taux d'intégration s'améliore-t-il régulièrement au fil des ans. Le gouvernement a décrété, en 1977, qu'il ne pouvait être inférieur à *50 %*, ce *qui* freine *parfois* la construction de nouveaux modèles plus sophistiqués. Autre avantage dont bénéficie l'industrie nationale : les importations soumises à la formalité du « permis spécial » sont pratiquement *interdites. Quand*, par *miracle*, celui-ci est accordé, il faut encore payer plus de 100 % de droits de douane. En fait, les constructeurs implantés couvrent amplement le marché, et l'achat à l'extérieur ne se justifie pas *vraiment*. La *gamme* est large avec vingt-sept modèles qui vont depuis la Dodge le Baron chez Chrysler ou la Grand Marquis de Ford, jusqu'à la Coccinelle de Volkswagen, de loin la plus populaire, mais en passe d'être *supplantée par la Golf, qui s'ap*pelle ici Caribe. Renault, dernier des constructeurs, produit sur place la R 5, la R 12 et la R 18.

La formidable croissance économique du Mexique au cours des dernières années s'est vérifiée dans l'industrie automobile. Les véhicules légers sont passés de 194 471 unités vendues en 1977 à 340 368 en 1981 (59,53 % de la production *totale*). Parmi ceux-ci, les véhicules populaires comptent pour plus de 50 % et sont *en augmentation proportionnelle*ment aux « compacts » (plus de 30 %), aux modèles de luxe (environ 10 %) et aux modèles de sport (moins de 5 %). Les camions de moins de 13,5 tonnes sont passés de 93 254 unités vendues *en* 1977 à 220 886 *en* 1981 (soit 38,85 % de la production totale). Les tracteurs pour semi-remorques et autobus complets passent, pour leur part, de 2 515 unités en 1977 à 9 764 en 1981, soit 1,62 % de la production totale. L'accroissement global de la production entre 1977 et 1981 a donc été de 112,6 %, celui des automobiles étant de 89 % et celui des véhicules utilitaires de 159 %. La production totale a été de 597 118 unités en 1981, ce qui représente une augmentation de 22 % *par rapport* à 1980.

Malgré cela, les exportations (14 388 unités en 1981) ont baissé de 21 % au cours de la même année. Nous nous trouvons devant un autre des problèmes de l'économie mexicaine : les conséquences, pour le pays, de la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, vers lesquels *s'effectuent* 75 à 80 % des ventes de véhicules; le reste va vers l'Amérique centrale pour les utilitaires et vers l'Europe, surtout grâce à Volkswagen (64 % du total). La récession des deux dernières années a pesé lourd sur son voisin du sud.

En toute logique, l'automobile est, au même titre que le reste du pays, *victime de la crise*. Les ventes de janvier à août 1982 sont, suivant les marques, inférieures *de 15 à 20 % à ce qu'elles* étaient pendant la même période de l'année dernière. Le problème crucial est ici encore celui des devises. Le secteur, qui dépend largement comme presque toute l'industrie de pièces détachées venues de l'extérieur, a théoriquement le droit de les acquérir avec les dollars préférentiels prévus par le nouveau contrôle des chances (46 pesos au lieu de 70 pesos au cours normal pour un dollar. Mais les caisses de l'Etat étant vides, il a le plus grand mal à se procurer ce *que* l'industrie nationale ne produit pas. Pire : on pourrait être tenté de multiplier les usines mexicaines de pièces *détachées*. Excellente idée, mais, pour qu'elles fonctionnent, il leur faut *des machines qui*, elles aussi, doivent venir de... l'extérieur.

Dans ces nouvelles conditions, l'avenir de l'industrie automobile pourrait se révéler fort sombre sur le plan tant économique que social. Ford a déjà licencié 1 500 travailleurs car *elle* envisage de réduire sa production de 17 000 unités cette année. La General Motors fermera pendant deux mois une de ses usines, laissant ainsi au chômage technique 1 200 ouvriers. Deux usines ont *déjà fermé entre huit et quinze* jours aux mois d'août et septembre. Les constructeurs, qui prévoient une fin 1982 très difficile, espèrent une reprise, peut-être à partir de la mi-1983.

On ne peut, bien entendu, aborder la question de l'automobile au Mexique sans signaler que, ici comme ailleurs, elle est le symbole de la réussite sociale et l'apanage de machos. Mais elle est également indispensable dans un pays gigantesque où les transports en commun sont largement déficients, surtout dans les grandes villes. La vente de voitures accompagne le développement de la classe moyenne et celle des véhicules utilitaires est un des instruments de développement du pays.

Enfin si les voitures sont très chères (une R 5 vaut près de 40 000 F), l'essence est « donnée ». Au cours officiel d'aujourd'hui — légèrement surévalué — le litre ordinaire coûte 1 franc et le litre de super 1,50 franc. — F. P.

Au Mexique, les structures du pouvoir ne semblent pas menacées

(Suite de la page 23.)

En termes économiques, la note sera constituée par la politique d'austérité que le gouvernement ne pourra pas manquer de *mettre* en place à plus ou moins brève échéance. Renforcés par l'adoption de mesures qu'ils préconisent depuis plusieurs années, tranquillisés par la tension que fait peser sur le marché du travail la perspective d'un accroissement du chômage, les tout-puissants syndicats officiels s'apprêtent à accepter des augmentations de salaires sans *commune mesure avec la flam*b*e* des prix (54 % entre janvier et août).

Un test pour le système

L'irruption de la crise au moment de la transition entre deux présidents a pesé lourdement et continue à tout le moins d'être source d'incertitude. Des signes de tension semblent apparaître entre l'actuel chef de l'Etat et son successeur élu le 4 juillet. Ce dernier, qui n'a été informé qu'à la dernière heure de la nationalisation des banques, ne peut voir d'un œil serein les mesures d'accompagnement qui, du fait de l'utilisation accélérée de la planche à billets, contribuent à augmenter l'inflation.

M. de la Madrid ne dit rien, mais chacun interprète ce silence à sa façon. Certains misent sur ses conceptions économiques orthodoxes et sur son amitié avec les milieux d'affaires. D'autres insistent sur son sens de l'Etat, ressortant des déclarations de sa campagne électorale, comme la phrase suivante : « *Le système financier doit être un véritable promoteur du développement, et non pas un simple prêteur.* » En attendant, l'incertitude demeure et contribue au malaise économique et politique.

L'existence du système est-elle en question ? A court terme, la situation est mauvaise : manque de devises, inflation, chômage, risque de paralysie de la machine économique. La croissance à tout *prix* ayant *été choisie pour* des raisons politiques et sociales, son arrêt risque d'entraîner des complications à tous les niveaux. Dès son arrivée au pouvoir, le futur président devra sans doute mettre en place un rigoureux plan de stabilisation (nouvelle dévaluation du peso, mesures anti-inflationnistes, réduction des dépenses de l'Etat).

A moyen terme, le Mexique semble beaucoup compter sur la confiance de la communauté financière internationale justifiée par la solvabilité du pays, sur la reprise de l'économie américaine, sur la baisse des taux d'intérêt et sur l'augmentation des ventes de pétrole.

1983 risque ainsi d'être une année test pour le système issu de la révolution mexicaine. D'un côté, une course contre la montre sera engagée dans le domaine économique afin d'éviter qu'une prolongation de la crise n'entraîne de graves perturbations politiques et sociales. De l'autre, le parti révolutionnaire institutionnel devra, une fois de plus, démontrer qu'il est une des plus extraordinaires machines *de pouvoir qui soit. Un parti en* totale symbiose avec l'Etat, qui sait recourir à la force quand il le faut, à l'argent quand il en a, et qui sait céder du terrain quand il n'a pas les moyens de faire autrement.

FRANCIS PISANI.

L'Italie doit régler l'affaire Ambrosiano

(Suite de la page 23.)

Depuis, le volume des émissions italiennes sur le marché international a repris, mais les établissements italiens sont encore pénalisés et ils doivent acquitter une surprime de 0,125 % environ sur leurs emprunts par rapport au taux interbancaire offert à Londres sur les eurodollars, le fameux Libor, qui détermine la hiérarchie des taux (*le Monde* daté 3-4 octobre 1982). 1982).

Autant d'éléments qui incitent l'État italien à régler ce contentieux, quitte à se retourner ensuite vers le Vatican, lequel n'a jamais fait mystère de ses liens avec le président défunt du Banco Ambrosiano. Certes, le Saint-Siège a désigné trois experts financiers étrangers — un Américain, un Suisse et un Italien — pour examiner *« les relations entre l'Institut pour les œuvres de religion avec le Banco Ambrosiano et ses succursales à l'extérieur de l'Italie »*, mais les banquiers ne se font guère d'illusion sur l'issue de cet examen, ne serait-ce qu'en raison de la situation financière très délicate que connaît le Vatican.

Certains d'entre eux n'hésitent pas à affirmer qu'ils sont *« pris en otage par le gouvernement italien, qui veut ainsi faire pression sur le Vatican »*. Pour illustrer leur propos, ces financiers citent la dernière déclaration du ministre italien du Trésor sur ce sujet. M. Nino Andreatta déclarait, tout récemment sans détours que *« le pape peut débloquer la situation en obligeant la banque vaticane à restituer les 1 287 millions de dollars obtenus de Calvi »*. Le Saint-Siège, lui, se dit prêt à rechercher une solution, et son porte-parole, le Père Panciroli, l'a encore confirmé le 12 octobre dernier, affirmant que des contacts étaient en cours avec le gouvernement italien, sans préciser, naturellement, si le Vatican en avait encore les moyens.

SERGE MARTI.

AUPRÈS DE DEUX CENT CINQUANTE BANQUES MONDIALES UN TOTAL DE 450 MILLIONS DE DOLLARS DE DETTES

Les dettes contractées par le Banco Ambrosiano Holding S.A. (Luxembourg) auprès de quelque deux cent cinquante banques s'élèvent à environ 450 millions de dollars.

Qu'ils soient engagés à titre individuel ou au sein de syndicats bancaires, comme la pratique en est de plus en plus répandue en matière de prêts internationaux, la plupart des grands noms de la finance figurent sur la liste des banques créancières de l'ex-Banco Ambrosiano.

Parmi les établissements français ou liés à des banques françaises figurent :

- la Banque nationale de Paris (Suisse) Ltd, au sein d'un consortium mené par Banca del Gottardo, pour des montants globaux de 50 millions de dollars (échéance 1979-1985), d'une part, et de 70 millions de francs suisses d'autre part (échéance 1980-1985), ainsi que la banque Louis-Dreyfus en Suisse (Zurich) et la banque Worms et associés (Genève) ;
- la Midland Bank France, chef de file pour un prêt de 40 millions de dollars (1980-1985), englobant la Banque française du commerce extérieur, outre une demi-douzaine de succursales parisiennes de banques étrangères ;
- la Société générale alsacienne de banque (Luxembourg) et, à nouveau, la B.F.C.E., dans le cadre d'un crédit global de 75 millions de dollars (échéance 1981-1985), conduit par International Westminster.

(Source : *Agefi International Bond Letter* nº 427).

BIBLIOGRAPHIE

« LIBÉREZ L'ÉGALITÉ » de Jean-Claude Colli

L'accumulation étatique

En 1975, Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, publiait un ouvrage : *l'Inégalité par l'argent* (1), qui ne dut pas faire sourire d'aise tous les responsables de la politique de la majorité d'alors. Son nouvel essai, *Libérez l'égalité*, porte notamment sur les inégalités par le socialisme. Nul doute qu'il fasse aussi grincer quelques dents. Pas les mêmes, bien sûr.

Partant des grands fantasmes sur les cités : *la République*, de Platon, et *l'Utopie*, de Thomas More, pour montrer comment on trahit ce que l'on voulait sauver, notre auteur effleure le saint-simonisme, le marxisme, le communisme des Soviets, pour arriver au 10 mai 1981 (prononcer *dismay*, ce qui signifie consternation en anglais, suggère ironiquement notre auteur).

A partir de là, J.-C. Colli s'ébroue davantage et ne cache pas son jeu, celui d'un opposant sans complaisance. Ce qu'il appelle l'*« effet de dismay »* se traduit ainsi : avant cette date cosmique régnait le chaos originel ; après, dans l'exercice du pouvoir, règne le syndrome du militant, lequel tient qu'une appartenance vaut mieux qu'une compétence.

Plus que par le talent polémique — il n'est pas mince, — le livre de J.-C. Colli retiendra l'attention par les recherches faites sur deux points : les « nouveaux modèles » des inégalités et les dérives de la social-démocratie. Pour lui, le « gallo-socialisme » porte à un très haut degré de concentration les doses d'État qui irriguaient déjà diversement les sociétés européennes de la dernière décennie. *« Ce phénomène d'accumulation étatique est l'exact correspondant du phénomène d'accumulation capitaliste »* justement dénoncé par Marx il y a un siècle. La logique de cette situation conduit au « catégorisme », système social dans lequel *« les droits et avantages de chaque individu sont principalement déterminés par la catégorie, institutionnellement reconnue, à laquelle il appartient »*.

J.-C. Colli fut de 1979 à 1981 président de Carrefour social-démocrate. Il n'est pas étonnant qu'il nous propose de réfléchir sur ce qu'il appelle le *« passage de la ligne »*, c'est-à-dire au moment où la social-démocratie (qui pour certains de nos ministres devrait être le « socialisme à la française ») penche du mauvais côté.

Trois clignotants

Trois clignotants doivent être spécialement surveillés selon l'auteur : 1) les prélèvements obligatoires. Au seuil de 50 %, *« la société est en grand risque de basculer dans l'assistance généralisée »* ; 2) l'excès syndical, c'est-à-dire le stade où l'on tombe dans le corporatisme, qui consiste à viser moins le meilleur rendement social pour le citoyen que le plus grand profit des syndiqués. Au reste, la fonction syndicale n'a rien à gagner à l'extension de la sphère d'État. Il n'y a pas d'exemple de syndicalisme libre hors de l'économie de marché ; 3) précisément, si l'on ne tient pas ferme cette notion de marché, on plonge la démocratie économique dans une variante semi-collectiviste. Il n'est pas à l'abri de pathologies (effets de monopole) mais c'est contre elles qu'il faut lutter non contre le marché lui-même.

Ces rappels sont très sains, mais peut-être moins de saison à l'heure où le gouvernement lutte pour un redressement économique durable en écrêtant les pointes de l'idéologie de départ. J.-C. Colli avait posé la plume avant cette « NEP » socialiste, et aussi avant le succès électoral de M. Olof Palme en Suède. C'est dommage, car certains jugements à l'emporte-pièce auraient pu être nuancés dans cet ensemble brillant, où le filon de l'humour n'est pas absent.

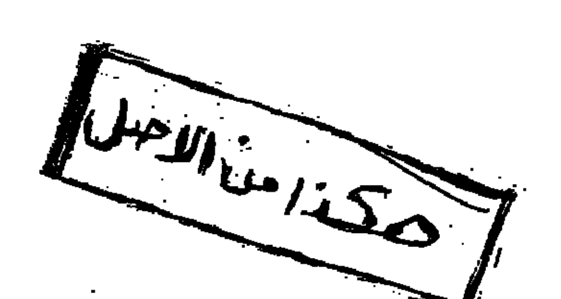
PIERRE DROUIN.

(1) Gallimard.

★ J.-C. Colli, *Libérez l'égalité*. La Table ronde, collection « Les idées de la liberté », dirigée par J.-F. Deniau. 238 pages, 79 francs.

L'ÉTAT DU MONDE 1982

C'est en 1981 que les éditions François Maspero lancèrent un annuaire économique et géopolitique sous le titre « L'état du monde ». Voici la version 1982, sous la direction de MM. F. Gèze, A. Valladao et Y. Lacoste, qui s'est enrichie de nombreuses rubriques. Quatre-vingt-trois spécialistes dressent un tableau des événements de l'année écoulée qui intéressent la planète et présentent les caractéristiques des cent soixante-trois États qui la composent. On y trouvera également des chapitres spéciaux sur les questions stratégiques, les tendances de la longue période, les organisations internationales, les statistiques mondiales. Un outil de travail, facile à manier.



هكذا من الاصل

LA QUATRIÈME LOI AUROUX SUR LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Un texte ambigu qui rompt tout de même avec le passé

Comment *tenir ses promesses électorales* sans pour autant remettre en cause les structures du pouvoir *au sein de l'entreprise* ? Le quatrième volet des lois Auroux sur la sécurité du travail essaye de résoudre la quadrature du cercle. Il ne peut y parvenir qu'au détriment de la clarté juridique.

LE Parlement est actuellement saisi du quatrième volet de *ce que* l'on a appelé les lois Auroux. Trois lui avaient été soumis lors de la précédente session. Le premier a été voté et les deux autres sont en voie de l'être. On s'interroge déjà sur leur portée juridique. Annoncent-ils un nouveau droit du travail ?

Le projet en discussion concerne les comités d'hygiène et de sécurité (C.H.S.) et des conditions de travail. Sa lecture avait dû être reportée en raison de l'encombrement de l'activité parlementaire au printemps dernier. Le gouvernement a mis à profit le calme de la période estivale pour lui apporter de sensibles remaniements. C'est donc un projet un peu différent du texte initial qui a été présenté à l'Assemblée. Celle-ci l'a voté sans y apporter de modifications importantes du projet. nous ferons C'est mainenant au Sénat de se prononcer.

Avant de réfléchir sur les caractéristiques les plus importantes du projet. nous ferons quelques remarques d'ordre général.

Il nous apparait utile de souligner que la réforme a été confiée au *pouvoir législatif*, alors même que son objet est de modifier un texte d'origine réglementaire. *Cette solution illustre* la volonté des pouvoirs publics de valoriser la place jusqu'ici occupée par le C.H.S. dans l'entreprise. *Cette réforme* est en outre inscrite dans *la perspective plus générale que poursuivent les lois Auroux*, alors que les textes précédents étaient *toujours* restés étrangers aux grands mouvement de réforme de la libération et de 1968. Le C.H.S. avait été en effet, voulu comme un organisme technique dont le role devait être distinct de celui des autres institutions représentatives du personnel. Mais cette conception n'a pas résisté à la *logique* des situations, et le C.H.S. a été perçu par les salariés comme un organisme représentatif du personnel à part entière.

Il *convient d'insister également* sur *l'effort de clarification* qui est poursuivi par les auteurs du nouveau texte. Les dispositions antérieures étaient restées confuses, obscures... elles laissaient subsister de nombreuses incertitudes sur le fonctionnement du comité, et plus particulièrement *sur* les *attributions* des représentants du personnel. Des conflits sont apparus, qui ont conduit la Cour de cassation à se *prononcer en 1979*. Depuis cette date, plusieurs décisions ont été rendues qui ont précisé considérablement les droits des *représentants* du personnel au C.H.S. Ainsi en a-t-il été du droit de vote, par exemple. La réforme proposée au Parlement constitue ainsi, sur de nombreux points, une consécration de solutions dégagées par la jurisprudence. Mais son apport est cependant très important dans la mesure où permettant la codification du droit, elle doit faciliter sa connaissance et son application.

Deux nouveaux droits

C'est enfin *l'état général du texte* qui est soumis aux lumières des sénateurs qui mérite l'attention. Si elle a conservé le projet gouvernemental, l'Assemblée y a néanmoins apporté de nombreux compléments, dont il est *résulté une rédaction* qui laisse à désirer sur le plan de la forme et qui reste souvent peu claire du point de vue des solutions retenues.

Les débats sur la réforme des comités ont été dominés par la question des droits des représentants du personnel. Les organisations syndicales qui, depuis une dizaine d'années, apportent une attention accrue à cette *institution*, avaient formulé des propositions de réforme. Parmi celles-ci, le droit des représentants du personnel au C.H.S. d'arrêter le travail dans un atelier ou dans un chantier en cas de danger grave et imminent pour la santé des travailleurs. *Ce pouvoir de décision* n'a pas été accordé au C.H.S. qui reste un organe essentiellement consultatif, mais le projet précise et *étend* ses *prérogatives*.

Cette extension des droits découle en tout premier lieu de sa *composition*. Alors que, jusqu'ici, cohabitaient en son sein des représentants de la direction, le *médecin du travail et* des représentants du personnel, il n'y aura plus, à l'image du comité d'entreprise, que des représentants du personnel et le chef d'établissement lui-*même* (et *non* pas de simples représentants de la direction) qui préside. Les autres personnes, qui pourront toujours assister aux séances, *n'ont plus voix délibérative*. Le secrétariat n'appartiendra plus au chef du service de sécurité, mais à un représentant du personnel. Le *droit de vote* qui complète ces dispositions *nouvelles* doit permettre au C.H.S. de décider de son fonctionnement — inspections confiées à *certains* de ses *membres* par exemple — et de résolutions sur les conditions de travail. Le projet marque ainsi clairement la *volonté* de ses auteurs de faire du C.H.S. un organisme représentatif du personnel à part entière.

C'est danc cette perspective qu'il *convient* de *comprendre* ces deux nouveaux droits que sont le *crédit d'heures* et la *formation*. Le principe d'un crédit d'heures *était souhaité* dès lors que, en son absence, le *rôle* des représentants du personnel au C.H.S. restait limité dans les faits à la *participation* aux réunions trimestrielles. L'esprit de l'institution voulait au contraire qu'ils exercent une activité de *prévention dans* l'intervalle de celles-ci. *Désormais*, les représentants du personnel pourront effectuer des inspections, des études, des enquêtes sur le *milieu de travail*. Et c'est dans le souci de permettre à cette activité d'être pleinement exercée que le projet établit à leur profit le droit de suivre un stage de formation de *cinq jours* sans perte de salaire. Mais seuls les établissements de plus de trois cents salariés sont concernés. On *comprend* aisément que, en fixant un seuil aussi élevé, les pouvoirs publics ont eu la volonté de ne pas alourdir les charges des entreprises. Mais on peut néanmoins *s'étonner si l'on considère* que c'est dans les entreprises moyennes que les besoins en formation sont certainement les plus importants. *Non pas que* les représentants du personnel dans les grands établissements soient plus compétents, *mais plutôt en* raison de la présence fréquente dans ces établissements de services de *sécurité* qui *exercent* une activité de prévention non négligeable, ainsi que d'un encadrement *syndical* plus développé. C'est donc parce que la situation est souvent plus difficile dans les petites entreprises que dans *les grandes* qu'il est regrettable qu'elles ne *soient* pas *concernées* par ce droit à la formation.

La soixante et unième proposition de M. Mitterrand

Le *pouvoir de décision* que le *projet* gouvernemental a refusé d'accorder au C.H.S. *constitue* une revendication déjà ancienne des organisations syndicales. M. Mitterrand avait cru pouvoir s'engager *sur ce point* pendant sa campagne électorale : la *soixante* et unième des cent dix propositions affirmait que le C.H.S. « aura le pouvoir d'arrêter un atelier ou un chantier pour raison de *sécurité* » (1). C'est parce qu'une étude plus approfondie avait *permis* d'établir que les règles de la responsabilité civile et pénale pouvaient être applicables à un ou plusieurs *représentants* du personnel que ce projet ne fut pas maintenu. C'est ainsi que le texte présenté au printemps restait muet *sur* ce point. Devant la vigueur des protestations de la majorité, le ministre du travail a été amené à proposer une solution qui combine le *refus* d'accorder un droit de décision au C.H.S. avec la nécessité de ne pas laisser les salariés sans prérogative dès lors qu'ils *sont soumis* à des conditions de travail dangereuses.

Cette solution a été trouvée non pas par une extension des droits du C.H.S., qui restent limités, comme par le passé, à un droit d'alerte, *mais* par la création de ce que l'on pourrait appeler un *droit de résistance des travailleurs* eux-mêmes. Ceux-ci pourront *refuser* de travailler en situation dangereuse, et l'employeur ne pourra les y contraindre, dès lors que les conditions de travail apparaîtront dangereuses. Ce droit de résistance est garanti de deux *façons* : la première consiste à *rendre illégitime* une sanction disciplinaire prononcée dans de telles circonstances, la seconde est une sanction de l'employeur lui-même. Si un accident du travail *survient* alors qu'il a été averti du danger, il commet une *faute inexcusable*. C'est la première fois que la loi opère une telle qualification. La crainte de la sanction sera-t-elle suffisante ? Nous remarquerons également que les rédacteurs du projet recourent à la sanction civile plutôt qu'à une aggravation des sanctions pénales. Et, cependant, l'hypothèse retenue n'autorise-t-elle pas la qualification de l'infraction volontaire de l'article 309 *du code pénal* ?

Tel qu'il est, le projet est susceptible de *modifier* sensiblement les conditions dans lesquelles la question des conditions de travail était jusqu'ici abordée. Jusqu'ici, le code du travail a maintenu les salariés en situation d'*incapacité juridique*. Il fixe au chef d'entreprise une obligation *de sécurité* et il *confie* le contrôle de son exécution aux pouvoirs publics. Mais les travailleurs ou leurs représentants ne possèdent aucune prérogative de *nature* à en imposer le respect. Certes, l'évolution sera timide, mais elle *marquera* néanmoins une rupture avec *le passé*. Désormais, les salariés auront aptitude à *exercer* certains droits par rapport à leurs conditions de travail. Ils deviennent des *sujets de droit*.

Des sujets de droit certes très imparfaits ! La formule heurte en droit du travail. Mais, si l'on *admet* que les travailleurs sont titulaires d'un *droit à la sécurité* pendant leur travail, n'est-il pas concevable de leur offrir les *techniques* qui *sont* de nature à en affermir l'exercice ? Dans cette perspective, nous pensons que le projet aurait pu recourir à la procédure *du référé*. Dans l'état actuel de notre droit positif, son utilisation par l'inspection de travail reste *difficile*. Ne pourrait-on en simplifier les mécanismes et, surtout, en ouvrir l'exercice aux représentants du personnel *et* aux principaux intéressés, les *salariés*, victimes potentielles.

HUBERT SEILLAN,
Professeur à l'université de Bordeaux-I.

(1) La loi québécoise du 21 décembre 1979 sur la santé et la sécurité du travail accorda un tel droit de refus aux travailleurs.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

L'EMPLOI A VIE AUX ÉTATS-UNIS

par DANIEL VITRY (*)

DEUX articles parus dans la dernière livraison de l'*American Economic Review* donnent un éclairage sur l'emploi aux Etats-Unis. Robert E. Hall a cherché à estimer la durée pendant laquelle un salarié restait chez le même employeur, quitte à changer d'affectation dans la même entreprise ; il s'est en particulier interrogé sur les chances qu'ont les salariés américains de rester dans la même entreprise toute leur vie (1). A s'en tenir aux données brutes, il apparaît que, en 1978, cinquante salariés sur cent restaient dans le même emploi pendant trois ans et demi (durée médiane), 40 % pendant moins de deux ans et 9,5 % seulement pendant plus de vingt ans. Cette estimation de la rotation très rapide des salariés donne une image fausse de la réalité, car elle ne tient pas compte de la structure des classes d'âges. Or l'étude montre que les jeunes de moins de vingt-quatre ans changent très souvent d'emplois. Il faut donc regarder les choses de plus près.

Quel que soit l'âge des individus, les changements d'emploi se produisent surtout dans les cinq premières années après la prise d'un nouvel emploi ; être resté cinq ans dans le même emploi n'assure pas qu'on y restera toute sa vie, mais améliore un peu les chances de le conserver encore longtemps, surtout lorsqu'on a moins de trente ans. Ces chances sont toujours faibles puisque, en moyenne, la probabilité qu'un nouvel emploi se transforme en un emploi à vie est de l'ordre de 6 % ; cependant, si un salarié est déjà resté pendant cinq ans dans le même emploi, il a alors une chance sur quatre d'y rester plus de vingt ans.

Que se passe-t-il pour les salariés qui ont trente ans ? Un sur dix seulement est dans le même emploi depuis cinq ans, mais celui-là a une chance sur deux de conserver le même emploi toute sa vie. Que se passe-t-il pour les salariés qui ont plus de quarante ans ? Selon l'âge, un sur dix ou un sur quinze devra encore changer d'emploi, et pour celui-là la probabilité de conserver ce nouvel emploi pendant au moins cinq ans est de 50 % ; enfin, une fois passé ce cap des cinq ans la probabilité de conserver l'emploi pendant plus de vingt ans est de 25 %.

En définitive, le salarié américain type reste à peu près huit ans dans le même emploi, si bien que le taux de rotation des emplois est moins élevé que ce que l'on dit souvent, en France au moins, mais il est très inférieur à celui que connaissent les salariés français.

L'étude donne un autre résultat très surprenant portant sur la comparaison des Noirs et des Blancs. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la discrimination raciale ne porte pas sur la durée de maintien dans les emplois. Les emplois les moins qualifiés sur lesquels se concentre la population noire n'ont pas une durée plus courte que ceux, plus qualifiés, des Blancs. Par contre, il existe une discrimination entre hommes et femmes, le maintien dans l'emploi durant beaucoup moins longtemps pour celles-ci.

C'est à un autre aspect du marché du travail américain que s'intéresse Robert H. Topel dans un article sur la demande de travail par les entreprises (2). L'auteur observe qu'entre 1973 et 1978 plus des deux tiers des licenciements dans l'industrie américaine ont pris fin par une nouvelle embauche dans la même entreprise ; ces licenciements ne sont donc que provisoires. L'étude va chercher à apprécier la stratégie des entreprises face à une variation de leurs ventes ; les entreprises peuvent jouer sur la constitution de stocks tampons, sur la durée du travail et sur les licenciements provisoires. Naturellement, la stratégie des entreprises varie beaucoup en fonction des secteurs d'activité. De façon générale, les variations des ventes ont des effets sur l'emploi plus importants dans les secteurs d'activité où le volume du chômage est important et où les licenciements provisoires sont fréquents. Le secteur de l'équipement électrique est caractéristique : pendant la période 1958-1976, la durée moyenne des périodes de chômage provisoire était de 1,2 mois ; chaque variation prévue de la demande de produits de 1 % était suivie d'une variation de l'emploi de 0,136 %. Au contraire, dans le secteur de la chimie, où la durée moyenne des licenciements provisoires était de 0,4 mois, chaque variation de 1 % de la demande de produits chimiques était suivie d'une variation de l'emploi de 0,07 % seulement. L'impact des variations imprévues de la demande de produits sur l'emploi est toujours beaucoup plus important que celui des variations prévues de la demande, en général à peu près le double. Du côté des stocks, on trouve bien le rôle tampon pour lequel ils sont constitués, et cela d'autant plus que l'emploi est peu sollicité pour répondre aux variations de la demande. L'auteur en conclut que, malgré la grande diversité des secteurs industriels, les décisions des entreprises concernant l'embauche, les heures supplémentaires et les stocks sont prises conjointement, et non pas séparément, en fonction de l'état de la demande et des contraintes technologiques.

La « nouvelle économie classique »

Depuis une vingtaine d'années s'est développé un nouveau courant de la pensée économique que certains appellent la « nouvelle économie classique ». Ce courant est caractérisé par l'adhésion à la théorie du chômage naturel de Milton Friedman et à la thèse des anticipations rationnelles. Ce courant de pensée s'oppose très violemment aux enseignements keynésiens, même remis au goût du jour. M. H. Pesaran a publié dans *The Economic Journal* un article : « *A Critique of the Proposed Tests of the Natural Rate (of Unemployment), Rational Expectation Hypothesis* » (critique des tests proposés du taux naturel de chômage, de l'hypothèse des anticipations rationnelles) (3). Le taux de chômage naturel est celui qui, à long terme, devrait exister dans une économie, lorsque les salaires réels anticipés et les salaires réels observés finissent par coïncider. Il en résulte que la fameuse courbe de Phillips devient verticale, faisant ainsi disparaître l'alternative entre inflation et chômage ; cette disparition a une conséquence très importante : il est totalement vain de s'opposer par une politique économique de relance à ce taux de chômage. Les prévisions sont dites rationnelles lorsque les agents économiques les formulent en utilisant au mieux l'ensemble des informations disponibles ; on suppose que tous les agents ont accès dans les mêmes conditions aux informations. La combinaison de ces deux hypothèses fait ressortir un enjeu de politique économique considérable : les écarts entre le taux de chômage observé et le taux de chômage naturel ne peuvent être que le résultat de perturbations imprévisibles survenues dans l'économie. Cela veut dire qu'aucune politique économique systématique, donc prévisible, ne peut être efficace : on ne peut pas échapper au taux de chômage naturel.

L'enjeu est tellement important que la littérature spécialisée est remplie de développements théoriques et statistiques consacrés à ces thèses. L'intérêt du papier de Pesaran est qu'il part des mêmes données statistiques utilisées par R. Barro, un partisan de ces thèses, mais qu'il cherche à expliquer le chômage à l'aide d'un modèle de type keynésien. Ces données sont celles de l'économie américaine d'après guerre. L'analyse keynésienne permet d'expliquer au moins aussi bien, sinon mieux, l'évolution du taux du chômage. Mais les tests statistiques qui devraient permettre d'écarter l'une des deux hypothèses ne conduisent pas à un rejet sans appel de l'une ou de l'autre des explications du chômage ; cela est déjà réconfortant pour les keynésiens car les nouveaux classiques n'ont finalement pas de résultats empiriques décisifs pour jeter toute politique économique aux oubliettes.

Dans leur article paru dans le *Southern Economic Journal*, Don Bellante, Stephen O. Morrell et Asghard Zardkoohi se sont livrés aux mêmes recherches que R. Barro, mais sur les données de la Grande-Bretagne cette fois, de la période qui va de 1946 à 1977 (4). Leur modèle est très proche de celui de Barro ; les auteurs recherchent d'abord à expliquer l'évolution du taux de croissance de la masse monétaire ; l'écart entre les valeurs ainsi estimées et les valeurs observées leur donne le taux de croissance inattendu, parce que non expliqué, de la masse monétaire. Leurs résultats sont alors les suivants : les variations inattendues de la croissance de la masse monétaire ont un effet marqué sur l'évolution de l'emploi, de la production et des prix. Les effets sur l'emploi se produisent avec un certain retard, mais sont importants : 1 % de croissance inattendue de la masse monétaire entraîne une réduction du chômage de 2 % deux ans plus tard et de 3,5 % trois ans plus tard. Les effets sur la production se produisent aussi avec un retard, mais ils sont de moindre amplitude que les précédents : 1 % de croissance inattendue de la masse monétaire entraîne l'année suivante une augmentation de la production de 0,3 %. Les prix répondent aussi aux variations inattendues de la masse monétaire, conformément à la théorie. Tou. ces résultats vont dans le sens des thèses des nouveaux classiques et vont donner lieu à controverses.

L'étalon-or

Pour tous ceux qui se défient des politiques économiques discrétionnaires, l'étalon-or a toujours été d'un grand attrait. La dernière livraison des *Brookings Papers on Economic Activity* contiennent un long article de Richard N. Cooper : « *The Gold Standard : Historical Facts and Future Prospects* » (L'étalon-or : faits historiques et perspectives) (5). L'auteur fait un historique de l'étalon-or ; ce régime n'a guère duré que de 1879 à la première guerre, puis pendant les années 20. Dans l'esprit des gens de l'époque, il n'a pas laissé que des bons souvenirs. En effet, l'instabilité de l'évolution du revenu et de l'emploi a été très importante, plus importante sous l'étalon-or depuis la seconde guerre. Par ailleurs, ce régime n'a pas du tout permis la stabilité des prix, tant à court qu'à long terme. L'une des raisons de cette instabilité est que la croissance du stock d'or a été irrégulière, du fait de l'évolution de la production et de la demande d'or non monétaire.

L'auteur analyse les très nombreuses propositions faites récemment aux Etats-Unis en vue de restaurer la référence à l'or. Les propositions qui n'impliquent pas la convertibilité ne sont pas sérieuses, car elles n'imposent pas en fait de véritables limites à la croissance de la masse monétaire. Les propositions qui prévoient la convertibilité sont plus satisfaisantes puisque les arbitrages des agents économiques en faveur de l'or contre le dollar obligent les autorités monétaires à intervenir en resserrant les conditions du crédit. Par ailleurs, les limites de la production d'or permettent d'assurer que la masse monétaire ne croîtra pas trop vite. L'auteur soulève cependant deux objections. La première est que les pays producteurs d'or sont actuellement l'U.R.S.S. et l'Afrique du Sud ; un retour à l'étalon-or serait pour eux un formidable cadeau. La seconde est que des surplus de dollars comme ceux dont disposent actuellement les pays producteurs de pétrole pourraient être convertis en or, entraînant une instabilité monétaire encore plus grande que dans le système actuel. Il ne faut donc pas accroître le rôle le l'or.

(*) Professeur à l'Université de Paris-II.

(1) Robert E. Hall : « The Importance of Lifetime Jobs in the U.S. Economy. » *American Economic Review*, sept. 1982.

(2) Robert H. Topel : « Inventories, layoffs, and the Short-Run Demand for Labor. » *American Economic Review*, sept. 1982.

(3) M. H. Pesaran : « A Critic of the Proposed Tests of the Natural Rate-National Expectations Hypothesis. » *The Economic Journal*, sept. 1982.

(4) Don Bellante, Stephen O. Morell & Asghard Zardkoohi : « Unanticipated Money Growth, Unemployment, Output and the Price Level in the United Kingdom : 1946-1977. » *The Southern Economic Journal*, juillet 1982.

(5) Richard N. Cooper : « The Gold Standard : Historical Facts and Future Prospects. » *Brookings Papers on Economic Activity*, 1982.

LES AUTEURS CITÉS :

Robert E. Hall est professeur d'économie politique au département économique de l'université de Standford aux Etats-Unis.

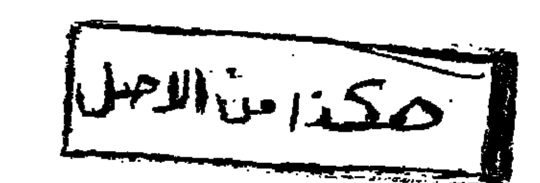
Robert H. Topel appartient à l'université de Chicago, aux Etats-Unis.

M. H. Pesaran appartient au Trinity College de l'université de Cambridge, en Angleterre.

Don Bellante est professeur d'économie politique à l'université d'Auburn, en Alabama aux Etats-Unis.

Stephen O. Morell appartient à la Banque fédérale de réserve américaine.

Asghard Zardkoohi appartient à l'université du Texas, aux Etats-Unis.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.*	La mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur général — 450.000 F

Biens d'équipement industriel - Nord · Avec un effectif proche de 450 personnes, cette entreprise, basée dans le Nord et actuellement membre d'une société française solidement implantée, conçoit, fabrique et commercialise des équipements lourds évolués destinés principalement aux industries du secteur Mécanique. Elle recherche le dirigeant de "challenge" capable d'assumer sa Direction Générale, en répondant autant aux nécessités présentes qu'en précisant les orientations à plus long terme. Responsable de l'ensemble des activités, et bénéficiant d'un soutien efficace sur le plan technique, il lui sera demandé d'être un gestionnaire capable d'assurer avec autonomie l'organisation et la bonne marche financière de l'entreprise, et de conduire la structure et le développement commercial France et Export. Il sera en outre le garant de la rentabilité de l'outil industriel, de la consolidation de la stratégie mise en œuvre, et saura catalyser et dynamiser les énergies par une politique de communication mobilisatrice. Ce poste de haut niveau s'adresse à un cadre supérieur confirmé, ayant impérativement acquis une expérience convaincante dans des fonctions de direction au sein d'une entité industrielle comparable, qui lui aura permis de faire valoir ses qualités de gestionnaire et d'animateur, ainsi que ses compétences commerciales et techniques dans un contexte exigeant un réel esprit d'entreprise. La rémunération de l'ordre de 450.000 francs, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2300M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



Délégué général — 300.000 F

Industries alimentaires - Cette union professionnelle des industries alimentaires bénéficie d'une bonne notoriété et d'un bon crédit de confiance auprès de ses adhérents (plus de 200 entreprises de tailles très diverses). Elle recherche pour Paris le successeur de son Délégué Général partant prochainement en retraite. Le Délégué Général assure la direction, l'animation et la gestion budgétaire de l'ensemble des services de l'union. Assisté d'un Secrétaire Général et de 4 cadres, il est en relation personnelle avec les adhérents qu'il informe efficacement sur des problèmes multiples. Il anime des réunions diverses et a des contacts fréquents avec les administrations et des organisations professionnelles françaises et européennes. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé d'au moins 45 ans, de formation supérieure (juridique de préférence). Il alliera des qualités de gestionnaire, d'animateur et d'homme de dossiers à une expérience réelle de l'entreprise acquise à un poste de responsabilités, de préférence dans le secteur des produits de grande consommation. La rémunération annuelle, de l'ordre de 300.000 francs, sera essentiellement liée à l'expérience du candidat retenu. Ecrire à J. MOUNIER. Réf. A/2298M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche

Responsable des Relations avec Investisseurs Institutionnels

Le poste requiert :
- Une formation de base de niveau enseignement supérieur.
- De bonnes connaissances en techniques financières.
- Une très bonne expérience de la fonction.

Pour assurer une action commerciale dynamique et de haut niveau auprès d'Investisseurs Institutionnels essentiellement sur le Marché obligataire.

L'établissement offre :
- Un fond de clientèle important à développer.
- Une équipe à taille humaine.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à
RECOR Services Recrutement
91, rue du Fg St-Honoré — 75008 PARIS
Les candidatures sont traitées confidentiellement.

La Ville de Vitry-sur-Seine recherche de toute urgence

UN DIRECTEUR

de laboratoire d'analyses médicales pour son Centre municipal de santé.

Adresser demande et curriculum vitae à M. le Député-Maire de Vitry-sur-Seine.

SECRETAIRE GENERAL — 300 000 F
Promotion Immobilière Languedoc Roussillon

Une société de promotion immobilière (C.A. 80 millions de francs - effectif 25 personnes) implantée sur la région Languedoc Roussillon et qui possède des filiales à l'étranger, recherche son SECRETAIRE GENERAL. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera principalement chargé des problèmes financiers -élaboration des budgets avec suivi des réalisations et actualisations trimestrielles, établissement et suivi des prévisions de trésorerie, montage des dossiers de crédit promoteur en liaison avec les banques...- et de la supervision de la comptabilité. Il contrôlera les implantations étrangères sous l'aspect financier et comptable. Il sera responsable de l'administration générale (assurances, suivi des dossiers acquéreurs, gestion du stock appartements en vente et en location...) et de la définition de procédures de travail et du suivi de leur application. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, possèdera une expérience analogue acquise dans le secteur de la promotion immobilière. Ecrire sous référence 543/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.



Secrétaire général — 280.000 F

La filiale française d'un important groupe américain, spécialisée dans la vente directe de produits cosmétiques et d'entretien, connaissant une très forte expansion sur son marché (chiffre d'affaires prévu 400 millions, 250 personnes) recherche son secrétaire général. Basé dans la proche banlieue sud de Paris, il dirigera et animera une équipe d'une douzaine de personnes, et sera placé sous l'autorité directe du directeur général avec lequel il collaborera étroitement. Il aura pour mission de traiter l'ensemble des problèmes juridiques de la société, de prendre en charge la politique du personnel (il sera assisté dans sa tâche par un chef du personnel) ainsi que les services généraux (entretien, bâtiment, télex...). Ce poste s'adresse à un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure et possédant d'excellentes connaissances juridiques (droit commercial, droit du travail, fiscalité, etc...). Une expérience de 5 ans minimum de la fonction, acquise dans un poste similaire à forte dominance juridique et personnel est exigée. Homme de relation, il aura des contacts avec ses homologues européens ainsi qu'avec les services juridiques de la société mère. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération de départ sera de l'ordre de 280.000 francs. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2303M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

MGS

Lyon-Vaulx en Velin
DIRECTEUR D'AGENCE

Cette importante société de services, filiale d'un groupe à vocation internationale, emploie 400 personnes et réalise un CA de 100 millions de francs.

Véritable animateur, le titulaire du poste assure toutes les fonctions de direction nécessaires à la bonne marche de l'agence (60 personnes). Ses attributions le conduisent à négocier au plus haut niveau. Il est directement rattaché au PDG.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum, possédant une formation supérieure commerciale, HEC, SUP DE CO, ESSEC... Son expérience professionnelle si possible dans l'activité de service lui a permis d'acquérir une solide connaissance des hommes et des entreprises.

Les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence 9514/L à :
EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69003 Lyon cedex 3

egor

Notre mission : dans le monde entier, aider l'Entreprise à évoluer.

Le groupe EUREQUIP, l'un des premiers Conseils français en Entreprise (190 consultants, des actions menées dans plus de 40 pays) recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DIRECTEUR des services comptables et financiers des Sociétés du Groupe, c'est un gestionnaire avisé, chargé de la trésorerie, principalement en devises, et de l'établissement d'un bilan consolidé du Groupe. Responsable aux plans juridique et financier de la négociation des contrats de prestation de service, il intervient dans l'élaboration de leurs clauses.
CONTROLLER d'Eurequip International, il assure la mise en place et le suivi financier des Sociétés du groupe. Il joue un rôle actif dans la négociation de nouveaux contrats pour la création de filiales étrangères, il en arrête les statuts et dirige les formalités légales (Conseil, Assemblées, ...).
Agé d'environ 35 ans, de formation HEC, MBA, ... c'est un véritable patron, capable de s'entourer d'experts. Il possède de solides connaissances sur les plans juridique et financier, et une bonne pratique de la comptabilité anglo-saxonne. Mobilité indispensable. Anglais des Affaires parfaitement maîtrisé.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, sous la référence 8244 M



LONDRES - PARIS - HOUSTON

EUREQUIP
Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Organisation et Publicité

Très important Centre Hospitalier PARIS

300.000 +

Directeur général

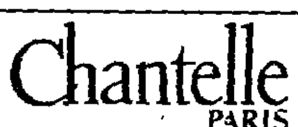
Hiérarchiquement dépendant du Conseil d'Administration le candidat secondé par une équipe structurée devra assurer une direction rigoureuse dans le cadre des budgets définis.

D'une forte personnalité, il doit justifier de son aptitude à la communication et aux négociations de haut niveau, ainsi que de ses qualités de gestionnaire d'un établissement médical ou para-médical.

Une formation supérieure est requise ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22018.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly



Chantelle PARIS

Directeur commercial, votre marché : la France

Oui, c'est vrai que, premier fabricant de lingerie-corseterie (1100 personnes), CHANTELLE réalise plus de 50% de son chiffre à l'exportation. Le marché national est toujours le plus important ; notre DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE prend sa retraite ; voilà ce qu'est l'essentiel de vos futures responsabilités :
- nos produits sont complexes et très assujettis à des contraintes de fabrication ; vous effectuez, et affinez en permanence, les prévisions globales de vente et vous définissez — en liaison avec les services marketing — les plans annuels d'action commerciale (enquêtes, prix, promotions, publicité), et les plans à long terme,
- nous distribuons à travers Grands Magasins et détaillants spécialisés, vous dirigez ainsi une équipe de plus de 100 personnes : représentants (exclusifs), vendeuses grands magasins, administration commerciale et vous maintenez avec le terrain une relation personnelle étroite,
- vous êtes le gestionnaire du marché France : le développement des ventes et des profits à travers les hommes, les structures et les systèmes est votre mission.

Nous vous imaginons plutôt en première partie de carrière, formé à une Grande Ecole de Commerce ou de Gestion, connaissant bien la distribution et recherchant pour une nouvelle étape professionnelle des fonctions où priment, d'abord et avant tout, les hommes, puis l'animation d'une clientèle et la gestion d'objectifs.

Sachez enfin, pour étayer votre réflexion, que nos méthodes de travail sont rigoureuses et, partant, que nos résultats financiers sont excellents. Le poste est bien sûr à pourvoir à Paris.

Merci de nous dire votre intérêt en adressant votre dossier (avec vos réalisations et vos prétentions) à notre Conseil SEFOP sous référence CF1048M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
— MEMBRE DE SYNTEC —

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Centre Hospitalier
Directeur adjoint
175 000 F +

Le Directeur d'un Centre Hospitalier (loi de 1901) participant au Service Public, cherche le successeur de son Directeur-adjoint qui part prochainement en retraite. Encadrant les Cadres et Personnels Administratifs, Techniques et de Gestion, il secondera le Directeur dans toutes ses activités et sera plus particulièrement chargé de l'organisation et du fonctionnement de l'ensemble des services. L'Etablissement, situé en banlieue parisienne Sud, est un centre spécialisé de grande notoriété ayant entrepris un important programme de modernisation. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant une expérience de plusieurs années dans un établissement hospitalier à un emploi d'encadrement. Rémunération 175 000 F ou plus si l'expérience a été acquise dans un milieu similaire. Perspectives d'évolution à terme.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. sous réf. 23638/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

CEGOS COOPÉRATION
Division du Groupe CEGOS
pour les pays en développement
recherche des

Consultants économistes

1. en finances publiques (programmation et budgétisation),
2. en études et planification de projets : • préparation des dossiers d'investissement, • suivi de leur exécution,

dans les domaines industriel, agricole, des infrastructures, de la santé.

Ces postes conviennent à des économistes possédant un minimum de 5 ans d'expérience et ayant le souci de la formation de leurs homologues nationaux.
Résidence en Afrique francophone. Rémunération stimulante et avantages liés à l'expatriation.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé en précisant le poste qui vous intéresse sous réf. 310 à R. FRANJOU, Directeur de CEGOS COOPÉRATION, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. S/C Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Jeunes ingénieurs, cadres et techniciens de nationalité congolaise

Un important groupe international, spécialisé dans l'exploration et la production pétrolière, offre une solide formation et une carrière motivante à de jeunes Ingénieurs, Cadres et Techniciens Congolais titulaires d'un diplôme français obtenu dans les spécialités suivantes ou susceptibles de l'obtenir très rapidement :

Ingénieurs
Diplômés d'une Ecole à dominante en Mécanique, en Travaux Publics, en Géologie ou en Chimie, etc...
Réf. A/2258/1M

Cadres
Diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce, ou titulaires d'une licence ou d'une maîtrise en Droit, Administration du Personnel, Gestion ou Sciences Economiques, etc...
Réf. A/2258/2M

Techniciens
Titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. en Mécanique, Electro-Mécanique, etc...
Réf. A/2258/3M

L'ensemble de ces postes s'adresse à des débutants et/ou à des candidats dotés d'une première expérience professionnelle. Ils sont à pourvoir à Pointe Noire en République Populaire du Congo.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature, en précisant la référence choisie, à J.M. JACLOT.

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30



A member of PA International

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Société multinationale américaine basée à **Paris Ouest** recherche un

Directeur administratif et financier adjoint

Ce candidat présentera le profil suivant :
- Formation financière supérieure, (type **ESC + DECS**).
- Expérience d'audit, de préférence dans un cabinet international.
- Parfaite connaissance de la **comptabilité anglo-saxonne.**
- Expérience professionnelle d'un minimum de 5 années.
- *Maîtrise parfaite de l'anglais.*

Pour réussir dans ce poste, il nous paraît nécessaire de posséder, en outre, des qualités d'adaptabilité, un sens aigu des responsabilités et une ferme détermination dans l'accomplissement de sa tâche.

Le poste devra nécessairement évoluer vers la **Direction Administrative et Financière** de la société.

Si vous pensez correspondre à ce profil, nous vous remercions d'adresser C.V. + prétentions sous référence 2166/M à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS.

MEDIA PA

Société en pleine expansion, située à 80 km à l'ouest de Paris, spécialiste du moulage des alliages cupro-aluminium en coquille, recherche, suite à un départ en retraite, un ingénieur ou équivalent, pour lui confier un poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Agé de 40 ans au minimum, confronté aux problèmes de diffusion des pièces de fonderie de précision, parlant l'anglais ou l'allemand, il devra animer un réseau de vente et promouvoir nos différents produits.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé, d'une photo, et de vos prétentions, au journal qui transmettra.

Réponse et discrétion assurées.

Écrire s/nº 7.191 *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

sartec

recherche pour :
MOYEN ORIENT ET AFRIQUE

Département pétrole (offshore)
ingénieurs
mécanique (machines tournantes);
électricité - instrumentation - régulation

Département B.T.P.
directeur de projet
10 ans d'expérience en coordination
ingénieurs ou équivalent
électricité (distribution - énergie - sécurité)
mécanique (structure - air conditionné - plomberie)

ANGLAIS TECHNIQUE INDISPENSABLE

Ecrire avec C.V. détaillé à
sartec entreprise
Division Maintenance Internationale
42, rue Legendre - 75017 PARIS.

amp

directeur commercial textile ENFANT
350.000 F +

Nous sommes un important Groupe textile international qui commercialise avec succès ses

COLLECTIONS ENFANT
sur le marché national.

Nous recherchons un

CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

à qui sera confié le développement de notre marque auprès des spécialistes détaillants et des grands magasins. Une connaissance du produit "ENFANT" serait évidemment appréciée mais n'est pas indispensable. Nous recherchons une personnalité à fort potentiel qui en cas de réussite sera appelée à **prendre la direction complète de ce département.**

Merci d'écrire avec C.V. détaillé sous référence 7317-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra. (Discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

Optyl — Lunette mode internationale

Création
Fabrication
Distribution
exclusive
de marques
renommées

Sous l'autorité du directeur de notre filiale française de distribution, à PARIS, vous serez responsable :

- des services comptables
- de l'établissement et du suivi des budgets
- de l'organisation administrative
- du développement des applications informatiques (IBM 34)
- de l'administration et de la gestion du personnel

directeur administratif et financier
200 000 +

Profil souhaité :
- avoir dans les domaines finances, gestion, administration, une formation supérieure et une expérience réussie,
- être rompu aux méthodes de gestion des groupes internationaux et aux traitements informatiques.
- connaître parfaitement l'anglais, l'allemand étant apprécié,
- être âgé de 30 ans minimum.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), à la Direction Générale d'**OPTYL-SEILER** - 33 rue Chanzy 75011 Paris.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE
dans l'industrie de l'emballage souple (papier alu), recherche
pour son unité de production de TUNIS

1 CHEF D'ATELIER
1 IMPRIMEUR HÉLIO.

Expérience de plusieurs années dans ce domaine exigée.
Contrat minimum de 2 ans.

Adresser candidature détaillée à :
SOCIÉTÉ TEICH FRANCE
22, rue des Condamines, 78000 VERSAILLES.

FLAMMARION

les éditions MÉDECINE-SCIENCES

frappées par la disparition brutale de leur directrice
recherchent un directeur ou une directrice

adresser curriculum vitae
Direction éditoriale :
4, rue Casimir Delavigne 75006 Paris

DIRECTEUR DE TRAVAUX
BAGDAD — **220.000 F (net) +**

La filiale internationale d'une importante société française de second œuvre (peintures, revêtements de sols, faux plafonds) recherche le Directeur des Travaux, responsable de son agence pour l'IRAK.

Il a la responsabilité de plusieurs chantiers : technique, planning, approvisionnement, budget. 200 ouvriers encadrés par des chefs d'équipe européens. Il est aussi pour nous détecteur d'affaires et notre représentant auprès des clients actuels et potentiels.

Cette offre s'adresse à un Ingénieur ayant au moins une expérience de grand chantier de préférence à l'étranger et y ayant pris goût. Anglais indispensable.

Le départ se fera le plus tôt possible, en famille ou célibataire. La rémunération est base France plus une prime d'expatriation de 5.000 F versée en monnaie locale. Maison, voiture fournies.

Pour un premier contact, écrivez avec C.V. et rémunération actuelle sous référence : 252 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS



GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour
Algérie

RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE MATERIELS ELECTRONIQUES

BTS ou NIVEAU EQUIVALENT

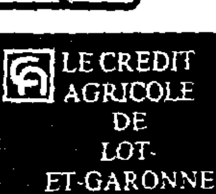
Pour mission : mise en service équipements - maintenance - supervision chantiers.

Candidat dynamique, autonome - esprit d'initiatives et sens des responsabilités.

— Salaire en rapport avec compétences + avantages : logement, voiture de fonction, frais de déplacement.
— Formation sur matériels assurée.

Envoyer s/réf. 9488/L, candidature - C.V. et prétentions à Contesse Publicité, 74, rue Béchevelin 69363 Lyon cedex 01 qui transm.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



recherche
pour son service informatique

OPÉRATEUR PUPITREUR

- Travail en horaire décalé
- Bac C ou E ou informatique
- Age : 25 ans maximum.

Adr. C.V. man., photo et prét. à : B.P. 249 47006 AGEN CEDEX.

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche
pour diriger équipes ENTRETIEN

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ÉLECTROMÉCANIQUE

I.U.T. ou similaire
Format. manne appréciée
Minimum 30 ans.
Poste basé dans région CENTRE ALPES
Pouvant nécessiter déplac.
Discrétion assurée

Adress. lettre manuscr. C.V., photo et prétent. s/réf./25. PUBL. LAROCHE, 3, pl. Jules-Ferry, 92120 MONTROUGE, qui transmettra.

SERVICE INTERENTREPRISES DE MÉDECINE DU TRAVAIL
1, rue du Jardin-Public, 24000 PÉRIGUEUX.
Téléphone : (53) 53-44-49.

recherche MÉDECIN DU TRAVAIL
homme ou femme, titulaire du C.E.S. de Médecine du Travail. Poste disponible temps complet.

Laboratoire régional des ponts et chaussées de Clermont-Ferrand (63) rech. INGÉNIEUR formation génie civil pour diriger serv. *structures et ouvrages d'art*, âge maximum 28 ans, zone d'action : Auvergne-Limousin. Adr. C.V. avec photo au Laboratoire régional des ponts et chaussées, 8-10, rue Bernard-Palissy, B.P. 11, 63014 Clermont-Ferrand Cedex.

Cherche un

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

5 ans d'anc. de l'enseignement, lic. minimum. Env. C.V. Cours privé second., hôtel du Dôme 73320 Tignes-les-Boisses. Tél. : (79) 06-40-44.



recherche
pour son service informatique

PROGRAMMEUR COBOL

- DUT
- Connaissances souhaitées :
- PAC 700
- CICS
- DL/1
- Dans un env. MVS
- Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : B.P. 249, 47006 AGEN CEDEX.

Côte Basque

DIRECTEUR DE PRODUCTION FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Cette société française, leader sur son marché connaît une expansion constante. Elle conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de matériel médicochirurgical. Pour l'une de ses unités de production décentralisée (135 personnes) elle propose aujourd'hui le poste de Directeur de Production, appelé à évoluer au poste de Directeur d'usine courant 1983.

Dépendant de la Direction générale de l'entreprise, et dans le cadre d'une large délégation, il assure l'ensemble des responsabilités inhérentes à une Direction de Production d'Etablissement industriel.

Il est donc responsable des hommes, des matériels, de la production. Il devra faire évoluer l'outil industriel dans le sens d'une productivité accrue, et de l'optimisation des délais de fabrication.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de formation supérieure (A et M, INSA, etc...) âgé d'au moins 35 ans.
Il a déjà l'expérience de la direction de centre de coûts industriels de taille similaire, de préférence dans un contexte de fabrication de très grandes séries. Son potentiel, ses qualités humaines, ses capacités d'adaptation seront déterminants.

Les conditions offertes, l'intérêt du poste et les perspectives d'évolution sont de nature à intéresser un candidat de grande valeur.

Le poste est basé dans une petite ville très agréable de la Côte Basque.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 14508 E à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

---

emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Jeune ingénieur

A-M, Mines, Centrale ou équivalent

L'un des premiers groupes français de Bâtiment et Travaux Publics, attributaire d'un important chantier en AFRIQUE ANGLOPHONE, recherche un jeune ingénieur Arts et Métiers, Mines, Centrale ou équivalent. Il prendra au sein d'une cellule **Engineering** un poste d'**ingénieur d'affaires pour la partie Piping/Air Conditioning.**
Sa mission : • participer à l'élaboration des appels d'offres pour la recherche de sous-traitants, ainsi qu'à la sélection finale • superviser l'exécution des plans et la fabrication • anticiper toute anomalie, retard... • gérer le contrat de sous-traitance • assurer la livraison sur le site des équipements dans les délais impartis.
Cette 1ère partie de la mission d'une durée de 6 à 8 mois, effectuée à partir du siège, nécessite de nombreux déplacements en France et à l'étranger. Dans un 2ème temps, le candidat retenu pourra assurer sur le chantier le suivi et la coordination du montage des installations (durée du séjour environ un an).
Son profil : avoir si possible une 1ère expérience de 1 à 2 ans en engineering-piping-mechanical ; naturellement être parfaitement bilingue anglais, savoir être tantôt négociateur, tantôt décideur, mais toujours passionné.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 2963 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Chef de ventes
Afrique et Moyen-Orient



En France, GERLAND ETANCHEITE est un des grands de la profession. *L'Afrique et le Moyen-Orient sont à l'exportation parmi* les marchés les mieux travaillés et les plus riches d'avenir.

Vous êtes en charge de notre clientèle bâtiment. Vous êtes en relation *permanente* avec nos bureaux de Paris et de Londres où vous rencontrez souvent *les prescripteurs (architectes, bureaux d'études). Vous* évoluez sur place (Afrique et Moyen-Orient) parmi les maîtres d'ouvrage, les entreprises générales chargées des projets, les importateurs, les applicateurs et votre rôle est de rechercher une bonne harmonie entre ces différents intervenants pour aboutir à un *développement des ventes de nos produits.*

Vous rencontrez aussi une clientèle Génie Civil et vous travaillez là en étroite liaison avec un ingénieur spécialiste.

Vous êtes jeune et prêt à beaucoup voyager. Vous avez une formation supérieure de commerce, vous parlez très bien anglais et vous aimez faire des affaires parfois complexes, longues à aboutir et assez importantes. Vous avez même peut-être déjà une expérience du bâtiment. Le reste — votre formation à nos produits, à nos techniques, *nos méthodes* — nous vous le donnerons à l'usine, au laboratoire, au siège.

Merci de votre intérêt pour nous. Envoyez nous votre dossier sous référence GA1051M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

WALT DISNEY PRODUCTIONS
pour

E.P.C.O.T. CENTER DISNEY WORLD FLORIDE, U.S.A.

Recherche *J.H./J.F. 18 ans ou plus*, ayant bonne connaissance anglais parlé et instruction niveau baccalauréat ou plus, se destinant de préférence au tourisme et à l'hôtellerie en vue d'effectuer un stage de formation d'un an au PAVILLON FRANÇAIS et dans les différents services d'E.P.C.O.T. CENTER.

Salaire *minimum garanti*, transport pris *en* charge par Walt Disney Productions.

Si candidature retenue, Walt Disney Productions s'engage à transmettre la demande de visa et à obtenir ensuite le permis de séjour et de travail aux États-Unis.
Places limitées.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et n° de téléphone à :

E.P.C.O.T. CENTER/W.D.P.
44, Champs-Élysées,
75008 Paris

Afin d'être convoqué pour éventuelle entrevue, si candidature retenue, les 2, 3, 4 novembre.

Ne pas se présenter, ni téléphoner.

LA DÉPÊCHE du Midi
Toulouse

RESPONSABLE DU SERVICE PUBLICITE

Principal Groupe de Presse Toulousain, la Dépêche recherche un collaborateur qui aura la charge d'animer et de diriger les équipes d'attachés commerciaux pour la vente de l'espace publicitaire du quotidien (8 chefs de Groupe, 50 attachés commerciaux).
Ce responsable aura, en outre, la charge de la Direction d'un hebdomadaire gratuit.
Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum possédant une formation type Droit, *Sciences Po ou Sup de Co,*
C'est avant tout un meneur d'hommes sachant gérer un budget de fonctionnement. Imaginatif, il devra créer de nouveaux produits pour assurer le développement de son Chiffre d'Affaires (actuellement 200 millions de Francs).
Son *intégration dans l'entreprise sera facilitée par un esprit d'équipe prononcé.*
Une expérience dans le domaine de la publicité est un atout supplémentaire.
Les conditions offertes sont de nature à intéresser un professionnel compétent.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M 20705 A, à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully 1 place Occitane
31072 Toulouse Cédex.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTRÉAL

média-system

Message à des jeunes Ingénieurs
X - MINES - PONTS - CENTRALE

Les succès de votre première expérience professionnelle vous en ont convaincu :

Vous souhaitez faire une

carrière plus dynamique

au sein d'un grand groupe privé.

Vous désirez animer une équipe, sur le terrain pour commencer.

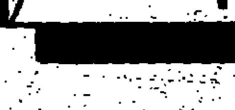
Vous aimez vivre en province.

Alors, prenez des responsabilités dans l'une de nos 15 unités établies dans des

métropoles régionales

Vous y développerez votre goût d'entreprendre dans le cadre d'une gestion très décentralisée.

Nous vous remercions d'exprimer vos motivations sous référence M/ 116/L à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur les postes avant de vous recevoir.



CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann 75008 Paris

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT, D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
Filiale d'un grand établissement public recherche pour :

- *Séjours résidentiels outre-mer*

ou

- Résidence en France avec missions à l'étranger

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Option informatique)
même débutants (réf. 820/A)

INGENIEURS INFORMATICIENS
(Ecoles d'ingénieurs)
expérience confirmée en informatique de gestion
(gestion de stocks de rechange, Banque, Assurances,...)
(réf. 820/B)

Fonctions d'ingénieurs-conseil ou postes de responsabilités dans des projets d'importance nationale.
Pratique de l'anglais nécessaire.

Adresser curriculum vitae, prétentions et disponibilité sous référence correspondante à

SINORG *RECRUTEMENT*
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

ORGANISATION INTERNATIONALE DU COMMERCE DE DÉTAIL
RECHERCHE UN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
POUR SON SIÈGE DE BRUXELLES

Cette fonction a pour objectif de représenter les intérêts dans le domaine du commerce extérieur pour des entreprises et des groupes d'entreprises du commerce de détail vis-à-vis des institutions internationales.

Une connaissance parfaite du français, d'anglais et d'allemand est indispensable. Une expérience dans le droit commercial et douanier est souhaitable.

Adresser votre candidature en allemand à Mme BALVEN, Av. CAP. PIRET. 44, Btc. 2, 1150 BRUXELLES.

CARAIBE EXPANSION

Société de Conseil Antilles
recherche pour

LA MARTINIQUE UN CONSULTANT

- connaissant parfaitement les techniques de gestion ;
- école de commerce ou équivalent ;
- 5 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V., lettre *manuscrite* et photo à D. GROSJEAN, 2, rue Rambuteau, 75003 PARIS.

CIT : l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) à Rabat cherche un candidat pour un poste de

TRADUCTEUR

(arabe, anglais, français)
le candidat doit être de nationalité d'un Etat membre de l'ISESCO titulaire d'un diplôme universitaire et ayant exercé les fonctions de traducteur dans un organisme international pendant une période minimum de 5 ans. Les demandes doivent être adressées à l'ISESCO, à l'adresse ci-après 35, Charia-Ibn-Sinaa, B.P.755 RABAT-AGDAL (Maroc).

Nous prions les lecteurs *répondant* aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien *indiquer lisiblement sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon *qu'il s'agit du* « Monde Publicité » ou d'une agence.



QUAKER FRANCE

Filiale française d'un groupe américain en pleine expansion
- Notre C.A. : + 500 millions de francs
- Notre croissance : + 30 % par an
- Nos produits : les céréales **QUAKER**
  les aliments pour chiens et chats **FIDO** et **FIDELE**.

Nous recherchons pour notre Usine de **QUIMPERLE — FINISTERE SUD**

UN RESPONSABLE ACHATS USINE

Réf. RA/M3

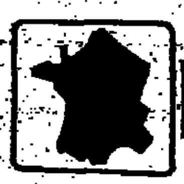
En liaison fonctionnelle avec les services opérationnels de l'usine, et avec les services administratifs du siège, il devra assurer, sous l'autorité du Directeur des Achats basé à Marseille, l'approvisionnement de l'usine en matériel d'entretien et en équipements, négocier les interventions extérieures (régies — prestataires de services) et assister la direction usine dans la mise au point des études et la négociation des travaux et contrats avec les fournisseurs.

Nous attendons un candidat âgé de 30 ans environ, de formation supérieure (AM, ESCAE — ESA...) parlant couramment l'anglais et ayant une expérience de 4 à 5 ans des achats en usine qui lui a permis d'acquérir de solides connaissances techniques (bâtiment — mécanique — électricité).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à

QUAKER FRANCE
Direction du Personnel
40 Bd de Dunkerque
13002 MARSEILLE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société industrielle spécialisée en chaudronnerie lourde recherche pour son unité de BOURGOGNE.

Responsable de section Etudes - Fabrication

De formation Centrale, Arts et Métiers... vous avez acquis une expérience industrielle en Bureau d'Études ou Fabrication, et avez déjà eu des responsabilités d'animation d'équipe.

Nous vous proposons :

- la direction et l'animation du Bureau d'Études (7 ingénieurs) ;
- la prise en main des responsabilités techniques : plan d'études, d'approvisionnement, de fabrication concernant la chaudronnerie lourde, ainsi que le suivi des fournisseurs.

Poste évolutif au sein d'une entreprise en pleine expansion et à vocation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 75026 à HAVAS CONTACT - 1 place du Palais Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC

Parce que nous considérons la logistique comme une fonction clef de notre politique produits

Nous recherchons

CADRE A FORT POTENTIEL RESPONSABLE DU PLANNING INDUSTRIEL

Il aura pour mission, et aura la responsabilité :
— de coordonner et de superviser les prévisions de production et les programmes d'approvisionnements
— de surveiller le niveau, l'évaluation et la rotation des stocks.

Pour mener à bien cette mission, et animer une équipe d'une dizaine de personnes, le candidat devra :
— posséder une formation supérieure de gestion (ESSEC, SUP de CO, Sciences Po, etc...)
— avoir quelques années d'expérience de la fonction Planning/Achats
— maîtriser la connaissance écrite et orale de l'anglais.

Le poste est à pourvoir à CAEN, une métropole en mouvement, à 200 km de Paris, qui vous assurera un cadre de vie agréable.

De larges possibilités d'évolution sont possibles au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature et votre C.V. au Département du Personnel R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC - Route de la Délivrande B.P. 6025 - 14001 CAEN Cedex.



elf aquitaine

recherche pour sa
DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX

UN AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

Ayant bonne expérience du SOUDAGE dans les domaines de la CHAUDRONNERIE, DE LA TUYAUTERIE OU DES STRUCTURES.

Il sera chargé en particulier :
— de l'analyse des dossiers constructeurs
— du choix des matériaux, des procédures de soudage et de contrôles
— de la rédaction des spécifications de fabrication.

Formation : BTS chaudronnerie ou DUT métallurgie - soudage ou équivalent.

Expérience : environ 12 ans dans le domaine de la construction soudée.

Certification C.N.D.
Maîtrise de l'anglais technique.

Lieu de travail : PAU puis toute autre implantation de la société en France ou à l'étranger, avec fréquents déplacements sur chantiers.

Adresser CV et prétentions No 49385 à SNEAP DC Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

Avec 5 ans d'expérience commerciale en produits industriels

Obtenus en grande série par moulage ou usinage mécanique, nos produits ont aujourd'hui en France et au-delà (25% de notre CA à l'export) une excellente image de marque. Ils sont diffusés dans de larges secteurs industriels. Notre force de vente est déjà préoccupée de déceler de nouveaux créneaux possibles. Nous avons décidé d'accentuer cet effort de développement, tant au niveau des produits que des matériaux et des marchés.

C'est la cheville ouvrière de cet effort accru que nous recherchons. Qui sera donc apte à bien comprendre les problèmes techniques du client – ses interlocuteurs seront essentiellement des techniciens – mais qui saura les aborder avec une approche marketing. Et naturellement en étroite coordination avec nos responsables de produits et notre bureau d'études. Nous l'initierons aux problèmes spécifiques du caoutchouc, si cela est nécessaire. Ce qui est pour nous essentiel, c'est son expérience d'au moins cinq ans de vente ou de marketing de produits industriels.

Si vous avez cette expérience, peu nous importe que votre formation supérieure soit celle d'un ingénieur ou commerciale. Mais un bon niveau d'anglais, et si possible aussi d'allemand, vous est nécessaire : export oblige. Vous devrez apprécier d'être basé(e) dans une ville moyenne de l'Ouest, avec une dose pas vraiment contraignante de déplacements en France et en Europe. Si, arrivé(e) à la trentaine, ce challenge de développement vous tente, prenez contact, sous référence 282 805M, avec les consultants de SIRCA, en leur précisant délai de disponibilité et rémunération annuelle actuelle. Ils vous informeront sur les autres secteurs d'activité de notre société (CA 300MF).



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

DOUX

DOUX, 1er producteur et exportateur européen de volailles (chiffre d'affaires de 1 milliard 500 millions réalisé à 95 % à l'export, 35 % de progression par an, 1600 personnes, 5 usines), crée les postes suivants, placés sous l'autorité de la Direction Générale :

cadre - service financier

Il assurera la gestion de la trésorerie en francs et en devises et en établira les prévisions. Il élaborera les plans de financement et sera chargé des négociations et du contrôle des conditions bancaires. Il suivra les créances-clients, gèrera les crédits documentaires et assurera les relations avec les organismes ou administrations auxquels une entreprise exportatrice a ordinairement recours. Ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation supérieure, possédant un début d'expérience acquise dans le service financier d'une société, si possible à vocation exportatrice. L'anglais courant est nécessaire. Poste basé dans le Sud-Finistère. Réf. : BB 82-4

cadre - service personnel

Il sera chargé de la gestion administrative de l'ensemble du personnel de l'entreprise (paies, déclarations sociales...). Il animera les réunions avec les représentants du personnel des différents établissements et assurera l'information auprès des directeurs d'usines. Ce poste peut convenir à un jeune cadre de la fonction « personnel », possédant une formation de niveau licence et une bonne connaissance de la législation du travail, acquise si possible dans l'industrie. Poste basé dans le Sud-Finistère. Réf. : BB 82-5

Envoyer C.V. + lettre + photo à l'adresse suivante, en mentionnant sur l'enveloppe la référence choisie :
DOUX S.A. Direction Générale, BP 22, 29150 CHATEAULIN.

LE CREDIT AGRICOLE DE LOT-ET-GARONNE

recherche pour son service informatique

PROGRAMMEUR D'APPLICATION

- DUT
- 3 ann. d'exp. COBOL minimum.

— Connaissances souhaitées :
- PAC 700 transactionnel
- CICS
- DL/1

— Dans un environnement MVS

susceptible de prendre en charge l'analyse détaillée et la programmation des sous-ensembles d'applications.

— Adresser C.V. manuscrit, photo et prét. à : B.P.249, 47006 AGEN CEDEX.

Importante Société industrielle française, faisant partie d'un groupe international premier producteur mondial dans sa spécialité, recherche

le chef du service du personnel et administratif

d'une de ses usines, implantée en Champagne, à l'immédiate proximité d'une ville moyenne très animée située au coeur d'une région agréable.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, le titulaire du poste à pourvoir est chargé :
– de la gestion et de l'administration du personnel (360 personnes);
– des relations avec les partenaires sociaux et de l'application du droit du travail;
– des problèmes de rémunération et de formation;
– des questions administratives générales.

Il a au moins 35 ans, une formation supérieure (droit, ingénieur, sciences humaines) et une expérience de la fonction «personnel» acquise de préférence dans l'industrie.

Les candidatures sont à adresser, avec C.V. détaillé et prétentions, sous référence 50246 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex, qui transmettra.

Nous sommes une société leader dans la production de maïs doux en Aquitaine.
Nous recherchons notre

Responsable du service agronomique

Le candidat retenu devra :
- posséder une formation supérieure agricole (ingénieur ou équivalent).
- être jeune (28 à 35 ans) et motivé,
- avoir le goût des responsabilités concrètes et de très bonnes capacités d'organisateur.

Sa mission : assurer l'approvisionnement de l'usine en maïs doux dans le cadre d'une gestion budgétaire précise :
- élaboration des plannings de production,
- négociation des contrats avec les agriculteurs,
- suivi des cultures,
- opérations de récolte et transport.

Une expérience de quelques années acquise en entreprise est souhaitée.
La connaissance de l'anglais ou la volonté de l'acquérir rapidement est indispensable en raison de fréquents contacts avec les Etats-Unis.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 333 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

Cherche à compléter équipe d'intervention en Conseil de Gestion et Commissariat aux Comptes d'entreprises adhérentes.

NIVEAU :
– Ecole Supérieure de Commerce ;
– Licence Sciences Eco ;
– Licence + I.A.E.
- Nombreux déplacements dans la région PROVENCE-COTE D'AZUR ;
- Voiture indispensable.

Env. C.V., photo + prét. à FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES, B.P. 1, 13330 PÉLISSANNE.

LEGO

Adjoint au Chef Comptable

120 000 F **CHARTRES**

La fonction consiste à contrôler la comptabilité clients (8000 comptes) à suivre les déclarations de douane, les questions d'assurances, les frais et à effectuer toutes études demandées par sa Direction.

Le titulaire, âgé d'au moins 28 ans, possédant un BTS de comptabilité ou un DUT finances-comptabilité, parlant anglais, aura acquis quelques années d'expérience dans une société commerciale à caractère international.

Poste très formateur au sein d'une équipe jeune, dynamique, à dimension humaine et dans une société appliquant des méthodes modernes de gestion.



Merci d'écrire avec CV, photo sous référence 2864 M à Ph. Vinchon - CORT - 65, av. Kléber - 75116 PARIS

Paris - Lille - Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Vendée - *Dans le cadre d'un mouvement de promotions internes, une entreprise industrielle (2.000 personnes, chiffre d'affaires : 750 millions de francs) spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de grande série, et filiale du Groupe THOMSON, branche grand public, recherche :*

Un responsable méthodes tôlerie — 170.000 F

Rattaché au chef de l'unité tôlerie (effectif : 500 personnes), il aura à structurer et organiser son service, englobant une quinzaine de techniciens (dessinateurs et préparateurs outillages, méthodes, machines spéciales, automatismes, etc...). Responsable des temps et des prix de revient, il participera à la définition des nouveaux produits, assurera la gestion des investissements, et devra être rapidement à même de faire des propositions visant à l'amélioration de la productivité, et ce, en relation étroite avec les différents services (études, fabrication,...) de l'unité. Ce poste ne peut convenir qu'à un professionnel des méthodes, ingénieur de formation (Centrale, AM, ENSI,...), âgé de 28 ans au moins et possédant déjà une première expérience des automatismes, lui ayant permis d'acquérir de solides notions en mécanique et électro-mécanique. La réussite à ce poste exige un esprit inventif, lié à un souci constant de rentabilité. La rémunération annuelle de départ pourra être supérieure à 170.000 francs si l'expérience et la valeur du candidat le justifient. Ecrire à G. MINS. Réf. A/1149M

Un chef service entretien — 170.000 F

Rattaché au responsable de l'unité tôlerie, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 85 personnes, et dans un objectif de productivité, de la maintenance des outillages, ainsi que de l'entretien et du dépannage d'un parc machines composé pour l'essentiel de presses, classiques et automatisées. Gestionnaire de ses budgets, il participera par ailleurs, en relation avec les services généraux, à la mise en place des travaux neufs et à l'installation des nouveaux équipements. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur, mécanicien ou électricien, âgé de 28 ans minimum, et pouvant justifier d'une première expérience professionnelle, de trois années au moins, acquise dans des responsabilités similaires. La réussite à ce poste implique rigueur, sens de l'organisation et bonne autorité naturelle. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et de la personnalité du candidat retenu, et pourra être supérieure à 170.000 francs. Ecrire à G. MINS. Réf. A/1175M

Un responsable méthodes et entretien — 160.000 F

Rattaché au chef d'une unité de montage de 450 personnes, il sera chargé, dans une grande autonomie de la gestion et de l'animation de deux services — méthodes et entretien — englobant une vingtaine de personnes. Véritable homme de méthodes, il aura pour missions principales l'optimisation des procédés de fabrication, le découpage des chaînes, la réalisation des études de faisabilité industrielle des nouveaux produits, la conception des outillages, l'agencement des travaux de maintenance et de dépannage, etc... Ce poste convient à un jeune ingénieur diplômé, de formation mécanique, âgé de 26 ans au moins, et possédant une première expérience industrielle acquise de préférence dans une entreprise de fabrication mécanique en série. De solides connaissances en méthodes d'organisation de la production (BTE, MTM, Work Factor,...) ainsi qu'une réelle aptitude à l'encadrement sont indispensables à la réussite dans la fonction. La pratique de l'analyse de la valeur et de la gestion informatisée de la fabrication constituerait un atout supplémentaire. Le salaire annuel de départ, lié à la valeur et à l'acquis professionnel du candidat pourra être largement supérieur à 160.000 francs. Ecrire à G. MINS. Réf. A/1176M

Un ingénieur service achats — 130.000 F

Intervenant pour tous les produits techniques (moteurs, ressorts, matières plastiques, peintures, composants électroniques, etc...) des différentes unités de production, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place et promouvoir la fonction Achats tant auprès des services internes que vis-à-vis des fournisseurs. Seul interlocuteur des prestataires qu'il aura lui-même sélectionnés, il aura pour mission principale l'optimisation des coûts d'achats à travers les négociations commerciales et les relations qu'il entretiendra avec les fournisseurs. Ce poste, nouvellement créé, doit motiver un jeune ingénieur, homme ou femme, âgé de 25 ans minimum, de préférence électro-mécanicien de formation, et possédant de réelles aptitudes de négociateur, confirmées par une expérience de deux ou trois années vécues dans la fonction achats ou dans des responsabilités commerciales. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, sera fonction des compétences. Ecrire à Chantal DANGEL. Réf. A/1177M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

---

Chef d'entreprise avant 30 ans

COLAS

JEUNES INGENIEURS
(A & M, ESTP, ENSM, ENSAIS...)
DEBUTEZ DANS VOTRE REGION

Notre position au 1er rang du B.T.P. et la large décentralisation de notre structure d'exploitation (100 Centres ou Agences de Travaux en métropole) nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur.
En 1982, nous pouvons encore proposer des postes dans les régions :
NORD - CENTRE - OUEST - SUD-OUEST.
Après une solide formation sur le terrain nous vous proposerons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine) de la gestion d'une unité d'exploitation.
Vous serez alors, et plus tôt que vous ne le pensez, un chef d'entreprise à part entière.
- La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine qui s'intègrent à leur environnement physique, économique et humain : participer à la vie de sa région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une des satisfactions qu'apporte notre métier.
- Votre intégration, votre formation, nous savons ce que cela veut dire : 80% des ingénieurs que nous recrutons sont débutants, la plupart choisissent de faire carrière dans le Groupe.
Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.
Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité.
Transmettez votre dossier de candidature (C.V. et photo) au Service du Recrutement - 39, rue du Colisée - 75008 PARIS ou tél au 562.52.60 Poste 33.54

nous parions sur votre esprit d'initiative

PORT AUTONOME DE ROUEN

recherche

UN INGÉNIEUR

(A.M., E.N.S.I., H.E.I. ou similaire)

Il sera l'adjoint au chef du service exploitation (300 personnes) responsable des activités techniques.

Il sera chargé :
- D'animer les équipes d'intervention ;
- D'élaborer les programmes de travaux ;
- De participer à la gestion du service.

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, devra avoir de solides connaissances en électromécanique et électronique déjà mises en œuvre dans le cadre d'un service entretien.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé et prétentions au service du personnel, 34, boulevard de Boisguilbert, 76037 Rouen Cedex.

BANQUE HERVET
recherche
pour sa succursale de **BOURGES**

EXPLOITANT
Classe V
chargé clientèle entreprises

Sa première expérience professionnelle de 2 à 4 années dans cette fonction s'appuie sur un diplôme de l'enseignement supérieur et/ou bancaire.

Si vous correspondez à ce profil, adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

BANQUE HERVET

Direction du Personnel
Service Recrutement
127, av. Charles-de-Gaulle
92201 NEUILLY-SUR-SEINE

Non Chang

CAB. EXPERT COMPTABLE rég. Niort, rech. collaborateur pour dresser ou contrôler bilans, ayant conn. fiscales. Ecr. s/nº 7.198 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE THOMSON **BONNET-HENDAYE (64)**
recherche

ingénieur d'études-frigoriste...réf.8211

Formation Institut Français du Froid Industriel (IFFI).

Ce poste convient à un jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN ou à un TECHNICIEN de haut niveau ayant 8 à 10 ans d'expérience d'études.
Il aura en charge l'amélioration des produits et la conception d'une nouvelle gamme.
La priorité sera donnée : à un homme d'étude, de bon contact et connaissant la fabrication mécanique et Tolerie. **ANGLAIS INDISPENSABLE**

responsable du bureau de dessin...réf. 8212

Rattaché au Responsable du Service ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT, *il aura en charge les dossiers d'exécution de vitrines pour commerces alimentaires.*
Ce poste convient à un projeteur principal ayant 10 ans d'expérience en Bureau d'Etudes TOLERIE, il devra animer une équipe de 6 dessinateurs.
Esprit d'organisation.
RIGUEUR. ANGLAIS SOUHAITÉ.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prét. à
INCA 20 Côte des Chapeliers - 26000 VALENCE

deb's

Promodès Caen
l'analyste-conseil qui va lancer notre INFOCENTRE

Nous sommes un grand de la distribution : CONTINENT et CHAMPION, c'est nous, entre autres... et nous avons réalisé un CA de 17 000 MF en 1981. Nous disposons d'une informatique dédiée aux applications de la direction du groupe mais voulons aller plus loin en créant pour commencer un INFOCENTRE autour d'un IBM 4331.

Votre rôle est de former et de conseiller nos gestionnaires dans l'utilisation d'outils développés à partir d'APL : ADI, ADRS, GDDM, FSD... ou de langages utilisateurs.

Si vous êtes ingénieur, vous disposez d'une expérience pratique de 3 à 5 ans en analyse-programmation et, peut-être, d'un savoir-faire en APL, sinon vous êtes un vieux routier des applications de gestion et vous souhaitez vous dégager de la technique pour vous consacrer à vos utilisateurs.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4241 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



LE CREDIT AGRICOLE
DE LA CHARENTE

recherche

LE CHEF DU SERVICE
«TITRES ET BOURSE»

Le candidat devra posséder des aptitudes naturelles d'animation, de négociation et de gestionnaire.

Ayant le sens des relations, il assumera non seulement la gestion et le développement du Service, mais apportera son concours au réseau des Bureaux et Guichets.

Le poste requiert un candidat possédant :
- une solide expérience en matière bancaire, boursière et fiscale.
- une formation supérieure complétée d'une formation bancaire du type I.T.B.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :

Monsieur le Directeur
CAISSE REGIONALE AGRICOLE MUTUEL
B.P. 21 — 16800 SOYAUX

Société réalisant des biens d'équipements industriels, filiale d'un important groupe industriel français recherche

UN CHEF D'AGENCE

Ce poste conviendrait à un ingénieur T.P. — ENSI — INSA ou équivalent ayant :
- Les qualités d'un PATRON DE PETITE ENTREPRISE.
- UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE des travaux industriels acquise en entreprise générale ou Société de montage.

Sur les objectifs fixés par la Direction générale il aura la responsabilité commerciale, technique et administrative de notre unité du secteur.

RHONE ALPES

Poste grande ville universitaire.

Adresser lettre manuscrite C.V., prétentions et photo s/réf. 1482 à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Importante Société Internationale implantée en Languedoc-Roussillon, recherche
1 CHEF DE PROJETS *informatiques, de formation supér. (ingénieur MIAGE) pour renforcer équipe de développements sur I.B.M. 4341 anglais fortement souhaité. Expérience* COBOL, CICS, VSAM, DOS/VSE *indispensable.*

Age : 25 à 30 ans environ

Adresser C.V. et prét. à : HAVAS NEUILLY *qui transmettra, nº 84995.*

LYON

Groupe industriel important
recherche
pour le service qualité de son
Centre d'Études et de production de matériels électroniques (400 personnes)

Ingénieur qualité

pour prendre en charge l'activité assurance qualité de produits fabriqués *par notre entreprise.*
Il doit avoir une expérience de l'industrie électronique dans l'une des fonctions suivantes :
- **QUALITÉ**
- **CONTRÔLE**
- **PRODUCTION**
- **MÉTHODE**

Formation de base souhaitée :
INSA, INPG, ESE.

Adresser CV, photo *sous réf.* 9528/L à
CONTESSE PUBLICITÉ,
74, rue Béchevelin - 69363 LYON Cedex 07,
qui fera suivre.

IMPORTANTE ENTREPRISE recherche pour diriger et développer cellule régionale de **MAINTENANCE INDUSTRIELLE**

INGÉNIEUR ARTS & MÉTIERS

ou similaire

Minimum 35 ans.
Région : RHONE-ALPES.
Disponibilité rapide.
Discrétion assurée.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prét. s/réf. 1029 à PUBL. LAROCHE, 3, place Jules-Ferry, 92120 MONTROUGE qui transmettra.

ENTREPRISE RÉGIONALE
GRENOBLOISE
GROSSE MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

ayant bonne connaissance du commerce international

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- Expérience approfondie de l'Afrique noire
- Connaissances du matériel TP (CARRIÈRES)
- Parfaites connaissances de la langue anglaise.
- Nombreux déplacements France/outre-mer.
- Disponible rapidement.

Adr. C.V., photo et prét. à Havas Supports réf. 1978 BP 297 38044 Grenoble Cedex.

THOMSON - BRANDT

GROUPE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel de
2 000 personnes,
leader européen du lave-linge
crée à **LYON**, le poste de

Jeune ingénieur électronicien

ayant une première *expérience ou débutant*, il intégrera une équipe au sein d'un laboratoire *d'assurance* qualité aux normes internationales. *Chargé de l'homologation des nouveaux composants*, il les suivra à partir du fournisseur, *en fabrication*, et jusqu'au SAV compris avec une grande autonomie permettant la meilleure fiabilité de nos produits de grandes séries à base de microprocesseurs. L'importance du Groupe et ses structures lui permettront d'envisager une carrière formatrice et ouverte à une évolution. Anglais écrit et oral parfaitement maîtrisé.

Ecrire au CABINET GATIER, sous réf. 720 M, 32 rue Barrême **69006 LYON.**

média-system

Cabinet Gatier



emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux



THOMSON - BRANDT
BRANCHE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel de 2 000 personnes, leader européen du lave-linge, recherche à LYON

Assistant gestion et administration du personnel HF

Nous accueillerons un professionnel de la fonction de formation supérieure (DROIT, SUP DE CO, etc...) désireux d'élargir son action à partir d'une expérience significative.
Il aura la supervision de la paie, l'animation du système de qualification et de rémunération ainsi que la mission d'une nouvelle automatisation des travaux par l'intermédiaire d'une structure de six personnes. L'importance du Groupe autorise des perspectives de carrière pour une personnalité possédant l'aptitude à la communication au sein d'une équipe.
Débutant exclu.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 870 M.

media-system

Cabinet Gatier



Jeune adjoint au directeur informatique 220.000 F

Rhône-alpes - Une importante entreprise du secteur tertiaire en fort développement recherche, pour son département organisation et informatique (doté d'un système de grande puissance), un jeune informaticien de haut niveau. Il assistera le directeur du département pour la prospective à moyen terme concernant l'évolution du concept informatique dans l'entreprise (télématique, télécommunications...) et les moyens à mettre en œuvre, dans les relations fournisseurs et prendra en charge des tâches de gestion et des missions ponctuelles relatives notamment au système et à l'exploitation. Cette réelle opportunité de carrière s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant occupé pendant cinq à six ans au moins des fonctions dans le domaine informatique. Aucune expérience spécifique n'est exigée, mais il aura dû développer, d'une part, ses capacités conceptuelles et d'organisation et aura, d'autre part, été impliqué personnellement dans des missions opérationnelles liées de préférence au système et/ou à l'exploitation. A moyen terme, il devrait pouvoir évoluer vers la direction du département ; une pratique de l'animation d'équipe serait un atout supplémentaire. A plus long terme, d'autres perspectives d'évolution peuvent être envisagées dans divers secteurs de l'entreprise. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre 220.000 francs. Ecrire à D. de VERNEUIL. Réf. A/3669M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78 Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

PA

Ingénieur études-travaux neufs 160.000 F

Industries agro-alimentaires - Notre client est un groupe agro-alimentaire français, leader dans sa spécialité, ayant une forte position exportatrice. Il dispose au sein de sa division développement d'un bureau d'ingénierie pour lequel il recherche un ingénieur études-travaux neufs. Celui-ci participera, aux côtés des ingénieurs et techniciens de l'équipe, à l'étude et à la réalisation de projets intéressant le développement des différentes unités de production implantées tant en France qu'à l'étranger. Pour ce poste basé à proximité de Lille, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé AM, ICAM ou IDN, âgé d'au moins 28 ans, apportant une expérience de la fonction bureau d'études-travaux neufs, acquise au sein, soit d'une société d'ingénierie, soit d'un service travaux-entretien intégré, du secteur de la chimie ou des industries alimentaires et similaires. La connaissance de l'anglais est souhaitable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 160.000 francs, pourra être supérieure pour un candidat de valeur. Ecrire à JP. FRAY. Réf. A/4605M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



FROMAGERIE DES CHAUMES
Filiale (800 Millions de C.A.) d'un Important Groupe Multinational Agro-Alimentaire recherche

UN CHEF DE PRODUITS

En collaboration directe avec le Directeur Marketing, il aura à optimiser tous les éléments du MIX sur des produits leaders sur leur marché, de forte notoriété et soutenus par des budgets publi-promotionnels importants.

En raison du niveau de responsabilité, le poste sera confié à un cadre entrepreneur, diplômé d'études supérieures pouvant faire preuve d'une expérience marketing réussie sur des produits de grande consommation.

Adresser C.V. lettre manuscrite et photo à :
FROMAGERIE DES CHAUMES —
BP 5 — 64110 JURANCON.

CHEF DE SERVICE LOGISTIQUE ET TRANSPORT

160.000 F — Agro-Alimentaire, Région Lyonnaise

Une société française de la région lyonnaise (C.A. 115 millions de francs - effectif 180 pers.) spécialisée dans la transformation de produits alimentaires (fruits) et qui occupe l'une des premières positions sur son marché, recherche un CHEF DE SERVICE LOGISTIQUE ET TRANSPORT. Sous l'autorité du Directeur de Production, et en liaison avec les différents services - achats, fabrication, ventes, informatique... - il sera responsable de toutes les opérations déterminant le «mouvement» des produits telles que les approvisionnements, la mise au point des programmes de fabrication en fonction des stocks produits finis, l'étiquetage, la gestion des stocks, la manutention, la préparation des commandes, les expéditions... Dans un second temps, il sera chargé de revoir la politique «transport» de la société (choix des transporteurs, négociations des contrats...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation type IUT option logistique-transport, possèdera une expérience professionnelle analogue acquise si possible dans une entreprise travaillant avec les circuits de la grande distribution.
Ecrire sous référence 541/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

RESPONSABLE D'UNITE INDUSTRIELLE

Agro-Alimentaire, Midi-Pyrénées

Un des premiers groupes coopératifs de l'industrie laitière (C.A. 1,4 milliard - effectif 2200 personnes), fortement implanté dans la région Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon, recherche le RESPONSABLE de l'une de ses usines spécialisée dans la fabrication d'Emmenthal (120 personnes - 2800 tonnes/an). Sous l'autorité du Directeur de Production et dans le cadre d'un budget à la définition duquel il aura participé, il sera responsable de la gestion technique (ramassage du lait, fabrication, contrôle qualité, affinage...), administrative (comptabilité analytique, contrôle budgétaire...) et humaine de cette unité. A moyen terme, il participera, en liaison avec les responsables du siège, à la création et au démarrage d'une unité fromagère plus importante, dont il prendra la direction. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation de type ingénieur E.N.S.A.I.A. option fromagère, possèdera une expérience professionnelle acquise dans la fabrication d'Emmenthal ou de fromages traditionnels type Cantal, Saint-Nectaire... Il sera un excellent technicien et un meneur d'hommes.
Ecrire sous référence 542/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

TRIEFUS FRANCE
FABRICANT D'OUTILLAGE DIAMANTE A CHARTRES PRODUITS DE RENOMMEE INTERNATIONALE
recherche en vue de son expansion

UN INGENIEUR

Diplômé A. M. ou équivalent.
Pour assurer la direction d'un service de production de 60 personnes traitant la fabrication de meules diamantées.
Anglais souhaité.

UN AGENT technico-commercial

Niveau BTS métallurgie, DUT.
Pour études techniques d'applications de notre gamme de produits auprès de la clientèle industrielle.
Anglais souhaité.

UN ADJOINT au chef de fabrication

Formation mécanique, niveau BTS, DUT
Pour assurer le contrôle et le suivi des fabrications d'un département électrolyse.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions à :
TRIEFUS FRANCE
BP 841 - 28011 CHARTRES Cédex

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE MANUTENTION
(PRÈS D'UN MILLIARD DE C.A.)
recherche

CHEFS D'AGENCES à BORDEAUX et ANGOULÊME

- Ils auront pour mission essentielle de faire progresser le chiffre d'affaires avec leur équipe de 2 ou 3 vendeurs.
- Nous recherchons des hommes de contact dynamiques, capables de comprendre les besoins de la clientèle.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DANS UN POSTE SIMILAIRE SERAIT APPRÉCIÉE.

Merci d'adr. votre C.V. dét. sous nº 68.969 à RUSH Publi., 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

RÉGION MÉDITERRANÉENNE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Responsables de programmes régionaux de développement des entreprises et des filières.

Plusieurs postes d'initiative régionale sont créés, nécessitant :

- Une solide expérience de responsabilités dans une entreprise ou un groupe coopératif ou privé de niveau national ou transnational et une bonne connaissance des marchés agro-alimentaires ;
- Une capacité de direction stratégique, de coordination et d'évaluation de programmes multiples (investissements lourds, programme de dynamisation commerciale, etc.) ;
- Une formation supérieure (grande école) ou niveau comparable.
- Faire acte de candidature :

Bureau Méridional de planification, Monsieur le secrétaire général, B.P. nº1, 13330 PELISSANNE.

OFFRES D'EMPLOIS

polymont
MAINTENANCE TECHNIQUE AUTOMATISME et ROBOTIQUE
(400 PERSONNES)
Développement annuel supérieur à 50 %
recherche URGENT

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

POUR SA DIVISION AUTOMATISME et ROBOTIQUE

Il leur sera confié la responsabilité totale d'une affaire comprenant :
- l'étude du process d'automatisation,
- le programme,
- la Direction des Etudes,
- la surveillance sur le site des applications et la mise en route.

Adresser CV détaillé et prétentions :
Service du Personnel
S.A. POLYMONT
5, Avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD
Téléphone : 771-04-59

J.R.P.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE
recherche le futur

RESPONSABLE de son bureau marketing

— Le candidat, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, DEVRA PRESENTER une FORMATION ou une expérience complémentaire en INFORMATIQUE et MARKETING OPERATIONNEL.
— Sa mission et celle de son équipe consistera à développer les fonctions déjà assurées en matière de Marketing bancaire, et à INTEGRER DANS L'ACTION COMMERCIALE LES POSSIBILITES OUVERTES par les évolutions technologiques de l'informatique et de la bureautique.

PROFIL :
Un GOUT PRONONCE DE LA RECHERCHE, une APTITUDE MARQUEE POUR LA CREATIVITE, des dispositions naturelles pour la conduite d'une équipe et la négociation, permettront au candidat d'accéder rapidement à la responsabilité du Bureau Marketing.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
Monsieur le Directeur CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
B.P. 21 — 16800 SOYAUX.

EFCIS Grenoble
recherche pour son laboratoire d'études MICROSYSTEMES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des TELECOM, et des CIRCUITS ANALOGIQUES, pour diriger un groupe chargé de réaliser des cartes de tests et d'application de nos circuits.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions à EFCIS, Sce Recrutement B.P. 217, 38019 Grenoble cedex.

GRENOBLE
Laboratoire de recherche en micro-électronique recrute un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE,

option électronique,
pour participer à la définition de nouvelles filières micro-électroniques.
Expérience indispensable dans le domaine de la physique des dispositifs intégrés.
Adresser CV détaillé, prétentions et photo sous réf. 49839 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LYON
SOCIETE MECANIQUE
RECHERCHE

INGENIEUR METHODES FABRICATION

Le poste conviendrait à ingénieur mécanicien diplômé, débutant ou possédant quelques années d'expérience dans fabrication de série, intéressé par techniques nouvelles de production.
— Formations complémentaires envisagées si nécessaire
— Connaissance de la langue allemande appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et photo S/REF. 9477/L à Contesse Publicité 74, rue Béchevelin 69363 Lyon Cédex 07

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SOCIETE D'EXPERTISES COMPTABLES et de COMMISSARIAT aux COMPTES
recherche

ASSISTANTS REVISEURS

(Pour PARIS et Région Parisienne)

Expérience trois ans de cabinet
Etudes supérieures et C.S.J. et F.

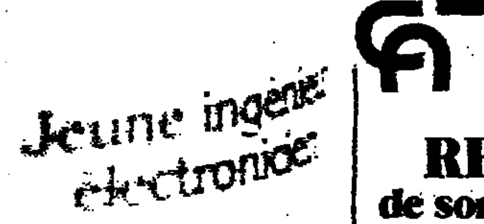
Env. C.V. et prétentions à :
Cabinet TUILLET et Cie
22, rue de la Banque - 75002 PARIS

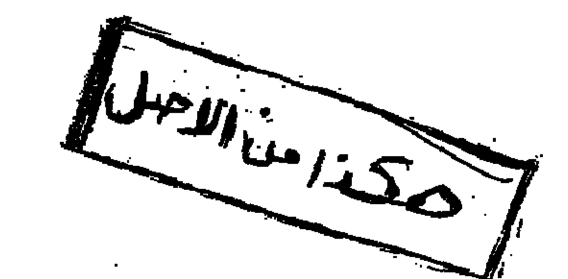
Important Centre de Recherche et de Production Marne la Vallée recherche

Technicien (ne) Supérieur (e) expérimenté (e)

pour être l'assistant (e) du chef de service de microbiologie. Expérience des antibiotiques et stérilité appréciée.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 9739 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY PUB

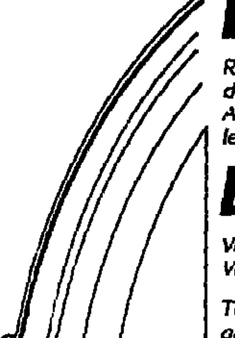




OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ensemble, maîtrisons le nouveau travail temporaire

Le travail temporaire a changé ... MANPOWER s'est adapté à cette nouvelle situation dans un esprit de concertation avec les entreprises, dans le respect vigilant de la législation.
Et si nous ouvrons aujourd'hui 25 nouveaux bureaux en France, c'est encore une façon de dire notre confiance dans l'avenir.
Pour relever ce défi, compléter nos équipes et les renforcer, nous recherchons pour différentes régions :



Des responsables d'Agence HF

Responsables de leur centre de profit, ils (elles) auront beaucoup à faire tant au niveau commercial qu'au niveau de la gestion du personnel intérimaire.
Après des études supérieures (BTS, DUT ou Licence ...), vous avez déjà fait vos preuves pendant 4 ou 5 ans dans le domaine commercial ou celui de la distribution par exemple. Vous connaissez votre région et ses entreprises.

Des collaborateurs Commerciaux HF

Véritables bras droit, ils (elles) assistent les responsables d'agence dans tous les domaines.
Vous avez un niveau BTS, DUT ou équivalent et une première expérience professionnelle.

Tous, vous bénéficierez d'appuis logistiques, informatiques, publicitaires importants, d'une bonne image de marque, d'une formation adaptée à la spécificité de notre activité, ainsi que d'intéressantes perspectives d'évolution.

André ENGLER, Catherine BASSIER ou Bernard LEROY étudieront avec vous les possibilités de collaboration lors d'entretiens qui auront lieu dans votre région. Ils vous garantissent discrétion et réponse.

Si vous êtes prêt à partager notre confiance dans l'avenir...,
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant bien le poste et la région de travail souhaités, sous référence 465 M01 à MANPOWER - Service Recrutement -
9, rue Jacques Bingen 75017 PARIS



MATRA INFORMATIQUE

LE LEADER MONDIAL DU RESEAU LOCAL

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

90 réseaux en France, 4800 dans le monde,

recrute

INGENIEURS COMMERCIAUX

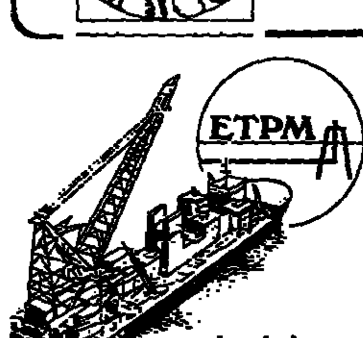
F 250.000 +

Expérience demandée :
– au moins 3 années de succès chez un constructeur ou une société de service.

Postes à pourvoir : Paris et province (Marseille et Nantes).

Prière d'envoyer CV détaillé.

MATRA INFORMATIQUE
DIRECTION MARKETING
98, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
92411 COURBEVOIE



Leader européen de l'Offshore pétrolier

C.A. plus de 3,5 milliards de FF en 1982

Ingénieurs débutants et expérimentés

Ponts, Centrale, AM, TP, ENSM ou équivalent

Ingénieur expérimenté en mécanique des sols

Vous aurez en charge les études et les calculs des fondations par pieu de plateformes métalliques offshore.
Vous pouvez faire état d'une expérience d'environ 5 ans, acquise en bureau d'études ou dans une société de travaux publics ou de géotechnique et vous êtes intéressé par les problèmes liés aux structures métalliques. Vous effectuerez quelques déplacements sur nos chantiers en mer.
Vous pratiquez couramment la langue anglaise. (réf 5339 A)

Ingénieur calcul scientifique débutant ou première expérience

Au sein d'une équipe chargée des applications de calculs scientifiques et techniques (RDM, analyse des structures, hydrodynamique, C.A.O...) vous aurez à assurer le développement et le suivi de nos moyens de calcul (Software et hardware).

La connaissance des matériels DEC ou IBM serait appréciée.

Anglais lu souhaité. (réf 5339 B)

Ces 2 postes peuvent convenir également à des universitaires.
Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre d'un contrat de solidarité
LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE

TRAPIL

recherche

4 INGÉNIEURS Grandes Écoles

Débutants, dégagés des O.M.
pour divers postes dans son organisation d'exploitation de pipelines.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS, NANCY, RÉGION LYONNAISE, CHALON-SUR-SAONE.**

Adresser curriculum vitae, photo et disponibilité au :
Chef du Personnel, 7 et 9, r. des Frères-Morane,
75738 PARIS CEDEX 15.

Nous sommes l'un des plus puissants groupes spécialisé dans les TELECOMMUNICATIONS

Nous recherchons des

ingénieurs de formation

pour notre service

formation développement

Leur mission sera d'élaborer et de dispenser à notre réseau les connaissances nécessaires à sa compétence et son efficacité dans le domaine des produits et techniques avancées des TELECOMMUNICATIONS.

Niveau recherché : Ingénieur électronicien, ou D. E. S. T. de génie informatique ou équivalent avec quelques années d'expérience.
Quelques connaissances des techniques d'animation seraient appréciées.

Formation assurée par la Compagnie.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 23399 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche
pour la Direction des Etudes :

DES INGÉNIEURS AYANT UNE FORMATION INFORMATIQUE GRANDES ÉCOLES ou MAITRISE + D.E.A.

(RÉF. DE-50)

Ces ingénieurs participeront à des développements logiciels dans les domaines suivants :

- S.G.B.D. et langages ;
- systèmes d'exploitation ;
- bureautique ;
- télétransmissions et réseaux.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche

JEUNE CADRE ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Générale, il participera en particulier à :
— la mise en œuvre du plan informatique de la société ;
— la définition des méthodes et procédures administratives ;
— la conception des systèmes d'information et de gestion.

Possibilité d'évolution ultérieure vers des fonctions de Direction.

Formation Supérieure (Écoles Supérieures de Commerce, maîtrise de gestion,...)
3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire ou dans une société de Conseil.
Salaire 150 000 F et + en fonction de l'expérience.
Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre de candidature, CV, photo sous n° 43246 HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

FAIRE VIVRE L'INFORMATION QUINO

LA QUINOLEINE, filiale du groupe ROCHE, figure parmi les leaders sur le marché des produits phytosanitaires. Entreprise de taille internationale, son développement notable (CA 81 : 375 MF), est dû, pour une large part, à un marketing très actif.

Au carrefour de notre communication, et à la suite de la promotion interne du titulaire du poste, vous allez être notre

RESPONSABLE des ETUDES et de l'INFORMATION

Personnalité de contact par excellence, mais aussi homme de rigueur, diplômé(e) d'une Ecole supérieure de Commerce, une expérience fructueuse de quelques années dans un service Marketing vous a fourni l'occasion de développer votre potentiel :
- d'animateur de la communication interne,
- de praticien des techniques marketing aux plans quantitatif et qualitatif.
Vous possédez éventuellement une certaine connaissance du milieu agricole.

Ce background va vous permettre aujourd'hui de «faire vivre» l'information d'une équipe très décentralisée, et de promouvoir les outils d'une communication vivace. Vous disposerez de tous les moyens nécessaires pour réaliser, avec votre équipe, la somme des études - générales et spécifiques - indispensables, en liaison avec les Chefs de Marchés-produits (panels, enquêtes, outils informatiques ...).

Si vous êtes convaincu(e) comme nous-même «qu'un marketing aveugle et sourd ... meurt rapidement», venez le faire vivre à nos côtés ! Notre directeur du Marketing attend votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) :
LA QUINOLEINE - 43, rue de Liège 75008 PARIS



Soyez le Controller

auprès du Directeur d'une filiale d'un groupe multinational.

Vous devrez
- diriger les services comptable et informatique,
- améliorer les systèmes de gestion existants
- implanter une comptabilité industrielle et un contrôle des stocks adaptés
- traiter les problèmes d'organisation.

Vous aurez
- une formation supérieure (ESC, DECS...)
- rigueur, créativité et une grande puissance de travail
- une expérience pratique et complète de 10 ans minimum.
- une connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : Banlieue Est,
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 39396 à Projets Publicité 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

SOPAD Nestlé

complète son équipe d'

INSPECTEURS DE GESTION

– Vous êtes jeunes diplômés : HEC, ESSEC, ESCP ou jeunes ingénieurs INA, ENSIA, ENSAM...

– Au sein de notre Service INSPECTION DE GESTION, chargé de l'audit opérationnel de nos différents établissements, vous aurez la possibilité d'acquérir une large connaissance du fonctionnement, des activités et des structures de notre entreprise.

– Rattachés au siège social, à Courbevoie, vous effectuerez des missions de contrôle et de conseil de 2 à 5 semaines sur l'ensemble de la France.

– La diversité des connaissances acquises vous ouvrira par la suite, selon vos aptitudes et vos goûts, des débouchés variés en GESTION, MARKETING, PRODUCTION, etc.

Ecrivez avec C.V. à SOPAD.
Direction du Personnel.
17, quai Paul-Doumer — 92411 COURBEVOIE Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Chantelle
PARIS

En rubrique Sélection dans ce même journal, nous décrivons les responsabilités de notre Directeur Commercial France. Nous disons notamment que nous sommes premiers fabricants français dans nos spécialités et que plus de 50% de notre CA est réalisé à l'exportation. Les postes présentés ici concernent l'ensemble des marchés sur lesquels nous travaillons : France, grande exportation et nos filiales d'Allemagne, Belgique, Hollande et Suisse.

Chef de produits

Votre mission est double :
– gestion et suivi des produits existants par marché et par modèle, à travers les éléments d'analyse existants ou à inventer : panels, statistiques, résultats financiers (et bien sûr contacts directs avec les responsables commerciaux !),
– mise au point et lancement des nouveaux produits en liaison avec les Directions et Services concernés : création, achats, technique, fabrication...
Vous êtes, pensons-nous, femme (produit oblige), très relationnelle, ayant vécu déjà (4/5ans) le marketing de produits grand public, sachant faire aboutir vos idées.
L'anglais et/ou l'allemand vous servirait, un petit goût pour la mode vous fera la vie plus gaie.

Référence CP 1049M

Chargée d'études senior

Nous souhaitons mieux connaître les consommatrices et tester systématiquement nos produits, la concurrence, les marchés (français et étranger). Nous pourrions, éventuellement entreprendre des études de diversification...Vous aurez à mettre au point une méthodologie fiable de technique d'enquêtes, à l'exploiter par l'organisation rationnelle de tests, tables rondes et à la respecter !. Votre formation supérieure peut être économique, commerciale, psychologique ; votre expérience d'un service d'études en produits de grande consommation est indispensable ; les langues anglaise et/ou allemande vous seraient bien utiles.

Référence ES1050M.

Merci de nous faire part dans vos dossiers de vos acquis professionnels et de vos prétentions.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



The Chase Manhattan Bank N.A. Paris

recherche pour son
Département clientèle privée

Gestionnaires de compte

chargés :
- de promouvoir une politique marketing,
- de développer et de gérer un portefeuille de clients privés,
- de participer à la conception et la mise en place de nouveaux produits.

Ces candidats devront avoir quelques années d'expérience acquises dans une banque/établissement financier ou chez un agent de change, une parfaite connaissance de la réglementation des changes, l'anglais courant.

Veuillez adresser lettre de candidature, CV et prétentions à la Direction du Personnel, 41, rue Cambon, 75001 Paris.

notre expérience, votre enthousiasme:
un avenir à bâtir.

Pour développer à travers le monde nos techniques de pointe :

- dans l'électronique industrielle - concevoir et réaliser les systèmes d'automatisme pour le contrôle-commande des procédés;
- dans l'informatique temps réel - développer les logiciels du contrôle industriel : régulation, automatisation, optimisation des procédés;

nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS

Systèmes - Développement - Affaires - Industrialisation - Chantiers.

Les 2 700 ingénieurs de notre Groupe, en France ou basés dans nos 38 filiales de l'étranger, vous invitent à contacter :

Direction du Personnel et des Relations Sociales
13 rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret
ou téléphonez au : (1) 758.13.13. - poste 4119.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



COMSIP ENTREPRISE 44 avenue de Chatou 92506 Rueil-Malmaison.

groupe CCMC

La Direction Commerciale de CCMC-FRANCE recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- *Vous êtes dynamique, volontaire, ambitieux.*
- *Vous êtes accrocheur et vous avez l'esprit de* ***challenger.***
- *Vous possédez une bonne formation en gestion comptable.*
- *Vous avez une première expérience de vente (type SSCI ou Constructeur).*
- *Vous avez également des connaissances informatiques.*

Venez rejoindre nos équipes commerciales de PARIS, BORDEAUX, LYON, MARSEILLE, RENNES, TOULOUSE...

Après une formation spécifique dans notre entreprise, leader sur le marché des Cabinets Comptables et des PME, vous participerez à ses activités toujours croissantes et évolutives.

Merci d'écrire **avec CV et prétentions** sous réf. 5906 B
Service Recrutement Carrières
BP 6129 45061 ORLÉANS - CEDEX.

informatique de gestion

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour participer à la conception et à la mise en place de systèmes informatiques de gestion pour les agents généraux.

Les postes à pourvoir demandent des qualités techniques (analyse des besoins des utilisateurs) et commerciales, et des aptitudes à la formation et au conseil.

Lieu de travail : **Paris la Défense,** déplacements en province de courte durée à prévoir.

Adressez C.V. et prétentions sous la référence 1508 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Ingénieur qualité
Beauchamp (Val-d'Oise)

Pour s'intégrer dans l'équipe de gestion de la qualité d'une unité de production de 350 personnes, nous recherchons un ingénieur débutant ou possédant 2 à 3 ans d'expérience en milieu industriel.

Formation souhaitée : UTC, ECL, ENSI, INSA...
- Il disposera d'un vif intérêt pour l'application de ses solides connaissances en statistiques industrielles.
- Animé d'une forte capacité pour le travail en équipe, il aura la responsabilité de créer et optimiser les systèmes de qualité.

Pratique de la langue anglaise appréciée.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à

3M France
Service Recrutement
Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP.

3M

Bureau d'Etudes FRANCIS LEFEBVRE

NEUILLY - SABLONS
recherche

JEUNE JURISTE

Pour s'intégrer dans un service de consultants en Droit du Travail et Droit Social.
Pour ce poste d'avenir, une formation de haut niveau, quelques années d'expérience, ainsi que la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Envoyer CV et lettre manuscrite, sous référence 8152 à :
B.E.O. - 3 rue de Téhéran - 75008 PARIS.

Société d'ingénierie
filiale d'un grand groupe industriel
cherche un

RESPONSABLE DE LA C.A.O.

Agé de 35 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, E.C.P., Mines, Arts et Métiers).
le candidat justifiera d'une expérience de 3 à 5 ans dans la D.A.O. ou la C.A.O.

Capable de motiver une équipe, il apportera son enthousiasme à la réalisation de ce projet.

Adresser C.V., photo et prétentions sous Réf. Q 179 à ICAR - 1, rue Rabelais 75008 PARIS - qui transmettra. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Important constructeur américain de calculateurs scientifiques Temps réel (mini 32 bits) en expansion constante, recherche :

RESPONSABLE DE LA FORMATION LOGICIEL

Justifiant de 2 à 3 ans d'expérience, il sera capable d'évoluer vers la responsabilité du service formation de notre société.

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation supérieure technique ou/et scientifique, ils auront la responsabilité de l'élaboration et du suivi des réalisations, des avants projets aux négociations.

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

En collaboration avec les Ingénieurs Commerciaux, ils répondront aux appels d'offres, définiront les configurations techniques, et élaboreront des solutions avec nos services techniques.

Profil:
• Nous souhaitons rencontrer des professionnels justifiant de 2 à 3 ans d'expérience des **mini et main-frame**; désireux d'évoluer au sein d'une entreprise mondialement connue aux produits leader sur leur marché. Nous n'excluons pas la candidature de techniciens justifiant d'un bon background scientifique, attirés par la vente et familiarisés avec les matériels.
Les candidats devront avoir acquis une expérience significative dans les domaines suivants:

- Simulations
- Calcul scientifique
- C.A.O. - C.F.A.O.
- Traitement d'Images
- Automatisation industrielle
- Robotique

Merci de nous envoyer CV, photo à l'attention de Patrick BOMSTEIN 30, rue d'Astorg 75008 PARIS, ou de lui téléphoner au 266.36.81, pour étudier l'opportunité de votre candidature.

JOB CONSEIL *Nancy - Strasbourg - Mulhouse - Annecy.*

TRT

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche pour faire face à l'expansion de son DEPARTEMENT APRES-VENTE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Ayant acquis une première expérience d'encadrement.

Les candidats retenus se verront confier la responsabilité de l'un des secteurs suivants :
- agences assurant l'après-vente des systèmes de télécommunications d'entreprises
- supports systèmes embarqués marine
- supports systèmes télécommunications militaires.

Pour les 2 derniers postes une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à TRT 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

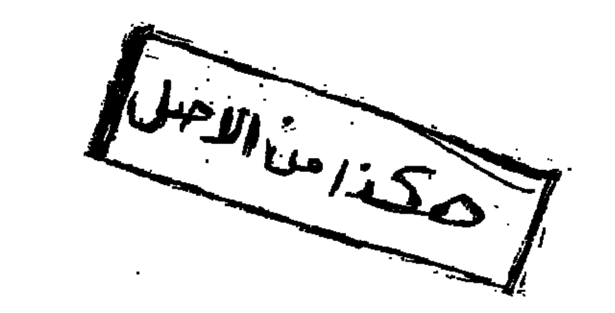
Un grand groupe industriel français
recherche pour participer à son développement international

UN INGENIEUR D'AFFAIRES MINIERES DE HAUT NIVEAU

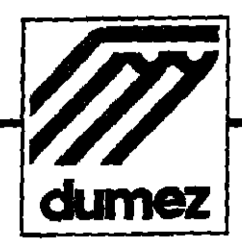
Il sera chargé de négocier et de suivre des affaires dans le domaine minier.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé grande école ayant une solide expérience professionnelle acquise de préférence dans l'exploitation minière, témoignant de qualités marquées de négociateur, parlant parfaitement l'anglais.

Poste à **PARIS.**
Fréquents séjours à l'étranger.

Adresser C.V. et photo à M. THOMAS — **Charbonnages de France**
9 Avenue Percier, 75008 PARIS.



هكذا من الأصل



Dans le cadre de l'extension de ses activités « clés en main », le Groupe DUMEZ recherche pour sa filiale d'Etudes et d'Ingénierie

le g.i.e. semed

INGENIEURS DIPLOMES GRANDE ECOLE

Département ELECTRICITE

débutant ou ayant une première expérience en électricité bâtiment industriel ou d'habitation

- formation électricité HT-MT-BT
- formation complémentaire en courants faibles appréciée
- formation complémentaire aux Etats-Unis appréciée.

Département CHAUFFAGE-CLIMATISATION

débutant ou ayant une première expérience en thermique bâtiment

- formation en thermique
- formation complémentaire en thermique au COSTIC ou aux Etats-Unis appréciée.

Les candidats retenus intègreront l'équipe pluridisciplinaire en place au bureau d'études de Nanterre chargé de tous les grands projets du Groupe.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable ainsi qu'une ouverture et du goût pour l'utilisation de l'outil informatique.

Les postes sont susceptibles d'une rapide évolution tant sur le plan des responsabilités que sur celui des rémunérations.

Envoyez CV, photo et prétentions à :
g.i.e. semed
345, avenue Georges-Clemenceau 92022 NANTERRE CEDEX.

Engineering Forages pétroliers

Leader mondial dans la recherche pétrolière, FOREX NEPTUNE assure la conception complète et la maîtrise d'ouvrage de ses installations complexes opérant offshore comme à terre et recherche son

Manager département électrique

Nous confierons ce poste à un ingénieur, bilingue anglais, issu d'une grande école (SUPELEC ou équivalent) possédant déjà quelques années d'expérience d'engineering industriel proche de nos techniques, capable à la fois de faire la preuve :
- de capacités de conception et d'études théoriques en systèmes et équipements électroniques et électrotechniques complexes,
- de son aptitude à coordonner les actions des services d'Etudes, de projets et de construction,
- de son sens pratique du terrain, sachant qu'il interviendra périodiquement sur les sites répartis dans le monde entier pour expertiser les problèmes, évaluer et proposer les solutions, contribuer à l'amélioration de la formation des techniciens opérationnels.

Pour réaliser ses objectifs, il s'appuiera sur une équipe très spécialisée et disposera de moyens techniques sophistiqués.

Ce poste basé à Montrouge requiert une très haute technicité, de l'ascendant personnel, à la fois de l'imagination et le sens des réalités. Il constitue un véritable tremplin vers de plus hautes responsabilités au sein d'un groupe international de tout premier ordre.

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 182, à FOREX NEPTUNE, Direction du Personnel, 20 avenue Rapp 75007 Paris.

FOREX NEPTUNE

Le groupe Lyonnaise des Eaux spécialisé dans la distribution de l'eau potable et les services (C.A. 12 Milliards - 45000 personnes) recherche pour renforcer ses structures de gestion :

Chef service audit

Ce Cadre diplômé de l'Enseignement Supérieur aura pour mission de mettre en place progressivement un service Audit (5 personnes à terme) qui sera chargé, tant pour la maison mère que pour les Sociétés du Groupe,
- d'inspections comptables ponctuelles
- de missions d'audit portant sur le respect des procédures de gestion interne, l'amélioration des procédures existantes, le contrôle des opérations à risques importants.

Ce poste peut convenir à un Cadre expérimenté, ayant par exemple tenu la fonction de Chef de mission dans un cabinet d'Audit et qui recherche une possibilité de développement de carrière au sein d'un groupe important.
Les déplacements de courte durée sont nombreux.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Chef des services administratifs et comptables

Ce Cadre possède une Formation Supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent + DECS) complétée par une solide pratique administrative et comptable.
Il aura déjà eu la charge d'animer des équipes comportant de nombreux Collaborateurs.
Il se verra confier, au sein d'une de nos Directions Régionales des responsabilités de type secrétariat général englobant l'ensemble des fonctions : administration générale, comptabilité, gestion clients, personnel, juridique, assurances, achats, informatique ...
Sa carrière pourra se développer par la suite par affectations successives dans de grandes villes de province et éventuellement à l'étranger.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Futurs chefs des services administratifs et comptables

Ces Jeunes Cadres diplômés de l'Enseignement Supérieur et ayant complété leur formation par un DECS, auront déjà acquis une première expérience (3 à 5 ans) dans le domaine administratif en général et en comptabilité en particulier.
Après une période de formation et d'intégration (2 ans environ), ils seront affectés à un poste de responsabilité semblable à celui décrit dans l'annonce précédente.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
La rémunération de début envisagée est de l'ordre de 120.000 F par an. Elle pourra être modulée en fonction de l'intérêt de l'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à S.L.E.E. - Direction du Personnel et des Ressources Humaines 45, rue Cortambert 75769 Paris Cedex 16.



lyonnaise des eaux

COFAP

FORMATION SUPERIEURE + EXPERIENCE TERRAIN : NOUS ATTACHONS DU PRIX A VOTRE CREDIT !

Filiale commerciale de la Branche Grand Public du Groupe THOMSON BRANDT, nous désirons adjoindre à notre Directeur Financier un

RESPONSABLE ENGAGEMENTS CREDIT CLIENTS

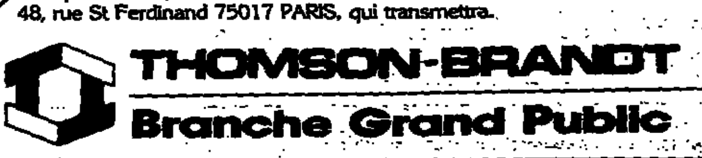
En collaboration avec les responsables commerciaux, il évalue sur place la situation financière de la clientèle (*qu'il conseille au plan de sa gestion*) et élabore les normes du crédit accordé, en coordination avec nos services financiers.

Au contact quasi-permanent de la force de vente et de nos clients, les relations de confiance *qu'il saura instaurer contribueront pour une large part à la réussite de sa mission.*

Nous recherchons un candidat de formation supérieure (Sup de Co, Ecole de Gestion...) ayant acquis une expérience analogue du crédit aux professionnels pendant 4 à 5 ans, et ce, au contact direct de la clientèle.

Le poste proposé (base Paris) implique de fréquents déplacements - 2 à 3 jours par semaine - sur tout l'héxagone.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 8368 M à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.





ANALYSTE-PROGRAMMEUR GÉRANCE LOCATIVE

Notre Société : situés au cœur de Paris, nous gérons 24 000 logements locatifs, et notre patrimoine *s'accroît rapidement. Notre gestion repose sur une large utilisation de l'informatique.*

Le poste à pourvoir : rattaché directement au Responsable de l'Organisation, au sein d'une petite *équipe, le candidat retenu se verra confier :*

— *Maintenance et développements en liaison étroite avec les utilisateurs, sur le système actuel* de gérance (IBM, DOS VSE, CICS).

— *Après quelques mois, participation à la conception et à la réalisation d'un nouveau système informatique de gérance diversifié.*

Le profil recherché : formation de base DUT/MIAGE ou équivalent, première expérience très *appréciée, goût pour les contacts humains et l'autonomie.*

La formation à nos méthodes sera assurée.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil -CGI, 84, rue de Grenelle 75007 PARIS, à l'attention de Nadia NASTORS, sous référence NNMW.

HAVAS CONTACT

Ford

recherche pour diriger l'agence de Paris de son établissement financier CREDIT FORD, son

chef d'agence

- vous avez une sérieuse expérience du crédit à la consommation et si possible vous connaissez le marché automobile,
- vous êtes bon négociateur et exigeant,
- vous savez prendre des décisions,
- vous avez une première expérience d'encadrement.

Votre rôle :
- maintenir et développer les relations commerciales avec les concessionnaires FORD,
- étudier et financer les dossiers de crédit,
- assurer le recouvrement des créances impayées,
- *gérer l'agence en toute responsabilité.*

Salaire 180 000 F. + et voiture de fonction.

Envoyer CV à CREDIT FORD, référence PH, BP 307, 92506 Rueil-Malmaison Cédex.

média-system

Parfums Christian Dior

30, avenue Hoche, PARIS (8e)

recherchent pour leur département juridique

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

- Bilingue allemand-anglais souhaité.
- Formation secrétariat.
- Capacité en droit ou expérience de quelques années chez avocat ou conseil juridique.

13e mois, prime de vacances
Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions
Département du Personnel
45604 Saint-Jean-de-Braye Cedex.

Jeune cadre financier

Participer à l'analyse de dossiers d'entreprises concernées par des opérations de restructuration ou de prises de participation, établir des synthèses sur des problèmes variés d'ordre économique, financier, fiscal et comptable.

C'est la mission que vous propose un des tout premiers groupes industriels français pour renforcer son service «Etudes Financières et Evaluations d'Entreprises».

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESC, ESSEC), vous avez complété cette formation par des études juridiques ou comptables. Vous bénéficiez d'une première expérience d'audit, d'analyse financière, acquise en cabinet, auprès d'une banque d'affaires ou en entreprise. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ou l'allemand.

Le poste est à pourvoir à Paris, près de l'Etoile.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf 114 A à OC Conseil, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média-system

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES, SPÉCIALISÉE EN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

recherche

CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS

- Ingénieurs Grandes Ecoles, environ 30 ans.
- Missions à assurer.
- Animation d'études d'analyse de la valeur sur produits existants ou nouveaux.
- Assistance à la conception et à l'amélioration des produits industriels.
- Expérience souhaitée : 3 à 5 ans de bureaux d'études ou en cabinet.
- Poste convenant à caractère dynamique, ayant des aptitudes aux contacts humains.
- De courts déplacements à partir de Paris sont à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/nº 038.490 M à RÉGIE-PRESSE

85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARIS-BASED INTERNATIONAL BANK SEEKS

AN ASSISTANT

FOR ITS CREDIT RECOVERY SECTION

The ideal candidate is in mid to late twenties with english mother tongue plus fluent french, and a minimum of two to three years' experience of International Loan/Credit Administration.

Legal training helpful but not essential.

Send C.V. to :

Ecrire sous nº 7188, *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE AMÉRICAIN

cherche
Pour son siège situé à Rungis
un

CHEF COMPTABLE

(Position Cadre)

Responsable d'un service de 10 personnes.
- Expérience d'au moins 3 ans dans la fonction.
- DECS ou niveau équivalent.
- Rigueur, précision et initiative sont indispensables.
- La connaissance de l'anglais est un avantage.

Envoyer CV manuscrit, photo, rémunération actuelle et prétentions sous réf. 49904 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.



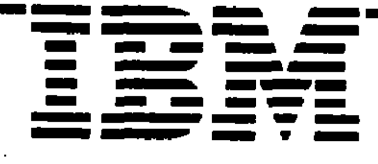
Chef de produit — 170.000 F

Produits cosmétiques - Une importante société, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits cosmétiques, jouissant d'une excellente image de marque, universellement connue, très largement leader sur son marché, connaissant un taux de croissance de l'ordre de 25 % par an et pratiquant un marketing élaboré, recherche un chef de produit. Rattaché à un chef de groupe, mais dans le cadre d'une large autonomie, il aura la charge complète de la vie des produits qui lui seront confiés. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience de 2 à 3 ans comme chef de produit dans l'alimentaire ou la parfumerie et les cosmétiques. La pratique d'une langue étrangère est nécessaire. Le poste est situé dans la grande banlieue Sud de Paris. La rémunération, qui pourra atteindre 170.000 francs, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2302M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



DIVISION INSPECTION
recherche jeunes diplômés

INGÉNIEURS/MAÎTRISES

MATHÉMATIQUES • INFORMATIQUE
(femmes ou hommes)

pour ses activités d'assistance technique sur les **LOGICIELS** utilisés par les clients de nos grands et moyens **Ordinateurs.**

Une formation approfondie sur nos produits est assurée dès l'accueil. L'évolution rapide des techniques de **l'Informatique** vous ouvre de larges possibilités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations du service national.

Si vos connaissances, vos qualités de contact, vos aspirations correspondent à notre proposition, adressez lettre de candidature et C.V. sous référence LMI 10, Recrutement Inspection - IBM France, 94/96, rue Réaumur, 75002 Paris.

CIBA—GEIGY

Rueil-Malmaison, 5 secteurs d'activité, 3 unités de production
recherche

ORGANISATEUR

Au sein du département **organisation et informatique**, il prendra en charge des interventions d'organisation, utilisant l'outil informatique, dans le domaine de la gestion de production.
Sa responsabilité s'étendra de la phase de diagnostic à la mise en oeuvre opérationnelle.

De formation supérieure (ingénieur ou école de gestion), le candidat retenu aura acquis une expérience d'environ 3 ans en cabinet d'organisation, principalement dans des interventions de même type.

Des déplacements fréquents sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, salaire) à Stanislas ENGRAND — Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL-MALMAISON

AVIONS MARCEL DASSAULT — BREGUET AVIATION

ingénieur de fabrication

CENTRALE, SUP AERO, ARTS & METIERS...

Après passage au Bureau d'Etudes de la Société, il interviendra ponctuellement sur des problèmes techniques de fabrication (forte dominante mécanique) avant de prendre des responsabilités hiérarchiques.

Le profil recherché est celui d'un Ingénieur Grande Ecole débutant (dégagé des obligations militaires) ou possédant une petite expérience, fortement motivé par la production.

Adresser C.V., photo et salaire souhaité sous référence 37.26/IF/488 à ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

ORGANISME D'ASSURANCE
quartier proche de la Défense (50 mètres RER)
équipé IBM 30 31, MVS/SP, CICS, DL 1, PL 1, SPF/TSO
recherche

UN ANALYSTE
3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour :
- développement important et maintenance sur chaîne comptable ;
- dans un environnement télétraitement et base de données ;
- avec des impératifs de performances et rentabilités élevées.

Expérience exigée de 3 à 5 ans minimum en PL 1, DL 1, CICS.
Expérience souhaitée en programmation structurée (IPT).
Complément de formation assuré dans ces domaines.

Avantages sociaux. 5 x 7 h 40 x 14.
Restaurant d'entreprise. Horaire variable, etc.

Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions à Madame HURSON - STAC - Parc de la Défense
29, rue des Trois-Fontanot - BP 320
92003 NANTERRE Cedex

Emplois et Entreprises

QTEL

PRODUITS pour les RESEAUX

Pour élargir nos activités nous recherchons des

ingénieurs informaticiens
analystes programmeurs

Nous concevons et réalisons des logiciels de communications portables, intégrés dans des architectures complexes (X25, Teletex, Vidéotex, SNA, DSA...).

Nous demandons une expérience préalable sur micro-processeurs, systèmes d'exploitation, procédures CCITT et IBM, ainsi qu'une forte motivation pour un travail rigoureux et autonome.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et prétentions à Bénédicte DELAHAYE sous réf. E 13.10.

SLIGAT
11 rue Bailly - 92200 Neuilly
chargée de ce recrutement

Consultant

Nous recherchons, pour contribuer au développement de notre activité «HOMMES et STRUCTURES», un collaborateur chargé de missions d'études et de formation auprès des entreprises et d'administrations en France et éventuellement à l'étranger.

Pour réussir dans ce poste vous devez avoir
- 35 ans environ
- une formation pluri-disciplinaire (en Sciences Sociales et de Gestion) et être diplômé d'Etudes Supérieures ;
- une expérience en Cabinet (structures et ressources humaines) et/ou en Entreprise (gestion du personnel, formation, relations sociales...), ainsi que le goût de l'animation et de la réalisation.

Nous assurons la formation à nos méthodes et offrons des responsabilités évolutives.

CORT

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous réf. 845 B à CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDITAGRICOLE

recherche pour sa *Direction Informatique*
(à St Quentin en Yvelines 78)

Ingénieur Informaticien APL

pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans les domaines suivants :
- centres-serveurs (info-centres), graphique, temps partagé APL sur ordinateur de grande puissance : AMDHAL V8 avec une centaine de terminaux APL.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience.
Larges possibilités d'évolution.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. D24 à CNCA
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

Nous sommes Filiale d'un Groupe Pétrochimique International (230 personnes)

Nous recherchons un

PROGRAMMEUR Paris

Vous êtes titulaire d'un DUT ou BTS.
Vous avez 2 à 3 ans d'expérience et une connaissance du langage IMS/DL1 - COBOL (si possible PROTEE).

Anglais apprécié.

Faites nous parvenir votre dossier de candidature (CV + photo) à No 49785 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.
Votre confiance sera totalement respectée.

IMPORTANTE BANQUE DE DÉPÔTS
recherche pour ses unités parisiennes

2 CHARGÉS DE CLIENTÈLE ENTREPRISES
Classe VI

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur ou bancaire bénéficient d'une expérience confirmée de la gestion d'un portefeuille de P.M.E.

Réelles possibilités d'évolution liées aux résultats.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence 247198 M à RÉGIE PRESSE LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

location véhicules

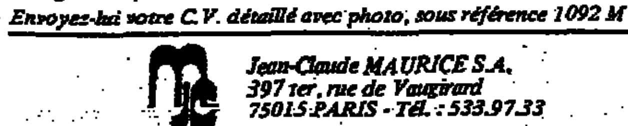
responsable des ventes

Une importante Société spécialisée dans la location de véhicules industriels recherche pour son SIEGE

chef des ventes
contrats longue durée

chargé de mettre en application de nouvelles stratégies de vente, d'animer un réseau de vente important, de diriger une équipe spécialisée dans la clientèle nationale et de négocier directement certains contrats importants.
Ce poste est offert à un diplômé ESC ou équivalent, ayant acquis une solide expérience de la négociation des stratégies commerciales dans un Secteur Services.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Envoyez-lui votre C.V. détaillé avec photo, sous référence 1092 M


Jean-Claude MAURICE S.A.
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS - Tél. : 533.97.33

Organisation et Publicité

FIM

promotion d'établissements hospitaliers
recherche

ASSISTANT FINANCIER
30 ans minimum

ayant expérience bancaire et formation juridique pour montage de dossiers et négociation de contrats. Déplacements de courte durée fréquents.

Écrire avec CV à Société FIM 22 place Vendôme 75001 Paris

Importante Société Industrielle de PARIS
recherche

futurs responsables administratifs

pour assurer la bonne marche administrative d'un centre de profits.
- Formation supérieure comptable et/ou gestion.
- Quelques années d'expérience dans la fonction comptable ou administrative.
- Mobilité géographique indispensable pour affectation après formation en province ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à N. 2458
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 PARIS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SAE leader du BTP

FRANCE ET ETRANGER - 20.000 personnes - 7,3 milliards de CA en 1981

dans le cadre de son expansion en France et à l'étranger souhaite renforcer sa Direction Comptable en intégrant des

CADRES COMPTABLES CONFIRMES

- Titulaires d'un DECS ou équivalent, ils doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, de préférence dans une société de bâtiment. L'anglais est un atout supplémentaire.
- Leur activité à Paris nécessite une réelle aptitude au travail en équipe. Les interventions dans les filiales en France ou à l'étranger impliquent mobilité, disponibilité et autonomie.
- Pour ces hommes d'envergure, de réelles possibilités de carrière sont offertes.

Si vous souhaitez vous intégrer à cette direction comptable dynamique, adressez votre CV en indiquant votre salaire actuel à N° 23422 **COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.**

COFAP

ADMINISTRATION DES VENTES: UN DEUXIEME SOUFFLE ...

pour seconder (et remplacer lors de ses déplacements) le RESPONSABLE du Service Administration des Ventes de notre société (filiale commerciale de THOMSON BRANDT Branche Grand Public).

Au-delà d'un rôle de bras droit, vous prendrez en charge certains aspects spécifiques de l'administration des ventes telle que nous la concevons :
- organisation du service, en fonction de ses évolutions futures
- élaboration d'un nouveau programme informatique (enregistrement, préparation et gestion des commandes).
- gestion du personnel.

Nous recherchons un candidat de formation BTS - DUT Gestion, bénéficiant de quelques années d'expérience dans un poste similaire où il aura déjà appréhendé des problèmes identiques en matière d'organisation, de personnel et d'informatique.

Ce poste est à pourvoir très rapidement au siège (PARIS 20ème).

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 8362 M à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public

Filiale d'un groupe industriel français, une société, spécialisée dans le **découpage** et l'**emboutissage** de métaux, la conception et la fabrication de pièces destinées à l'**industrie automobile**, recherche pour son ***unité de production*** un :

Responsable service production en charge de la logistique

Région Rouennaise 180/200 000 F

Rendant compte au directeur de l'usine, il est responsable de la maîtrise du flux matières par le regroupement et la rationalisation :
- des approvisionnements, en assurant le calcul des besoins, l'établissement des appels de livraisons et une relance plus efficace auprès des fournisseurs;
- de la sous-traitance, par une prévision plus fine des mouvements;
- du planning et du lancement de la fabrication;
- des transports et du magasinage.

Ce poste s'adresse à un **ingénieur de formation**, âgé d'au moins 35 ans. Il justifie d'une expérience des méthodes et d'une ouverture d'esprit sur la fonction logistique, acquises au sein d'une industrie de **fabrication mécanique de grande série à courts délais de réalisation.**

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5049/LM.

MEDIA BA


argos **Département Conseil en Recrutement**
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

Filiale d'une société multinationale, notre client, spécialisé dans l'**EDITION AUDIOVISUELLE**, recherche un :

Responsable comptabilité clients/recouvrement

Paris 140 000 F

Directement rattaché au chef comptable, il :
- traite la comptabilité clients;
- organise le service sur le plan humain et des structures;
- forme son équipe aux procédures qu'il établit et la responsabilise;
- met en place les opérations de recouvrement et de pré-contentieux en liaison avec la force de vente.

Ce poste intéresse un candidat (H/F) âgé d'au moins 30 ans. Titulaire du **BP comptable**, il justifie d'une expérience similaire réussie au sein d'une société de service ou de vente par correspondance et devra être familiarisé avec l'**outil informatique**.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5047/LM.

MEDIA BA


argos **Département Conseil en Recrutement**
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (11) 227.96.49

Assistant de gestion

Une mission très active, en prise directe sur la vie commerciale, proposée par la filiale (300 personnes) d'un grand de l'Electroménager et de l'Electronique Grand Public.
Destinée à un candidat de préférence titulaire d'une maîtrise de Gestion ou d'un diplôme Ecole Sup. de Commerce et ayant une expérience (2 ans minimum) en qualité d'adjoint à un contrôleur de gestion.

Avec de solides moyens (une équipe jeune de 4 personnes et un matériel traitement de texte TTX 85), il aura à intervenir sur : le suivi des prix d'achat des coûts de transport et de stockage, des marges, ainsi que sur les applications de la réglementation des prix, les calculs prévisionnels des marges. Il aura la responsabilité de l'édition des tarifs, du plan annuel, des résultats etc...

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, il dialogue avec les directeurs commerciaux et les services comptables : de bonnes connaissances de base en comptabilité sont, de ce fait, souhaitables.
Ce poste, susceptible d'une évolution intéressante dans le Groupe, est basé au siège de l'entreprise (Paris 17ème). Position Cadre.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 82256 à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Très importante société de Travaux Publics
C.A. plus de 3,5 Milliards de FF en 1982
recherche pour son Service **Logistique et Matériel à Paris**

Ingénieur gestionnaire de matériel

Votre profil :
Vous assurerez la gestion du matériel terrestre et naval de nos chantiers. Dans ce cadre, vous serez responsable : *des devis estimatifs des travaux internes et du matériel, des consultations, du suivi des budgets, de l'établissement des prix de revient, de l'analyse des écarts, de la facturation.*
Vous avez de solides connaissances en comptabilité et en informatique.

Le poste :
Ce poste conviendrait à un Ingénieur TP, pouvant faire état d'une expérience de 10 ans environ ou à un *autodidacte ayant une solide expérience* et une très bonne connaissance du matériel TP et Marine.

Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions, sous la référence 5353 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CABINET FRANÇAIS AUDIT CONSEIL
Membre d'Arthur Young International
recherche

AUDITEURS CONFIRMÉS

pour ses CENTRES de LYON et de PARIS

Ils auront la responsabilité de plusieurs auditeurs.

Ils travailleront sur des missions variées auprès d'entreprises de dimension nationale et internationale.

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit au cours d'un cycle étendu sur plusieurs années: séminaires nationaux et internationaux.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 4 ans en cabinet d'expertise et au moins le DECS.

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

pour son CENTRE de PARIS

Il aura à participer à des missions de surveillance et de conseil, et travaillera en équipe.

Une formation de qualité lui sera assurée.

Le candidat devra avoir 1 à 2 ans d'expérience.

Notre développement constant ouvre des perspectives attractives dans nos différents centres.

Merci d'envoyer CV avec photo en précisant le poste, la rémunération et le lieu de travail souhaités à Vicky OBERDOERFFER,
HELIOS, 7, rue de Chaillot - 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Important groupe industriel (domaine papetier) spécialiste de produits en expansion vendus dans le monde entier, recherche pour son service
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Ingénieur chimiste

Formation Ecole Nationale Supérieure de Chimie ou Doctorat.
en vue de le faire participer à des projets nouveaux nécessitant des contacts étroits avec les clients étrangers, les usines françaises, et les services de R. et D. et commerciaux de la maison-mère aux Etats-Unis.
Ce poste demande un goût pour la recherche pure et la recherche appliquée, le sens des contacts, une excellente maîtrise de la langue anglaise.
Une expérience acquise à l'étranger serait hautement souhaitée.
Veuillez écrire, sous réf. 5307, à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

PARIS BASED MULTINATIONAL FINANCIAL GROUP
seeks

FRENCH ATTORNEY

to work in its Legal Department.
Ideal candidate will have:
— a doctorat en droit privé;
— a minimum of 5 years experience in drafting and negotiating eurocredit financings gained in the legal department of a bank and/or a cabinet de conseiller juridique.
— Written and spoken fluency in English is required.
The position will report directly to the General Counsel of the Group.

Interested candidates should forward their curriculum vitae to HAVAS CONTACT, reference 75.001 M, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS (France) who will transmit.

HAVAS CONTACT

SOCIETE INFORMATIQUE
(500 personnes) recherche un

ORGANISATEUR

pour mener de façon autonome des études d'organisation interne

- Formation ingénieur ou équivalent.
- 2 à 5 ans d'expérience, pas nécessairement dans la fonction d'organisation.
- Lieu de travail Paris - La Défense.

Envoyer votre C.V. sous la référence 1516 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10



spécialiste de rang international dans les études et réalisations d'équipements électriques et de systèmes d'automatismes industriels

entreprises saunier duval

renforce son potentiel humain en recrutant des

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Nous recherchons des hommes ou des femmes désireux de mettre leur expérience en informatique industrielle acquise sur SOLAR et P.D.P. 11, au service de projets liés au contrôle de processus industriel.

De réelles possibilités d'évolution pour candidats de valeur.

Nous recevrons avec intérêt votre dossier personnel complet (CV, photo et prétentions de salaire) à
ENTREPRISES SAUNIER DUVAL Service Relations Humaines
250, Route de l'Empereur - 92508 Rueil Malmaison Cedex.

Inspecteur Technique
200.000 +

Nous sommes un groupe privé. L'importance de notre patrimoine immobilier (Paris et Province) nous amène à rechercher un Inspecteur Technique de haut niveau.

Rattaché à notre Direction Générale, ce collaborateur aura pour mission de veiller au bon entretien des structures et des équipements en faisant procéder aux réparations et rénovations nécessaires.

A ce titre, il sélectionnera les sous-traitants et coordonnera leurs travaux. De plus, il aura à initier les études visant à l'achat de nouveaux matériels et participera à leur choix.

Agé d'au moins 35 ans, l'homme recherché a déjà acquis une expérience de généraliste, par exemple en tant que responsable d'entretien et travaux neufs.

Polyvalent au niveau de ses compétences techniques, il est disponible et a le sens des responsabilités.

Yves KERNEVEZ vous remercie de lui faire parvenir sous réf. **LM 1092** votre dossier de candidature (lettre + CV + prétentions)

KM Mutte, Kernevez & ASS. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

Une banque réputée, pour son département international

vous propose le poste de

Chef de zone
Europe Ouest - Amérique Nord

Vous maîtrisez parfaitement la recherche active et le suivi des clients, ainsi que les techniques du crédit international. Vous connaissez le caractère créatif, passionnant de cette fonction... également ses exigences.

Directement impliqué et responsable de vos résultats, vous développerez votre activité dans le cadre d'une **très large autonomie.** La souplesse de notre structure offre les avantages d'une grande rapidité d'action et de décision.

Notre équipe, très soudée, est reconnue pour son professionnalisme. Vous serez fortement soutenu par une Direction volontariste dont l'objectif est de poursuivre le développement de cette activité.

La parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire ainsi qu'une solide expérience dans un Département International de Banque.

Nous avons choisi comme Conseil **Raymond Poulain Consultants** qui, dans un souci de discrétion, ne nous adressera votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel), qu'**avec accord de votre part,** après un entretien au cours duquel il vous présentera notre banque et le poste à pourvoir (**réf. : BCZ**).

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



LAROCHE NAVARRON S.A.



Laboratoire pharmaceutique en croissance régulière - C.A. 280 MF, membre du **groupe international SYNTEX** recherche

Chef du service comptabilité analytique de production

Rattaché au Directeur du contrôle de gestion, vous assurerez l'interface entre la Direction financière et la Direction industrielle.

Vous aurez la responsabilité de la comptabilité de production dans toute sa dimension : prix de revient, élaboration des budgets et états financiers, gestion des actifs (stocks, investissements). Plus encore, nous aimerions vous voir jouer un rôle moteur quant à l'amélioration du système de gestion de production avec l'aide d'un nouvel outil informatique.

Vous serez affecté au siège **(Puteaux),** mais vous devrez, après une phase d'intégration, être très présent auprès des unités de production (Brétigny : 40 km de Paris - plus rarement Pau).

Vous rejoindrez une équipe jeune où votre formation supérieure, vos compétences en comptabilité, si possible anglo-saxonne (DECS ou niveau), votre première expérience en comptabilité analytique seront très appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence LNC/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

THOMSON-CSF-AEA

A.E.A., filiale de THOMSON CSF, recherche pour son Service Etudes, situé à MASSY,

INGÉNIEUR Grande Ecole
Réf. IM

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
BTS, DUT ou équivalent
Réf. TSM

Pour ces deux postes, quelques années d'expérience en alimentations à découpage sont nécessaires.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel :
AEA, 29 avenue Carnot 91302 MASSY

Un grand Groupe industriel - près de 20 établissements et filiales en France - C.A. : près de 2 milliards de francs - recherche pour son siège à PARIS son

Responsable informatique
250/300 000 F

IL SERA RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DU NOUVEAU PLAN INFORMATIQUE RECEMMENT APPROUVE et relèvera directement de la Direction Générale.

Matériels : IBM 370/4300. Systèmes DOS/VS - DOS/VSE avec organisation de fichiers ISAM/VSAM et d'un réseau de télétraitement CICS. Développements à venir en implantations de mini-ordinateurs décentralisés en usines et filiales.

Nous recherchons un homme qui, outre ses connaissances techniques en matériels et systèmes, apportera sa connaissance de l'organisation administrative des diverses fonctions de l'entreprise. Il pourra ainsi conseiller les utilisateurs en vue d'une gestion plus performante.

Le poste est à pourvoir à **PARIS.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et salaire actuel) sous référence VRI/1/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Responsable services généraux

recherche son

adjoint et successeur

Cet ingénieur sera chargé de la gestion de l'ensemble des services généraux du siège de la société : superviser le fonctionnement et l'encadrement de 6 sections (120 personnes), assurer le suivi des budgets (150 millions de F.), négocier les contrats importants.

Outre une solide expérience des services généraux dans une société importante, ce candidat devra faire preuve de réelles compétences dans le domaine du bâtiment et d'une bonne connaissance du milieu de l'ingénierie.

Poste à pourvoir à La Défense.

Adresser CV et prétentions, sous référence 5304 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Discrétion assurée dans l'examen des candidatures.

média-system

Editeur juridique connu

recherche pour assurer

LA REDACTION EN CHEF

D'études en droit des Sociétés, une personne ayant un très haut niveau de qualification juridique. Ce poste pourrait éventuellement être occupé par professeur de droit travaillant à son domicile à temps partiel, résidant à Paris ou en Province.

Rémunération en fonction de la qualification.

Prendre contact avec Madame RENAULD, 26, cours Albert-1er, 75008 Paris.

Société 600 personnes
filiale d'un Groupe important, implantée à PARIS, spécialisée dans la manutention et le conditionnement de produits finis
crée un emploi d'

INGENIEUR en ORGANISATION

LE POSTE, à pourvoir immédiatement, dépendant directement de la Direction Générale, portera dans une 1er temps sur 2 grands aspects :

- l'analyse des conditions d'utilisation et de fonctionnement des matériels, ainsi que des conditions de travail
- des propositions concrètes de solutions.

Dans un second temps, ce poste permettra de déboucher sur des responsabilités très importantes dans le secteur Exploitation et de participer ainsi à la politique définie par la Direction.

LE CANDIDAT, âgé de 31 ans minimum aura une bonne formation de base (Ecole, Arts et Métiers, Université), ainsi qu'une pratique réussie de quelques années dans un Cabinet d'Organisation ou un Bureau d'Etudes, mais devra faire état d'une indispensable expérience en milieu d'atelier.

Pour espérer réussir dans la fonction, il présentera des qualités humaines qui en fassent un HOMME DE TERRAIN ET DE CONTACT lui permettant de s'imposer.

Il sera par ailleurs TRES DISPONIBLE.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 180.000 Francs.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. complet et photo ss No 50104 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Grande entreprise industrielle française située à la Défense
recherche pour son département

ÉVALUATION D'AFFAIRES

2 Ingénieurs

ENSAM, ICAM, INSA..., vous possédez une expérience professionnelle technico-commerciale ou aux achats, dans des entreprises fournissant des usines clés en main (pétrole, chimie, nucléaire de préférence).

Nous vous confierons, au sein de projets France ou export, l'analyse et l'évaluation des coûts d'achat de matériel pour de très importants marchés de travaux.
Ces postes de coordination-estimation impliquent de nombreux contacts avec divers secteurs de l'entreprise (commercial, projets, études...), et avec ses fournisseurs.

Ils supposent une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 75015 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE SUD PARIS
300 MF CA
recherche

Chef comptable

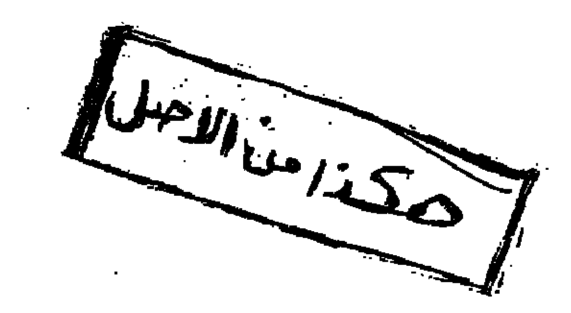
D.E.C.S. ou équivalent

Agée d'environ 45 ans, cette personne sera plus particulièrement chargée d'assurer la préparation, le suivi et le contrôle, sous l'autorité du Directeur Financier, des états comptables et fiscaux, et de coordonner le travail de l'équipe comptable d'une vingtaine de personnes, dans un environnement nouvellement informatisé.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence C300 à :

COFINOR

49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS



Ingénieurs ECP, ENSAM, ESE... dirigez les études de grands projets !

Sous la responsabilité du chef de projet, vous **coordonnerez et dirigerez les études** liées aux interfaces avec le client, à la définition des matériels, et celles qui découlent de la fabrication, du montage et de la mise en service des installations.

Dans ce cadre vous participerez :
- aux choix et aux orientations techniques,
- à l'organisation des etudes,
- à la gestion des plannings et des budgets (détermination des priorités, contrôle des coûts...).

Vous avez 5 à 15 ans d'expérience en ingénierie dans au moins l'un des domaines suivants : **mécanique, contrôle-commande ou systèmes fluides.**

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 2164 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA



Le groupe NORD-FRANCE
(bâtiment et génie civil)
C.A. : 100 MF
3 000 personnes,
en forte progression à l'exportation,
recherche,
pour sa Direction des Relations Humaines, un

Jeune responsable du recrutement

- Il sera chargé du recrutement des cadres et appointés.
- Il assumera sa responsabilité avec une grande autonomie.

Ce poste requiert une expérience de 5 années au moins dans le bâtiment ou l'industrie, dont 2 ans au minimum dans le recrutement.

Un élargissement de ses responsabilités au sein de la Direction des Relations Humaines est envisageable à terme (formation, gestion prévisionnelle par exemple).

Lieu de travail : **LONGPONT** (banlieue Sud de Paris). Déplacements de courte durée en France, Outre-Mer ultérieurement. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 8.NOR/LM à notre Conseil qui vous garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Les Editions **FERNAND NATHAN** recherchent pour leur **département classique :** livres scolaires, audio-visuel, matériel didactique, deux :

RESPONSABLES DES VENTES

Secteurs :
- Paris — Région Parisienne
- Midi-Pyrénées.

Pour leur confier sur ces secteurs en pleine activité, la promotion et la vente de l'ensemble des produits classiques auprès des établissements scolaires et des librairies.

Ils ont une solide formation commerciale, un goût affirmé pour les contacts, une expérience de quelques années de la vente et si possible une bonne connaissance du milieu enseignant.

Ecrire, avec C.V., en précisant le secteur choisi et la rémunération actuelle, sous réf. 251 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS



L'AIR LIQUIDE

vous proposera

dans la rubrique offre d'emploi du MARDI 26 OCTOBRE (daté du 27 octobre)

des postes en
- **RECHERCHE**
- **INGENIERIE**
- **MARKETING**

S.I.B.F.
B. P. 21.
91150 ÉTAMPES
recherche

UN (E) ASSISTANT (E) TECHNICO ADMINISTRATIF (VE)

POUR SERVICE EXPORT

Formation supérieure : gestion, technique, financière ou commerciale.

Connaissance des langues nécessaire : anglais parlé, allemand lu.

Le poste exige :
- Une aptitude aux questions techniques (modifications de produits, suivi de qualité, analyse de chiffrages).
- Une grande rigueur d'esprit.
- De la disponibilité.

Envoyer réponse avec C.V., photo, salaire actuel et préciser prétentions à l'adresse ci-dessus à l'attention de THIERRY LOGAIS.

CLECIM, filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE rassemble 2000 personnes spécialisées dans la conception et la réalisation de grandes unités industrielles pour la métallurgie. Sa division **MONTAGE MISE EN ROUTE** recherche :

INGENIEURS MECANICIENS

1 à COURBEVOIE (92) pour effectuer les ESTIMATIONS TECHNIQUES des opérations de montage et mise en route de laminoirs et équipements métallurgiques.
Une expérience de BUREAU D'ÉTUDES et de CHANTIER est nécessaire ainsi qu'une bonne maîtrise de l'ANGLAIS. Réf. P/M.

1 à SAINT-CHAMOND (42) pour réaliser la CONDUITE DE CHANTIERS de montage et mise en route de laminoirs et équipements métallurgiques.
Une expérience de CHANTIER est indispensable ainsi qu'une bonne maîtrise de l'ANGLAIS. Réf. R/M.

Un dossier de candidature est à adresser sous la référence correspondante à Catherine VINCENT-CLECIM - 107 boulevard de la Mission Marchand - 92400 COURBEVOIE.

CLECIM
GROUPE CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

Pour l'extension de ses activités dans les domaines de l'automatisme, de la robotique et de la gestion informatiques au niveau matériel et logiciel :

E.M.R.
SOCIÉTÉ DE MICRO-INFORMATIQUE
(GROUPE BIC)
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PROFIL : quelques années d'expérience souhaitées, connaissances en contrôle de processus industriel.

FONCTION : Prospection, établissement des cahiers de charges, suivi d'affaires.

Envoyer C.V. et prétentions à :
E.M.R. 185, avenue de Choisy 75013 PARIS.

Établissement banlieue sud souhaite s'adjoindre :

INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant de bonnes connaissances en informatique et l'expérience d'un système d'exploitation. Sa mission sera d'assurer la mise en place et le suivi système d'un calculateur C.I.I.-H.B. - DPS7 et de son réseau de télécommunications.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo, s/réf. 2154 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS. Cedex 02, qui transmettra.

ÉDITEUR NATIONAL spécialiste AUDIO - VISUEL recherche DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX pour nouveaux produits pédagogiques exclusifs et attendus auprès établissements scolaires et éducatifs. Expérience milieu enseignant ou vente. Marché assuré. Forte rémunération. Lettre + C.V. à notre responsable recrutement : R. SCEMAMA, 31, avenue de Villepreux, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Important groupe à dimension internationale recherche pour son

service approvisionnements

2 Ingénieurs chargés d'affaires

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de formation mécanique possédant une première expérience en entreprise et ayant des compétences soit en robinetterie, soit en matériel chaudronné.

Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer la coordination entre plusieurs unités (études, projets, chantiers) et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels sur les sites.

Postes à pourvoir à Paris. Anglais exigé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 5373 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Une importante Société, recherche

responsable du personnel

pour un de ses établissements situé en **REGION PARISIENNE** (1500 personnes, laboratoires et production), convention de la métallurgie.
Il exercera ses fonctions auprès du Directeur de l'établissement et en liaison avec le siège social.
De formation supérieure, il aura acquis en milieu industriel une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Adresser CV et prétentions sous référence 39392 à
projets publicité
12, rue des Pyramides
75001 Paris
qui fera suivre.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Diplômés Grande École ou D.E.A. Universitaire pour

TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT

Plusieurs postes disponibles - PARIS, PROVINCES, SUD-EST, SUD-OUEST

Domaines : thermique, acoustique, énergies nouvelles, informatique, physique des matériaux.
Durée : 1 an - temps partiel possible.

Adresser curriculum vitae à : IRBAT, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.



RECHERCHE ÉTUDIANTS
(Paris - Province)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP / Th. Prud'homme 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

Entrepreneur Bâtiment cherche CHEF PERSONNEL conf. 5 ans minimum fonction personnel 200.000/an CENAF 287-49-95.

IMPORTANTE SOCIETE
Proche Banlieue Ouest
recherche

COLLABORATEUR

— pour administration commerciale fichier clients, commandes, prévisions et statistiques.
— Relations avec les clients : téléphoniques et déplacements éventuels.
— Ouverture sur techniques d'impression et
— Liaisons avec approvisionnement et informatique.

Conviendrait à homme jeune.
Formation gestion et technique commerciale. Connaissance en informatique souhaitée (formation possible).
2 ans d'expérience souhaités.
Situation stable. Possibilité d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 50106 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra
REPONSE ASSUREE

CRÉDIT AGRICOLE BRUNOY

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS
(IBM 4341/2 SOUS DOS/VSE)
COBOL, CICS, ASSEMBLEUR SOUHAITÉ

Rémunération annuelle brute : 87.000 à 110.000 F suivant qualification et expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : SERVICE CENTRAL DE TITRES DE BRUNOY B.P. 10, 91801 BRUNOY CEDEX.

FABERGÉ
International Export Division

à ORSAY - recherche

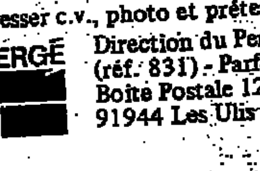
ASSISTANT EXPORT MANAGER

De formation supérieure, ce jeune cadre devra s'intégrer rapidement à une équipe à fort potentiel d'activité.

Sa disponibilité lui permettra des déplacements à l'étranger.
Langue anglaise indispensable.
Allemand et/ou espagnol seront appréciés.

La connaissance du marché de la Parfumerie sera un atout supplémentaire.

Adresser c.v., photo et prétentions à la Direction du Personnel (réf. 831) - Parfums Fabergé Boîte Postale 125 91944 Les Ulis Cedex.



GRANDES ECOLES

Ingénieurs Conseil

Pantouflard, démobilisé, indisponible et simplement motivé par le confort matériel, restez où vous êtes !

Passer quelques années de sa vie dans une Société de Conseil en Organisation et Informatique sans structure pesante et avec la possibilité de conduire des projets très importants qui constitueront des références pour l'avenir, voilà ce que nous vous offrons avec un intéressement au CA que vous réalisez.

Votre âge, votre expérience ne sont pas le privilège de certains

Vous avez une formation scientifique ou de gestion et des qualités d'analyse et de synthèse indispensables !

Si vous pensez que vous pouvez connaître autre chose avec nous, envoyez CV, photo et date de disponibilité à
VARIANCE - 11, rue de la Chine - 75020 PARIS

Levi Tourney

— Vous avez reçu une formation supérieure dans une école de commerce et de gestion,
— Vous souhaitez travailler dans une société dynamique,
— Vous êtes très disponibles, venez rejoindre l'équipe chargée de la mise en place des

SYSTEMES INFORMATIQUES

dans les magasins d'une IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION.

Après une formation à l'entreprise et à son projet informatique, votre mission consistera à :
— assurer la formation du personnel dans les magasins,
— mettre en place les nouveaux circuits d'information,
— assister les utilisateurs pendant la période de démarrage.

Envoyer CV et prétentions sous No 50010 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
ETOILE

cherche

GESTIONNAIRE IMMOBILIER

— Connaissant co-propriété et gestion ensembles bureaux et locaux commerciaux.
— Expérience 4 à 5 ans.
— Anglais vivement souhaité.

Envoyer C.V. et photo à JONES LANG WOTTON 30, avenue Marceau, 75008 Paris (réf. R.W.).

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE DE DEPOTS
PARIS 2ème
(500 personnes employées)
recrute

exploitant
(CLIENTELE PARTICULIERE)
Classe II ou III

pour son Agence Paris-Bourse

Activités : démarches et tenue de guichets d'entreprise.

Plusieurs années d'expérience et bonne connaissance des produits bancaires exigées.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 49937 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

prénatal — Prémaman

poursuivant son expansion, recherche pour son siège de Fosses-Saint-Witz, près Survilliers (95)

UN CADRE COMPTABLE
(comptabilité générale)
Réf. 01-1

Titulaire du DECS complet, il possède une expérience de plusieurs années en comptabilité générale informatisée.
Il prendra en charge une équipe d'une trentaine de collaborateurs et tiendra, sous les ordres du chef comptable, toute la comptabilité générale de la firme.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Maîtrisant DOS/VSE, CICS, PL1 et COBOL.
Réf. 01-2
Il a une expérience de 2 à 3 ans minimum de la fonction. Position Cadre.
Adresser C.V. détaillé et photo d'identité récente sous la référence du poste choisi à SODIREG S.A.–Monsieur MORIZOT Z.I. de Fosses-Saint-Witz — 95470 FOSSES.

INGENIEUR FORMATION
Paris

Filiale d'un important groupe français en expansion constante, la Société commercialise des matériels de télécommunication de technologie moderne.

Elle lance sur le marché une nouvelle gamme de produits distribués sur toute la France par un réseau d'installateurs.

Responsable de la mise en oeuvre des moyens et des méthodes pédagogiques, l'ingénieur recherché a pour mission de former le personnel commercial et technique de ces installateurs.

Le poste est destiné à un jeune ingénieur diplômé (ENSI, ESME, EEMI...) très attiré par la formation.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/42M à :

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

Entreprise Française (900 personnes)
LEADER DANS L'ÉLABORATION D'ALLIAGES NON FERREUX
Pour la construction mécanique, la construction navale, la recherche pétrolière off-shore, filiale d'un groupe International

Recherche pour
DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS d'exportation dans les pays lointains : États-Unis, Sud-Est Asiatique, Japon, etc.

UN CADRE COMMERCIAL EXPORT
DE HAUT NIVEAU

Ce poste qui pourrait convenir aux candidats ayant une formation supérieure et 5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 dans la vente export de produits techniques et commerciale ou technique, présente de
RÉELLES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL POUR UN CADRE A FORT POTENTIEL

Poste à pourvoir rapidement en proche banlieue EST PARIS

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 036.334 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGENIEUR FUTUR CHEF DE PROJET

Vous êtes INGENIEUR
Vous avez acquis une Expérience Informatique dans les domaines de pointe.
Vous souhaitez devenir CHEF DE PROJET, Responsable de votre action (Etude, évaluation, réalisation, suivi de projet...)
Dans ce cas, nous sommes intéressés par votre candidature.

Ecrivez-nous à l'attention de Monsieur DUTREIL - COMELOG 9, rue Sainte-Anne - 75001 PARIS.



GIAT — L'Etablissement AMX-APX chargé au sein du G.I.A.T. (groupement industriel des armements terrestres) de l'étude et de la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes complexes

recherche

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

pour compléter une petite équipe, au sein de laquelle lui seront confiées les affaires liées à l'environnement technique de la vente.

SES QUALITES :
- ordonné, méthodique et facilités pour la rédaction de documents techniques,
- aptitude au dialogue et sens du contact à tous niveaux (techniciens, clients),
- anglais parlé apprécié pour des missions à l'étranger.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous référence IC 30
Etablissement AMX-APX - Service Personnel
Route de la Minière SATORY RP 1342
78013 VERSAILLES CEDEX

KELLY SERVICES
recherche
1 OPÉRATRICE VISIO TEXTE
Tél. Agence Nation 367-18-18.

ETABLISSEMENT FINANCIER PRIVÉ
Offre premier emploi à
JEUNES DIPLOMÉS
dans ses agences de Paris, Versailles, Pontoise et Marne-la-Vallée.
1re année : fonction commerciale.
2e année : fonction d'encadrement.
Ecrire à D.M.I., 6, rue Newton, 75116 PARIS.

ASSOCIATION NATIONALE D'ÉDUCATION POPULAIRE
recherche
FORMATEUR
En économie, comptabilité et gestion.
Expérience professionnelle. Connaissance de la vie associative et du mouvement ouvrier indispensable. Il sera répondu à toute candidature.

Ecrire sous le nº T 036.482 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT
recherche
1 AUDITEUR CONFIRMÉ
AUDITEURS
ASSISTANTS

Adr. C.V. détaillé et prétent. à YVES LEPINAY ET ASSOCIÉS, 128, bd St-Germain, 75006 Paris.

Studio recherche Professeurs de Scénario, Dialogues, Histoire du cinéma, structures du cinéma pour enseignement.
Tél. pour R.-V. au 281-26-30.

CENTRE NATIONAL DE FORMATION A L'ANIMATION
région parisienne recrute
UN FORMATEUR
à plein temps
très bonne expérience formation d'adultes, milieu associatif

Formation supérieure :
Gestion, administration, économie politique.
Compétences en informatique.

Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V. au :
C.N.F.A. — U.F.C.V.
B.P. 5, Fublaines,
77470 Trilport.

Jne Sté rech. pour développement de son réseau ccial PERSONNEL 21 ans minimum. Très actif, désireux évoluer et faire carrière. Formation par stage rémunéré.
Ecrire avec C.V. à C.F.P.E. - S.M., 85, rue Jouffroy, 75017 PARIS.

Courtage d'Assurances FAUGERE ET JUTHEAU
recherche pour son service
PRODUCTION
UN ADJOINT
pour chargé de clientèle industrielle

Celui-ci aura une expérience professionnelle dans l'assurance de 5 ans minimum acquise de préférence dans le courtage.
Cette expérience des contacts avec les clients industriels et des négociations avec les compagnies portera essentiellement sur la branche « accidents et risques divers ».

Déplacements de courte durée. Anglais souhaité. Formation juridique ou ENAs appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à F. et J., Service du personnel, 13, rue de la-Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

GROUPE INFORMATIQUE
recherche
COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS
résultats prouvés.
Ecrire à MEYER, 118, rue de Crimée, 75019 PARIS.

Service formation continue rech. pour mise en place de cours et gestion du service personne expérimentée 45 ans min., dynamique, bonnes connaissances de législation sociale souhaitées.
Env. C.V. lettre man., ph. et prét. nº 08.496 AMEP P.A., 37, r. Gal -Foy, 75008 PARIS.

Laboratoire spécialisé
recherche
VISITEUR MÉDICAL EXCLUSIF
résident à PARIS ou région parisienne
afin d'assurer des contacts réguliers avec les ophtalmologues et dermatologues installés en cabinet médical ou exerçant en milieu hospitalier à PARIS et en région parisienne.
Le candidat fera équipe avec deux autres visiteurs médicaux.
Niveau d'études minimum souhaité : Baccalauréat. Formation assurée par le laboratoire.
Situation d'avenir.
Fixe + frais de route à la charge du Laboratoire.

Envoyer C.V. sous nº 21.595 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG Cedex qui transmettra.

ERIN
recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
- Option : informatique-automatique, électronique ;
- débutant à 3 ans d'expérience.

Écrire avec C.V. à AXIAL Pub. s/réf. : 825, 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

Société recrute
INGÉNIEUR CIAL
introduit dans clientèle France export industries, bureaux d'études, suivi de chantiers.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº M 49.039 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Société d'Edition cherche
JEUNE URBANISTE
(Format. initiale architecte) pour poste de rédacteur à plein temps, dans revue technique bimestrielle.
Il aura une bonne connaissance de cette discipline et saura rédiger (articles, rewriting...).
Il participera à l'élaboration et à la mise au point des numéros.
Langues appréciées.
Adresser lettre manuscr., C.V. et photo à Revue Urbanisme, 62, rue Ampère, 75017 Paris.

GROUPE ROSTA
Spectacles musicaux
recherche
ADMINISTRATEUR RELATIONS PUBLIQUES
Ecrire avec C.V.
Groupe Rosta, 39 bis, rue Championnet, 75018 Paris.

---

teleflex

DÉPARTEMENT MANUTENTION
du
GROUPE TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT,
recherche dans le cadre du développement de sa division
SYSTÈMES AUTOMATISÉS

CHEFS DE PRODUIT

Pour leur confier la promotion, la vente et le suivi de la réalisation d'installations automatisées et robotisées de manutention tant en France qu'à l'Étranger.

Si vous êtes Ingénieur Grandes Écoles

Si vous avez :
- une expérience de quelques années dans la vente de biens d'équipements sur devis,
- une formation en électro-mécanique et automatique,
- un esprit d'entrepreneur et un goût pour le travail en équipe,
- Anglais courant demandé.

Envoyer votre C.V. et prétentions à la Direction du Personnel de TÉLÉFLEX 32/34, rue Robert Witchitz - BP 229 94203 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

EXPÉRIMENTÉ/E
Pour le suivi des essais cliniques, concernant une gamme de produits.
Niveau BTS, DUT + 3 à 5 ans d'expérience dans un laboratoire.
Bonnes notions d'Anglais.
Connaissance de la méthodologie des essais cliniques.
Lieu de travail : ENGHIEN-LES-BAINS EN 1984 : CERGY-PONTOISE

Envoyer C.V., photo et prétentions nº M. 48.690 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Hauts-de-Seine recrute

UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

au service de l'action éducative en milieu ouvert (équipe d'Asnières).
Les candidatures devront parvenir à Mme Verdier, aide sociale à l'enfance, service de préventions,
Bureau A 22
141, avenue Joliot-Curie, 92020 NANTERRE Cedex. Tél. : 725-95-00. p. 5.947.

La ville d'ATHIS-MONS 91200 recrute une sous-bibliothécaire avec option discothèque (indice brut 267 majoré 254) à temps complet.
Adresser curriculum vitae : Madame le Maire d'ATHIS-MONS Place du Général-de-Gaulle 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

Laboratoire spécialisée
recherche
VISITEUR MÉDICAL EXCLUSIF
résident à PARIS ou région parisienne
afin d'assurer des contacts réguliers avec les ophtalmologues et dermatologues installés en cabinet médical ou exerçant en milieu hospitalier à PARIS et en région parisienne.
Le candidat fera équipe avec deux autres visiteurs médicaux.
Niveau d'études minimum souhaité : Baccalauréat.
Formation assurée par le laboratoire.
Situation d'avenir.
Fixe + frais de route à la charge du laboratoire.
Envoyer C.V. sous nº 21.595 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG Cedex qui transmettra.

URGENT F.J.T.
150 lits, restauration
recherche

1 DIRECTEUR EXP.
1 ANIMATEUR DIP.

Envoyer C.V. à ACCUEIL ET PROMOTION EN PICARDIE 15, r. Voltaire, 02100 St-Quentin.

Organisme National de Formation recherche
ANIMATEUR DE FORMATION
en gestion de stocks et droit social.
(Vacations ou temps plein).
Adresser C.V. dét., lettre manuscrite et prét. s/réf. 7178 à PIERRE LICHAU SA, BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE

INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

STAGES : NOVEMBRE 82 - JUIN 83

- ANGLAIS
  - Cours hebdomadaires avec laboratoire ;
  - Stages intensifs spécialisés ;
  - Préparation à la Chambre de Commerce Britannique.
- CRÉATION D'ENTREPRISES 465 HEURES (destiné à des candidats porteurs d'un projet) :
  - Stage agréé par l'Etat.

I.E.P. RENTRÉE A PARTIR DU 2 NOVEMBRE 1982 92001 NANTERRE CEDEX. Bât. G. Salle R 30 Tél. : 725-92-34 (postes 864, 865, 866, 896).

FORMATION DE TECHNICIENS ADMINISTRATIFS DE TRANSIT.
. TRANSPORTS EXPORTATION

STAGE DE 6 MOIS
Gratuit et réservé en priorité aux demandeurs d'emploi des Hauts-de-Seine.

RÉUNION D'INFORMATION LE MERCREDI 27 OCTOBRE A 9 HEURES.

IMEC - 25, rue de Villeneuve, 92110 CLICHY.

L'Université de Montpellier II organise en collaboration avec le Ministère des Droits de la Femme un stage de formation professionnelle rémunéré par l'État, réservé aux femmes demandeurs d'emplois du 1/12/82 au 30/11/83).
La formation doit permettre aux participantes d'acquérir une qualification de technicien supérieur en électronique sanctionnée par un diplôme professionnel d'État (D.U.T.) monnayable sur le marché de l'emploi (télécommunication, aéronautique, informatique industrielle, etc.).

Il convient pour être candidate :
- D'être demandeur d'emploi.
- De posséder un niveau d'études correspondant à deux années d'études supérieures.

Renseignements au CREUFOP, 99, avenue d'Occitanie, 34075 MONTPELLIER, CEDEX. Téléphone : (67) 63-48-03.

FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront une formation privee (4 mois) Tres complete (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
Tour Courcellor I. 2 rue Curnonsky
75017 - Paris - M° Louise Michel
Tél. 758.12.72/ 758.11.50 poste 41.55 ou 41.62

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détail., etc.

Pour informat. écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grds choix mat. occas.

OLIVINE
ACHÈTE
AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes.
ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités. Déplacements à domicile 6, rue de Tocqueville, Paris-17e. Métro VILLIERS. Téléph. : 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe).
Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C18), Boîte Postale 402.09 PARIS.

LES ÉDITIONS LITO
PUBLIANT DES OUVRAGES DESTINES AUX ENFANTS
recherche de

NOUVEAUX AUTEURS

Écrire un texte d'imagination, ainsi que 3 textes de 10 lignes à : PIERRE ROSDAHL. EDITIONS LITO, 41, rue de Verdun. 94500 Champigny-sur-Marne.

secrétaires

telsys INFORMATIQUE
FILIALE de SG2
(C.A. 150 M.F. hors taxes)

recherche pour son DIRECTEUR GENERAL
une secrétaire de direction
- expérimentée
- sachant rédiger
- disponible
Lieu de travail : Denfert-Rochereau
réf. 030

Pour son DIRECTEUR TECHNIQUE
une secrétaire de direction
- connaissances informatiques souhaitées
- langue anglaise appréciée.
Lieu de travail : Neuilly (92)
réf. 031

Salaires en fonction de l'expérience.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en rappelant la référence du poste à :

GROUPE SG2
TELSYS INFORMATIQUE
20, Bd de la Muette
95140 Garges Les Gonesse

STE DE CONSEIL FINANCIER
recherche
SECRÉTAIRE STANDARDISTE
- Parfaitement bilingue anglais-français.
- Excellente présentation.
- Sténodactylo.

Adr. lettre + C.V. avec photo à FINANCE et DÉVELOPPEMENT 42, av. Montaigne, 75008 Paris

---

RAYCHEM est une société internationale d'origine américaine à forte croissance qui implante une petite unité indépendante de recherche à COURTABŒUF (91)

LA SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue anglais que nous recherchons est une véritable assistante administrative de cette petite équipe appelée à se développer.
Le poste conviendrait à une femme ayant au moins 3 ans d'expérience.
Il faut avoir le goût d'entreprendre, la qualité d'organiser et le désir de réaliser.
Le lieu de travail est situé à COURTABŒUF (91) Z.I. d'ORSAY.
Envoyer C.V., photo et prétentions à RAYCHEM, Thierry BERRIER, B.P. 738, 95004 CERGY PONTOISE Cedex.

Recherche
Secrétaire Sténodactylo
Connaissant ou s'intéressant à la bureautique, poste susceptible d'évolution en fonction de la personnalité de la candidate.
Ecrire sous le nº T 036.386 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA SUISSE D'UN SYSTÈME AMÉRICAIN DE TECHNOLOGIE AVANCÉE.
Ch. obtenir prêt de 80.000 F env. pr durée 6 mois tx de 12 %.
Il s'agit d'un investissement destiné à consolider. L'expansion exceptionnellement rapide de l'entreprise, des réf. 1er ordre tant aux Etats-Unis qu'en Suisse sont à disposition. Possibil. de participation ultérieure. Faire offre sous le nº 0/6.345/3.82 à PUBLICITAS Serv. International, B.P., CH-4010 BALE SUISSE.

SÉRIEUSE OFFRE DE PLACEMENT ! Investissez votre capital en dollars américains avec 12 % d'intérêts par an contre une excellente garantie bancaire.
S'adresser à :
THE IMPERIAL HOTEL CORP. LTD BERMUDA CHURCH STREET HAMILTON/BERMUDA.

cours et leçons

Prof. origine américaine, diplômée, donne cours anglais, prix intéressant - 747-91-53.

travail à domicile

Secrét. Exp. frappe s/IBM manus. cassettes en France, Allemagne. Tél. : 327-90-38.

SECRÉTAIRE tape sur I.B.M. 82 C, tous manuscrits. Tarif très bas. Tél. : 840-42-41.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

A ven. VOLVO 343 L automat. Blanche, juin 82, 3.000 km. Px 35.000 F. Tél. de 18 h. à 20 h. 205-09-07.

Vends 604 Turbo diesel A 46 Modèle 80. Vert aigue, intérieur Havane. Boîte 5 vit. Direct. assist. 81.000 km. Etat impec. Prix : 80.000 F. Tél. : 781-69-68.

représentation demandes

REPRÉSENTANT EXPÉRIMENTE Parisien résidant en Martinique rech. Société à représenter, connaissance du marché antillais. 982-71-66/410.90.50. Soir ou avant 9 h.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
CH. EMPLOIS POUR HOMMES ET FEMMES

AIDES-COMPTABLES

pour tenue comptabilité usuelle et générale, bilan compris, connaissant dactylo. Disponibles immédiatement.
Téléphone : 547-18-30 poste 82.

Après ét. sup. + 10 ans d'expérience

Marketing
promotion/publicité
relations publiques

je recherche nouvelle situation à Paris dans société intéressée par mon profil international.
Autrichienne de culture, mes atouts sont :

l'allemand, le français, l'anglais

la stratégie, l'organisation, la créativité, le développement, le contact humain.

pr me rencontrer écrire s/nº 7202 au *Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009.

H. 28 ans dynam., sér. réf., ex-direct. cent. achat (PAP), trilingue, ayant sens commerc., organis. et gest. stock, apt. au command. ch. pl. 207-21-82.

APPROVISIONNEMENT ACHATS-GESTION

Homme, 42 ans, licence sciences économiques, 14 ans d'expérience à l'étranger dans secteurs pharmaceutiques et cosmétiques industriels. *Bien introduit en France.* Cherche poste en province de préférence. *Libre très rapidement.* Ecrire sous le nº 246.591 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 30 ans, certificat comptable DECS, étudierait ttes propos. Ecr. s/nº 7.179 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Retraité cadre rech. activité secondaire commercial ou industrie. Contact tél. : 603-10-61.

J. F. 20 ans, DUT, relations publiques, recherche son 1er emploi après stages. Étudierait toutes offres. *Très motivée par sport, musique et tourisme.* Ecr. s/nº 3.656 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE FABRICATION

cherche place stable Paris *ou banlieue sud* Tél. après 18 h au 726-98-57.

CONSEILLER ARTISTIQUE Long. expér. Diplômé E.N.S. - A.D. recherche poste intégré ou conseil extérieur équipement maison création modèles. Ecr. s/nº 3.668 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Documentaliste diplômée I.N.T.D. D.E.A. linguistique. Maîtrise lettres modernes. Anglais - Espagnol. Cherche 1er emploi. Tél. : 238-00-31.

CADRE PÉTROLE *Souhaite travailler pour Sté désirant créer poste(s) de télétravail.* Tél. : (32) 33-19-02.

H., 30 a., 3 a., expér. contentieux, Maitr. Droit, DESS Sc. Po., niveau D.E.C.S., 024-01-15.

Homme 28 ans, dégagé O.M., licence de droit privé, DEA de relations internationales, DEA d'études polit. Etud. toutes propositions : organismes internat., banques, assur. ou autres domaines. M. El-Baz Francis Tél. : 262-78-27 9/14 h.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION bilingue italien, sérieuses références, recherche poste stable. *Libre de suite.* Ecrire sous le nº T 036.448 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psychologue, 29 ans, D.E.A. en psychoclinique, parfaitement *trilingue*, travaillant comme psychologue scolaire, enseignant de langues et surveillant d'internat *dans une école suisse* ch. poste intéressant en France. Ecr. s/nº 7.200 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 26 a., 6 a. exp., B.T.S. sec. dir., excel. près tril. angl., esp. cherche poste assist. dir., libre de suite. Tél. 647-66-88.

J.F., 30 ans, Maîtrise de Droit, DESS Droit maritime-transports, *D.E.A. Droit économie internationale* I.E.P., recherche poste à Paris cabinet service du personnel, transports, banques, anglais courant, russe, arabe. Ecr. s/nº 3.672 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT-COMPTABLE Cherche temps plein ou partiel. Tél. : 805-03-52.

J.H., 28 ans, lic. Sciences Eco, 4 ans de vente, anglais-italien courant, cherche poste cadre commercial, export ou marketing ou encadrement de vente. *Ecrire sous le nº* T 036.454 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 32 ans, ét. sup. journalisme, chinois, socio., exp. 2 a. Chine, correspondant A.F.P. *Shanghaï*, anglais-chinois, étudie toutes prop. presse, édition, ministères, relations publiques, *prof. socio-culturelles.* Tél. 585-64-42.

INGÉNIEUR et JURISTE EN IMMOBILIER

Form. eyrolles CTP + ICH. Expér. 4 ans B.E. + 7 ans m. ouvrage gros chantiers + 2 ans *immob. cherche poste Paris ou* banl. ouest. Lequeux, 14, clos Baron, 78112 Fourqueux. *Téléphone : (3) 973-43-35.*

Jeune diplômée sciences juridiques, expérience professionnelle étudie toutes propositions d'emploi mi-temps, secteurs formation, animation, recherche, édition, audiovisuel. Ecrire sous le nº 036.436 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RELATIONS EXTÉRIEURES et administration – 44 ans – Formation adm. gle. – Espagnol courant – Notions arabe et portugais – 18 ans expérience à l'étranger – Habitude contacts de très haut niveau – Bien introduit dans secteur commercial, culturel et politique – Connaissance approfondie de 24 pays en Amérique du Sud, *Afrique francophone*, Proche-Orient et Moyen Orient.
RECHERCHE : situation à responsabilité dans sté représentée à l'étranger – Relations publiques – Grande disponibilité déplacements ou affectation à l'étranger. (Section BCO/JCB 275).

ATTACHÉE COMMERCIALE – J. F. 30 ans – École supérieure de commerce international – 4 ans expérience commerciale export – Parfaitement bilingue anglais (licence) – Allemand, espagnol parlés – Grande disponibilité – Sens des contacts – Bonne connaissance U.S.A. et Asie du Sud-Est.
Recherche : situation à responsabilité dans stes *stés désirant* développer leur réseau de vente à l'étranger. (Section BCO/JCB 276).

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, *clientèle assurée.* Service gratuit. 770-25-90.

PRÈS RUE SAINT-HONORÉ ÉGLISE DES HALLES EMPLAC. TOP 1er ORDRE, 9, RUE VAUVILLIERS. *Pptaire* vend SURF. à rénover de 30 à 140 m², agences acceptées. T. 551-31-98 - 551-21-06.

5e arrdt

Jussieu 2 P. 1/2 354-42-70
PUITS ROMANTIQUE

JUSSIEU Beau 4 pces à réaménager, 75 m², 3e étage. 272-40-19.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
DE 29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE
Livraison janvier 1983

1 et 3, RUE POLIVEAU
RESTE quelques 3-4 et 5 pces *et duplex-terrasses*

de 13.000 à 15.000 le m². *Ferme et définitif.*

APPARTEMENT TÉMOIN tous les *jours de 13 h à 18 h*, sauf dimanche.
AWI – Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

GARE ST-LAZARE 3 pces entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauff. indiv., 80 m² + chbre, serv. – Voir vendredi 13 h à 17 h. 20, RUE DE BERNE, 2e étage.

VUE St-Germain/St-Sulpice.
PLEIN CIEL ASC.
Duplex 7 p. 170 m². 354-42-70.

Prox. institut, part. vd 3 PCES, cft très ensoleillé, 65 m² + caves, *asc.*, 950.000 F. Visite samedi 15 h/17 h., 18, rue de Seine, ou Tél. 260-27-31.

PRES MADELEINE 28, r. GODOT-DE-MAUROY Bel immeuble ravalé, asc. TRES BEAUX STUDIOS et 2 P. refaits neufs, équipés, 4e et 5e étages. Tél. 551-31-98/551-21-06

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm. luxueuse rénovation, asc. 4 pces, *5 fenêtres* Sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + pk 563-86-08.

2, RUE DUPUYTREN 87, BD SAINT-GERMAIN ODÉON. Imm. pierre de taille, asc., 3 pces, 90 m², rénové luxueusement, cuis. équipée + parkg. visite sur place MARDI 26 de 13 h 30 à 17 h 30.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près) Superbe studio *refait neuf*, 33 m², immeuble rénové. Prix : 359.000 F. GARBI. Téléph. : 567-22-88.

ST-GUILLAUME. 354-95-10.
2 P. 80 m² JARDIN.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE 28, R. GODOT DE MAUROY bel immeuble ravalé, asc., TRÈS BEAUX STUDIOS et 2 PCES refaits neufs, équipés 4e et 5e. Tél. : 551-31-98 – 551-21-06.

9e arrdt

CHORON PIERRE DE TAILLE 4 PIÈCES 90 m² CONFORT 735.000 F. Tél. : 280-39-97.

10e arrdt

RUE D'HAUTEVILLE (Près 9e) 5 P. 185 m², 2e ét. DIVISIBLE BON PLAN. STANDING. BALCON 1.190.000 F. TEL. 500-78-65.

11e arrdt

EXCEPTIONNEL
« LE SÉRÈNIDE » imm. NEUF résidentiel
LIVING + 3 CHBRES
92 m² + balcon, 5e étage, cave, parking sous-sol. BELLES PRESTATIONS *952.000 F.* Possibilité 80 % Crédit préférentiel Sur place de 14 h à 19 h, *sauf mardi et mercredi*, au :

149, rue Oberkampf, 700-11-09, LACHAL S.A.

12e arrdt

DIDEROT
TRÈS BEAU 2 PIÈCES
Immeuble récent – 527.000 F
SINVIM - 501-78-67

NATION Pr. PLACE
Très beau 77 m², à aménager, 3 m 75 s/plafond, autres surfaces + ou moins gdes 272-40-19.

14e arrdt

Mº DENFERT-ROCHEREAU Imm. p. de t. Gd 2 pièces, cuis.-s. à m., bains, soleil, balc. 520.000 F. - 322-31-20.

MONTSOURIS
3 PIÈCES tout confort très ensoleillé, imm. récent.
SINVIM - 501-78-67

14e grde cuis., dble-living *1 chbre*, WC + salle de bains s/rue. Mardi de 18 h. à 19 h. : 18 RUE BREZIN

15e arrdt

CONVENTION
Récent, très beau 2 p. et cuis., loggia. 550.000 F. 577-74-38

CONVENTION
Duplex 4 pièces 80 m², 7e et 8e étages Très bon état, ascenseur.
SINVIM - 501-78-67

RARE
MÉTRO VOLONTAIRES « LA CAMPAGNE A PARIS » 75 m² DUPLEX Ce jour et demain 14/19 h. 4, RUE BARGUE.

Près Pte Versailles 2 pces + petite, tt cft 52 m², Bel imm. *Prix* 330.000 F. 327-55-04.

16e arrdt

MIRABEAU
Immeuble 1958, bon état 3 PIÈCES, 66 m² 700.000 F
SINVIM - 501-78-67

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mº MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes *restructurés en* DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS. Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h. LIVRAISON IMMÉDIATE.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT 96, rue Georges-Lardenois, ambiance village, *exceptionnel quartier surélevé dans petit* imm. P. de T. en construction 6 logts, 1 à 5 pces livr. été 83. Tél. 702-47-69 *ou* 833-47-57.

A PARIS :
LE CALME ET LE CONFORT...

...LES ARCADES DE LA NATION
113, rue de Montreuil 75011 PARIS
Le calme et le confort à deux pas de la Nation. Un élégant petit immeuble en pierre de taille et toit d'ardoise. 30 appartements seulement, grand standing. Du 2 au 4/5 pièces. Livrables fin 1982.

GAPRI

Bureau de vente ouvert : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 367.17.44

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX (R.E.R.)
Dans petit immeuble
5 PIÈCES TT CFT
très bien aménagé.
SINVIM - 501-78-67

Province

SOCIÉTÉ VEND IMMEUBLE PRÈS D'ORLÉANS 20 appt. finition fin 82, prêts conventionnés pour investisseur Ecrire sous le nº 036439 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

appartements achats

Recherche 1 ou 2 pces à Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. tél. 873-20-67 même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPT. APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75.

appartements occupés

CONVENTION Appt libérable octobre 1983 loyer mens. 2.820 f., 2e étage s/rue, asc. Séjour double + 2 chbres, cuis. wc, bains, chff. centr. 100 m² imm. pierre de t. stg. 1930. Achat park. poss. PRIX 780.000 F. Ppaire : mardi 14 h 30 à 18 h 30 366 Bis, rue de VAUGIRARD

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons nfs, renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

28, AV. NIEL, 4 pièces, tt cft. 5.500 F. Reprise. Visites 26 et 27 de 14-15 h. 1er ét.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS, rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et BURX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. *Téléphone : 282-12-50*

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES LOUEZ *rapidement, clientèle assurée.* Service gratuit. 770-25-90.

Collaborateur du Journal ch. d'ici août 83 gd 3-4 pièces Paris 9e, 17e ou 18e, ou soit pavillon accès Opéra. Loyer max. 4.500 F charges comprises. Ecr. s/nº 6.021 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. – 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES burx, achat ou location. *Quartier affaires.* 562-62-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

DOMICILIATION (8e)
RM, RC - 200/300 F par mois. Av. SERVICE COMPLET TÉLEX SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ)

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

ARCHITECTE CHERCHE COLOCATAIRE POUR BUREAU DE DESSIN INSTALLÉ 70 m² 1.000 F par MOIS Ecr. s/nº 6.383 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A LOUER (Particulier à particulier, ag. s'abstenir) beau bureau 3-pièces 40 m² Bld Poissonnière, ascenseur, actuellement 2900 F/mois + charges libre novembre 82, sans reprise Téléphone : 770-50-44.

villas

Vds SUPERBE VILLA, 18 km Gde-Motte et 15 km Montpellier, sur 3.000 m², F5, garage + PAVILLON 4 pièces + garage, vue imprenable. Prix : 800.000 F

Téléph. au : (66) 20-25-19. GAINI Jacques, 17, rue Jeanne-d'Arc, 30129 MANDUEL.

MAROC
ACHAT TERRAINS, VILLAS, IMMEUBLE. Réalisation rapide. Ecr. HAVAS TOULON 110.196.

Urgent cause mutation vend prix exceptionnel à Saint-Quay Portrieux (22). Villa vue sur mer. Rez de chaussée séjour 35 m², gde cheminée. Escalier bois, portes fenêtres sur terrasse + 1er étage 4 grandes chambres. Jdin clos 350 m² Tél. (96) 91-52-52 après 20 h. ou sur place le week End (96) 70-42-56.

MARLY-LE-ROI
Village dans un site protégé ravissante demeure 17e siècle récept. 4 P., 6 chbres, tt cft, dépendances, pavillon de gardiens. Ensemble en parfait état. Beau parc clos de murs. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

SAINTE-MAXIME vue superbe s/golfe St-Tropez villa 5 ch. + stud. indép., jard. 1 800 m². – (94) 96-34-17.

MANOSQUE PRÈS
VILLAS nves à part. 323.000. Créd. PAP possib. 285-71-82.

PONT-BLONDIN
25 km de Casablanca bord de mer, plage, soleil, près centre commercial, séjour, 3 chambres meublées, cuisine équipée, bains, garage, tt confort, jardin fleuri, arbres fruitiers, 450 m². Prix : 550.000 F. Tél. : 348-30-01, après 19 heures.

ST-VALLIER-DE-THIEY (06) Sur 5.500 m² divisible VILLA 150 m² + terrasse, 2 bains, cuisine aménagée. Prix 1.200.000 F. Tél. : (8) 084-08-97.

terrains

FEUCHEROLLES
BEAUX TERRAINS DE 600 m² à 900 m² entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET : (3) 976-05-90.

RÉGION JUVISY
ENTRE SEINE ET FORÊT BEAU JARDIN 500 m² Fac. 18,40 m. Px 350.000 F. WURTZ, téléph. 921-40-72.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE *Écrire s/référence* 246607 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 PARIS

propriétés

ANGLET Ville, ts commerces, quartier résid. Belle VILLA F-5 + pav. et dépend. s/1 000 m², parf. état. Conviend. prof. libérale. Px 800.000 F. Ag. COLLÉE, 40530 LABENNE.

SOLOGNE
A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible possibilités étangs Écrire HAVAS ORLÉANS Nº 200395

RÉG. GISORS jolie maison anc. gd séj. chem., poutres, 1 ch., s. d'eau, gren. aménageable, grange, jard. 1 150 m². Parf. état. 280.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. (32) 55-05-20.

PONTCHARTRAIN (78) Dans ravissant hameau : gde MAISON, séj. 70 m², 6/7 chbres, tt cft, gar., tennis, 8.000 m² divis. Px 1.100.000 F (possib. 3 ha de plus). Tél. : 550-34-00.

Départ. 06 – A vdre anc. ber., Village calme. Vue impren. à mi-route entre mer et station de ski (20 km). Restauration de caractère, grand séj. avec kitchenette, Chem., Mezzanine, poutres apparentes, 2 chbres, S.d.b., W.-C., garage 2 voitures. Terrasse avec barbecue. Prix 532.000 F. Ecr. s/nº 6382 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE de préf. Part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

GENTILHOMMIÈRE 18e, 10 KM AUTOROUTE SUD Parc 3 ha pelouse, pce d'eau, jolis communs, 1.200.000 F. Tél. au 784-94-58 h. repas.

immeubles

PRÈS ÉTOILE
14 appts de 2, 3 et 4 pièces, 3 sous-sol et caves, 1 monte-charge, 2 asc. Le tout libre. Prix à débattre 19.000.000 F. EXCLUSIVITÉ, écr. ou s'adr. Cabinet SMADJA, 18, r. Daunou, 75002 Paris. 261-68-62

SAINT-DENIS
22 chambres occupées dont 6 libres. *Gros rapport.* Prix 200.000 F à débattre. EXCLUSIVITÉ, Ecr. ou s'adr. Cabinet SMADJA, 18, rue Daunou, 75002 PARIS - 261-68-62.

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, *Paris*, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 à 21 h.

pavillons

Proche banlieue Sud de Paris, grand pavillon 14 pièces (250 m²), + entrepôt (170 m²) + 2 garages sur terrain 1000 m². *Proximité centre ville et gare.* Possibilité activités commerciales libre de suite. Prix : 880.000 F. Tél. : 852-94-40 (après 17 heures).

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : *Centre d'information* FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - T. 227-44-44.

St-DENIS A VENDRE Quartier pavillonnaire CALME sur 280 m² de terrain. Pavillon rénové Cuisine équipée – beau séjour – 2 chambres – Salle de bains – WC – Chauffage central au gaz. *Dépendances* + garage 15 mn de Paris. Px 420.000 F 4 *Apr. 18 h. et week-end : 827-83-24.*

viagers

VD Ppté LYS Viager une tête 82 ans, comptant 600.000 et 9000/mois. Tél. : 354-95-41.

LIBRE NEMOURS ROBUSTE VILLA F. 5, gd cft. Jardin 800 m². 185.000 F + 4.600 F par mois, 1 tête. LECAUCHOIS – 428-02-07.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e Rt. rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS – 227-44-44

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

CONJONCTURE

DEVANT « LE GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

« On ne peut pas répartir plus qu'on ne produit »

déclare M. Jacques Delors

Reconnaissant (*« cela ne me gêne pas de le dire »*) que le gouvernement menait une nouvelle politique *« fondée à la fois sur la rigueur, le dynamisme, la solidarité et la prise en compte de l'avenir »*, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a affirmé dimanche 24 octobre au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » que la France avait dû s'adapter à l'environnement international sans renier les principes fondamentaux.

Le ministre a rappelé qu'*« au cours des quatre derniers trimestres la France a été le seul pays où le secteur privé ait créé des emplois – cent dix mille emplois s'ajoutant aux cent quatre-vingt-dix mille qui seront créés dans le secteur public »*. *« Cela explique d'ailleurs*, a-t-il ajouté, *que nous fassions moins mal que les autres en matière de chômage. Notre production industrielle a augmenté de 2 %, alors qu'elle a diminué du même taux dans les autres pays. Tous ces éléments ont tout de même donné à certains secteurs d'activité les moyens de se développer. »*

Au passage, M. Jacques Delors évoquant l'*« héritage »* du septennat précédent a noté : *« Parmi ce qui a été fait, il y a de très bonnes choses. Je pense notamment à la politique concernant le marché des capitaux, laquelle a permis d'accroître les possibilités d'emprunt. En outre, dans le secteur de l'industrie on a assisté à de grandes réussites en matière de télécommunications et d'énergie nucléaire. Je ne l'ai jamais nié, même pendant la campagne électorale. Je ne le nierai pas aujourd'hui. »*

La sortie du blocage

A propos de la sortie du blocage des prix et des revenus et des conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'opinion publique, le ministre de l'économie a affirmé : *« En ce moment, il faut travailler pour notre pays et prendre le risque de l'impopularité, cela est essentiel (...), même avec nos électeurs. Le reste est secondaire (...).*

Il y a deux points importants : d'une part, nous ne pouvons pas vivre seuls, nous sommes obligés – on ne le répétera jamais assez – de tenir compte de l'environnement international ; d'autre part, on ne peut pas répartir plus qu'on ne produit. Voilà deux données essentielles. »

« Entre la pneumonie et la grippe, il vaut mieux quand même la grippe, a déclaré M. Delors, à qui l'on reprochait de mettre à mal la politique contractuelle. *Il vaut mieux que la politique contractuelle marque le pas pendant un moment et que l'économie française s'en sorte. Nous avons offert la négociation sur des bases raisonnables. Les syndicats ont pensé que ce n'était pas assez, mais la politique contractuelle, ce n'est pas un objectif en soi, c'est un objectif au service de la politique de redressement national et de justice sociale, on ne peut pas l'isoler du reste. »*

Quant au fait que le commerce soit particulièrement sollicité, le ministre a répliqué : *« Je vous ai dit que la production industrielle avait augmenté de 2,1 % en France. Pendant ce temps, la consommation a augmenté de 3,7 %. Cela veut donc dire que, en moyenne, le commerce français a plus profité que l'industrie de la relance de la consommation que nous avions faite. Il est donc normal qu'il fasse un petit effort supplémentaire. »*

« Si l'Europe ne se fait pas, a ensuite ajouté M. Delors, *j'affirme qu'en 1990 – nous ne serons peut-être plus là – ce sera le déclin total pour tous les pays d'Europe, y compris l'Allemagne. Par conséquent, je me battrai toujours pour que la France reste dans la Communauté et que la Communauté fasse de nouvelles politiques, se développe, et sorte de ses querelles de famille actuelles.*

» Au sein de cette Europe, rien ne peut être fait sans une bonne entente entre l'Allemagne et la France. Or le contrat de mariage, si je puis m'exprimer ainsi, qui unit la France à l'Allemagne n'est plus très bien respecté maintenant. (...) Le contrat de mariage n'est plus respecté, car, grâce aux montants compensatoires positifs dont bénéficie l'Allemagne depuis 1970, l'agriculture allemande se développe. De la neuvième agriculture du monde, elle est devenue la cinquième. L'agriculture française profite moins de la politique agricole commune qu'avant. Et nous, nous voyons toujours les produits industriels se déverser chez nous.

» Par conséquent, il ne pourra y avoir de relance de l'Europe que si on remet dans le bon sens le contrat de mariage franco-allemand. Et cela passe notamment par la suppression des montants compensatoires positifs. Pour le reste, cela passe par une coopération industrielle entre la France et l'Allemagne que j'ai proposée à l'avant-dernier sommet franco-allemand et qui, je l'espère, maintenant, va trouver un nouvel essor grâce à des contacts entre industriels allemands et industriels français. (...)

» Une coopération industrielle, cela veut dire qu'aujourd'hui l'Allemagne comme la France sont en retard en ce qui concerne la troisième révolution industrielle, c'est-à-dire les technologies d'avenir, par rapport au Japon et aux États-Unis. Si l'Allemagne a encore des points forts, notamment son industrie mécanique et son industrie automobile, qui s'est redressée, elle souffre, vous l'avez vu avec l'affaire d'A.E.G., dans tout ce qui est technologie de l'information : électronique, informatique, microprocesseurs. Or j'estime que des alliances industrielles entre des Français et des Allemands, auxquelles viendraient s'ajouter des Italiens et des Hollandais là où ils sont présents, c'est le seul niveau possible pour résister à la formidable offensive du Japon et aussi à la puissance américaine. »

(Dessin de PLANTU.)

Enfin, à propos de la reconquête du marché intérieur – formule inventée *« par M. Ceyrac quand il était président du C.N.P.F. »*, – M. Delors a déclaré : *« Aujourd'hui, les entreprises françaises doivent considérer le monde comme leur province. Le monde s'est rétréci. C'est ce qu'on appelle la mondialisation de l'économie. Vous êtes obligés de vous battre partout si vous voulez exister sur votre propre sol. Si certains croyaient qu'en produisant moins à l'étranger, en exportant moins à l'étranger, nous rendrions l'économie française plus prospère, ils feraient une dramatique erreur. »*

Le ministre de l'économie dément toute pression sur les banques américaines pour les faire souscrire à l'emprunt français

Le ministère de l'économie et des finances a rejeté, le 23 octobre, les « allégations » du *Wall Street Journal* faisant état de contraintes sur les banques américaines, pour qu'elles souscrivent à l'emprunt international de 4 milliards de dollars et indique avoir reçu « les regrets » de l'ambassade des Etats-Unis en France à propos de ces informations. Le ministère précise, dans un communiqué, qu'*« Il a appris par l'ambassade des Etats-Unis, qui tenait à lui exprimer ses regrets, les allégations d'un grand journal américain »*.

Dans son édition du 22 octobre, le *Wall Street Journal*, citant ce qu'il présentait comme un câble au département d'Etat de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Evan Galbraith, affirmait notamment : *« Toutes les banques américaines, depuis le début des négociations, se sont senties vulnérables face à des pressions françaises dûes aux activités de ces banques en France. »*

Le ministère assure que *« pendant toute la durée du placement de cet emprunt, il s'est strictement abstenu de tout contact avec les banques susceptibles de souscrire »*. *« Il n'a eu de rapports*, poursuit le texte, *qu'avec le banquier chef de file, la Société générale, qui, pour ce qui le concerne, a traité cette affaire sur une base professionnelle. »*

Le communiqué français relève en outre que *« le succès du placement de cet emprunt, pour lequel plus de 7 milliards de dollars avaient été réunis, a ôté toute crédibilité à de telles allégations »*. Le ministère conclut en rappelant que *« la phase de préparation de cette émission est terminée »*, et que *« la signature interviendra dans les prochains jours »*.

L'ambassade des Etats-Unis à Paris nous a confirmé, ce lundi 25 octobre, avoir été informée à l'avance du communiqué du ministère de l'économie et des finances : *« Nous avons exprimé en effet nos regrets au gouvernement français pour ce qui concerne à la fois la publication d'un télégramme confidentiel par le* Wall Street Journal *et, de façon plus générale, pour tout ce qui pourrait nuire au crédit de la France »*, déclare-t-on à l'ambassade. On précise de même source que l'ambassadeur, M. Galbraith, est très préoccupé par cette fuite, et qu'il a demandé qu'une enquête soit ouverte sur l'origine de celle-ci.

[L'ambassade des Etas-Unis confirme donc indirectement l'authenticité du télégramme dont a eu connaissance le *Wall Street Journal* que citait notre correspondant à Washington (*Le Monde* du 24-25 octobre).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,2060	7,2090	+ 210	+ 245	+ 380	+ 430	+1015	+1135
$ can.	5,8615	5,8655	+ 25	+ 60	+ 70	+ 115	+ 360	+ 475
Yen (100)	2,6061	2,6085	+ 145	+ 165	+ 270	+ 300	+ 780	+ 835
DM	2,8235	2,8260	+ 150	+ 170	+ 290	+ 315	+ 860	+ 920
Florin	2,5925	2,5940	+ 145	+ 160	+ 275	+ 295	+ 795	+ 845
F.B. (100)	14,5605	14,5725	+ 15	+ 165	+ 10	+ 230		+ 380
F.S.	3,2820	3,2860	+ 295	+ 325	+ 555	+ 590	+1480	+1565
L (1 000)	4,9510	4,9545	+ 315	– 260	– 585	– 510	–1545	–1400
£	12,1340	12,1430	+ 370	+ 455	+ 725	+ 835	+2330	+2555

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 1/6	10 7/16
DM	6 11/16	7 1/16	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
Florin	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7 1/8	6 1/2	7 1/8	6 1/2	7 1/8
F.B. (100)	12 1/8	12 5/8	12	13	12 1/4	13 1/8	12 5/8	13 3/8
F.S.	5/8	1 1/4	2 3/4	3 1/8	2 7/8	3 1/4	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	19	20	19 1/8	20 1/8	19 3/8	20 3/8	19	19 7/8
£	9 7/8	10 5/8	9 5/16	9 15/16	9 7/16	9 15/16	9 1/2	10 1/8
F. français	17 3/4	25 1/4	21 3/4	23 3/4	21 1/4	22 3/4	19 3/4	21 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BUDGET : une présentation contestée

(Suite de la première page.)

Ces modifications portent en fait sur environ 13 milliards de francs, ce qui n'est pas négligeable. La nouvelle présentation budgétaire qui, en soi, peut parfaitement se justifier, « *dégonfle* » sensiblement les dépenses de l'État, de même que les impôts et taxes qu'il prélève.

Ces changements de présentation qui rendent déjà difficile la comparaison entre budgets, sont aggravés par d'autres modifications – de nature différente – introduites dans le projet de budget pour 1983 :

1) *La première modification porte sur le calcul de la progression des intérêts de la dette publique.* – Ceux-ci augmentent de 8,75 % dans le budget initial de 1983, alors que leur progression était estimée à 42,2 % dans le budget initial de 1982. Un tel freinage survenant en un an seulement et portant sur une charge d'intérêts de 58,4 milliards de francs a des conséquences importantes sur la progression de l'ensemble des dépenses publiques. Il s'expliquiue par un changement apporté dans le régime des bons du Trésor qui financent, on le sait, une partie très importante du déficit budgétaire : les intérêts ne seront pus payés à l'émission des bons, mais progressivement ou même à leur échéance. Le freinagre annoncé s'explique aussi par le ralentissement escompté de l'inflation (8 % en 1983) qui entraînerait une baisse des taux d'intérêt, ceux-ci revenant à 11 %.

Le fait de retarder le versement des intérêts des bons du Trésor, et une hypothèse optimiste sur les taux d'intérêt, font « gagner » sensiblement plus de 5 milliards de francs au Trésor.

2) *Un fonds spécial grands travaux a été créé hors budget.* – Est-ce une tentative de « débudgétisation » destinée à dégonfler les dépenses publiques ? M. chaussat assure que non, écrivant qu' *« on chercherait vainement dans tout le budget de l'État les dotations qui auraient été amputées à due concurrence à l'occasion de la création de ce fonds »*. L'argument n'est pas vraiment convaincant, car ce fonds a bel et bien été créé pour relancer l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, fort déprimé depuis quelque temps. Si, au lieu d'avoir été inscrites à ce fonds, les sommes en cause l'avaient été au budget de l'État, nul doute qu'elles l'auraient été en plus. Les *« lois de finances rectificatives »* sont depuis vingt-cinq ans pleines de crédits nouveaux ajoutés en cours d'année quand les besoins de la conjoncture s'en font sentir.

On peut estimer que le fonds des grands travaux, financé en partie par une taxe spéciale sur les produits pétroliers, qui rapportera 365 millions de francs par centime supplémentaire, est un essai – réussi – de débudgétisation. Réussi, car les centimes supplémentaires sur le prix de l'essence et du gazole qui le financeront à partir du 1er novembre (1,4 centime par litre, cette taxe passant à 2,7 centimes par litre au début de l'année prochaine) ne sont pas retenus dans le calcul de la pression fiscale d'Etat.

Un passage du très officiel *« rapport économique et fiancier »* annéxé au projet de budget confirme cette analyse. On lit en page 40 du document : *« c'est (...) à la fois des opérations inscrites en lois de finance comme des opérations financées par le fonds spécial des grands travaux qu'il convient de tenir compte pour prendre la juste mesure de l'effort public en faveur des équipements collectifs et des économies d'énergie »*.

3) *La très forte réduction des dotations attribuées au fonds de développement économiques et social* (compte spécial du Trésor figurant au budget) qui passe de 9,2 milliards de francs en 1982 à 1 milliard en 1983, apparaît plus explicable puisque l'Etat s'est déchargé sur les banques nationalisées – qu'il a annexées à grands frais – du soin de soutenir l'industrie. Ceci étant, la démarche est ambigüe parce qu'inachevée. Le F.D.E.S. existe toujours, mais il se réserve la fonction de « bonification » des taux d'intérêts. Le rapport économique et financier déjà cité fait d'ailleurs masse des crédits bancaires et des crédits d'Etat quand il annonce (page 44 du document) une progression de 19,4 % des crédits destinés à aider l'industrie.

4) *A l'inverse, il importe de tenir compte du fait que l'Etat a pris à sa charge, dans le budget 1983*, quelque 7,5 milliards de francs d'allocations aux adultes handicapés, jusqu'à présent financées par la sécurité sociale.

La progression des dépenses publiques

Tout compte fait et ainsi que nous l'avions souligné dans (*le Monde* du 16 septembre, la progression des dépenses publiques dans le budget 1983 doit être plus proche – si l'on compare des budgets semblables – de 14 ou 15 % que des 11,8 % annoncés dans les documents officiels. Après les 27,7 % d'augmentation du budget de 1982, un taux voisin de 15 % confirme qu'un réel effort de rigueur a bien été fait dans la dépense publique. Celui-ci n'a tout de même pas l'ampleur que laissent supposer les chiffres officiels.

Deux remarques doivent être faites en conclusion. L'opacité des budgets a longtemps été – et à juste titre – critiqué par le parti socialiste quand celui-ci était dans l'opposition. Les tentatives de débudgétisation ne datent pas d'aujourd'hui, ni les modifications de présentation budgétaire rendant difficile le contrôle des élus de la nation. L'actuel gouvernement devrait donc avoir à cœur d'éclairer le débat budgétaire en mettant cartes sur table. De ce point de vue, le budget de 1983 n'est pas satisfaisant pour les raisons qui viennent d'être exposées, mais aussi pour de nombreux silences : qu'en est-il de la répartition des 11 milliards de francs de dotation en capital aux entreprises publiques ? Qu'en est-il de la ventilation des 20 milliards de francs bloqués (est-ce bien d'un blocage qu'il s'agit ?) au fonds de régulation ? Qu'en est-il enfin de l'évaluation des prélèvements obligatoires

La seconde remarque concerne la pression fiscale. Une des idées forces qui sous-tendaient en septembre dernier la présentation officielle du projet de budget de 1983 était que celle-ci n'augmenterait pas. Le rapport économique et financier annexé au budget nous montre qu'elle a augmenté en 1982 comme en 1981, passant de 18,7 % du PIB à 19 % cette année contre 18,5 % en 1980. De même, les prélèvements obligatoires (c'est-à-dire les impôts d'Etat et des collectivités locales plus les cotisations sociales) ont-ils augmenté, passant de 42,6 % en 1980 à 42,9 % en 1981, et à 43,9 % en 1982.

Aucun chiffre n'est officiellement annoncé pour 1983. Mais surla base d'un taux de croissance de 2 % l'année prochaine, le poids des prélèvements obligatoires atteindrait – selon les calculs non publiés du gouvernement – 44,5 %. Encore ce chiffres est-il un minimum qui sera très probablement dépassé. Une croissance de 2 % du PIB est en effet maintenant à peu près exclue pour 1983 compte tenue de la conjoncture mondiale et des politiques économiques menées, aussi bien à l'étranger qu'en France.

Le taux d'expansion qui se situera en France entre 0 % et 1 % l'année prochaine entraînera automatiquement – par sa faiblesse – et sans qu'on puisse rien faire, un alourdissement du poids des prélèvements obligatoires qui avoisineront 45 % du PIB. Il était donc vain, dans ces conditions, de tant insiter sur la stabilité de la pression fiscale...

ALAIN VERNHOLES.

ÉNERGIE

Selon les Américains LE GAZ SOVIÉTIQUE EST VENDU TROP BON MARCHÉ

Les Américains auront vraiment tout essayé pour convaincre les Européens du caractère néfaste des liens avec l'U.R.S.S. engendrés par le gazoduc sibérien. Dernier argument présenté par l'ambassadeur des États-Unis à Paris, M. Evan Galbraith, dans une note citée par le *Washington Post* du 24 octobre : les ventes de gaz soviétique sur le marché européen à un cours inférieur aux prix mondiaux sont de nature à entraver le développement des gisements de la mer du Nord, et notamment du gaz du champ norvégien de Troll qui ne pourrait être vendu sur le continent.

Un argument que les acheteurs européens ne sauraient accepter : le prix de base du gaz soviétique au 1er janvier 1982, était de 4,65 dollars par million de B.T.U. (Britsh Thermal Unit), quand le gaz des Pays-Bas, premier exportateur européen, était de 4,45 dollars.

● **Opposition d'habitants d'une commune des Côtes-du-Nord a un projet de recherche d'uranium.** – Une délégation d'une soixantaine de personnes conduites par le maire de Glomel (Côtes-du Nord), M. Quilliou, s'est rendue à la préfecture de Saint-Brieuc le 22 octobre pour manifester son opposition des habitants à un projet de recherche d'uranium dans cette commune (*le Monde* du 14 octobre).

AFFAIRES

ACCORD TECHNOLOGIQUE ENTRE INTEL ET PHILIPS

Intel, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de circuits intégrés, et Philips doivent annoncer cette semaine un important accord technologique. Selon le *Financial Times* du 25 octobre, Intel, en vertu de cet accord d'une durée de sept ans, fournira notamment à Philips et à sa filiale américaine Signetics – pour une somme qui n'a pas été révélée – sa technologie C.H.M.O.S. (Complementary High-Performance Metal Oxide Semi-Conductor), variante de la technologie C.M.O.S., dont dispose déjà Philips. Les circuits intégrés ainsi fabriqués utiliseront dix fois moins d'énergie que dans le procédé C.M.O.S.

ÉTRANGER

POUR SOUTENIR L'EMPLOI

L'Autriche accroît le déficit budgétaire

De notre correspondante

Vienne. – La politique gouvernementale de soutien à l'emploi portera de déficit budgétaire à 73,8 milliards de schillings (1) en 1983. Les dépenses de l'Etat augmenteront de 8,5 % environ, se situant à 399 milliards, et les recettes de 5,5 % seulement, représentant 325,6 milliards. Des *« erreurs de prévision »* en matière de recettes fiscales et de croissance économique – en 1982, le « trou budgétaire » évalué à 59 milliards de schillings aura été en réalité de l'ordre de 73 milliards – risquent toutefois de se reproduire et de porter le déficit aux alentours de 90 milliards.

Selon les pronostics actuels, le taux de chômage, qui atteindrait cette année 3,7 % en moyenne annuelle, est chiffré à 4,2 % en 1983. Le projet de budget table cependant sur une baisse du chômage et aussi sur une croissance du produit interne brut (PIB) de 2 % contre 1 % en 1982. Ce projet, soumis à l'examen du Parlement, marque la nette volonté du gouvernement socialiste de combattre le chômage par tous les moyens.

Pour relancer la conjoncture dans le bâtiment, particulièrement touché par le chômage, le gouvernement avait déjà adopté en 1982 deux programmes de soutien à l'emploi d'un montant de 23 milliards de schillings étalé sur plusieurs années, qui doivent permettre de créer trente à trente-cinq mille emplois d'ici à 1985. Cependant, le projet de budget ne prévoit ni des coups de freins sérieux dans les dépenses ni une augmentation de la pression fiscale, deux sujets particulièrement *« chauds »* à six mois de la prochaine échéance électorale.

Alors que les carnets de commandes à l'étranger des firmes autrichiennes se dégarnissent peu à peu et que les exportations se ralentissent sensiblement cet automne, le projet de budger reste optimiste et prévoit pour 1983 une augmentation de 2,5 % du volume des ventes. La reprise fragile des exportations vers les pays de l'Est ne semble toutefois guère justifier cet optimisme. Le déficit de la balance commerciale atteindrait, en 1982, quelque 65 milliards de schillings et s'élèveraient, selon les prévisions du budget, à 69 milliards en 1983.

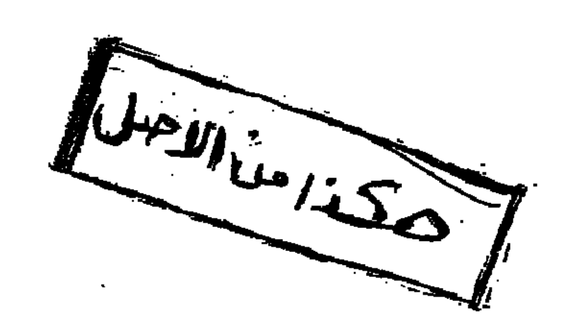
Cependant, le problème numéro un de l'Autriche est aux yeux des experts économiques, le déficit budgétaire chronique qui ne cesse de s'accroître à la suite de la priorité absolue accordée par le gouvernement à une politique de l'emploi coûteuse. Pour couvrir ce déficit l'Etat augmente sa dette qui était, à la mi-1982, de l'ordre de 315 milliards de schillings (39 300 schillings par habitant). Un tiers environ dfes emprunts a été contracté à l'étranger. Et cette année le service de la dette a absorbé 55'8 milliards de schillings, soit les trois quarts environ du déficit budgétaire.

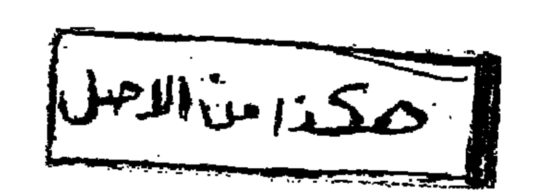
En dépit de cette augmentation rapide de l'endettement de l'Etat qui a doublé depuis 1976, l'Autriche jouit d'une excellente réputation sur le marché financier international. Le gouvernement a réussi jusqu'à présent a effectuer ses emprunts pour l'essentiel dans des pays dont le niveau des intérêts bancaires était plus bas qu'en Autriche, par exemple en R.F.A. (30 % de la dette extérieure) et en Suisse (66 %

L'accroissement dfe l'endettement était justifié ses dernières années par de investissements élevés. L'Autriche n'a été dépassé ces dernières années dans ce domaine que par le Japon. Un tiers des investissements globaux, soit 56 milliards de schillings, a été effectué en 1981 par les pouvoirs publics. Toutefois, selon de nombreux experts économiques, dont le président de la Banque nationale, M. Stephan Koren, un déficit environ 70 milliards de schillings est le maximum qui soit admissible. Dépasser cette limite minerait la crédibilité de l'Autriche sur le marché financier international.

WALTRAUD BARYLL

(1) schilling = 0,4 franc.





AGRICULTURE

La liquidation amiable des Vignerons occitans ne devrait pas remettre en cause la politique d'exportation des vins du Midi

Premier producteur de vin de la C.E.E., la France n'est que le *troisième* exportateur aux États-Unis, derrière l'Italie et la R.F.A., à égalité avec la Yougoslavie, aime à répéter M. Cresson, ministre de l'agriculture. Agressivité et structures commerciales *insuffisantes* en sont la cause.

Le secrétaire d'État à l'agriculture, M. Cellard, en voyage dans l'Aude, a rappelé, *vendredi* 22 octobre, devant les producteurs, que le gouvernement privilégiait la politique du regroupement de l'offre, au sein de *« pôles »* de commercialisation, permettant *« d'aborder le marché avec une stratégie commune qui permette de dépasser les concurrences pernicieuses dont les victimes sont toujours les viticulteurs eux-mêmes »*. Un appel qui vient à point nommé, au moment où la liquidation amiable de l'un de ces pôles, le Groupement des vignerons occitans, pourrait conduire à abandonner cette nouvelle stratégie de développement des ventes de vins sur les marchés étrangers.

Le G.I.E. des Vignerons occitans est en liquidation amiable depuis juillet. Un vilain marché de vins en packs sur la Grande-Bretagne a creusé un trou de 6 millions de francs, aggravé par un déficit d'exploitation de 3 millions de francs, auxquels s'ajoutent – puisque l'entreprise s'arrête – 3 autres millions de francs de dettes, représentant les investissements normaux d'une entreprise qui devait progresser (27 salariés en mai 1982, la plupart embauchés depuis mars).

Au total, 12 millions de francs de dettes. C'est beaucoup pour un groupement d'intérêt économique, où, selon une fâcheuse habitude, les adhérents de ce genre de structure n'ont pas trop « forcé » sur le capital social.

Pour éviter le dépôt de bilan, les producteurs se cotiseront pour payer les créanciers extérieurs, à hauteur de 4 millions de francs. Le Crédit agricole fermera provisoirement les yeux sur ses créances (8 millions). L'activité et les actifs du G.I.E. pourront être alors repris sous une autre forme et par une autre structure. L'échec a plus de conséquences, économiques et politiques, que ne le laissent paraître les sommes en jeu.

Constitué, en janvier 1980, par quatorze groupements de producteurs, subventionné par le conseil régional, ce G.I.E. était l'un des pôles d'exportation des vins courants, avec la garantie d'origine des producteurs. Il commercialisait environ 40 000 hectolitres. Cette stratégie du regroupement des efforts à l'exportation des groupements de producteurs et des coopératives trop dispersées pour peser sur le marché a été définie par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, à majorité socialiste, et, plus précisément, par les outils dont s'est doté le conseil : le Cepraco (Centre méridional de promotion de l'agriculture par la coopération) et le Cevilar (Comité économique des vins du Languedoc-Roussillon).

La mésaventure peut être utilisée par l'opposition, mais aussi servir d'argument dans la lutte d'influence entre factions socialistes. Elle est utilisée également par ceux des professionnels qui contestent l'actuelle stratégie d'exportation de vins de table. Ceux-ci défendent une autre orientation, celle de la promotion des vins de qualité, qui redresserait l'image de marque des vins du Midi et servirait en quelque sorte de tête de pont pour les autres vins.

L'opposition entre les deux stratégies qui, d'ailleurs, ne sont pas incompatibles, ne recoupe pas les clivages politiques. Ce serait trop simple.

Ambiguïtés

La mésaventure du G.I.E. trouve ses racines dans ces ambiguïtés. L'affaire semble frauduleuse. Pour faciliter la pénétration du marché britannique, le Crédit agricole a avancé les droits d'accises (droits de douane). Ceux-ci sont empochés par l'importateur, la société Wine Cellar. Mais le vin n'est pas vendu. Il faudra du temps avant que la supercherie soit découverte.

Le manque de vigilance s'explique de différentes façons. Les administrateurs du GIE, présidents des groupements de producteurs adhérents, ont accepté la stratégie du conseil régional, sur le plan des principes du moins. Mais l'engagement personnel et financier, nécessaire pour monter une entreprise efficiente, fait encore défaut, tant les habitudes indolentes et le nationalisme de village demeurent importants. L'attention accordée à la gestion n'était pas à la hauteur de l'enjeu. De plus, ils ont refusé en fait au directeur les moyens d'une saine gestion. L'entreprise n'a pas eu par exemple de comptable jusqu'en juin. En mars, un audit avait été suggéré. Refus, cela coûte trop cher.

Le banquier – la Caisse du Crédit agricole de Montpellier – n'est pas sans responsabilité non plus. D'ordinaire, en matière d'exportation surtout, les banques savent s'entourer des garanties suffisantes. Comme c'est souvent le cas dans le milieu agricole, le fait que la *« banque verte »* soutienne un dossier, représente pour les administrateurs une assurance si forte qu'elle conduit à endormir leur vigilance.

Les « parrains »

Il y a enfin la responsabilité des *« parrains »* : le conseil régional et ses centres d'études. N'auraient-ils pas dû suivre de plus près l'activité de l'entreprise ? Les responsables du Cevilar notamment se défendront en arguant de la difficulté pour une collectivité publique (le conseil régional) ou un organisme économique de faire le travail des entreprises. Non seulement disent-ils, ils ne le peuvent pas mais ne le doivent pas.

Les producteurs, les entrepreneurs coopératifs ou privés, doivent d'abord être responsables d'eux-mêmes. Pour eux encore la crise des Vignerons occitans est bénéfique car, disent-ils, loin de remettre en cause la stratégie adoptée pour la promotion des vins de masse, elle permettra de rendre transparentes, grâce à un audit accepté cette fois, les responsabilités de l'échec et de révéler où se situent les freins et les blocages. Déjà, il est prévu que six groupements de producteurs (sur les quatorze qui constituaient le G.I.E.), plus un septième continuent sur de nouvelles bases l'activité du G.I.E. Il s'agira cette fois d'une *« union d'unions »*, aux règles financières et aux modalités de fonctionnement plus strictes qu'un G.I.E.

Ce nouvel organisme touchera-t-il des subventions de démarrage ? Certains au conseil régional estiment avoir déjà *« suffisamment donné »* à l'ancienne structure. Ils continuent à ne pas croire en la fiabilité d'un pôle nouveau, exclusivement orienté sur l'exportation de vins de table. Pour les autres, qui ont reçu vendredi 22 octobre le renfort du secrétaire d'État à l'agriculture, *« l'union d'unions »*, doit bénéficier des subventions prévues par la convention passée le 9 juillet entre l'État et la région.

Mais, dans une étude consacrée à l'affaire, le Cepraco met des conditions à l'octroi des aides : il faut que le mouvement coopératif vinicole accepte de faire appel à des partenaires financiers afin de surmonter son handicap à mobiliser les moyens nécessaires aux opérations de commercialisation. Il faut aussi qu'il accepte que soient créées des sociétés commerciales *« dans lesquelles la coopération serait légèrement majoritaire »*, mais qui permettraient *« de faire réellement assumer la gestion commerciale par des hommes nouveaux expérimentés et compétents »*.

JACQUES GRALL.

SOCIAL

A PARIS

Plusieurs milliers de handicapés ont manifesté pour réclamer une meilleure accessibilité aux transports en commun et aux édifices

Quelque trois mille ou quatre mille handicapés, venus en car de toutes les provinces, ont manifesté à Paris, samedi après-midi 23 octobre, à l'appel de l'Association des paralysés de France (A.P.F), pour réclamer une meilleure accessibilité aux lieux publics et privés.

« On veut rouler où vous marchez, on veut aller où vous allez. Ne handicapez pas les handicapés. » Ces slogans résumaient l'une des principales revendications de l'A.P.F., la plus grande organisation de défense des infirmes (8 000 adhérents). L'accessibilité aux immeubles et aux transports en commun représente en effet un facteur essentiel de l'insertion sociale : se déplacer, c'est pénétrer dans le monde des valides et des bien-portants.

Dans ce domaine, les associations de handicapés se déclarent déçues par la lenteur des réformes entreprises, car, si la législation existe, elle n'a été que fort peu appliquée. Pourtant, la France compte près d'un million de handicapés physiques, visuels ou auditifs de moins de soixante-cinq ans et plus d'un million de personnes âgées invalides, sans parler de 30 000 infirmes accidentés de la route. Quelque 175 000 handicapés vivent dans la région parisienne, dont 75 000 en fauteuil roulant.

« Des efforts commencent à être faits dans certaines municipalités, a reconnu M. Jean-Yves Buisson, directeur général de l'A.P.F. *Des autobus sont notamment aménagés pour les handicapés à Bordeaux et à Grenoble. Le T.G.V. est d'un accès plus facile que les trains classiques, mais il faut que ces exemples fassent école. »*

Le 18 octobre, M. Charles Fiterman, ministre des transports, avait reçu les dirigeants de l'association pour leur annoncer diverses mesures qui concernent notamment la R.A.T.P.

Pour les 19 000 aveugles et malvoyants, pour les 10 500 sourds et mal entendants, la R.A.T.P. propose sept mesures plus ou moins nouvelles, depuis l'édition de guides et de plaques d'information en braille jusqu'à la multiplication de bandes en relief pour guider les aveugles. Améliorer l'accessibilité au métro et l'autobus pour les quelque 134 000 personnes à mobilité réduite revient à en améliorer le confort : installer des bancs dans les longs couloirs et dans les salles de ventes de billets, doter tous les arrêts de bus de sièges, augmenter le nombre d'escaliers mécaniques, prolonger les mains courantes, etc.

En revanche, pour les 7 500 personnes qui ne peuvent se déplacer qu'en fauteuil roulant, les solutions sont beaucoup plus complexes. La Régie propose un système combinant l'utilisation du R.E.R., d'un service spécialisé de bus (il en faudrait une centaine) et de taxis adaptés (quelque 350) pour les transports dans Paris intra-muros.

Le C.N.P.F. s'apprête à dénoncer la convention qui régit l'UNEDIC

(Suite de la première page.)

Alors que M. Bérégovoy avait pressé patronat et syndicats de parvenir à un accord avant le 1er octobre, il se trouve maintenant au pied du mur, obligé d'agir avec une grande célébrité. Une réunion tripartite – État, patronat, syndicats – devrait donc avoir lieu cette semaine.

Pour pallier le constat de carence des partenaires sociaux, M. Bérégovoy dispose de quelques données précises. Le déficit de l'UNEDIC sera de 7 milliards pour 1982 et en l'absence de nouvelles dispositions, il atteindra en cumulé de 26 à 30 milliards à la fin de 1983. Il sait aussi que toutes les parties sont prêtes à accepter des diminutions de prestations mais les propositions des uns et des autres sont très différentes ; le C.N.P.F. va jusqu'à 18 à 20 milliards, les syndicats s'étaient mis d'accord sur un plan d'économies de 9 milliards mais tandis que F.O. allait jusqu'à 11 milliards, M. Krasucki a laissé entendre que la C.G.T. n'accepterait pas plus de 7 milliards.

M. Bérégovoy sait cependant que l'ampleur des *« coupes »* à opérer dans les prestations servies aux chômeurs dépendra aussi de l'effort qui sera consenti par les salariés, les entreprises et l'État. Côté salariés, les syndicats ont accepté une majoration d'un demi-point des cotisations (soit environ 5 milliards), ce qui n'est pas sans courage à l'heure où la baisse du pouvoir d'achat semble inéluctable et où les élections prud'homales se profilent. Cependant, contrairement à d'autres organisations, la C.G.T. refuse de modifier la clef de répartition entre les salariés (40 %) et les entreprises (60 %) . Côté entreprises, le C.N.P.F. reste très hostile à une augmentation de sa participation, estimant que c'est à l'État, qui assure 33 % des recettes de l'assurance-chômage, de prendre en chargre le supplément de dépenses occasionné par l'augmentation du chômage. Ce refus a entraîné une vive réplique de M. Delors le 24 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1 : *« Nous demandons des sacrifices aux travailleurs pendant cette période, les entrepreneurs doivent en faire aussi. »*.

Alors que l'état mensuel de l'UNEDIC fait maintenant apparaître un écart de 2 milliards entre les dépenses et les recettes, une solution doit être trouvée tès rapidement. Il semble que le C.N.P.F. pourrait admettre à contre-cœur un léger relèvement des cotisations des entreprises, à condition que l'État accroisse son effort et s'engage, par exemple, à prendre en charge toutes les augmentations à venir des dépenses de l'UNEDIC. Ce même État, estime encore le C.N.P.F., devrait aussi éviter, dans le cadre de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, une augmentation des cotisations des régimes de retraite complémentaire et prendre des engagements précis sur de nouveaux allégements des charges sociales des entreprises. Certains imaginent ainsi que le ou les deux points d'allocations familiales que le gouvernement envisagerait de fiscaliser (soit de 9 à 18 milliards) soient affectés à l'assurance-chômage. Ainsi, la réaction du C.N.P.F. à une décision de majoration des cotisatins patronales dépendra principalement des mesures d'accompagnement qui pourraient être annoncées par M. Bérégovoy, le C.N.P.F. semblant désireux de maintenir sa participation à l'assurance-chômage rénovée. Mais le temps presse.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Pour les 16-18 ans,** un décret publié le vendredi 22 octobre officialise une série de mesures visant à faciliter l'obtention d'un diplôme pour les bénéficiaires de stages de formation alternée. Un certificat de fin de stage permettra notamment d'accéder *« aux sanctions normales des cycles de formation organisés par les différents ministères en vue de l'acquisition d'un titre ou d'un diplôme de l'enseignement technologique délivré par le ministère de l'éducation nationale »*. Outre l'accès aux sessions normales d'examens – surtout le C.A.P. et le B.E.P. – les stagiaires pourront bénéficier de la suppression des conditions d'âge, de scolarité ou d'exercice professionnel normalement exigées.

VISITE « IMPROMPTUE » DE M. CHIRAC A LA MAISON DE CURE DE CACHAN

M. Jacques Chirac a fait, dimanche matin 24 octobre, une visite *« impromptue »* à la maison de cure médicale de Cachan (Val-de-Marne), établissement géré par la Ville de Paris et dénoncé comme un *« mouroir »* de personnes âgées dans une récente émission de télévision (*le Monde* du 13 octobre). Le maire de Paris a annoncé qu'il allait demander à Mme Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, de venir *« également à l'improviste »* avec des représentants de cette instance pour *« juger sur place de la réalité des faits »*. M. Chirac, qui conteste la véracité du reportage présenté sur TF 1, souhaite qu'une autre émission soit réalisée sur place *« afin de faire connaître la vérité »*. Selon lui, le seul problème existant est une *« pénurie d'infirmières et d'aides-soignantes, comme actuellement tous dans les établissements gériatriques »*. M. Lafonge, directeur du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, a toutefois annoncé qu'il avait été décidé de ne plus accueillir d'invalides à Cachan et d'y réduire progressivement leur nombre en les transférant dans les établissements de l'Assistance publique. Pour compléter les équipes du soir et de la nuit, a-t-il précisé, il est fait appel à du personnel intérimaire. De son côté, la section C.G.T. de l'établissement a affirmé que la visite de M. Chirac avait été *« préparée depuis plusieurs jours »*.

CONSOMMATION

A VOS CHÉQUIERS...

Petits malins, escrocs et voleurs à la tire, à vos chéquiers. La signature des chèques, de presque tous les chèques, n'est quasiment jamais vérifiée par les banques. On s'en doutait un peu. L'Institut national de la consommation le prouve dans une enquête du numéro de novembre de la revue *50 millions de consommateurs.*

Vingt-six collaborateurs de l'I.N.C. ont échangé des chèques de 125 F portant tous des signatures parfaitement fausses. Crédit Lyonnais, B.N.P., Société Générale, C.I.C., Crédit agricole, BRED, Crédit mutuel, S.N.V.B. et même les Chèques postaux, au total vingt-six agences différentes, qui n'y ont vu que du feu. Les vingt-six chèques encaissés sans problème, ont été débités, comme en témoigne un mois plus tard le relevé de compte des intéressés.

Le syndicat C.F.D.T. parisien des banques confirmera que la signature des chèques de moins de 3 000 F., soit 90 % du total, n'est pas vérifiée. L'Association française des banques, interrogée par l'I.N.C. reconnaîtra d'ailleurs elle-même que toute vérification systématique est impossible, compte tenu de son coût, les banques préférant le cas échéant rembourser à leur client les chèques litigieux... Les honnêtes gens frémiront. Quant aux autres... parions que d'ici peu le nombre des chèques litigieux va gonfler dangereusement.

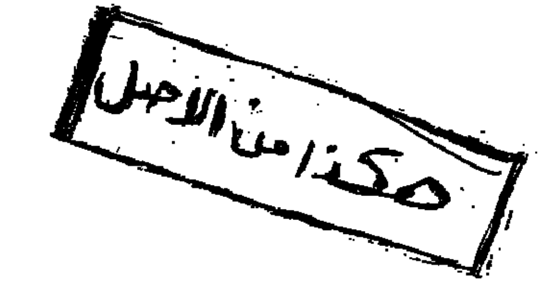
V. M.

CIT-ALCATEL : 35 HEURES DANS SEPT ÉTABLISSEMENTS AU 1er NOVEMBRE

C'est un accord important, et qui à beaucoup d'égards pourrait devenir « exemplaire », que la direction de CIT-Alcatel (seize mille salariés), filiale du groupe nationalisé C.G.E., a signé, le 22 octobre, avec la C.F.D.T., la C.G.T., la C.F.T.C., la C.G.C. et la C.S.L. sur une forte réduction de la durée du travail dans sept établissements industriels (1). A compter du 1er novembre, l'horaire hebdomadaire de travail dans ces sept usines sera ramené de trente-neuf à trente-cinq heures. Cinq mille salariés non cadres, parmi lesquels une proportion importante de femmes, bénéficieront de cette réduction qui entraînera une diminution de salaire de 4,5 %.

Dans les autres établissements, l'horaire sera ramené à trente-huit heures au 1er janvier 1983 avec une diminution de salaire de 1 %. Dans les sept établissements où les trente-cinq heures seront appliquées, les salariés pourront demander à travailler à temps partiel (de vingt à trente-cinq heures). En contrepartie, les syndicats ont accepté de négocier dans chaque établissement des modalités permettant une meilleure utilisation des équipements et des gains de productivité : quatre cents emplois seront ainsi préservés.

(1) Il s'agit de Velizy, Cherbourg, Tréguier près de Lannion, Saintes, Aix-les-Bains, Montargis et Ormes près d'Orléans.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le troisième trimestre est de 327 millions de dollars, soit une baisse de 3 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 1,12 dollar comparé à 1,16 dollar. Le chiffre d'affaires pour le troisième trimestre est de 1,52 milliard de dollars, une progression de 4 %.

Pour les neufs premiers mois de l'année, le bénéfice net est de 1,04 milliard de dollars, une augmentation de 14 % par rapport à la période correspondante de 1981. Le bénéfice net par action est de 3,54 dollars, comparé à 3,13 dollars. Le chiffre d'affaires a progressé de 10 % pour atteindre 4,77 milliards de dollars.

Jean Riboud, Président-Directeur Général, a déclaré que la légère baisse du bénéfice, au troisième trimestre, est due principalement à une réduction brutale de l'activité dans les champs de pétrole aux États-Unis : Le nombre d'appareils de forage en activité aux États-Unis était, au 30 septembre, inférieur de 43 % à ce qu'il était l'an dernier à la même date : 2 439 contre 4 298. Au Canada, la baisse a été de 22 %. Le chiffre d'affaires des services de mesures dans les sondages en Amérique du Nord a décliné de 17 % au troisième trimestre par rapport au troisième trimestre de 1981.

En dehors de l'Amérique du Nord, la croissance des services pétroliers a ralenti ; toutefois, le chiffre d'affaires pour ce trimestre a progressé de 15 % par rapport au même trimestre de 1981.

Le moyen-Orient et l'Extrême-Orient demeurent les régions les plus dynamiques. Le secteur mesure, régulation et composants a été touché par la récession aux États-Unis, particulièrement Fairchild, et par la faiblesse de la plupart des monnaies vis-à-vis du dollar.

UNITED TECHNOLOGIES

RÉSULTATS DES NEUF PREMIERS MOIS 1982

Le chiffre d'affaires totalise 10 034 millions de dollars contre 10 157 millions pour les neuf premiers mois de 1981.

Les ventes au gouvernement américain ont atteint 3 369 millions de dollars contre 2 794 millions pour la période correspondante de 1981, soit une progression de 21 %.

Les ventes au secteur privé ont totalisé 6 665 millions de dollars contre 7 363 millions pour les neuf premiers mois de 1981.

Le bénéfice net ressort à 420,9 millions de dollars, y compris, au titre du premier trimestre, 66,6 millions d'effet cumulé résultant de la nouvelle méthode de comptabilisation des crédits d'impôt, et, au titre du deuxième trimestre, de 40 millions de profit exceptionnel.

Le bénéfice dilué par action est de 6,35 dollars contre 5,57 pour les neuf premiers mois de 1981.

Le carnet de commandes au 30 septembre 1982 totalise 12 milliards de dollars contre 12,4 milliards au 30 septembre 1981.

EUROPE N° 1 IMAGES ET SON

Le chiffre d'affaires radiodiffusion du groupe Europe n° 1 a marqué, lors de l'exercice 1981-1982 (du 1er octobre au 30 septembre), une progression de 11,03 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 459 582 000 F à 510 266 000 F.

Pour le dernier trimestre de l'exercice (période du 1er juillet au 30 septembre), l'accroissement est de 19,85 % par rapport à la même période de l'exercice précédent : 112 491 000 F contre 93 861 000 F.

RORENTO

HAUSSE SPECTACULAIRE DU COURS DE RORENTO

Rorento vient de publier son rapport semestriel au 1er septembre dernier, qui révèle que le cours du titre à Paris est passé de 408,60 F à 505 F. Cela signifie une hausse de 23,6 % en six mois. Cette évolution positive s'est poursuivie depuis. Le 20 octobre, l'action Rorento cotait 542 F à Paris.

La forte demande d'actions Rorento enregistrée tout au long du semestre considéré a entraîné une augmentation, avec plus de 2,5 millions d'unités, du capital émis, qui a atteint 19 628 179 actions. Convertie en francs, la totalité des actifs nets est passée de 5 688 millions de francs à 8 046 millions de francs.

Si le résultat a été aussi positif, c'est parce que les trois facteurs essentiels à l'évolution de la valeur du portefeuille de Rorento se sont conjugués : les intérêts perçus, le cours des obligations et les parités.

– Les intérêts perçus ont été importants, notamment en raison des taux élevés servis par les obligations américaines et par les dépôts en livres sterling.

– La hausse du cours des obligations, surtout aux U.S.A. et aux Pays-Bas, doit être attribuée à la baisse des taux d'intérêt amorcée depuis un certain temps.

– Les monnaies les plus importantes représentées dans le portefeuille de Rorento se sont appréciées par rapport au florin.

Le développement des situations économiques et monétaires des pays occidentaux incite la direction de la société à la prudence, attitude qui se reflète dans le portefeuille de Rorento : des liquidités très larges, une tendance à réduire les échéances des placements et des premiers achats d'emprunts d'État britanniques indexés sur l'inflation, ainsi que d'un emprunt d'État français, indexé sur l'or.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS

	31 AOUT 1982	28 FEVRIER 1982
	%	%
États-Unis	36,8	32,6
Pays-Bas	28,3	25,9
Grande-Bretagne	2,5	5,8
Antilles néerlandaises	1,3	2,2
Canada	0,7	4,4
France	0,7	–
Autres pays	1,4	5
Liquidités et autres actifs	30,3	24,3
	100	100

GROUPE ROBECO

ROBECO EN HAUSSE PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE

Grâce à l'évolution favorable des cours en bourse de Wall Street, observée depuis la mi-août, ainsi qu'à la stabilité du dollar U.S., l'action Robeco a enregistré une hausse de près de 5 % pendant le troisième trimestre, passant de F.F. 627 au 30 juin à F.F. 659 au 30 septembre dernier. Bien qu'aux U.S.A. il ne soit pas encore question d'une relance économique évidente, depuis la fin du mois de juin, la baisse des taux d'intérêt y a contribué à une nette amélioration du climat boursier. Ailleurs, la demande d'action a été faible. En Europe, les bourses ont toujours été marquées par la récession et la détérioration des résultats industriels. En Extrême-Orient, le Japon s'est vu confronté à la dépréciation prolongée du yen, et la bourse de Hongkong a subi la forte pression des escarmouches politiques avec la Chine. En Australie, enfin, on a pu observer un certain redressement des valeurs minières.

Profitant de la hausse des valeurs américaines, Robeco a, par solde, été vendeur aux Etats-Unis, tandis qu'au Japon ses acquisitions ont été supérieures aux cessions. Elle n'a pas apporté de modifications significatives à son portefeuille européen, ni diminué ses amples liquidités.

Les actifs nets au 30 septembre 1982 valaient F.F. 11 007 millions, répartis comme suit :

	30/9/1982	30/6/1982
	%	%
Etats-Unis	40,9	40,3
Pays-Bas (mutinationales)	13,8	14,0
Pays-Bas (locales)	4,8	5,5
Japon	9,6	10,3
Australie	3,1	3,3
Autres pays	15,0	16,1
Autres actifs	12,8	10,5
	100	100

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL

RCS PARIS B 313 711 180

88/90, rue Cardinet 75017 PARIS

Situation au 30 septembre 1982

Nombre d'actions en circulation	2 230 261
Actif net en millions de francs	712,45
Valeur liquidative de l'action en francs	319,45
Dernier dividende global en francs	23,49
Date de paiement	30 avril 1982

MATRA

Le conseil d'administration de Matra, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère le 21 octobre, a arrêté les comptes du premir semestre 1982 de la société mère.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la période s'élève à 2 346 millions de francs (contre 1 611 millions en 1981), avec un résultat d'exploitation de 249,9 millions de francs (contre 208,6 millions de francs en 1981) et un résultat net de 71,6 millions de francs (contre 54,5 millions en 1981).

Ce dernier s'entend après dotation de :

– 47,5 millions de francs d'amortissements ;

– 91 millions de francs au compte de provision sur titre de participation, créances sur filiales et risques corrélatifs ;

– 14,8 millions de francs de provisions pour participation des salariés ;

– 101,8 millions de francs au compte de provisions pour impôts sur les bénéfices.

La prévision de chiffre d'affaires de 5 500 millions de francs hors taxes pour l'ensemble de l'exercice est confirmée.

CORTEXA

Compagnie pour la réalisation d'investissements dans les Techniques Avancées - Cortexa Sicav

Sicav ouverte au public le 28 juillet 1980 au nominal de 500 F, CORTEXA est destinée à offrir au public et aux investisseurs institutionnels des possibilités d'investissement dans des sociétés françaises et étrangères ayant une vocation particulière dans le domaine de l'innovation et de la technologie.

Actif net au 30 septembre 1982 : 219,27 millions de francs.

Nombre d'actions en circulation : 340 783 millions de francs.

Valeur de l'action au 30 septembre 1982 : 643,42 millions de francs.

Au 30 septembre 1982, la structure du portefeuille actions était la suivante :

- Electronique .... 48 %
- Biotechnologie .... 12 %
- Défense .... 13 %
- Energie .... 13 %
- Divers .... 14 %

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences en France :

– de la Banque Paribas ;
– du Crédit du Nord ;
– de la Banque régionale d'escompte et de dépôts.

ENERGIA

SICAV

La SICAV ENERGIA investit de préférence dans les valeurs liées à l'énergie, ainsi qu'à l'or et aux ressources naturelles. Elle a, en outre, comme règle de maintenir au moins 50 % de valeurs françaises dans son portefeuille.

Au 30 septembre 1982, son actif net s'établissait à 170 440 697 F, et la valeur liquidative de l'action à 174,17 F, faisant ressortir une baisse de 2,6 % par rapport au 31 décembre 1981, compte tenu de la mise en paiement d'un dividende de 7,50 F le 2 avril 1982.

A la même date, la répartition de l'actif par secteur était la suivante :

	%	%
Énergie		43,04
Dont pétrole et gaz naturel	28,57	
– électricité - matériel électrique	12,74	
– services pétroliers	1,73	
Or		14,95
Transports et ressources naturelles		6,13
Métaux non ferreux		2,89
Chimie		2,09
Obligations françaises classiques ou à taux variable, obligations étrangères et liquidités		30,90
		100

Voici quelles étaient les dix lignes les plus importantes du portefeuille :

– Emprunt 7 % 1973 ;
– C.N.E., 3 % ;
– Emprunt d'État 13,80 % octobre 1980 ;
– Atlantic Richfield ;
– Union Pacific ;
– Getty Oil ;
– Elf-Aquitaine ;
– Shell Oil ;
– Homestake Mining ;
– U.S. Treasury 7 1/4 % 1977/1984.

L'infléchissement de la politique monétaire américaine intervenu au mois d'août s'est traduit par une décrue sensible des taux d'intérêt, améliorant la probabilité d'une reprise économique dans les prochains mois. Cependant, l'incertitude continue de régner sur l'évolution à court terme du prix du pétrole et le secteur des services pétroliers annonce des résultats décevants.

Pour tenir compte de ces perspectives nouvelles, le portefeuille d'ÉNERGIA fait une part plus grande aux valeurs de métaux non ferreux, de transports et de ressources naturelles, ainsi qu'aux valeurs de mines d'or.

Les acquisitions sont financées par la vente d'une partie des valeurs pétrolières et surtout de services pétroliers.

D'autre part, à l'intérieur du secteur de l'énergie, une part plus grande est faite à l'électricité au travers de l'acquisition de valeurs de production et de distribution, ainsi que de matériel électrique.

Enfin, la ligne d'Emprunt 7 % 1973 dont la constitution avait été entreprise au deuxième trimestre, est sensiblement augmentée.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Malgré une progression des prêts nouveaux, l'encours des prêts bénéficiant d'une aide de l'État n'a progressé que très faiblement en raison de la réduction de la période de gestion à C.D.E. : il est passé de 43 milliards à la fin de 1981 à 43,5 milliards au 30 juin 1982. L'encours des prêts non aidés a progressé, dans le même temps, de 13,4 à 13,8 milliards.

Par rapport au premier semestre 1981, les encours moyens sont restés pratiquement stables dans le secteur public et ont augmenté de près 6 % dans le secteur privé.

Les charges de gestion ont augmenté de 14,5 % entre le premier semestre 1981 et le premier semestre 1982 alors que les produits progressaient de 15 %.

Le résultat du premier semestre 1982 s'établit, avant impôt et provisions, à 29,7 millions de francs contre 26,2 millions au premier semestre 1981.

***

Un accord a été conclu entre le CREDIT FONCIER DE FRANCE et le COMPTOIR DES ENTREPRENEURS, sous l'égide de la direction du Trésor, qui tend à établir un partage plus rationnel de la gestion des prêts aidés en confiant à chaque établissement un secteur complet d'intervention : à compter du 1er janvier 1983, le COMPTOIR DES ENTREPRENEURS assurera sur toute leur durée (20 ans) la gestion des PAP en secteur groupé (opération de promotion), à l'exception de ceux dont la gestion est déléguée aux organismes d'H.L.M.

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE gérera dès l'origine les autres prêts de son côté, notamment ceux du secteur diffus.

Ainsi la position financière de C.D.E. se trouve conforté : le secteur privé pourra se développer à côté d'un secteur public stabilisé et renforcé.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 14-10-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	280 324
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	16 844
ECU	59 665
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 582
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	188 841
dont :	
Effets escomptés	82 603
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 365
Total	508 273
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	174 347
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 934
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 956
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	54 358
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	33 399
5) ECU A LIVRER AU FECOM	63 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	183 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	10 226
Total	508 273

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	15 oct.	22 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	799,7	790,7
Valeurs étrangères	2167,8	2208,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	115,4	114,1
Valeurs étrangères	293,3	298,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	103,4	102,2
Pétroles-Energie	80,1	78,5
Métallurgie	84,1	81,9
Chimie	100,3	97,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,1	102
Constructions mécaniques	104	101,1
Matériel électrique	110,9	110,7
Automobile et accessoires	99,8	98,1
Industr. de consom. non alim.	110,6	111,1
Agro-alimentaire	115,1	115,6
Distribution	95,3	94,1
Transports	115,3	116,6
Services	106,7	106
Assurances	103,3	104,6
Banques	121,1	121,9
Immobilier et foncier	105,2	107,3
Investissement et portefeuille	109,4	107
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	96,9	97,1
Emprunts d'État	98	97,9
Emprunts garantis et assimilés	96,8	96,9
Sociétés	96,77	97,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,2	86,3
Sociétés	93,2	93,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	101,5	100
Produits de base	84,1	81,2
Construction	99	98 9
Biens d'équipement	107,5	105,8
Biens de consom. durables	108,8	106
Biens de consom. non durables	108,6	102,8
Biens de consom. alimentaires	113,1	113,5
Services	98,1	95,7
Sociétés financières	114	114,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	97,2	97,9
Valeurs industrielles	99,8	98,1
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	98,8	95,7

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MATRA. – Pour le premier semestre 1982 de la société mère (comptes non consolidés), le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 2,35 milliards de francs, contre 1,6 milliard de francs au premier semestre 1981, avec un résultat d'exploitation de 249,9 millions de francs contre 208,6 millions de francs en 1981, et un résultat net de 71,6 millions de francs contre 54,5 millions de francs.

Parmi les dotations, figure une provision de 91 millions de francs sur titres de participation, créances sur filiales et risques corrélatifs.

MERLIN-GÉRIN. – Pour le premier semestre 1982, le résultat net provisoire s'élève à 29,1 millions de francs contre 23,09 millions de francs en 1981.

SICLI. – Au 30 juin 1982, le chiffre d'affaires s'est élevé à 291 millions de francs (+ 15 %) et le résultat provisoire avant impôt est nul, contre un bénéfice de 5,2 millions de francs en 1981. Ce recul provient, pour l'essentiel, de l'accroissement des charges salariales.

EUROPE 1-IMAGES ET SON. – Pour l'exercice 1981-1982, clos le 30 septembre, le chiffre d'affaires radiodiffusion est en progression de 11 % à 510,27 millions de francs. Pour le dernier trimestre de l'exercice (1er juillet-30 septembre), l'accroissement est de 19,85 %.

INCO. – Pour le troisième trimestre de l'exercice 1982, le déficit s'est élevé à 66,4 millions de dollars contre 29,4 % millions de dollars de pertes un an auparavant, du fait de la baisse des cours des métaux et de la charge d'une fermeture d'usine.

Pour les neuf premiers mois de 1982, le déficit est de 140,5 millions de dollars contre un bénéfice de 40,3 millions de dollars en 1981.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	20 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	103,8	–
Valeurs étrangères	128	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 oct.	22 oct.
Indice général	100,1	100

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 octobre .... 13 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 oct.	25 oct.
1 dollar (en yens)	272,70	276,40

BOURSE DE PARIS Comptant 22 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	0 181
5 %	35	3 816
3 % amort. 45-54	....	0 682
4 1/4 % 1963	102 50	0 286
Emp. N. Eq. 6 % 67	110	2 387
Emp. 7 % 1973	8490	..
Emp. 8,80 % 77	102 80	3 689
9,80 % 78/93	80 50	2 785
8,80 % 78/86	81 80	7 595
10,80 % 79/94	83 10	1 450
13,25 % 80/90	93 70	5 155
13,80 % 80/87	96 10	0 286
13,80 % 81/99	96 20	10 624
16,75 % 81/87	105	1 973
16,20 % 82/90	102 10	12 581
16 % juin 82	101 50	5 962
E.D.F. 7,8 % 61	131 20	11 508
E.D.F. 14,5 % 80-82	85	5 256
Ch. France 3 %	197	..
CNB Bques janv. 82	98 70	4 954
CNB Paribas	98 50	4 954
CNB Suez	98 35	4 954
CNI janv. 82	98 55	4 954

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	171 10	177 d
Aciers Peugeot	60	60
Actibail	153 20	151
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	2960	2960
Agr. Inc. Madag.	50	49
Air-Industrie	13	13
Alfred Herlicq	55	55
Allobroge	401	404
André Roudière	71	70
Applic. Hydraul.	249	248 50
Arbel	54 80	54 70
Artois	284 90	284 90
At. Ch. Loire	30 60	30 70
Aussedat-Rey	16 30	16 20
Bain C. Monaco	88 50	89
Banania	348	362
Banque Hypoth. Eur.	253	253
B.N.P. Intercontin.	79	79
Bénédictine	732	730
Bon-Marché	66 50	66 50
Boris	282	286 d
Bras. Glac. Int.	442	442
Bretagne (Fin.)	74 20	....
Cambodge	128	127 50
C.A.M.E.	97 50	98
Campenon Bern.	215	211
Caout. Padang	188	187
Carbone-Lorraine	41	42
Carnaud S.A.	41 10	42 20
Caves Roquefort	536	532
C.E.G.Frig.	114 80	116
Centen. Blanzy	678	658
Cenarest (Ny)	109 90	109 90
Cerabati	104	102
C.F.F. Ferrailles	111 30	112
C.F.S.	648	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	9 70	10 60 d
C.G.V.	88 10	88 10
Chambon (M.)	298	298
Chambourcy (M.)	940	930
Champex (Ny)	119	120 d
Chim. Gde Paroisse	53 10	53 10
C.I. Maritime	285	....
Ciments Vicat	181	180
CIPEL	59	....
Citram (B)	153	153
Clause	270	289 20
Cl. MA (Fr.-Bail)	302	303
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	69	67 60
Cofradel (Ly)	440	440
Cogifi	152 10	150
Comindus	365	370
Comiphos	139	140 10
Comp. Lyon-Alem.	133 50	135
Concorde (La)	241	240 50
C.M.P.	8 90	9 25
Conte S.A. (Li)	21	19 50 o
Crédit (C.F.B.)	180	180
Créd. Gén. Ind.	225	219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	326	330
Créditel	103	103 80
C. Sabl. Seine	108 50	....
Darblay S.A.	82 10	....
De Dietrich	296	300
Degremont	97 20	100
Delalande S.A.	105	97 80
Delmas-Vieljeux	497	500
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 20	116 20
Didot-Bottin	274	270
Dist. Indochine	295 50	297
Drag. Trav. Pub.	165	165
Duc-Lamothe	223	214
Dunlop	6 86	6 80
Eaux Bass. Vichy	1049	980 o
Eaux Vittel	570	565
Ecco	960	960
Economats Centre	480	482
Electro-Banque	157	157
Electro-Financ.	364	365
Elf-Antargaz	176	176
E.L.M. Leblanc	286 20	268 80 o
Entrepôts Paris	142	142 50
Epargne (B)	1200	1205
Epargne de France	252 60	255
Epeda-BF	708	707
Escaut-Meuse	235	235
Europ. Accumul.	32 80	32 20
Eternit	246	246
Félix Potin	910	910
Ferm. Vichy (Ly)	127	128
Files-Fourmies	3 35	3 35
Finalens	73	73 50
FIPP	134 90	129 50 o
Fnac	250	240
Focep (Chât. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	148	148
Fonc. Agache-W.	43 20	38 o
Fonc. Lyonnaise	1050	1040
Foncina	97	94 20
Forges Gueugnon	12 40	12
Forges Strasbourg	130	130
Fougerolle	138 50	138 80
France I.A.R.D.	83 10	79 70 o
France (La)	460	....
Frankel	147 90	....
Fromageries Bel	230 10	228 10
From. P.-Renard	175 10	168
GAN	660	663
Gaumont	415	401
Gaz et Eaux	705	710
Genvrain	159 60	....
Gér. Arm. Hold.	32	32
Gerland (Ly)	357	357
Gévelot	33 30	33 40
Gr. Fin. Constr.	131 20	135 10
Gds Moul. Corbeil	105	105
Gds Moul. Paris	286	286
Goulet S.A.	298	302
Groupe Victoire	385	381
G. Transp. Ind.	101 30	102 90
Huard-U.C.F.	44 20	41 10 o
Hutchinson	14	14
Hydro-Energie	42	40 50
Hydroc. St-Denis	62 40	65
Immindo S.A.	130 10	130
Immivest	89	90
Immobail	198	196
Immobanque	300	301
Immob. Marseille	1089	1055
Immofice	260	269
Imp. G.-Lang	3 80	3 90
Industrielle Cie	470 60	470 60
Interbail	239 90	240
Jaeger	90 40	90 30
Jaz S.A.	43	54 60
Kinta S.A.	450	453
Lafitte-Bail	195	198
Lambert Frères	42 60	44
Lampes	150	137 o
La Brosse-Dupont	62	....
Lebon Cie	348 50	347
Lille-Bonnières	230 50	230 50
Locabail Immob.	336	331
Loca-Expansion	118	119
Locafinancière	160	160 50
Locatel	354	365
Lordex (Ny)	112 30	119 50 d
Louvre	218 50	219 10
Luchaire S.A.	82	78 70
Magasins Uniprix	66 10	66
Magnant S.A.	50	52
Maritimes Part.	86 50	90
Marocaine Cie	26 35	27 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	300	305
Mic	226	242
Mors	209	210
Nadella S.A.	6	5 80 o
Naval Worms	129 90	129 90
Navig. (Nat. de)	57 60	55 90 o
Nicolas	295	296
Nodet-Gougis	88	87 50
Occident. Part.	27 90	....
OPB Paribas	102 50	....
Optorg	72	71
Origny-Desvroise	136	132 20
Palais Nouveauté	296	296
Paris-Orléans	97 50	97
Part. Fin. Gest. Im.	123 70	128 60 d
Pathé-Cinéma	101	105 d
Pathé-Marconi	52 50	49
Piles Wonder	69 50	....
Piper-Heidsieck	245	....
Porcher	157 50	157 50
Profils Tubes Est	9	9 36
Prouvost ex-Lain.R.	33	34
Providence S.A.	274	285
Publicis	470	480
Raff. Souf. R.	178 90	177
Ressorts Indust.	95	95 20
Ricqlès-Zan	127	129
Ripolin	50	50 10
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	90 80	....
Rochette-Cenpa	19 60	20
Rosario (Fin.)	104	101 10
Rougier et Fils	66	66 20
Rousselot S.A.	290	280
Sacer	33	....
SAFAA	29	27 80 o
Safic-Alcan	164 50	164 50
SAFT	195	192
Sainrapt et Brice	132	132
Saint-Raphaël	81 50	80 50
Salins du Midi	223 10	222
Santa-Fé	133 50	131
Satam	63	65
Savoisienne (M)	73 25	77
SCAC	181	181 10
Sellier-Leblanc	202	208 90
Semelle Maubeuge	126	126 10
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	26 80	27 90
Sicli	68 50	68 10
Sicotel	161	159
Sintra-Alcatel	540	554
Sinvim	103 10	102 30
Siph (Plant. Hévéas)	145 10	149
Siminco	304	305
SMAC Aciéroid	158	158
Sofal financière	332	330
Soffo	158	153 20
Soficomi	271	270
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	498	485
Sogepal	265	....
Soudure Autog.	105 60	105
S.P.E.G.	101 50	100
Speichim	190	187 10
S.P.I.	150	150 90
Spie Batignolles	163	164 50
Stemi	242 60	242 50
Synthelabo	110	109 50
Taittinger	400	390
Testut-Aequitas	71 20	....
Thann et Mulh.	44	43 20
Tissmétal	34	34
Tour Eiffel	244	241
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	85	82 80
Ufiner S.M.D.	78 10	78
Ugimo	130 50	133
Unibail	315	315
Unidel	88	88
U.A.P.	552	554
Union Brasseries	35	34 90
Union Habit.	185	183
Un. Imm. France	167 50	179 20
Un. Ind. Crédit	220	222
Union Ind. Ouest	314	315
Unipol	122 80	135 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	43 50	42 80
Waterman S.A.	169	....
Brass. du Maroc	142 90	143 10
Brass. Ouest-Afr.	22 60	22 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	105	....
Akzo	78	....
Alcan Alum	208	....
Algemeine Bank	792	795
Am. Petrofina	460	470
Arbed	173	....
Asturienne Mines	43	....
Bco Pop Espanol	70	70
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38900	38950
Barlow Rand	54	54
Bell Canada	136	130 10
Blyvoor	111 50	111
Bowater	29 50	28
British Petroleum	46 50	49
Br. Lambert	225 20	230
Caland Holdings	78	77 50
Canadian-Pacific	231 60	223
Cockerill-Ougre	17	17 80
Cominco	335	336
Commerzbank	371	....
Courtaulds	10 70	10 60
Dart. and Kraft	550	550
De Beers (port.)	46	46
Dow Chemical	235	241 50
Dresdner Bank	425	464
Femmes d'Auj.	61 10	....
Finoutremer	181	....
Finsider	0 40	....
Foseco	19 20	....
Gén. Belgique	213 10	211 10
Gevaert	285	283
Glaxo	150	....
Goodyear	240	245
Grace and Co	327	338
Grand Metropolitan	41	42 50
Gulf Oil Canada	111	112
Hartebeest	495	500
Honeywell Inc.	790	....
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	279	282
Int. Min. Chem	270	272
Johannesburg	561	....
Kubota	10 50	9 70
Latonia	222	....
Mannesmann	460	464
Marks-Spencer	30 70	....
Midland Bank Ltd	44 10	44 20
Mineral-Ressourc.	68 50	....
Nat. Nederlanden	359	....
Noranda	124 90	128 90
Olivetti	10 20	10
Pakhoed Holding	118	120
Petrofina Canada	900	....
Pfizer Inc.	639	....
Phoenix Assuranc.	40 10	41 20
Pirelli	6 80	....
Procter Gamble	938	956
Ricoh Cy Ltd	21 70	22 35
Rolinco	714	709
Robeco	733	742
Shell fr. (port.)	61 50	....
S.K.F. Aktiebolag	120 10	120 20
Sperry Rand	235 50	236
Steel Cy of Can.	138	142 50
Stilfontein	122	122
Sud. Allumettes	140	....
Tenneco	283	281
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	255	237
Vieille Montagne	550	575
Wagons-Lits	275	275
West Rand	32	33 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	715
Entrepose	142	141 50
Far East Hotels	1 45	1 45
Métallurg. Minière	140	143
M.M.B	203	203
Novotel S.I.E.H.	971	973
Sarakreek N.V.	227	229
Sicomur	151	151
Sofibus	220	220
Rodamco	377	380

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	146	147
Cellulose du Pin	20	....
Coparex	415	420
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61 20	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	110 o
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	533	539
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

22/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	160 51	153 23
Actions-Investiss.	200 20	191 12
Actions sélectives	229 40	219
Aedificandi	269 28	257 07
A.G.F. 5000	193 54	184 76
Agfimo	280 23	267 52
Altefi	195 97	187 08
A.L.T.O.	176 04	168 06
Amérique Gestion	380 91	363 64
Bourse-Investiss.	214 80	205 06
Capital Plus	1055 47	1055 47
C.I.P.	642	612 89
Convertimmo	217 86	207 98
Cortexa	735 28	701 92
Credinter	271 35	259 05
Croiss. Immobil.	265 19	253 16
Démeter	53982 40	53820 94
Drouot-France	211 73	202 13
Drouot-Investiss.	487 43	465 33
Energie	199 82	190 76
Epargne-Croiss.	993 16	948 12
Epargne-Industr.	348 20	332 41
Epargne-Inter	490 17	467 94
Epargne-Oblig.	155 95	148 88
Epargne-Unie	637 23	608 33
Epargne-Valeur	269 58	257 34
Euro-Croissance	292 73	279 46
Financière Privée	659 89	629 97
Foncier Investiss.	479 92	458 16
France-Garantie	252 94	247 98
France-Investiss.	296 96	283 48
Fr.-Obl. (nouv.)	357 07	340 88
Francic	183 52	175 20
Fructidor	186 91	178 43
Fructifrance	331 72	316 68
Gestion Mobilière	423 42	404 22 ◆
Gest. Rendement	425 69	406 39
Gest. Sél. France	281 08	268 33
I.M.S.I.	270 09	257 84
Indo-Suez Valeurs	488 67	466 51
Ind. française	10459 32	10459 32
Interoblig.	7858 14	7501 80
Intersélect France	205 66	196 33
Intervaleurs Indust.	306 93	293 01
Invest. Obligataire	10210 31	10189 93
Invest. St-Honoré	489 32	467 13
Laffitte-Expansion	485 78	463 75
Laffitte-France	147 22	140 53
Laffitte-Oblig.	130 37	124 46
Laffitte-Rend.	176 41	168 41
Laffitte-Tokyo	536 42	512 10
Livret portefeuille	354 62	338 54
Mondial Investiss.	249 07	236 82
Multi-Obligations	390 07	372 38
Multirendement	131 15	125 20
Natio.-Epargne	11358 22	11245 76
Natio.-Inter.	715 21	682 78
Natio.-Placements	103968 13	103968 13
Natio.-Valeurs	406 47	388 04
Oblisem	142 46	135 99
Pacifique St-Honoré	298 65	285 11
Paribas Gestion	396 55	378 57
Pierre Investiss.	322 82	308 18
Province Investiss.	222 63	212 53
Rendem. St-Honoré	10476 86	10424 74
Sécur. Mobilière	366 57	350 04
Sél. court terme	11326 90	11242 58
Sélec. Mobil. Div.	255 45	243 87
S.P.I. Privinter	189 60	181
Sélection-Rendem.	152 48	145 57
Sélect. Val. Franç.	159 47	152 24
S.F.I. fr. et étr.	329 34	314 41
Sicavimmo	357 85	341 62
Sicav 5000	159 64	152 40
S.I. Est	713 55	681 19
Sinvafrance	250 09	238 75
Slivam	229 99	219 56
Slivarente	170 01	162 30
Slivinter	257 62	245 94
S.I.G.	574 17	547 51
S.N.I.	814 49	777 56
Sogeinvest	334 29	319 13
Sogepargne	271 64	259 32
Sogever	620 86	592 71
Soginter	782 96	747 46
Soleil Investiss.	358 30	342 05
U.A.P. Investiss.	254 85	243 29
Unifrance	194 99	186 15
Unifoncier	504 37	481 50
Unigestion	442 20	422 15
Uni-Japon	616 80	588 83
Unirente	1506 98	1457 43
Univer	11437 51	11437 51
Valorem	284 57	271 67
Valrel	112212 68	112100 58
Worms Investiss.	522 65	498 96

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1880	1904 50	1895	1880
3145	C.N.E. 3 %	3150	3120	3125	3095
330	Agence Havas	332	340	340	333 50
465	Air Liquide	452	461	461	452 10
330	Als. Superm.	331	333 50	333 50	340
70	A.L.S.P.I.	69 50	68	68	68
145	Alsthom-Atl.	145	147	147 10	147 10
820	Amrep	822	830	830	820
134	Applic. gaz	134	134	134	134 50
115	Arjom. Prioux	115	113 20	113 20	115
940	Av. Entrepr.	938	940	939	932
490	Av. Dass.-Br.	490	490	490	481
187	Bail-Equipem.	187	193	193	190
370	Bail-Investiss.	369	373	373	369
220	Cie Bancaire	216	220 30	221	220
104	Bazar H.-V.	104	105 20	105 20	105 20
103	B.C.T. Midi B.	103	105 40	105 40	106 90
198	Béghin-Say	195	198	198	195
410	Bic	410	420	421	415
154	B.I.S.	154 50	155 10	156	152 70
400	Biscuit (Génl.)	400	405	404	403
1040	Bongrain S.A.	1036	1050	1060	1060
785	Bouygues	764	775	779	775
1460	B.S.N.-G.D.	1459	1470	1470	1470
1440	– (obl.)	1445	1460	1460	1460
1280	Carrefour	1278	1300	1301	1300
285	– (obl.)	285	275	275	269 50
1080	Casino	1080	1091	1095	1090
545	Cedis	543	555	555	555
28	CEM	27 50	27 50	27	27 10
199	Cetelem	200	214	210	210
520	C.F.A.O.	529	549	541	541
45	C.F.D.E.	44 40	44 45	44 90	44
199	Charg. Réunis	199	197	197	193
11 50	Chiers-Châtill.	11 65	12	12	11 75
131	Ciments franç.	131	131	131 20	129 70
785	C.I.T. Alcatel	783	782	780	780
495	Club Méditerr.	493 10	493	494	496
99	Codetel	99	102	102	100 10
124	Cofimeg	124	124	124 50	123 50
225	Colas	223	223	223	220
88	Compt. Entrepr.	88 30	90 80	90 80	89 10
325	Compt. Mod.	323	324	324	315 50
390	Créd. Foncier	380	390	391	390
198	Crédit F. Imm.	198	199	199	195 50
310	Crédit Nat.	311	310	310	304
65	Creusot-Loire	65	65 20	65 20	64
148	Crouzet	148	148	148	150
245	C.S. Saupiquet	243	243	243	243
800	Damart-Servip	800	799	799	790
810	Darty	808	840	830	824
580	Docks France	584	585	586	575
30	D.M.C.	30 10	30	30	30
1200	Dumez	1192	1219	1218	1205
320	Eaux (Gén.)	324	328	332	322
111	Elf-Aquitaine	111 10	109	108 90	107
109	– (certific.)	109	107	107	105
785	Essilor	765	769	769	760
165	Esso S.A.F.	168	162 50	162 50	160 10
370	Eurafrance	369	369 10	369 10	369
860	Euromarché	853	875	885	875
550	Europe n° 1	546	545	545	556

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
620	Facom	620	600	610	588
750	Fichet-Bauche	750	750	750	750
168	Fiscomel	167 50	167 50	167 50	165
147	Fives-Lille	147	150	150	148
40	Fonderie (Gén.)	40 10	41	41	41 60
78	Fraissinet	78	78 50	78 50	78 50
355	Francarep	352 50	355	365	358 50
140	Gal. Lafayette	137 90	136 50	137 50	138
275	Gén. d'Entrep.	273	268	284	268
1080	Gén. Géophys.	1069	1080	1078	1080
370	G.T. Mars.	370	369	369	369
355	Guyenne-Gasc.	354	350	360	357
570	Hachette	575	583	583	572
350	Hénin (La)	351	351 20	351 20	348 20
46	Imétal	46	47 80	47 80	47
200	Imm. Plaine-M.	202	201	202	199 90
169	Ind. et Particip.	169	168	168	165 60
690	Inst. Mérieux	690	681	682	694
1040	Intertechnique	1048	1085	1086	1105
150	J. Borel Int.	150	145	145	150
180	J. Lefebvre	179	178	178	176
125	Jeumont Ind.	125	126	126	126
250	Lab. Bellon	250	259	259	254
210	Lafarge-Coppée	211	210 10	211 20	206 10
285	– (obl.)	287	289 80	289 80	284
1610	Legrand	1613	1605	1608	1605
800	Lesieur	800	806	806	806
194	Locafrance	193	187	188 50	190
435	Locindus	438	438	438	435
360	Lyonn. Eaux	390 20	361	361 *	361
26	Machines Bull	26	26 25	27	25 75
370	Mais. Phénix	370	377	371	370
1160	Majorette (Ly)	1162	1158	1158	1160
270	Manurhin	265	234	231	234
52	Mar. Wendel	52 50	52 60	52 60	51 60
785	Martell	785	788	788	788
775	– (obl.)	777	781	781	781
610	Merlin-Gerin	610	605	605	593
1640	Matra	1648	1651	1645	1646
9	Mét. Nav. D.-N.	8 95	9	9	9
710	Michelin	710	715	710	703
580	– (obl.)	580 90	581	581	581
645	Midi (Cie)	648	649	646	661
89	Mines Kali (Sté)	89 30	90 10	90 10	88 40
47	M.M. Penarroya	47 40	47 10	47 50	46 20
740	Moët-Hennessy	741	755	762	746
890	– (obl.)	875	....	....	....
375	Mot. Leroy-S.	376	390	389	386
60	Moulinex	58 80	60	59 90	59 70
335	Mumm	334	333	333	331
148	Navig. Mixtes	148	147	147	145
12	Nobel-Bozel	12 20	12 60	12 60	12 80
43	Nord-Est	42 90	43	43	42 15
215	Nordon (Ny)	215	220	220	220
78	Nouvelles Gal.	77	77	77	75 60
405	Occident. (Gén.)	401	404	404	404
152	Olida-Caby	152 60	151	152 50	150 10
710	Omn. F. Paris	709	695	698	695
129	Opfi-Paribas	128 10	129	129	129
980	Oréal (L')	977	984	985	984
54	Papet. Gascogne	53 50	53	53	53
126	Paris-France	125	120	125	117 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
296	Paris-Réescomp	292 40	295	295	295
95	Pechelbronn	95	95	95	93 20
320	Penhoet	321	321 50	321 50	321
355	Pernod-Ricard	356	356 80	355 20	362 20
105	Pétroles (Fse)	104	105 20	105 20	103 20
175	– (obl.)	175	175 50	175 50	175 20
27	– (certific.)	26 50	26 40	26 40	26
40	Pétroles B.P.	40	40 20	40 20	39 55
136	Peugeot S.A.	139	137	136	135
325	– (obl.)	325 80	325 80	325 80	322 10
112	P.L.M.	112	112	112	112
81	Poclain	80 25	80	80	80
295	Potiez	296	296	296	292
96	Pompey	96	94 50	94 50	92 60
215	P.M. Labinal	213	213 90	213 80	209 60
675	Presses Cité	770	680	680 *	680
600	Prétabail Sic.	600	607	607	607
245	Primagaz	243	247	243	243
125	Printemps	125	121 50	122 10	121 50
1010	Promodès	1006	1050	1050	1031
310	Radiotechn.	308	308	308 20	305 10
77	Raffin. (Fse)	77 20	77 20	77 20	76 10
850	Redoute (La)	855	868	869	852
582	Révillon	583	587	587	582
210	Roussel-Uclaf	214 20	214 20	217	217
785	Rue Impériale	783	781	781	781
25	Sacilor	24 50	24 50	24 50	24 50
135	Sade	134 50	134 50	134 50	134 50
1100	Sagem	1095	1080	1080	1080
155	St-Louis B.	161	159	159	160
200	Sanofi	200	203	208	207
290	– (obl.)	292	298	296	295
270	S.A.T.	279 50	270	270 *	270
20	Saulnes	19 95	19 10	19 10	18 75
44	Saunier-Duval	43 50	42 70	42 70	43 50
100	Schneider	99	99 20	99 20	97 30
27	S.C.O.A.	27 20	27 20	26 90	27 50
100	S.C.R.E.G.	100	99 90	101	98
132	– (obl.)	132	133	133	133
250	Seb	247 50	247 50	247 50	242 60
156	Sefimeg	156	156	156	156
706	S.F.I.M.	705	710	710	710
430	Sign. Ent. El.	432	432 50	432 50	424
290	Silic	290	290	290	287 10
189	Simco	188	188 50	188 50	185
94	Simnor	94 50	97	97	98
545	Skis Rossignol	546	552	554	542
285	Sogerap	286	295	295	299
152	Sommer-Allib.	151 80	154	158 50	154
191	Source Perrier	190	198 80	199 20	195 20
295	Talcs Luzenac	294	292	292	287
830	Tél. Electr.	830	825	825	815
129	– (obl.)	129	129	129	127 60
145	Thomson-C.S.F.	145	144 80	143	144 80
193	– (obl.)	193	193	195	193
1250	T.R.T.	1255	1280	1280	1274
121	U.F.B.	121	122	122 90	122 90
380	U.I.S.	382	373	373	375
114	U.C.B.	114	112	112	112
1 88	Usinor	1 88	1 78	1 80	1 82
180	U.T.A.	180	179	179	175 40
210	Valéo	211 50	213	212 50	212

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
116	Vallourec	116	117	116	115 10
1130	V. Clicquot-P.	1131	1144	1144	1124
840	Viniprix	846	846	846	830
215	Amax Inc.	215 80	221 10	217	218
495	Amer. Express	498	510	510	500
525	Amer. Teleph.	522	524	520	522
106	Anglo Amer. C.	106 30	107 80	108	108 50
730	Amgold	730	730	730	725
700	B. Ottomane	695	718	718	704
375	BASF (Akt)	376	383	382 50	385
350	Bayer	351	353	353 50	353
365	Buffelsfont.	367	361 50	361 50	357
28	Charter	28 30	28 60	28 60	28 10
440	Chase Manh.	450	445	446	439
220	Cie Pétr. Imp.	218 60	224	224	220
48	De Beers	48 20	48 20	48	48
850	Deutsche Bank	854	855	854	851
83	Dome Mines	83 80	81 60	81 50	80
220	Driefontein Ctd	218 20	218 80	220	214 80
340	Du Pont-Nem.	342	345 60	345 60	343
1000	Elf-Gabon	999	1001	1001	981
795	Eastman Kodak	796	810	810	800
144	East Rand	147	146	144 20	143
220	Ericsson	328	222	222 *	220 *
265	Exxon Corp.	264 90	265	263	261 20
270	Ford Motors	268	268	268	268
340	Free State	341	340	338	332 20
153	Gencor	153	152	152	149
215	Gén. Belgique	215	215	215	211 10
725	Gén. Electr.	724	722	722	715
485	Gen. Motors	486	469	467	472 50
66	Goldfields	65 50	66	66	65
134	Harmony	134 80	133 20	132 60	131
22	Hitachi	22 30	22 70	22 70	22 50
350	Hoechst Akt.	349	367	365	359

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	44	45 05	45 05	44 50
92	Inco. Limited	91 80	90 90	90 90	90 60
700	IBM	700	707	705	700
32	Ito-Yokado	31 50	31 50	31 45	31
265	ITT	267	266 80	265 90	261 50
40	Matsushita	41 10	42 20	42 25	41 95
705	Merck	702	707	705	695
640	Minnesota M.	640	657	651	653
230	Mobil Corp.	228 50	228	228	225 30
13750	Nestlé	13700	13900	13900	13990
385	Norsk Hydro	391 50	387	384	383 40
790	Petrofina	802	830	819	814
505	Philip Morris	507	518	518	509
88	Philips	87 50	86 30	86 30	86
330	Pres. Brand	334	334	331	330 10
325	Président Steyn	325	327 50	326	322
1000	Quilmès	1000	985	985	976
725	Randfontein	725	721	715	714
295	Royal Dutch	294	296	295	292 30
65	Rio Tinto Zinc	65 20	68 20	68	67
300	St Helena Co	301	304 50	303	298 50
365	Schlumberger	368 50	361 20	361 50	358 20
62	Shell transp.	61 50	63 80	63 80	62 70
810	Siemens A.G.	805	825	814	811
120	Sony	120 80	120	120 50	120
147	T.D.K.	148 60	152	152	152
585	Unilever	585	580	582	....
460	Unit. Techn.	461	468 50	468 60	464
670	Vaal Reefs	670	672	672	670
335	West Deep	335 80	337 50	337	330 80
375	West Hold.	373	375 50	376	375
330	Xerox Corp.	325	323	320	318 10
2 18	Zambia Corp.	2 16	2 19	2 19	2 15

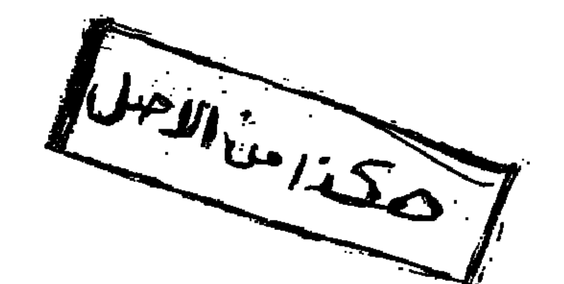
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 138	7 140	6 930	7 280
Allemagne (100 DM)	282 300	282 860	274	288
Belgique (100 F)	14 552	14 585	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	258 990	259 600	252	264
Danemark (100 krd)	80 200	79 910	76	82
Norvège (100 k)	98 860	98 930	950	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 111	12 142	11 750	12 460
Grèce (100 drachmes)	9 928	9 967	9	11
Italie (1 000 lires)	4 947	4 945	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	328 750	329 200	319	337
Suède (100 krs)	96 490	96 750	93	99
Autriche (100 sch)	40 155	40 250	38 800	40 500
Espagne (100 pes.)	6 176	6 176	0 585	6 300
Portugal (100 esc.)	7 950	7 940	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 819	5 826	5 670	5 930
Japon (100 yens)	2 615	2 625	0 255	2 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/10
Or fin (kilo en barre)	99000	98000
Or fin (en lingot)	98750	97900
Pièce française (20 fr)	705	696
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	607	620
Pièce latine (20 fr)	580	579
Souverain	720	701
Pièce de 20 dollars	3160	3205
Pièce de 10 dollars	1570	1570
Pièce de 5 dollars	801 25	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3710
Pièce de 10 florins	598	599



هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA SORTIE DU BLOCAGE DES LOYERS

Le gouvernement devra trancher entre les exigences des locataires et celles des propriétaires

La commission nationale des rapports locatifs se réunit le 25 octobre pour donner son avis au gouvernement sur la sortie du blocage des loyers. *Créée par un décret* publié le 19 octobre au *Journal officiel* — premier décret d'application de la loi Quilliot. — cette commission consultative comprend des représentants de dix-huit organisations nationales (propriétaires publics et privés, gestionnaires, locataires, collectivités locales).

Du côté des bailleurs, on affirme nécessaire de restaurer la confiance des investisseurs immobiliers pour relancer le secteur du bâtiment et de l'entretien de l'habitat existant. L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) demande la liberté des loyers pour tous les locaux vacants. Tous, y compris la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers), souhaitent au minimum un retour aux engagements de modération signés en avril avec les seuls constructeurs sociaux (les négociations avec le secteur privé n'avaient pas abouti).

Or les organisations de locataires ne l'entendent pas ainsi : de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) à la Confédération générale du logement (C.G.L.). Ils demandent une révision de ces accords parce que quatre mois de blocage des salaires ont modifié la situation économique des familles. L'Association des comités de défense des locataires (A.C.D.L.) fixe ainsi le plafond de la hausse à 8 % du 1er novembre 1982 à fin 1983.

M. Quilliot va donc devoir trancher. Aux termes de « sa » loi, l'indice du coût de la construction doit servir de référence aux révisions de loyers prises dans le secteur libre. Or le dernier indice connu — 12,73 % en un an (*le Monde* du 14 octobre) — n'est pas bon. L'article 56 de la loi Quilliot prévoit toutefois, « *si des circonstances graves l'exigent* », la possibilité de prendre un décret en Conseil d'Etat limitant la hausse à 80 % de l'indice. Ce qui autoriserait une augmentation de 10,16 %. Le ministre de l'urbanisme et du logement a préconisé, à plusieurs reprises, que propriétaires et locataires « *s'engagent pour la sortie du blocage des prix sur la base de 10 % de hausse en 1982 et 8 % en 1983* ». Tout laisse donc à penser qu'il fera jouer cette clause des « *circonstances graves* ».

A l'issue de son conseil national

« L'action syndicale se fixe pour objectif le réveil social » *affirme la C.F.D.T.*

A l'issue de son conseil national, qui s'est tenu les 21 et 22 octobre, la C.F.D.T. a adopté (par un vote à mains levées : moins un contre et douze abstentions) une résolution qui indique que « *l'action syndicale dans la période se fixe pour objectif le réveil social* ». Les cédétistes estiment en effet que la faiblesse de la mobilisation sociale a, depuis un an et demi, « *handicapé le rythme du changement* ».

Ces difficultés, affirme la résolution, « *demandent des solutions nouvelles, c'est-à-dire une modification des rapports de pouvoir dans la société, une planification démocratique impliquant les échelons locaux et régionaux, un autre type de développement destiné à satisfaire les besoins du plus grand nombre, une nouvelle conception des rapports entre les pays riches et les pays en voie de développement. Bref, pour la C.F.D.T., les problèmes rencontrés, loin d'éloigner pratiquement la perspective autogestionnaire, la placent à l'ordre du jour* ».

Après avoir affirmé, notamment au Proche-Orient et en Pologne, le droit des travailleurs et des peuples à la paix et à l'autodétermination, le conseil national a appelé les organisations cédétistes à « *accentuer leur action* » dans trois domaines principaux ; l'emploi, la réduction des inégalités et les droits nouveaux. Pour la C.F.D.T. « *la bataille pour l'emploi passe d'abord par la poursuite de l'action vers les trente-cinq heures* ».

Rappelant ses positions sur la sortie du blocage des salaires, elle demande aussi « *une réforme fondamentale de la Sécurité sociale* », la réouverture rapide de négociations sur l'Unedic et annonce l'organisation d'une « *campagne pour la non-application du forfait hospitalier* ».

Appelant à une mobilisation permanente pour « *briser les rapports ancestraux dans les entreprises, créer de nouvelles solidarités, susciter la création d'emplois* », la résolution indique que la confédération « *poursuivra son rôle d'impulsion, de proposition et de coordination* ».

● *L'Institut Charles-de-Gaulle*, (5, rue de Solférino, Paris) organise à l'University College de Londres un séminaire d'études qui se tiendra du mercredi après-midi du 27 octobre au 8 décembre ; des conférences-débats sont prévues avec la participation de Lord Gladwyn, MM. Cerny, Quirk, Johnson, Hartley, Panter-Brick, Frears, Couve de Murville, Palewsky, Gogueel, De Margerie, Lefranc, Kersaudy, Burin des Rosiers, Louis Joxe, Plantey, Jouve, Decourcel, Rémond.

VIVE HAUSSE DU DOLLAR : 7,20 F

Les cours du dollar ont nettement monté en ce début de semaine, passant, à Francfort, de 2,5250 DM à 2,55 DM, et, à Paris, de 7,1450 F à 7,20 F, au voisinage du record historique de 7,21 F établi le 11 octobre dernier.

Cette hausse est attribuée à la forte progression de la masse monétaire des Etats-Unis, annoncée à la veille du week-end, qui, en dépit des dénégations des autorités monétaires, empêcherait ces dernières de réduire à nouveau le taux d'escompte américain, comme l'attendaient les milieux financiers internationaux la semaine dernière.

Baisse des taux d'intérêt en France

Lundi 25 octobre, la Banque de France a diminué de 1/4 % son taux d'interventions au jour le jour, ramené de 14 % à 13 3/4 % et celui auquel elle alimente le marché à trois semaines ou un mois, fixé à 13 1/2 % contre 13 3/4 %.

Cette mesure était attendue après la forte diminution (1 %) du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne annoncée jeudi dernier. Elle a été rendue possible par l'amélioration de la tenue du franc au sein du Système monétaire européen, le cours du mark à Paris revenant de 2,8280 F vendredi à 2,8230 F lundi.

Au conseil de Paris

M. CHIRAC FAIT LE POINT SUR L'AFFAIRE DES MARCHÉS D'ÉTUDES ET DE LA MAISON DE RETRAITE DE CACHAN

A l'ouverture de la séance du Conseil de Paris, lundi matin 25 octobre, M. Jacques Chirac a fait le point sur les deux affaires à propos desquelles des accusations avaient été portées contre lui-même, la municipalité et l'administration parisienne.

Pour ce qui concerne le problème de la passation des marchés d'études, le maire de Paris a rappelé que deux enquêtes étaient en cours et il a déclaré : « *Dans l'état actuel de cette affaire, l'enquête menée par la direction de la construction de l'Hôtel de Ville et par l'inspection des services municipaux ne fait apparaître aucun motif de suspicion.* » M. Chirac a ajouté : « *Quant à l'enquête conduite par la brigade financière de la préfecture de police, elle n'a, pour l'instant, révélé aucune infraction.* »

Le maire de Paris a ensuite évoqué l'affaire de la maison de retraite de Cachan. Il a notamment déclaré : « *Je suis prêt à organiser la visite d'une délégation réduite de conseillers et de journalistes sur place (...). Mais il faut éviter que cet établissement de soins ne se transforme en forum politique.* »

(*Lire page 45 notre information.*)

LE DIFFÉREND SUR LES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le gouvernement pourrait engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale

L'« affaire » des anciens généraux factieux provoque un grand embarras chez les socialistes. De retour de Bonn, où il se trouvait quand le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a décidé, dans sa majorité, de passer outre à sa volonté et à celle du gouvernement pour exclure les chefs militaires des anciens putschistes du bénéfice du projet de loi sur l'effacement des dernières séquelles de la guerre d'Algérie, M. François Mitterrand est apparu fort irrité.

Le premier ministre, pour sa part, confirme que le gouvernement ne reculera pas. Devant la commission des lois du Sénat, qui doit examiner le projet de loi mardi 26 octobre, le secrétaire d'Etat aux rapatriés défendra son texte dans sa version initiale. M. Raymond Courrière est soutenu par toutes les associations de rapatriés d'Afrique du Nord.

Les dirigeants de l'organisation la plus proche du gouvernement, le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), ont demandé aux « pieds-noirs », à l'occasion d'un congrès extraordinaire réuni dimanche 24 octobre à Toulon, d'écrire directement au président de la République « *pour le remercier de sa détermination* » et « *exprimer leur désapprobation devant le coup bas qui vient de lui être porté.* » Ils ont également sollicité une audience auprès de M. Mitterrand et préparent l'organisation, le samedi 6 novembre, à Bordeaux, d'états généraux des rapatriés « *pour analyser les graves conséquences politiques qu'entraînerait le rejet de la loi d'amnistie* ».

Réuni dimanche à Clermont-Ferrand, en présence de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, maire de la ville, le congrès de l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer) a souhaité que les députés socialistes révisent leur attitude et « *fassent montre de la même générosité que le président de la République* ». Le président de cette association, M. Paul-Emile Viard, ancien doyen de la faculté d'Alger, a estimé que « *le problème des rapatriés n'est pas un problème politique mais une affaire d'honneur national* ».

Pour le « pardon complet »

Le gouvernement ne désespère pas de parvenir à faire prévaloir son point de vue si le Sénat, qui débattra du projet courant novembre, adopte la disposition si contestée. « *Du point de vue de la procédure, il faudra quelques semaines avant que les choses ne soient terminées, peut-être le temps et la réflexion porteront-ils leurs fruits* », a indiqué M. Gaston Defferre, dimanche, au micro de R.M.C. Le ministre de l'intérieur admet volontiers que sur une telle question de conscience les députés socialistes ne soient pas unanimes, mais il souligne que le principal groupe de la majorité ne doit pas, pour autant, faire litière des promesses présidentielles : « *Le président de la République a été élu avec l'appui du parti socialiste tout entier, sur un certain nombre de promesses qu'il avait formulées, notamment celle-là. Et les députés qui ont voté contre ou qui n'ont pas voté n'avaient pas fait entendre leurs voix ni avant ni après l'élection du président de la République.* »

Le maire de Marseille a réaffirmé qu'il est, pour sa part, partisan d'un « *pardon complet* » bien qu'il ait été de ceux que l'O.A.S. avait cherché à tuer. En réponse aux questions des journalistes, M. Defferre a ajouté que le cas des anciens généraux félons ne saurait correspondre à celui du maréchal Pétain. « *C'est un tout autre problème*, a-t-il déclaré à ce sujet. *En ce qui concerne l'Algérie, il s'agissait d'hommes et de femmes qui ont eu le tort de se soulever contre le gouvernement de la France, à l'époque du général de Gaulle, mais qui l'ont fait parce qu'ils pensaient qu'ainsi ils éviteraient l'indépendance de l'Algérie (...). A l'époque, je les ai combattus de toutes mes forces, mais ils n'ont pas pactisé avec l'ennemi de la France. Pétain a serré la main d'Hitler (...). Ce qui fait que les deux situations ne sont absolument pas comparables.* »

A l'Hôtel Matignon, on laisse entendre que le gouvernement pourrait aller jusqu'à engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale pour assurer le respect des engagements présidentiels. Dans l'entourage du premier ministre, on espère, comme M. Defferre, que le temps portera conseil, mais le fait que l'entourage du premier ministre évoque ouvertement cette perspective confirme que le pouvoir exécutif est décidé à exercer une forte pression sur sa majorité afin d'imposer son point de vue. Le recours à la procédure de l'engagement de responsabilité, en deuxième lecture, devant l'Assemblée nationale, risquerait toutefois de valoir au gouvernement des difficultés encore plus grandes, non seulement avec les socialistes mais aussi avec les élus communistes, intransigeants à l'égard des anciens factieux. Cette menace sera-t-elle réellement dissuasive ?

A l'embarras des députés et des dirigeants du P.S. s'ajoutent des complications afférentes au fonctionnement des instances du parti. L'attitude de l'état-major socialiste a placé, en effet, dans une position politique inconfortable les membres des équipes ministérielles qui siègent au bureau exécutif du P.S. Tel est le cas notamment de trois des principaux collaborateurs du chef du gouvernement, Mme Marie-Josèphe Pontillon, Mme Martine Buron et M. Roger Fajardie.

On comprend que, dans ce contexte, dimanche soir, à Marseille, M. Lionel Jospin, invité à commenter cette situation conflictuelle, ait préféré s'abstenir de le faire. Pour l'instant, en effet, chez les socialistes, tout le monde dans cette « affaire » est perdant.

ALAIN ROLLAT.

Le numéro du « Monde » daté 24-25 octobre 1982 a été tiré à 469 553 exemplaires.

A B C D F G H